



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



SB 101 454

REESE LIBRARY  
OF THE  
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

*Class*













UNE  
SOEUR DU GRAND FRÉDÉRIC  
LOUISE-ULRIQUE  
REINE DE SUEDE

PAR  
O.-G. DE HEIDENSTAM

AVEC UNE INTRODUCTION DE M. BENÉ MILLET  
ANCIEN MINISTRE DE FRANCE A STOCKHOLM

*Portrait en héliogravure*



PARIS  
LIBRAIRIE PLON  
E. PLON, NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS  
RUE GARANCIÈRE, 10

1897









**LOUISE-ULRIQUE**

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en octobre 1897.





Delop. Gillon & Heuse

F. Plon, Nourrit & C<sup>ie</sup>

Imp. Dumas Vorcet

*Louise-Ulrique, Reine de Suède  
d'après un portrait de Latourville*



# LE FRÉDÉRIC

## BIQUE

1811.

ONSTAN

W. REISSNER

1811.

1811.



PARIS

1811.

1811.

1811.



*Anna Maria de' Medici  
il suo un pedale di...*

UNE  
SŒUR DU GRAND FRÉDÉRIC  
LOUISE-ULRIQUE  
REINE DE SUÈDE

PAR  
O.-G. DE HEIDENSTAM

AVEC UNE INTRODUCTION DE M. RENÉ MILLET  
ANCIEN MINISTRE DE FRANCE A STOCKHOLM.

*Portrait en héliogravure*



PARIS  
LIBRAIRIE PLON  
E. PLON, NOURRIT ET C<sup>o</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS  
RUE GARANCIÈRE, 10

1897

DL761  
H3

**RESE**



A MADAME RENÉ MILLET

*C'est en Suède, Madame, et c'est pourtant chez vous, dans ce château de Vegeholm que vous aviez fait vôtre, qu'est née l'idée de ce livre.*

*Je vous racontais des épisodes de la vie de cette reine de Suède, sœur du grand Frédéric, dont le sort vous avait intéressée; je vous lisais des passages de ses lettres, que j'avais collectionnées dans les archives où elles se trouvent enfouies. Vous m'avez vivement engagé à écrire son histoire, en faisant connaître sa correspondance, ses Mémoires.*

*Voici l'œuvre terminée, grâce à vos encouragements. Permettez-moi de vous la dédier, en réclamant pour elle l'indulgence dont vous faisiez preuve en m'engageant à l'entreprendre.*

O.-G. DE HEIDENSTAM.





## INTRODUCTION

---

Une reine de Suède qui ne s'appelle pas Christine, qui n'a fait tuer personne à Fontainebleau, voilà, me disait quelqu'un, de quoi dérouter le lecteur français. Notre horizon historique n'est pas très étendu. Nous aimons assez que l'on brode des anecdotes piquantes sur des noms connus. Mais peut-on réellement nous intéresser à cette Louise-Ulrique dont personne en France n'a peut-être entendu parler, si ce n'est Gabriel Monod, qui sait tout ?...

Changeons donc le titre et mettons les choses à la place des noms. Le livre pourrait se résumer ainsi : Comment l'excès du pouvoir personnel engendre l'anarchie parlementaire ; — comment un Parlement tumultueux ruine l'esprit de gouvernement, paralyse le pouvoir exécutif, étouffe l'intérêt général sous la

coalition des intérêts particuliers, à la grande joie de voisins puissants qui ne négligent rien pour entretenir cette anarchie ; — par quel vigoureux effort une nation peut se ressaisir, et par quelle voie elle revient à cette concentration du pouvoir qui est la condition même de son existence...

Cette fois, nous sommes sur un terrain connu. Voilà le fond solide, universel, humain sur lequel on peut broder, ou plutôt faire revivre les couleurs effacées des figures du temps. Dans la Suède agitée du dix-huitième siècle, le lecteur français se reconnaîtra comme chez lui, et il trouvera ample matière à philosopher. Il rapportera même de cette promenade rétrospective plus d'un enseignement : non seulement cette vérité banale que les mêmes causes produisent partout les mêmes effets, mais une démonstration plus utile, à savoir que les abus du régime parlementaire ne sont point propres à la démocratie : il y a longtemps qu'ils ont été introduits dans le monde par les aristocraties les plus chevaleresques.

Certes, ce n'est pas gâter ce beau cadre historique que d'y mettre en pleine lumière les traits d'une femme belle, intelligente, impérieuse, encensée par les philosophes, faite, semble-t-il, pour jouer les premiers rôles à côté des Catherine et des Marie-Thérèse, et, pour tout dire d'un mot, sœur de Fré-

déric le Grand, qu'elle rappelle par plusieurs traits, — mais incapable de patience, de mesure et de dissimulation, croyant naïvement à la toute-puissance des idées générales, connaissant mal le fier tempérament du peuple qu'elle prétend gouverner, déconcertant par ses brusqueries ses meilleurs serviteurs, et, de plus, embarrassée dans sa marche par des scrupules de conscience et des vertus qui ne gênaient ni Frédéric ni Catherine.

La destinée de cette femme supérieure a quelque chose de tragique. Elle part de Stralsund pour la Suède, poussée par tous les vents favorables, entourée des bénédictions des peuples, accompagnée par les vœux communs de la Prusse et de la France : ces deux États, alors alliés, souhaitaient également le triomphe du pouvoir monarchique en Suède. Son mari est à ses pieds, et même, on peut dire, à ses ordres. La naissance de son premier fils est acclamée par cette nation vaillante et malheureuse qui, depuis Charles XII, était réduite à greffer sur la tige épuisée des Vasa les rejetons toujours abondants des petites principautés allemandes. L'homme le plus influent du royaume s'éprend d'elle jusqu'à en perdre l'esprit. Elle va être, elle est, avant Catherine, la « Sémiramis » du Nord. Puis soudain, ce splendide édifice d'espérances s'écroule, comme les palais de neige que l'on construit à Stockholm pendant l'hiver et

qui fondent aux premiers rayons du soleil d'avril. Son mari, excellent homme, mais borné, faiblit au moment décisif. Son adorateur rebuté passe à l'opposition. De jeunes écervelés se compromettent inutilement pour elle dans une échauffourée qui coûte à quelques-uns la vie. Frédéric, en guerre sourde, puis ouverte contre la France, change de maxime en même temps que d'alliés, et, d'accord avec la Russie, favorise l'anarchie suédoise, comme il entretient l'anarchie polonaise. Ce n'est pas le passage le moins piquant du livre que le plaidoyer de ce bon apôtre en faveur des libertés de la Suède. La Reine, délaissée par son frère, est cependant suspecte à la cour de France, qui n'ose se fier à la sœur de Frédéric. Enfin, quand le ministère français revient à nos véritables traditions, ce n'est pas au profit de Louise-Ulrique, c'est au profit de son fils, Gustave III. Celui-ci réalise la réforme que sa mère avait vainement tentée toute sa vie. Mais la Reine offense mortellement ce fils dont le pouvoir l'offusque. Elle vieillit et meurt dans une solitude voisine de l'abandon.

Ainsi se sont évanouies successivement toutes les chances favorables qui avaient marqué le début de sa carrière; et, fait caractéristique, sans que cette femme orgueilleuse, mais droite, ait à se reprocher aucune faute sérieuse dans l'ordre moral. Elle a dû

mourir sans rien comprendre aux causes de son infortune.

J'ai souvent pensé que Louise-Ulrique était le parfait modèle de la « princesse éclairée », selon la formule des Voltaire, des Grimm et des Diderot. Cela montre tout l'écart qu'il y a de la théorie à l'action. Une Catherine prenait l'encens des philosophes, flattait l'opinion, et en face de ses Moscovites n'en faisait qu'à sa tête. Elle plantait là sa philosophie et retroussait ses manches pour travailler, comme elle disait, « sur la peau humaine ».

Cependant deux raisons capitales recommandent la reine Louise-Ulrique à la reconnaissance du peuple suédois.

D'une part, elle a vu, dès le premier jour, que l'existence de la Suède dépendait d'une concentration du pouvoir sans laquelle ce royaume divisé aurait probablement subi le sort de la Pologne. Cette idée maîtresse fait l'unité de sa vie à travers toutes les inconséquences de son caractère, et c'est à force de l'inculquer à son fils qu'elle a rendu possible l'heureux coup d'État de 1772.

D'autre part, elle a eu le mérite de ne jamais sacrifier à ses liens de famille l'intérêt de son pays d'adoption; et ce mérite n'est pas mince, si l'on songe que la sœur de Frédéric le Grand était restée profondément Allemande par le cœur et qu'il n'était



pas facile de résister aux caresses ou aux menaces de son redoutable frère. Sans doute, en 1757, elle lui fit passer d'utiles avis ; elle retarda tant qu'elle put la marche de l'armée suédoise que les États avaient jetée en Poméranie, et se mit ainsi en contradiction avec la politique officielle du pays. Mais elle appréciait mieux que le Sénat la situation de la Suède, car celle-ci n'avait aucun intérêt à pousser à bout le roi de Prusse, ni à lui fournir des prétextes pour s'emparer de la Poméranie suédoise. En revanche, lorsque ce même Frédéric, qu'elle avait secouru au moment critique, voulut l'empêcher de s'unir avec la France, quand, d'un trait de plume, il sacrifiait la Suède à la Russie, quand il employait toutes les ressources de son éloquence à entretenir en Suède une anarchie favorable aux convoitises de sa nouvelle alliée, Louise-Ulrique ne s'y trompa pas : ce jour-là elle se rappela qu'elle était reine de Suède avant d'être princesse prussienne. La fermeté de ses réponses fait grand honneur à son caractère.

C'est pourquoi M. Oscar de Heidenstam a fait œuvre de patriote autant que de lettré en tirant de l'oubli cette physionomie si vivante et si originale. Il a fait mieux encore : fidèle aux habitudes de cette noblesse suédoise qui garde la mémoire de l'ancienne amitié française et qui continue de parler notre langue, il a écrit son livre en français. Par là, il se

rattache plus étroitement, s'il est possible, à son sujet : car, au siècle dernier, toutes les affaires d'État se traitaient en français. Les princes parlaient français, même dans leur correspondance privée, et Frédéric écrivait dans la langue de Voltaire à sa sœur, qui lui répondait de même.

Notre public connaît déjà M. O. de Heidenstam par les excellents articles qu'il a publiés, dans la *Revue des Deux Mondes* et dans *Cosmopolis*, sur la littérature scandinave. Cet esprit limpide et pondéré s'est efforcé de dissiper les nuages dont on enveloppe volontiers l'âme du Nord, et qu'une certaine école d'admirateurs béats se plaît à obscurcir. Avec lui, nous avons été agréablement surpris d'y voir clair. Nous avons appris à distinguer le génie suédois du génie norvégien. La belle étude qu'il nous donne aujourd'hui confirme cette impression. Si la Norvège nous captive par les bonds imprévus de l'imagination et par l'intensité du rêve, la Suède, appuyée sur les fortes assises de son histoire nationale, consciente des services qu'elle a rendus à la civilisation, brille par l'enchaînement des idées et par l'exactitude des déductions historiques. Elle a, en politique, le sens de la mesure ; dans les sciences, l'amour de la précision ; dans les lettres, le goût de la clarté. Ce sont là les traces durables de l'alliance intellectuelle qu'elle a contractée avec nous pendant deux

siècles et qui battait son plein sous Gustave III.

Puisse ce noble pays produire beaucoup d'historiens capables, comme M. de Heidenstam, de dérouler dans notre langue les pages de ce glorieux passé!

RENÉ MILLET.

# UNE REINE DE SUÈDE

SOEUR DU GRAND FRÉDÉRIC

---

## LOUISE-ULRIQUE

---

### CHAPITRE PREMIER

#### JEUNESSE.

**Naissance. — Enfance. — Frères et sœurs. — Caractère. — Beauté. — Éducation. — Mme de Blaspiel. — Voltaire, Maupertuis : leur rivalité. — Opinion de Voltaire. — Maupertuis et Marie-Thérèse. — Portraits. — Question de mariage.**

Née à Berlin le 24 juin 1720, Louise-Ulrique était le dixième enfant de Frédéric-Guillaume de Prusse et de Sophie-Dorothee de Hanovre.

Elle naquit au moment où son père signait la paix avec la Suède. Grâce à l'intervention de son beau-frère le roi d'Angleterre, grâce surtout à la nécessité où se trouvait la Suède de faire la paix, après la mort de Charles XII, le roi de Prusse avait obtenu la cession de la moitié de la Poméranie. Il donna à la fille qui venait de lui naître l'un des noms de la reine de Suède, Ulrique-Éléonore.

La destinée sembla ainsi vouloir mettre Louise-

Ulrique en rapport, dès sa naissance, avec le trône qu'elle devait occuper un jour.

Dans la nombreuse progéniture de Frédéric-Guillaume, quatorze enfants, dont quatre morts en bas âge, Louise-Ulrique occupait, entre les plus âgés et les plus jeunes de ses frères et sœurs, une place moyenne. Elle était de huit ans plus jeune que Frédéric II et de douze ans la cadette de la « douce Wilhelmine », la spirituelle Margrave de Bayreuth, dont les *Mémoires* nous ont laissé un si vivant tableau de l'intérieur royal, où grandissait, dans l'épouvante et les privations matérielles, cette lignée de tous âges.

« La Reine ma mère, dit Louise-Ulrique dans un fragment de *Mémoires*, avait eu quatre fils et cinq filles avant ma naissance; trois princes étaient morts et une princesse. Le Roi mon père souhaitait un prince, mais je vins au monde au chagrin de tout le royaume.

« Cependant le Roi ne fut pas aussi malcontent qu'on avait eu l'air de le croire, et il parut que son cœur, dès ce moment, fut décidé en ma faveur (1). »

Entre Frédéric et Louise-Ulrique il y avait encore trois princesses : Frédérique-Louise, Philippine-Charlotte et Sophie-Dorothée. Après elle venaient trois princes : Guillaume, Henri et Ferdinand, et une princesse, Anne-Amélie, dont la naissance était venue si inopinément que le vieux roi, qui s'était couché de bonne heure, devant se mettre en voyage le lendemain, dès

(1) *Mémoires et annotations de Louise-Ulrique, reine de Suède.* Manuscrits de la Bibliothèque royale de Stockholm.

l'aube, pour aller rendre visite au roi d'Angleterre au Hanovre, fut réveillé au milieu de la nuit par cet événement inattendu, et dut, de ses royales mains, à peine aidé d'une servante accourue à la hâte, présider à l'entrée dans le monde de ce quatorzième enfant. On s'était beaucoup égayé à la Cour de ces nouvelles fonctions du Roi et de l' « erreur » de la Reine, qui s'était crue atteinte d'hydropisie. Frédéric-Guillaume avait été le premier à en rire : « Le Roi me fit appeler à quatre heures après minuit, dit la Margrave de Bayreuth. Jamais je ne l'ai vu de si bonne humeur ; il crevait de rire en pensant à l'office qu'il avait rendu à la Reine (1). »

La princesse Sophie-Dorothée, d'un an et demi plus âgée que Louise-Ulrique, fut la compagne de son enfance : « A trois ans, dit-elle dans les *Mémoires* déjà cités, je fus remise entre les mains d'une demoiselle de qualité, Française de nation, nommée Jeancourt. La Reine lui avait déjà confié l'éducation de ma sœur Sophie, la Margrave de Schwedt, qui avait un an et demi de plus que moi. Nos âges s'accordaient fort bien ensemble, mais nos humeurs étaient bien différentes. Elle était docile et posée ; j'étais vive et fort entêtée ; elle s'appliquait à tous ses devoirs ; je me laissais entraîner à tous les jeux, à tout ce qui m'amusait. Avec cette contrariété de caractère il fallait user de beaucoup de ménagements. Ma sœur fut gouvernée par la douceur ; moi par la crainte ou la raison. »

(1) *Mémoires de la Margrave de Bayreuth* (Leipzig), t. I, p. 80.

En général les plus jeunes enfants de l'impétueux Frédéric-Guillaume eurent moins à souffrir de ses terribles violences. Par une application qui lui était propre du droit d'aînesse, ce père réservait ses plus grandes rigueurs aux aînés de ses enfants. Il méprisait et haïssait en même temps son héritier, et il en voulait à Wilhelmine de son affection, son dévouement pour son frère aîné. Tandis que Frédéric était roué de coups et mis au régime de la crainte de la mort, que la future Margrave de Bayreuth tremblait devant la canne trop alerte de son père, acceptant tantôt le mariage anglais que tramait sa mère, tantôt celui du principicule allemand que voulait lui imposer son père, vivant dans une continuelle épouvante de devoir déplaire à l'un ou à l'autre, une plus jeune sœur, Frédérique-Louise, déclarait effrontément qu'elle épouserait qui l'on voudrait, car, en se mariant, elle pourrait, au moins, manger tous les jours à sa faim.

Pour Louise-Ulrique surtout, le vieux roi montrait un penchant spécial. Il eut pour elle des douceurs inconnues aux autres. « Plus j'avais en âge, dit-elle, et plus l'amitié du Roi mon père augmentait pour moi. Il s'amusait de mon caquet, et, dès qu'il était débarrassé du soin des affaires, il m'appelait auprès de lui. Je lui servais de récréation (1). »

Des scènes terribles qui avaient occasionné les angoisses de Wilhelmine : la fameuse fuite de Frédéric,

(1) *Mémoires de Louise-Ulrique*. Bibl. de Stockholm.

son emprisonnement, l'exécution du pauvre Katt, la saisie des papiers de Frédéric confiés à Wilhelmine, que le vieux roi rouait de coups en présence de la Reine évanouie et des plus jeunes enfants saisis d'épouvante, de tout ce drame de la jeunesse de Frédéric, Louise-Ulrique n'avait qu'un vague souvenir d'enfance. Lorsqu'elle arriva à l'âge de le mieux comprendre, Frédéric était parti, réfugié au château de Rheinsberg, où il se consolait en se faisant poète et philosophe d'occasion, en entretenant un commerce littéraire avec Voltaire et les beaux esprits du siècle; Wilhelmine avait épousé son Margrave et vivait à Bayreuth.

« Quand j'eus dix ans, dit encore Louise-Ulrique, je fus mise entre les mains de Mlle de Montbail, dont l'humeur sombre et revêche ne fit que m'aigrir. C'était l'année 1730, époque des plus fâcheuses par le malheur que le prince royal mon frère eut d'encourir la disgrâce du Roi mon père. J'étais trop enfant pour avoir pu démêler les causes de cette malheureuse désunion dans la maison royale. Cette triste aventure fit cependant trop de bruit en Europe et laissa des traces qui purent noircir la vie de mon père. Je n'en ai connu les détails que plus tard, de mon frère et de la Reine, ma mère (1). »

En revanche, Louise-Ulrique avait eu sa large part des duretés qu'infligeaient aux plus jeunes des enfants l'humeur de plus en plus aigrie, le caractère de plus en plus violent de la Reine. Une de ses oreilles en porta la

(1) *Mémoires de Louise-Ulrique*. Bibl. de Stockholm.



trace jusqu'à sa mort. Elle était mutilée; sa mère en avait arraché un lambeau, en tirant sur la boucle d'oreille qui s'accrochait à sa bague un jour qu'elle administrait un vigoureux soufflet à sa fille parce qu'elle s'avisait d'avoir peur du tonnerre qui grondait.

Si ces mauvais traitements furent oubliés par la suite, les enfants de la reine Sophie-Dorothee gardèrent toute leur vie une sorte de défiance vis-à-vis d'elle. Ils avaient peur de son humeur irritable et changeante, et lui cachaient ce qu'ils pouvaient de leur vie, de leurs pensées intimes. On retrouve dans la correspondance de Louise-Ulrique avec ses frères de fréquentes preuves de cette méfiance, qui leur était commune. « N'en parlez pas à ma mère » ; « que la Reine mère n'en sache rien », sont des phrases qui reviennent souvent sous sa plume.

Après la mort du vieux roi et l'avènement au trône de Frédéric, la Reine mère s'était retirée à Monbijou, où elle vivait avec ses deux plus jeunes filles, Louise-Ulrique et Amélie, les aînées étant toutes mariées. Frédéric avait placé comme gouvernante auprès de ses sœurs cadettes la baronne de Blaspiel, bonne et excellente femme, pompeuse et maniérée, à cheval sur l'étiquette et toujours « prête à se noyer dans un verre d'eau », qui valait pourtant mieux que la réputation de basse intrigante que lui fait la Margrave de Bayreuth, qui ne pouvait la souffrir (1). C'est elle qui devait « finir »

(1) *Mémoires de la Margrave de Bayreuth*, t. I, p. 29.

leur éducation. Louise-Ulrique la rend responsable de son « style peu soigné » et de sa « mauvaise écriture » ; elle pourrait ajouter de ses fautes d'orthographe et de la redondance de ses phrases, car les « belles manières » passaient bien avant le « savoir » dans les idées de Mme de Blaspiel. L'on peut dire que tout ce que Louise-Ulrique apprit en dehors de la « littérature », la morale et l'étiquette, elle le dut à elle-même, aux conversations de ses frères, aux lectures faites, un peu à tort et à travers, dans leurs livres.

Frédéric habitait avec « la jeune Reine » le palais à Berlin. Ses frères, Guillaume et Henri, qui servaient déjà dans l'armée, étaient avec lui. Le Roi ne faisait que de rares apparitions à Monbijou. Guillaume y venait plus souvent. Il avait toujours été le frère préféré de Louise-Ulrique. Dans leur enfance, il avait été son « paladin », son compagnon de jeux, son confident. Leur intimité ne s'était pas démentie depuis qu'ils avaient grandi. Elle l'appelait son « chevalier incomparable », son « cher Hulla ». Sa correspondance avec lui commence déjà avec l'année 1729, lorsqu'elle était fillette de neuf ans, lui garçonnet de sept. Elle continue sans interruption et sans nuage, jusqu'au jour où ce frère, brouillé avec le Roi, boudant la cour, rongé par son frein dans le désœuvrement et la disgrâce, mourait d'une fièvre chaude en 1758. Et le frère a religieusement conservé toutes ses lettres, depuis la première, écrite sur une demi-page, d'une grande écriture enfantine, qui a dû coûter tant d'efforts, où elle assure son

« cher Hulla » qu'elle ne mérite pas les reproches qu'il lui fait, car elle l'aime de tout son cœur et pense toujours à lui, jusqu'à la dernière, reçue peu de temps avant la mort de ce frère préféré, où elle lui prodigue les consolations et les conseils, travaille à le réconcilier avec le Roi, et lui prêche la soumission et le pardon (1). Elle lui écrit toujours en français ; mais, par-ci par-là, une phrase, une expression allemande échappent à sa plume, sous l'émotion d'un souvenir de leur jeunesse.

Leur amitié rappelle celle de Frédéric et Wilhelmine, moins les brouilles. La leur n'en connut pas.

Lorsque la première brouille — vraie querelle d'amants — éclata entre Frédéric et la Margrave de Bayreuth, peu après l'avènement au trône, Louise-Ulrique et son frère Guillaume s'interposèrent pour aplanir les voies à leur réconciliation : « J'ai écrit ce matin à ma sœur de Bayreuth, écrivait Louise-Ulrique de Monbijou à son frère, j'espère qu'elle suivra les conseils que je lui donne, qui consistent à faire des soumissions au Roi. Je crois que ceci aura votre approbation. » Et plus tard :

« La Reine mère m'ordonne de vous écrire pour vous faire part du raccommodement de Bayreuth avec le Roi,

(1) Cette correspondance, en tout cent quatre-vingt-trois lettres, soigneusement numérotées par le prince de Prusse et réunies en fascicule sous le titre : « Lettres de ma sœur Ulrique depuis 1729 », a été rendue à la reine de Suède après la mort de son frère. Elles ont appartenu au comte Manderstrom, qui les a léguées à la Bibliothèque royale de Stockholm.

car je n'ai pas osé lui dire que vous le saviez déjà, que vous m'aviez écrit à ce sujet (1). »

Cela n'empêcha pas Frédéric, la réconciliation une fois faite, d'écrire à Wilhelmine : « Aimé de vous, que me fait l'infortune ? Je n'ai rien pour m'attacher à la vie, en dehors de vous. » A la mort de la Margrave de Bayreuth, qui lui fit oublier jusqu'à sa défaite à Hochkirchen, il écrivait à son frère Henri : « J'ai perdu tout ce que j'ai aimé et respecté dans la vie. »

L'amitié elle-même était enterrée avec elle :

Amitié, don du ciel, seul et souverain bien,  
Tu n'es plus qu'un vain nom ; son tombeau fut le tien (2).

Tant que cette sœur a vécu, les autres n'ont occupé qu'une place très secondaire dans son cœur et son esprit. Pour elles, Frédéric était avant tout « le Roi », le « chef de famille », « un père en même temps qu'un frère ». Elles s'adressaient à lui dans les grandes occasions, à la dernière extrémité ; témoin cette lettre que les deux sœurs Louise-Ulrique et Anne-Amélie lui écrivaient collectivement pour lui exposer l' « état de leurs finances » et lui demander des secours d'argent. Elle est écrite de la main de Louise-Ulrique :

« 1<sup>er</sup> mars 1743.

« MON CHER FRÈRE,

« Je ne sais si ce n'est pas trop hardi d'importuner

(1) Lettres à Guillaume, 9, 13 mars et 4 juin 1744. Bibl. royale de Stockholm.

(2) *Œuvres de Frédéric le Grand*, t. XIII et XXVII.

Votre Majesté sur des affaires particulières, mais la grande confiance que nous avons, ma sœur et moi, en ses bontés, nous encourage à lui faire un aveu sincère sur l'état de nos finances, qui se trouvent fort dérangées, les revenus ayant été pendant deux ans et demi assez médiocres, ne consistant que de quatre cents écus par an, ce qui ne suffisait pas pour toutes les petites dépenses que l'ajustement des dames exige. Ce qui, accompagné du jeu, quoique petit, dont nous ne nous pouvons dispenser, nous a entraînées à faire des dettes. Les miennes consistent en quinze cents écus, et celles de ma sœur dix-huit cents. Nous n'en avons pas parlé à la Reine mère, quoique nous soyons fort persuadées qu'elle aurait tâché de nous aider ; mais comme cela ne se serait pas fait sans l'incommoder et qu'elle se serait retranchée de ses menus plaisirs, j'ai cru que nous ferions mieux de nous adresser à Votre Majesté, étant persuadées qu'elle nous aurait su mauvais gré si nous avions privé la Reine du moindre agrément ; d'autant plus que nous vous regardons, mon cher frère, comme le chef de la famille et que nous espérons que vous aurez la grâce de nous aider.

« Nous supplions très humblement Votre Majesté de ne point en parler à la Reine mère, puisqu'elle n'approuverait peut-être pas la démarche que nous faisons.

« Nous n'oublierons jamais les bienfaits de Votre Majesté, et la supplions de vouloir être persuadée du parfait et tendre attachement avec lequel nous nous faisons gloire d'être toute notre vie, de Votre Majesté,

les très humbles et très obéissantes sœurs et servantes.

« ULRIQUE, AMÉLIE (1). »

Frédéric s'exécuta, sans doute, et n'en parla pas. Du moins la reconnaissance de Louise-Ulrique semble-t-elle l'indiquer. « Que nous sommes heureux, lui écrivait-elle quelques mois plus tard, de vivre sous les lois d'un frère, qui est un vrai père ! Ce sont des réflexions que je fais tous les jours de ma vie. Aussi, je ne changerais mon sort pour tous les trésors du monde, ne faisant consister ma véritable félicité qu'à mériter les bontés de Votre Majesté et à lui donner, autant qu'il m'est possible, les témoignages de ma soumission (2). »

Peu après son avènement au trône, Frédéric s'occupa de marier son frère Guillaume, qu'il traitait déjà comme son héritier, et qui avait, dès lors, pris le titre de prince de Prusse. La Reine mère, fidèle à sa monomanie de négociations matrimoniales avec la cour d'Angleterre, le destinait à une princesse de la maison de Hanovre. Frédéric négocia secrètement son mariage avec la sœur de sa femme, la princesse Louise de Brunswick. La nouvelle de ces fiançailles éclata comme une bombe à la cour de Berlin. Craignant de la part de sa mère le renouvellement des scènes qui s'étaient produites lors de son propre mariage et de celui de sa sœur aînée, Fré-

(1) *Œuvres de Frédéric*, t. XXVII.

(2) Lettre à Frédéric, 3 novembre 1743. *Œuvres de Frédéric*, t. XXVII.

déric chargea Louis-Ulrique de faire part de la nouvelle à la Reine mère, et de l'amener à accepter tranquillement le fait accompli.

Elle s'y employa avec ardeur et y réussit au delà de toute espérance. Voici comment elle annonçait le fait à son frère :

« Ce 20 septembre 1740.

« MON CHER GUILLAUME,

« J'ai reçu votre lettre. Tout va bien. La Reine a pris son parti, et je vous promets que vous serez bien reçu. Pour le Roi, on l'aime toujours, malgré tout ; la Reine mère ne changera jamais à son sujet. La jeune Reine est hors d'elle de joie. Je ne sais ce qu'on en dit en ville, on n'en fait pas confiance à la cour ; mais je sais que, moi, je vous aime beaucoup, et j'aimerai follement la petite femme. Brûlez ceci, et venez vite. Faites ma cour au Roi (1).

« ULRIQUE. »

La « petite femme », la nouvelle belle-sœur devint la grande amie de Louise-Ulrique. Lorsque s'ouvrit la campagne de 1742 et que Guillaume partit pour la guerre, allant faire ses premières armes sous le Grand Frédéric, c'est à Louise-Ulrique qu'il confia sa femme ; elles promirent de se consoler mutuellement de l'absence de l'« aimé ». Louise-Ulrique promit en outre de le tenir au courant de ce qui se passerait à la cour.

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

JEUNESSE.



Elle lui écrit le 17 mars 1742 :

« MON CHER GUILLAUME.

« Votre départ me rend toute chagrine. Les jours me paraissent des siècles. J'ai été à la cour, qui n'était pas fort nombreuse ; tout le monde était allé voir une comédie allemande. On m'a regardée comme une bête curieuse, car je portais ma robe française. Pœlnitz, seul, l'a admirée ; mais vous savez que le baron aime la nouveauté. Il y a eu souper chez la Wartensleben, où le prince de Holstein et la compagnie joyeuse ont fait parler d'eux. Chez la Reine mère toutes les grand'mères de la ville s'étaient donné rendez-vous. Mettez en tête ma tante, et vous voyez la phalange. *Ach, Herr Ges* (1) ! »

Et encore le 31 mars 1742 :

« MON CHER FRÈRE,

« Depuis votre départ on a joué la comédie, comme on se l'était proposé. Elle a très bien réussi. Le marquis d'Argens, à la vérité, a eu besoin du souffleur, la mémoire lui ayant manqué plusieurs fois.

« Nous buvons tous les jours la chère santé de notre jeune guerrier, et la petite femme et moi nous parlons toujours de notre cher et charmant Guillaume. Il n'y avait que vous qui manquiez à la fête pour me mettre de bonne humeur. Vous pouvez penser que je suis pour la paix : c'est souhaiter votre retour.

(1) « Seigneur Jésus ! » Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.



« Hier il y a eu mascarade. La duchesse était en paysanne souabe. Vous dire quel air elle avait : imaginez-vous une riche juive endimanchée, vous en aurez une idée parfaite (1). »

Il s'agissait de la duchesse de Wurtemberg, récemment arrivée à Berlin. Elle était veuve, jeune et belle, coquette et intrigante. Frédéric a dit d'elle : « La duchesse de Wurtemberg est capable de donner la fièvre et de faire venir des transports au cerveau aux personnes les plus sages. » Il faisait allusion à son esprit d'intrigue plutôt qu'à sa beauté ; les admirations de Frédéric pour les femmes étaient, comme on sait, tout au plus platoniques. La duchesse était accompagnée du marquis d'Argens, son factotum, qu'on disait au mieux avec elle. Louise-Ulrique écrivait de nouveau le 9 avril : « Je vous apprendrai, mon aimable frère, la nouvelle de tout Berlin : c'est que la duchesse est brouillée avec d'Argens. Celui-ci est parti, ce qui a fait beaucoup de bruit. La duchesse en a été fâchée, et un ami a intercédé pour lui. Il y a eu des articles que la duchesse a été obligée de signer, et c'est à ces conditions qu'il est revenu, au grand étonnement de Berlin. Ils ont encore boudé un jour, mais enfin aujourd'hui ils se sont réconciliés. Elle m'a beaucoup ennuyée cet après-midi. On dit qu'elle partira bientôt, mais je n'en crois rien, car elle se plait beaucoup ici. »

Enfin le « cher et charmant Guillaume » assiste à sa

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

première bataille ; il reçoit le baptême du feu. Sa sœur lui écrit :

« 31 mai 1742.

« Je suis charmée que vous ayez eu la satisfaction d'être présent à une aussi belle action que celle de Chotusitz, et je rends grâce à Dieu de ce qu'il vous y a préservé en bonne santé. A présent, j'espère que ce sera bientôt la dernière. Vous me pardonnez ce souhait. Vous ne pensez pas de même, sans doute. Mais il est bien permis de faire des vœux pour la sécurité de ce qu'on a de plus cher au monde. Quelle tristesse d'avoir perdu tant de braves gens autour de vous ! Je comprends le chagrin que cela vous cause. Le grand écuyer Schwerin est dans des transes mortelles pour son fils. Il me fait supplier de vous recommander, dans le cas où il serait blessé, de le faire soigner, et de lui en donner des nouvelles. Je n'ai eu qu'à lui dire que je connaissais votre bon cœur pour le rassurer un peu. Je l'ai persuadé que vous feriez tout ce que vous pouviez (1). »

Au mois d'août 1743, Voltaire était arrivé à la cour de Berlin. Il y demeura jusqu'au mois d'octobre. Pendant qu'il se montrait assidu auprès de Frédéric, il ne manquait pas de faire sa cour à la Reine mère et aux deux princesses auprès d'elle. Il professa surtout pour Louise-Ulrique une grande admiration. Il vanta son esprit et chanta ses louanges en vers. Pour la gagner à sa cause, il lui parlait tantôt de son « culte » pour le

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

génie transcendant du Roi, tantôt de l'amitié qu'il avait vouée à sa sœur, la Margrave de Bayreuth, pour qui il était toujours le « frère Voltaire », et finit par affecter pour elle-même un sentiment plus fervent, caché sous les métaphores mythologiques et les licences du langage poétique. Le jour de son départ, en prenant congé d'elle, il lui adressa ces vers :

Souvent un air de vérité  
 Se mêle au plus grossier mensonge.  
 Cette nuit, dans l'erreur du songe,  
 Au rang des Rois j'étais monté.  
 Je vous aimais alors et j'osais vous le dire.  
 Les Dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté,  
 Je n'ai perdu que mon empire.

La princesse fut très embarrassée pour lui répondre. Comment écrire au poète en vulgaire prose ? Et rimer n'était pas son fait. Et puis, comment répondre à une si fervente déclaration en sauvegardant la dignité de la princesse du sang et la pudeur de jeune fille ? Elle demanda conseil au Roi, Frédéric lui dicta la réponse suivante :

« C'est pour vous faire part, Monsieur, de l'aventure la plus étrange de ma vie, que j'ai le plaisir de vous écrire. Comme vous y avez donné lieu, je ne pouvais me dispenser de vous en faire le récit. Rentrée dans ma solitude, dans le temps que Morphée sème ses pavots, je goûtais le plaisir d'un sommeil doux et tranquille. Un songe charmant s'emparait de mes sens. Apollon, d'un port majestueux, l'air doux et gracieux, suivi des neuf Sœurs, se présenta à ma vue : « J'ap-

« prens, dit-il, jeune mortelle, que tu reçois des vers  
 « de mon favori. Une chétive prose est toute ta ré-  
 « ponse. Ton ignorance fait ton crime ; te pardonner,  
 « c'est l'ouvrage des dieux. Viens, je veux te dicter ! »  
 « J'obéis, en écrivant ce qui suit :

Quand vous fûtes ici, Voltaire,  
 Berlin, de l'Arsenal de Mars,  
 Devint le temple des beaux-arts ;

. . . . .  
 Enfin l'illusion, une douce chimère,  
 Me fit passer, chez vous, pour reine de Cythère.  
 Je sais assez de nous la différence extrême ;  
 O vous, mon tendre ami, qui vous rendez fameux,  
 Au haut de l'Hélicon vous vous placez vous-même ;  
 Moi, je dois tout à mes aïeux.  
 Tel est l'arrêt du sort suprême,  
 Le hasard fait les rois, la vertu fait les dieux.

« A ces mots, je m'éveillai. A mon réveil, vous per-  
 dites votre empire et moi l'art de rimer. »

Au bas de la lettre, après la signature de la princesse,  
 Frédéric ajouta de sa main :

Je ne regrette pas, dans l'erreur de ce songe,  
 La perte du haut rang où vous étiez monté ;  
 Mais ce qui vous en reste, et que vous n'osez dire,  
 S'il est vrai que jamais il ne vous soit ôté,  
 Vaut à mes yeux le plus puissant empire (1).

Plus tard, lorsque Louise-Ulrique épousa le prince royal de Suède, le ministre de Suède à Paris rencontra Voltaire auquel il était chargé de faire certaines observations au sujet de son *Charles XII* : « Il aime tout à

(1) *OEuvres de Frédéric le Grand*, t. XIII.

fait les Suédois, écrivait le ministre à son gouvernement, depuis qu'il nous trouve de l'esprit, et il nous trouve de l'esprit depuis que nous sommes soumis à la belle et spirituelle princesse Ulrique. Un trône qu'elle va occuper lui rend chers tous ceux qui l'ont occupé avant elle, et il est venu jusqu'à rendre justice à Charles XII. Il m'a assuré qu'il allait travailler lui-même à la réfutation de l'histoire qu'il en a écrite (1). »

Maupertuis, qui depuis deux ans déjà vivait à Berlin comme l'hôte de Frédéric, rivalisait avec Voltaire dans cette admiration de la princesse Louise-Ulrique. Ce serait sans doute aller trop loin que de prétendre que cette rivalité fut pour quelque chose dans leur fameuse querelle. Celle-ci n'éclata, comme on sait, qu'à la seconde visite de Voltaire à Berlin en 1750. Voltaire vengeait par son *Micromégas* et son *Docteur Akakia* les attentions et les prévenances de Frédéric pour un autre que lui. Mais si la jalousie de Voltaire ne fut, en somme, qu'une jalousie de métier, il n'est pas impossible qu'elle eut son origine dans les assauts que s'étaient livrés, dès cette époque, les deux beaux esprits pour plaire à la gracieuse et spirituelle Louise-Ulrique.

Car, comme Voltaire, le sévère astronome et exact mathématicien Maupertuis s'était bien vite accommodé aux exigences du nouveau milieu dans lequel il se trouvait. Laisant de côté la géométrie et les sciences exactes, il s'était fait philosophe, poète et surtout cour-

(1) Dépêche au comte Gyllenborg, 27 novembre 1744. *Mémoires de Tessin*.

tisan. En 1741, il avait accompagné le roi de Prusse dans son expédition en Silésie ; il avait été fait prisonnier à Mollovitz. Conduit à Vienne, il fut reçu avec tous les honneurs par l'Empereur et l'Impératrice.

« — Est-il vrai, lui demanda à cette occasion Marie-Thérèse, que la sœur du roi de Prusse est la plus belle princesse du monde ?

« — Madame, répondit Maupertuis avec finesse, je l'avais cru jusqu'ici. »

A l'occasion du mariage de Louise-Ulrique avec le prince de Suède, Maupertuis lui écrivait : « Faut-il encore une couronne, lorsque l'on a reçu du ciel l'esprit, la grâce et la beauté ? Le diadème n'ajoutera rien à Votre Altesse Royale, mais vous le devez porter pour l'honneur de l'Univers et le bonheur des peuples. »

Belle, elle l'était, en effet, cette princesse que Marie-Thérèse enviait, que Maupertuis adulait, que Voltaire chantait comme poète et pour les beaux yeux de laquelle il était prêt à se déjuger comme historien, d'une beauté majestueuse et fière ; spirituelle aussi et vive, douée d'un charme auquel ne résistait aucun de ceux à qui elle voulait plaire. Et elle le voulait souvent, ayant l'instinct de la coquetterie féminine et la jalousie de dominer par l'esprit et la grâce autant que par la naissance. A travers son orgueil perçait alors une rare aménité, et sa morgue pouvait avoir de gracieuses condescendances envers ceux qu'elle voulait gagner ou garder sous son charme.

Svelte, élancée, sans être grande de taille, le buste

provoquant sous des épaules resplendissantes, elle avait en propre ce « port de reine » auquel on dressait les futures souveraines.

Il existe de nombreux portraits d'elle, conservés dans les galeries royales de Drottningholm et de Gripsholm, d'autres dispersés dans des collections particulières. En outre, le sculpteur Sergel a fait d'elle deux bustes qui comptent parmi ses plus belles œuvres, et Hertz et d'Arcy ont exécuté d'elle de belles eaux-fortes. De ces portraits les plus remarquables, comme ressemblance et comme facture, sont ceux de Gripsholm, dont l'un, peint par Latinville, la représente en Aurore, une étoile sur le front, une torche allumée à la main, un autre en Reine de la Nuit, et un troisième, un grand portrait en pied peint par Pesne, en costume de cour avec une coiffure agrémentée de diamants. Dans tous ces portraits les grands yeux bleus d'une vive intelligence, surmontés de sourcils foncés, bien arqués, qui semblent tout prêts à se froncer, ont un regard calme et impérieux ; la bouche est sévère, même dans le sourire qui en écarte les lèvres, et sur toute la figure règne une expression de hauteur, de fière condescendance. Une ressemblance de famille rappelle les portraits du grand Frédéric. Même puissance de la mâchoire inférieure, mêmes lignes décidées dans les plis de la bouche, même fermeté du regard. Mais là s'arrête la ressemblance. Les traits s'harmonisent chez la sœur en un ensemble de beauté, de douceur même, qui manque à la figure rude, tout en angles,

au regard d'acier, aux traits accentués de Frédéric.

Pendant, il se trouve dans les galeries royales provenant de Drottningholm deux portraits du grand Frédéric comme enfant. Dans l'un, où il paraît avoir une dizaine d'années, il est habillé *en fille* et joue avec un chien ; dans l'autre, il est représenté en *David tuant Goliath*. Ils nous disent assez ce que devait être Louise-Ulrique dans sa première jeunesse. Comme aussi, les portraits de la reine de Suède dans sa vieillesse rappellent, d'une façon plus frappante, les traits rudes, le regard dur de Frédéric.

C'était la même forte personnalité, moins la sûreté de jugement et l'admirable pondération d'esprit.

Toute d'élan et de passion, Louise-Ulrique n'avait ni le profond sens politique de son frère, ni sa faculté extraordinaire de profiter, pour ne pas dire de faire naître, les conjonctures favorables à ses entreprises. Son humeur hautaine et impétueuse était aussi peu prévoyante qu'elle était incapable de calcul et exempte de méfiance. Et pourtant de tous les frères et sœurs de Frédéric Louise-Ulrique était celle qui lui ressemblait le plus par certains traits de caractère. Elle avait son égoïsme orgueilleux et superbe, sa volonté tenace, son mépris des scrupules et sa complète indifférence pour les sentiments des autres.

Lorsque la diète suédoise fit faire auprès de Frédéric II les premières démarches en vue d'un mariage entre sa sœur Louise-Ulrique et le prince Adolphe-Frédéric, héritier du trône, le roi de Prusse représenta



confidentiellement au ministre de Suède à Berlin, chargé de lui faire ces ouvertures, que, tout en accueillant favorablement l'idée d'une telle union, il aurait préféré qu'on eût choisi son autre sœur, la princesse Amélie, d'un caractère plus souple et plus soumis.

« — La princesse Louise-Ulrique, fit-il dire au baron de Rudenschöld par le comte de Podowils, est d'un caractère hautain et dominateur, qui se trouvera mal à l'aise dans une monarchie où l'autorité royale est aussi limitée qu'en Suède ; elle se heurtera à des difficultés qui rendront sa situation difficile. La princesse Amélie convient, à tous égards, mieux aux Suédois (1). »

Il y avait une autre raison que Frédéric ne disait pas. L'impératrice Élisabeth de Russie avait aussi pensé à Louise-Ulrique pour son neveu et héritier, le grand-duc Pierre. Frédéric ne désirait nullement ce mariage. Il considérait que ce serait sacrifier une princesse de sa maison que de l'envoyer régner en Russie (2). Il travaillait déjà pour y placer la petite princesse de Zerst, qui lui rendrait, pensait-il, les mêmes services. Mais il ne voulait pas s'engager vis-à-vis de la Suède avant que cette combinaison eût abouti. Il craignait d'indisposer sa puissante voisine, en paraissant accorder à la Suède ce qu'il refusait à la Russie. Il offrit donc la princesse Amélie aux Suédois, en justifiant cette préférence par son caractère, plus souple, mieux fait pour se plier aux

(1) Dépêche du baron Rudenschöld au comte Gyllenborg, 29 décembre 1743. Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

(2) *Histoire de mon temps. Œuvres de Frédéric*, t. IX, p. 29.

conditions dans lesquelles elle était appelée à régner en Suède, aux côtés d'un prince faible et sans autorité.

Ce qu'il disait du caractère hautain et dominateur de la princesse Louise-Ulrique était, du reste, assez vrai. Le ministre de France à Berlin a tracé d'elle un portrait, à cette époque, pour l'édification de son collègue à Stockholm, qui confirme l'assertion. Le bon marquis de Valory y laisse peut-être percer un peu de cette rancune qu'il nourrissait pour « toute sa maison ». On sait quels rudes quarts d'heure lui faisait parfois passer Frédéric. Le portrait n'en est pas moins caractéristique. « La princesse a de l'esprit, écrivait-il au marquis de Lanmary, mais il est naturellement porté à l'intrigue. Elle a su gagner celui de la Reine, sa mère, par cette conformité avec le sien. Impérieuse, opiniâtre dans le dessein de parvenir à ses fins, mais n'employant pas toujours du discernement dans le choix des moyens pour réussir ; voulant trop vivement ce qu'elle veut pour n'y pas apporter de précipitation. Rien n'a le temps de mûrir chez elle. Aussi, il ne faut rien lui confier que par gradation. La moindre affaire qui l'affecte l'empêche de dormir. D'une grande politesse, revêtue même des dehors de sincérité, mais, dans le fond, peu sincère, suivant l'usage de sa maison. L'esprit vif, sans cesse occupé et à qui il faut de la pâture.

« Très capable de prévenir en sa faveur du premier coup d'œil, mais je ne sais si elle le sera autant de se conserver des amis. Elle gagnera sûrement la confiance du prince ; autre chose est de savoir si elle la conser-

vera. Haute et impérieuse par tempérament, souple et caressante par réflexion et par habitude, en tout promettant plus qu'elle ne tient et ne veut tenir. Cependant le cœur assez bon, mais par accès. En apparence nullement Anglaise ; encore moins Danoise. En politique, elle suivra les impressions que le roi de Prusse lui donnera. Elle aime qu'on lui trouve et qu'on lui croie de l'esprit, qu'elle a activé par la lecture, dont le fruit ne m'a pas paru bien arrangé dans sa tête. Elle aime assez le faste et la représentation. J'ajouterai à ce portrait qu'elle n'est ou ne deviendra pas méfiante (1). »

Le ministre de France se rencontrait donc avec le roi de Prusse en prêtant à la princesse un caractère difficile, une volonté impérieuse et avide de pouvoir.

Cependant, on ne tint aucun compte de ces avertissements à Stockholm. Le parti au pouvoir se réjouissait, au contraire, de trouver pour le pusillanime Adolphe-Frédéric une compagne qui serait sûre de le dominer, de le conduire à sa guise. Elle donnerait une nouvelle orientation à la politique de la cour en augmentant son autorité, et imprimerait son caractère décidé aux actes du nouveau règne.

La partialité bien connue de la princesse de Prusse pour les idées françaises et les mœurs de la patrie de Voltaire et de Maupertuis la rendrait tout naturellement favorable à un rapprochement avec la France. Elle y entraînerait son époux en le détachant du parti

(1) Marquis de Valory au marquis de Lanmary, 24 avril 1744. D'après une copie dans les papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

de la Russie et de l'Angleterre, auquel il se trouvait lié par les circonstances mêmes de son élection à la couronne de Suède.

Pour bien préciser la portée politique de ce projet du conseil suédois, il conviendrait de rappeler brièvement la situation dans laquelle se trouvait la Suède à ce moment, et les conditions qui avaient présidé au choix du prince Adolphe-Frédéric, prince-évêque de Lubeck et Eutin, comme héritier présomptif du trône.

## CHAPITRE II

### MARIAGE.

Règne de Frédéric I<sup>er</sup> de Hesse en Suède. — Élection d'Adolphe-Frédéric de Holstein pour lui succéder. — Prépondérance russe. — Révolte des Dalécarliens. — Action du parti français. — Politique de Tessin. — Intervention de Louise-Ulrique. — Son mariage décidé. — Fêtes à Berlin. — Départ pour la Suède.

Le vieux roi Frédéric I<sup>er</sup>, duc héréditaire de Hesse, occupait le trône de Suède depuis 1720. Compagnon de Charles XII dans ses campagnes, il avait épousé sa sœur cadette Ulrique-Éléonore.

Appelée à succéder à Charles XII après sa mort, cette reine avait, après un an de règne, abdicqué en faveur de son mari. Frédéric I<sup>er</sup> régnait sur la Suède en étranger. Soldat vaillant, mais caractère faible et de volonté paresseuse, préoccupé plus de ses plaisirs que de sa dignité royale, il était resté aussi indifférent au pays, dont il n'avait pas même appris la langue, qu'aux prérogatives de la couronne, qu'il avait laissé réduire à néant par les empiétements du Parlement. Le pouvoir était entre les mains des États et du Sénat, émanant d'eux. L'autorité royale n'avait plus dans la constitution qu'un rôle d'apparat.

Ce roi, déjà presque septuagénaire, n'avait pas d'héritier direct. La reine Ulrique-Éléonore était morte, en 1741, sans avoir eu d'enfants. Frédéric, qui lui devait son trône, lui avait préféré ses maîtresses. Les États eurent donc à s'occuper du choix d'un héritier, afin d'assurer la succession.

Leur choix s'était d'abord fixé sur le prince Charles-Pierre-Ulric de Holstein-Gottorp, petit-fils de la sœur aînée de Charles XII.

Mais il se trouva que l'impératrice Élisabeth de Russie avait devancé les États suédois. Elle venait d'adopter ce même prince, qui était fils de sa sœur Anne, et petit-fils de Pierre le Grand et de Catherine I<sup>re</sup>, comme son héritier. Appelé secrètement à Moscou, le prince de Holstein avait déjà embrassé la religion grecque orthodoxe et était proclamé héritier présomptif du trône des Tsars. C'était l'excentrique, débile et fantasque grand-duc Pierre qui fut plus tard l'infortuné Pierre III.

Son élection à la couronne de Suède rendue par là impossible, il restait au choix de la diète trois candidats en présence : le prince Guillaume de Hesse, frère du roi régnant, soutenu par l'Angleterre, le prince palatin Chrétien IV, appuyé par la France, et le prince Frédéric de Danemark, fils aîné du roi Christian IV. L'élection de ce dernier, héritier du trône de Danemark, aurait eu pour conséquence de réunir les trois royaumes scandinaves sous le même sceptre.

Malgré les souvenirs fâcheux de l'union de Calmar,

l'idée d'un groupement des trois pays dans une union dynastique, à la seule condition qu'elle fût de nature à sauvegarder les droits égaux de chacun d'eux, a toujours été populaire en Suède. Aussi la candidature du prince danois rencontrait-elle de solides appuis. Son élection paraissait devoir réunir tous les suffrages.

Cependant, la Suède sortait en ce moment d'une guerre malheureuse avec la Russie. Sur l'instigation de la France, qui voulait par là empêcher la Russie de venir en aide à l'Autriche, elle avait déclaré la guerre à son ennemie héréditaire (août 1741), reprenant après vingt-deux ans la lutte abandonnée par Charles XII. Mais les conditions n'étaient plus les mêmes. Les Russes, qui avaient, à force d'être battus, appris de Charles XII à le battre, selon le mot de Pierre le Grand, avaient depuis mis la leçon à profit, tandis que les Suédois avaient perdu les traditions de leur roi guerrier dans les préoccupations de leurs divisions politiques.

Déjà, à la première rencontre, à Willmanstrand, les Russes, habilement commandés par deux généraux d'origine anglaise, de Lacy et Keith, eurent tous les avantages. La soudaine diversion causée par la révolution de palais à Pétersbourg, qui plaçait Élisabeth sur le trône, ne profita guère aux Suédois. L'on se rappelle que les promesses que leur fit le brillant de la Chétardie, auteur principal de ce coup d'État, en leur imposant une suspension d'hostilités, n'aboutirent qu'à la plus piteuse déception : elles s'effondrèrent dans la

mésaventure qui mit fin à la mission de l'envoyé français auprès d'Élisabeth (1).

De la Chétardie quittait Pétersbourg laissant l'Impératrice sous l'impression d'avoir été jouée par la France, et les frères Bestoucheff maîtres du terrain. Le traité de la Russie avec l'Angleterre, conclu immédiatement après (mars 1742), était le contre-coup des velléités de rapprochement avec la France. Élisabeth se vengeait en femme du dédain avec lequel on traitait son penchant romanesque pour Louis XV.

A la reprise des hostilités, la situation s'était empirée pour les Suédois. La discipline s'était relâchée durant cette longue trêve. L'armée avait continué à faire de la politique en campagne. Des officiers de la pairie quittaient leurs régiments pour venir voter à la diète au moment d'un scrutin important. A chaque nouveau revers l'on avait vite fait d'accuser les chefs de trahison, ceux-ci d'alléguer l'indiscipline de leurs subordonnés, et l'esprit de parti de prendre fait et cause pour les uns ou les autres.

Enfin, la Suède fut battue, ses troupes durent évacuer la Finlande, qu'une armée russe occupait.

Ce fut alors que la Russie, en offrant la paix à la Suède, mit en avant la candidature au trône d'Adolphe-Frédéric. Ce prince était cousin germain de l'héritier adoptif de l'impératrice Élisabeth, et, comme lui, de la maison de Holstein-Gottorp. Prince-évêque hérédi-

(1) VANDAL, *Louis XV et Élisabeth de Russie*, p. 174.



taire de Lubeck et Eutin, il avait administré le duché de Holstein durant la minorité de son cousin.

La nécessité de la paix, le désir de sauver la Finlande, l'influence combinée de la Russie et de l'Angleterre, l'or qu'elles répandirent à pleines mains, gagnèrent au candidat russe la majorité à la Diète, à la suite de débats qui agitèrent le pays tout entier. Le prince Adolphe-Frédéric fut élu le 23 janvier 1743, et la paix avec la Russie, ainsi que l'évacuation de la Finlande, suivirent son élection de près.

Mais cette décision fut loin d'être approuvée par le pays. Des protestations s'élevèrent de toutes parts. Les paysans de la Dalécarlie, qui sont un peu les Vendéens de la Suède et ont souvent influencé le cours de son histoire, s'insurgèrent contre le vote de la Diète. Recourant aux armes, ils marchèrent sur la capitale pour imposer aux États le choix du prince danois et la continuation de la guerre.

Ils disaient vouloir « redresser les perruques de ces nobles de la Diète vendus à l'étranger », qui avaient accepté la paix et un protégé russe pour futur roi. Leurs bandes s'augmentaient à mesure qu'ils avançaient vers la capitale. Tout le long de leur route les paysans décrochaient leur fusil et se joignaient à eux.

Les inquiétudes à Stockholm furent vives. Le gouvernement était rien moins que sûr des troupes de la garnison. Des symptômes de révolte se manifestaient déjà parmi les soldats, à l'idée d'être obligés de se battre contre les paysans, dont ils n'étaient pas loin de

partager les opinions. La Diète envoya au-devant des insurgés une députation qui les rencontra à Sala. Elle fut reçue avec dédain. Après les premiers pourparlers, les chefs de l'insurrection lui firent connaître leurs exigences : l'abdication du Roi et la proclamation du prince de Danemark, — l'élection du prince de Holstein devant être considérée comme nulle et non avenue. Ils s'engageaient, de leur côté, à poursuivre la guerre contre la Russie, à fournir des milices et des fonds. Ils déclaraient vouloir marcher, comme sous Gustave Vasa, jusqu'au dernier homme à la frontière.

Ces mêmes paysans qui, deux siècles auparavant, s'étaient soulevés sous Gustave Vasa pour libérer la Suède de l'union avec le Danemark, demandaient maintenant le choix du prince danois qui devait reconstituer cette union.

Le sentiment national ne se trompait pas. Les conditions n'étaient plus les mêmes. Deux nouvelles puissances avaient surgi dans le Nord, obligeant les peuples scandinaves à se resserrer entre eux pour résister à leurs forces envahissantes : d'une part la Russie, élevée par la volonté d'un grand homme au rang de puissance formidable, dont la politique visait surtout l'affaiblissement de la Suède, l'abaissement de cette voisine, jadis si redoutée ; d'autre part la Prusse, dont le royaume venait de tomber en partage à un souverain plein du feu de la jeunesse et du génie, qui ne cachait pas ses ambitions d'arrondir ses domaines aux dépens de ses voisins. Ces deux acteurs nouveaux se trou-

vaient, il est vrai, au point de vue de la politique européenne, dans des camps opposés; leur accroissement pouvait se faire contrepoids. Pour la Suède, ils étaient également redoutables. Leurs tendances d'expansion devaient les unir fatalement contre elle. En face d'eux, et les aidant tour à tour, se trouvait l'Angleterre, qui aspirait à s'emparer du commerce de la Baltique et voulait, tout comme eux, l'effacement des peuples scandinaves, commerçants et navigateurs, qui semblaient devoir le lui disputer.

Seule, la France pouvait vouloir une Suède forte et indépendante, capable de peser dans les affaires du Nord. Aussi, fidèle à ses anciennes traditions, qui faisaient de l'alliance des États secondaires la base de l'équilibre général, elle travaillait à rapprocher la Suède du Danemark, et à renforcer le groupe scandinave, avec l'arrière-pensée de l'opposer tantôt à la Prusse, tantôt à la Russie.

L'élection du prince de Holstein avait pour effet de rendre, en même temps, l'action russe prépondérante à Stockholm et tout rapprochement avec le Danemark impossible. C'était, au point de vue national, un double danger. L'instinct populaire, plus clairvoyant que l'esprit de parti, l'avait mieux compris.

L'arrivée des insurgés devant Stockholm réveilla l'ardeur militaire du vieux roi. Montant à cheval, il alla seul au-devant d'eux, se présentant à l'improviste dans leur camp.

Il fut acclamé dès qu'il fut reconnu. Il s'aboucha avec

les chefs, les invitant à venir assister à la réunion du conseil, où l'on discuterait leurs propositions. Confiant dans sa parole royale, ceux-ci le suivirent sans hésiter. Ils développèrent leurs demandes devant le Sénat. L'attitude du Roi lui avait gagné leurs sympathies ; ils ne parlèrent plus d'abdication, mais insistèrent d'autant plus sur l'élection du prince de Danemark à la place de « cet évêque inconnu dont aucun Suédois ne voulait », et sur la continuation de la guerre. Les sénateurs présents exposèrent, à leur tour, les raisons qui avaient dicté la décision de la Diète.

L'entente ne put se faire, et les chefs se retirèrent dans leur camp. Le lendemain, ils pénétraient dans la ville et campaient sur les places publiques. Aucun désordre n'avait eu lieu. Les habitants de la ville ne furent aucunement molestés. Si les chefs du mouvement avaient, à ce moment, occupé l'arsenal, la caserne d'artillerie et la banque, ils auraient été maîtres de la capitale et auraient pu dicter leurs conditions. La résistance n'aurait été que très partielle (1). Mais ils reculèrent devant le sang à verser, et comptaient poursuivre les négociations entamées au Sénat.

En attendant, le gouvernement avait augmenté la garnison de troupes mandées à la hâte des régiments de province. Les ministres demandèrent au Roi de se mettre à la tête des troupes pour marcher contre les insurgés, afin d'entraîner les soldats par leur dévouement loyal.

(1) *Mémoires du feld-maréchal Fersen*, t. I, p. 141.

« C'est à un moment pareil, répondit Frédéric I<sup>er</sup> aux membres du conseil qui lui en faisaient la demande, que vous faites appel à moi ; jusqu'ici je ne vous ai entendu faire appel qu'à la Constitution contre moi (1). » Il refusa de conduire personnellement le massacre qui allait s'ensuivre.

Les troupes entourèrent les insurgés, qui se virent soudain cernés de toutes parts. Des coups de fusil partirent dans la foule. Des soldats furent blessés. La vue du sang de leurs camarades entraîna les autres. La mêlée devint générale. Grand nombre des insurgés fut tué. Plus de trois mille furent prisonniers. Le reste s'enfuit.

Le mouvement était étouffé, l'élection du prince Adolphe-Frédéric maintenue.

Né et élevé dans une minuscule cour allemande, Adolphe-Frédéric en avait les idées un peu étroites, avec tous les préjugés d'un prince du Holstein. Au demeurant cœur simple, droit et honnête, mais de caractère faible et d'esprit peu cultivé. Il avait trente-trois ans au moment où il fut choisi comme héritier de la couronne de Suède. Redevable de son élection à la Russie, il avait toutes les raisons de lui être dévoué.

Cependant le parti français à la Diète ne désespérait pas de réagir contre la situation créée par cette élection et de neutraliser les sympathies russes de l'héritier élu du trône. Il s'agissait de placer à ses côtés une prin-

(1) *Mémoires du feld-maréchal Fersen*, t. I, p. 141

cesse d'un caractère déterminé, qui parviendrait à le dominer, à lui inspirer des sentiments différents.

Ce parti avait alors à sa tête le comte Tessin, esprit éclairé et diplomate habile, qui avait en diverses missions représenté la Suède à la cour de Versailles, et faisait de l'alliance française le pivot de sa politique. Descendant des fameux architectes Nicodème Tessin, père et fils, qui ont doté la Suède de ses plus beaux monuments historiques, entre autres des palais de Stockholm et de Drottningholm, le comte Tessin était de noblesse relativement récente. Grâce à son éloquence et à ses talents administratifs, il s'était fait une position prépondérante à la Diète, dans l'oligarchie aristocratique qui s'y disputait le pouvoir. Ancien maréchal de la Diète, il était actuellement membre du Sénat, chargé par elle du pouvoir exécutif.

Ce fut lui qui conçut le projet adopté par le Sénat et la Diète, de marier le prince héritier à la brillante et belle princesse de Prusse. Son caractère lui semblait fait pour le rôle qu'il lui destinait : relever l'autorité royale et ramener la Suède à l'alliance française. Il ne pouvait y avoir aucun doute qu'elle ne prît un grand ascendant sur l'esprit de son époux. Ses penchants de domination, sa partialité bien connue pour les idées françaises, feraient le reste. Ce qu'en disait son frère, le roi de Prusse, les objections mêmes qu'il avait cru devoir formuler au ministre de Suède à Berlin, ne faisaient que confirmer ces espérances et les vues que le parti fondait sur elle.

Les représentations du grand Frédéric eurent donc un effet tout contraire à celui qu'il s'était imaginé. Tessin résolut de presser la conclusion du mariage. Il sut enflammer l'imagination du prince en l'entretenant des charmes et de l'esprit de la belle princesse Louise-Ulrique, tandis que le baron Rudenschöld à Berlin mettait, d'après ses ordres, cette princesse elle-même dans ses intérêts. Il l'informa adroitement des pourparlers engagés et des objections de Frédéric, en insinuant que les doutes émis par lui n'avaient fait qu'augmenter le respect des Suédois pour son caractère et l'ardente admiration de leur prince royal pour sa personne.

Louise-Ulrique avait alors vingt-quatre ans ; elle voulait bien ce qu'elle voulait. Elle entreprit d'obtenir le consentement de son frère.

La tâche n'était pas facile. Frédéric n'admettait pas qu'il y eût d'autre volonté dans sa famille que la sienne. Tout devait plier devant les raisons de sa politique.

Cependant la princesse le trouva bien plus coulant qu'elle n'avait osé l'espérer. Elle eut facilement gain de cause.

C'est que les négociations pour le mariage du grand-duc Pierre avec la princesse de Zerbst avaient abouti, et l'impératrice Élisabeth intervenait elle-même maintenant en faveur du mariage avec le prince de Suède : « L'Impératrice, écrivait à Frédéric le ministre de Prusse à Pétersbourg, après m'avoir dit que, quoique fort éloignée de vouloir prescrire quelque chose à Votre Majesté, elle souhaite vivement que Votre Majesté

changeât de sentiment et voulût bien donner la princesse Ulrique au prince royal de Suède, me chargea de l'en prier de sa part dans les termes les plus pressants. »

Frédéric parut céder devant les instances de sa sœur et les représentations du ministre de Suède.

Il ne s'en fit pas moins un mérite vis-à-vis de l'impératrice de Russie. Le 13 mars déjà, le baron de Rudenschöld pouvait mander à Tessin : « Les difficultés sont, Dieu merci, surmontées, et le courrier qui est chargé de cette lettre porte en Suède la nouvelle que S. A. R. la princesse Louise-Ulrique est accordée à S. A. R. le prince successeur. Je conviens avec Votre Excellence que mes instructions étaient dures pour la princesse cadette. Aussi fallait-il percer ou ne pas se présenter. Il m'en faut bien que je croie avoir l'habileté que Votre Excellence me fait l'honneur de me supposer, mais, pour le peu que j'aie, cette occasion me l'a demandée toute. Au reste, Votre Excellence peut être tranquille sur ce qui a été dit des caractères. Je la ferai juge elle-même de l'acquisition que nous avons faite (1). » Le 30 du même mois, Frédéric répondait à son ministre en Russie : « J'ai été charmé de voir de quelle manière l'Impératrice a souhaité que j'accordasse ma sœur, la princesse Ulrique, en mariage au prince royal de Suède, et ce qui me comble de joie, c'est que j'ai déjà prévenu sur cela le désir de l'Impératrice, ayant déjà accordé ladite princesse, ma sœur, à l'héritier de la couronne

(1) Rudenschöld à Tessin, 13 mars 1744. *Handl. rörande Sveriges Hist.*, t. IX, p. 313.



de Suède. Vous n'oublierez pas de faire valoir au possible la condescendance que j'ai eue en cela aux demandes de l'Impératrice et du grand sacrifice que je fais, m'étant privé par là d'une sœur que je chéris infiniment et qui a fait, en partie, la consolation tant de moi que de la Reine mère, uniquement pour me prêter aux souhaits de l'Impératrice (1). »

Il ne perdait pas de temps non plus pour tirer parti de la situation créée par ce mariage dans ses négociations avec la France : « Je suis intentionné de m'engager avec la France, écrivait-il le même jour à son ministre à Paris, mais c'est à la condition que l'alliance que je suis près de conclure avec la Russie et la Suède soit préalablement faite. Quant au dessein de la France de faire marcher la Suède, je crois qu'elle y réussira présentement assez facilement, à l'occasion du mariage qui vient d'être conclu entre l'héritier de la couronne et ma sœur, la princesse Ulrique (2). »

Tout en ayant l'air de s'être laissé forcer la main, il faisait admirablement ses affaires. Ce double mariage devait cimenter l'alliance qu'il poursuivait avec la Suède et la Russie. « C'était sur ces deux alliances, disait-il, que la Prusse fondait sa sûreté. Une princesse de Prusse près du trône de Suède ne pourrait être l'ennemie de son frère, et une grande-duchesse de Russie,

(1) Frédéric II au baron de Mardenfeld, 30 mars 1744. *Pol. Corresp.*, t. III, p. 67.

(2) Frédéric II au comte de Rothembourg, 30 mars 1744. *Pol. Corresp.*, t. III, p. 71.

élevée et nourrie dans les terres prussiennes, devant au Roi sa fortune, ne pourrait le desservir sans ingratitude (1). »

Quant aux doutes qu'il avait eus par rapport au caractère de Louise-Ulrique et aux effets de son humeur hautaine, de ses penchants autoritaires mis aux prises avec les libertés suédoises, il n'en était plus question. Il ne semblait plus douter du succès de la princesse à conquérir les Suédois. En annonçant la conclusion du mariage de Louise-Ulrique à la margrave de Bayreuth, il écrivait : « Ma sœur Ulrique, qui va se promettre avec le prince royal de Suède, a pris son parti le plus glamment du monde. Elle nous quittera au mois de juillet. On enverra une escadre à sa rencontre pour la recevoir à Stralsund. Les Suédois en sont fous sans la connaître ; aussi je suis persuadé que sa beauté achèvera le reste (2). »

Fière de sa victoire, Louise-Ulrique n'oublia pas que Frédéric avait un instant voulu lui substituer sa sœur Amélie sur le trône de Suède, pas plus que celle-ci n'oublia que Frédéric l'avait proposée aux Suédois, qui lui avaient préféré sa sœur. Une froideur s'éleva entre les deux sœurs qui dura longtemps. On en retrouve les traces dans les lettres de Louise-Ulrique à son frère Guillaume : « J'ai reçu une lettre d'Amélie, lui écrivait-elle, qui est aussi impolie qu'on la puisse écrire. J'avoue que je lui ai répondu sur le même ton. » Et plus

(1) *Histoire de mon temps. Œuvres de Frédéric*, t. IX, p. 29.

(2) Frédéric à Wilhelmine, 2 avril 1744. *Œuvres*, t. XXVII.

tard : « La bonne Amélie me paraît étonnante avec son orgue. Elle aura vu quelque tableau de sainte Cécile qui lui a inspiré ce goût nouveau. Mandez-moi de quelle humeur elle est à présent. L'envie de se marier lui tient-elle encore à cœur (1)? » Bien des années après, Frédéric écrivait encore à la reine de Suède :

« Je rendrai fidèlement compte à ma sœur Amélie de tout ce que vous m'écrivez sur son sujet, car je voudrais qu'il n'y eût ni froideur ni indifférence dans la famille, et que l'ancienne cordialité y régnât toujours (2). »

Cependant ce n'était pas sans peine que Louise-Ulrique envisageait la perspective de quitter sa famille pour aller vivre dans un pays lointain. Elle demanda qu'on lui assurât la possibilité de venir la voir souvent.

« Ma sœur demande pour toute condition, disait Frédéric dans ses instructions à Podowils, pour les négociations qu'il poursuivait avec le ministre de Suède au sujet de ce mariage, qu'elle ne soit pas obligée de renoncer à ses parents, et qu'elle puisse, de temps à autre, sortir de Suède pour les revoir. Je crois que ce sera une partie facile à régler, d'autant plus que le prince de Suède viendra parfois faire un tour dans ses États d'Allemagne (3). »

Le prince de Suède s'empessa de donner toutes les assurances à cet égard :

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

(2) Frédéric à Louise-Ulrique. Archives Fersen.

(3) Annotation de Frédéric sur un rapport de Podowils, 12 mars 1744. *Pol. Corresp.*, t. III, p. 58.

« Je viens vous faire part, écrit Louise-Ulrique au Roi son frère, de la vive joie que j'ai ressentie par les assurances que M. de Rudenschöld m'a faites hier, de la part du prince de Suède, qu'on ne m'empêchera pas de revenir ici pour faire ma cour à Votre Majesté. Rien au monde ne pouvait m'être plus consolant que l'espérance de me retrouver auprès des miens (1). »

A son frère Guillaume, qui lui écrivait pour la féliciter « de s'être promise avec le successeur de Suède », tout en se lamentant de devoir la perdre, elle répondit :

« 9 mai 1744.

« MON TRÈS CHER FRÈRE,

« Je ne saurais vous exprimer combien je suis sensible aux tendres expressions dont vous vous servez dans votre lettre. Vous connaissez ma tendresse pour vous, vous pouvez juger à quel prix je mets la vôtre. Votre absence me coûte beaucoup, en ce moment-ci surtout. Il me paraît qu'elle dure des siècles. Que sera-ce quand nous serons éloignés de cent lieues? Cette idée m'effraye infiniment. Mais je veux la chasser en ne pensant qu'au plaisir que j'aurai de revenir vous revoir. Comme le Roi n'a pas été ici depuis votre départ, je n'ai rien entendu qui puisse me faire craindre que mon mariage ait lieu plus tôt. Tout ce que je sais, c'est que le comte Horn m'a dit que le comte Tessin avait quitté Stockholm ; donc il ne peut tarder à arriver ici.

(1) Louise-Ulrique à Frédéric, 6 avril 1744. *Œuvres de Frédéric*, t. XXVII.

« Ma sœur Amélie vous embrasse par moi. J'en fais de même. Il me tarde de vous avoir ici, et vous prie d'être toujours persuadé que je suis celle de toutes mes sœurs qui vous aime le plus tendrement, et que cette amitié ne finira qu'avec ma vie (1).

« ULRIQUE. »

A Stockholm, on fut enchanté de l'issue des négociations du baron de Rudenschöld.

Une ambassade, dont le brillant et spirituel Tessin lui-même était chef, fut envoyée à Berlin pour demander officiellement à Frédéric II la main de sa sœur. Le comte Tessin était accompagné de sa femme, de sa nièce, Mlle Sparre, et d'une suite nombreuse choisie parmi l'élite de la noblesse suédoise.

Tessin avait alors quarante-six ans. C'était un très bel homme, aux allures de grand seigneur, aux manières avenantes. Riche et généreux, aimant le faste et la représentation, il était connu pour sa galanterie auprès des dames et son cœur inflammable. La comtesse, sa femme, plus âgée que lui en apparence, n'avait jamais été belle. Elle avait les traits accentués, mais l'expression plutôt douce que sévère. D'une distinction naturelle, elle était douée d'un grand charme d'esprit et de manières. Pendant son séjour à Paris elle s'était fait beaucoup d'amis, et avait eu un certain succès à la Cour. La reine Marie Leczinska lui avait montré une

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

amitié toute particulière et continuait à correspondre avec elle depuis son retour en Suède (1).

Mlle Sparre était une vraie beauté (2). Elle avait accompagné son oncle durant sa mission à Paris, où elle avait été connue comme « la belle Suédoise ». Nous verrons par la suite quelle part ces trois personnages eurent dans la vie intime de la reine de Suède. Voici ce qu'en disait Louise-Ulrique à sa première entrevue avec eux :

« 4 juin 1744.

« MON TRÈS CHER GUILLAUME,

« Je vous tiens parole et vous écris encore aujourd'hui pour vous dire que j'ai vu le comte et la comtesse Tessin. Elle est rien moins que belle, plutôt laide, mais une femme qui plaît, avec des manières charmantes, parlant parfaitement le français et s'exprimant d'une

(1) « Je n'ai plus osé vous écrire, ma chère comtesse, ayant autant de tort que j'en ai. A la fin, j'ai fait réflexion qu'il valait mieux l'avouer que l'accumuler. Je me flatte que le baron qui connaît ma façon de penser vous aura assuré que je ne suis qu'une paresseuse et non une ingrate. Ce serait l'être si je n'étais touchée de tout l'attachement que vous m'avez toujours marqué. Que ma paresse ne vous rebute pas. Donnez-moi souvent de vos nouvelles et d'un pays que je regarde presque comme ma patrie, et soyez bien persuadée, ma chère comtesse, de mon amitié pour vous.

« MARIE. »

(Papiers de Tessin. Archives de l'État.)

(2) Deux portraits d'elle se trouvent au Musée national de Stockholm. L'un, par D. Nonnotte (peint à Paris en 1741), la représente en Vestale; l'autre, par Pesne (peint à Berlin en 1744), en Folie. Ils justifient pleinement sa réputation de beauté. Née en 1719, Mlle Charlotte-Frédérique Sparre fut demoiselle d'honneur de Louise-Ulrique (1745), puis grande maîtresse de la Cour. Elle épousa (1748) le comte Charles R. Fersen.

façon fort agréable. Quant à lui, je ne vous en dis rien. Vous avez déjà fait sa connaissance. La nièce est très jolie et fort aimable. Il a douze cavaliers avec lui, tous très beaux gentilshommes ; quoique très jeunes, ils sont pourtant fort posés (1). »

On remarquait, en effet, parmi les membres de cette ambassade, très nombreuse, les comtes Fersen, Brahe, Posse, Bielke, les barons Horn, Liewen, Wrangel, la fleur de la noblesse suédoise.

Le prince Guillaume, écrivant de Spandau, le 3 juin, à Frédéric II, qui se trouvait aux eaux, disait : « Le comte Tessin est arrivé à Berlin ; on ne parle que de ses chevaux, de sa femme, et surtout d'une nièce, la comtesse Sparre, qu'on dit être fort jolie. »

Le baron de Bielfeld, qui vivait dans l'intimité de la cour de Berlin, décrit ainsi, dans une lettre à sa sœur, l'arrivée de l'ambassade :

« L'entrée publique de cet ambassadeur à Berlin répondait à l'objet de sa mission. Sa livrée et ses équipages étaient aussi magnifiques que galants. Six chevaux blancs, couverts de harnais, bleu mourant et argent, étaient attelés à son premier carrosse, dont on ne pouvait assez admirer le goût et la couleur. Il eut le même jour ses audiences du Roi, des deux reines, de la princesse promise, et des autres membres de la famille royale. Les discours qu'il prononça à cette occasion étaient éloquentes, mais non pas guindés ; il

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

y régnait un ton de cour, plus que du faste de l'art (1). »

« Venez remplir la place que la Providence et vos vertus vous désignent, disait Tessin à la princesse, venez régner sur la destinée, sur le cœur et sur les volontés d'un peuple libre; vous aurez pour sujets des hommes auxquels tous les malheurs dont ils ont été accablés n'ont pu faire oublier la glorieuse émulation de sacrifier leur sang, leur vie et leurs biens pour le service de leurs princes et la gloire de leur patrie (2). »

L'ambassade se logea grandement et tint table ouverte.

« L'hôtel Schwerin, un des plus beaux de Berlin, dit encore Bielfeld, a été préparé pour le logement de l'ambassadeur. Il y a fait placer, dans une salle d'audience, un dais de velours gros bleu, brodé des armes de la Suède, sous lequel se trouve le portrait du roi de Suède, de grandeur naturelle. Il tient tous les jours table ouverte... Il va y avoir une succession de fêtes et de spectacles pour les noces. On prépare les salons du château de Berlin, de Charlottenbourg et de Monbijou. On a déjà épuisé les magasins des marchands d'étoffe, de broderies, de galons et de toutes les matières premières de luxe raffiné (3). »

Tessin déploya, en effet, un luxe inaccoutumé à la simple cour de Berlin. Son ambassade, qui dura à peine un mois, coûta soixante mille écus. Il portait pour plus

(1) BIELFELD, *Lettres familières et autres*. La Haye, 1763.

(2) *Corresp. de Tessin*. Archives royales de Stockholm.

(3) BIELFELD, *Lettres familières et autres*. La Haye, 1763.



de cent cinquante mille écus de cadeaux à la princesse. Mais il déploya surtout toutes les ressources de son esprit, de sa familiarité avec les auteurs français et la société de Paris pour plaire à cette cour où l'esprit français et les écrits des encyclopédistes étaient si fort en honneur. Il conservait depuis son séjour en France des relations précieuses dans le monde littéraire. Fontenelle, Marivaux, Piron, Favart, le comte Caylus, Boucher étaient de ses amis. Il avait été connu à Paris pour l'élégance de ses manières et le luxe de sa table.

D'Argenson le nomme *Magister elegantiarum* et le Lucullus suédois. Si son luxe et ses manières firent moins d'impression sur le philosophe de Sans-Souci, ses talents de causeur, ses allures de libre penseur, ses amitiés littéraires, le servirent mieux.

« Le comte Tessin est venu, écrivait Frédéric, en qualité d'ambassadeur de Suède, demander la princesse Louise-Ulrique en mariage pour le prince successeur de Suède. Il a toutes les qualités qu'il faut pour la représentation : de la dignité, de l'éloquence, de l'esprit. Il est cultivé, mais de caractère un peu frivole et superficiel. »

Quant à la fière et altière princesse elle-même, Tessin gagna bientôt toute sa confiance. Il affecta pour elle une dévotion sans bornes, une galanterie de grand seigneur, cette admiration contenue, qui trouvait son expression dans les figures allégoriques à la mode du temps, à laquelle l'avaient déjà habituée Voltaire et Maupertuis.

Il était chargé de lui remettre, de la part du prince, les bijoux de la couronne, comme corbeille de mariage. Au lieu de les lui offrir dans leur ensemble en séance officielle, il se présentait tous les jours devant elle avec un nouveau gage de l'affection du prince, qu'il lui remettait avec un madrigal bien tourné.

La princesse se laissait enivrer de tout cet encens. Le messager lui-même se laissa si bien prendre à ce jeu, qu'il conçut dès lors pour la princesse une admiration ardente, qui fut cause, par la suite, d'événements qui pesèrent sur la vie de la reine de Suède.

Le mariage par procuration fut célébré à Berlin le 17 juillet 1744. Le prince Guillaume de Prusse, frère puiné de la mariée, représentait le marié.

Laissons encore raconter à Bielfeld, témoin oculaire, la cérémonie du mariage et les fêtes qui la suivirent. Il le dit lui-même à sa sœur : « Vous savez que c'est ma *marotte* de faire ces sortes de descriptions. » Aussi ne lui fait-il pas grâce, dans la lettre qu'il lui écrit, du moindre détail.

« Enfin, le grand jour des noces arriva. Dès le matin M. l'ambassadeur envoya quatre cavaliers suédois à la princesse pour la servir et pour composer sa cour. Il en envoya autant à M. le prince de Prusse, comme devant représenter, à la cérémonie, le prince successeur de Suède. On y ajouta des pages, des laquais, et la princesse fit prendre à tous les domestiques la livrée de Suède. Le Roi, de son côté, avait aussi donné à la princesse des chambellans, des cavaliers et des domestiques

de sa cour pour la servir en qualité de princesse étrangère. Toute la cour s'est réunie après dîner, à six heures, dans les appartements de parade du château de Berlin. Elle était d'une magnificence éblouissante, chacun ayant fait les derniers efforts pour paraître avec éclat. Les jeunes seigneurs suédois, au nombre de trente-six, étaient habillés superbement.

« Le Roi avait un habit bleu mourant, brodé d'argent en plein. La princesse parut la dernière. Elle était d'une beauté ravissante, toute couverte de pierreries. La plupart de ces bijoux lui avaient été envoyés de Suède et présentés par le comte Tessin. J'admire surtout un collier et des bracelets en brillants, qui font partie des bijoux de la couronne.

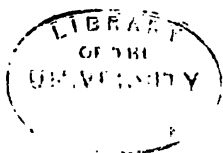
« Le prince et la princesse, après avoir salué Leurs Majestés, s'avancèrent vers l'autel placé sous un dais et y reçurent la bénédiction nuptiale des mains du confesseur de la Reine mère, qui est luthérien. Une triple décharge des canons des remparts annonça cet hymen aux habitants de Berlin, et la princesse reçut les compliments de toute la cour sur la cérémonie qui venait de se passer, et sur la réalité, plus agréable encore, qui l'attendait en Suède. »

Après la cérémonie, il y eut souper et bal, qui débuta, selon l'ancienne coutume, par la « danse aux flambeaux ». Les fêtes continuèrent ainsi pendant huit jours.

« Le lendemain, mercredi, ajoute Bielfeld, il y eut comédie et souper à la cour. Le jeudi, Sa Majesté la Reine régnante donna une superbe fête à Schönhausen.

Vendredi, opéra. Samedi, Sa Majesté la Reine mère donna une illumination, souper et bal à Monbijou. Le dimanche fut consacré au repos. Il n'y eut que le cercle ordinaire le matin chez le Roi et le soir chez la Reine mère. Le lundi, au sortir du dîner, toute la cour et la noblesse de la ville des deux sexes se rendirent dans leurs plus beaux équipages à Charlottenbourg. Cette promenade même formait un coup d'œil charmant et une partie du divertissement. La grande allée qui conduit à travers le parc depuis Berlin jusqu'au château de plaisance fourmillait de monde. On avait dressé, de distance en distance, des tentes, où les citoyens de la ville trouvaient des reposoirs et des rafraîchissements, et voyaient passer cette procession brillante de carrosses à six, à quatre et à deux chevaux. En arrivant à Charlottenbourg, on s'assembla dans la grande orangerie, qui forme une galerie d'une longueur immense. A un des bouts de la galerie était dressé un joli petit théâtre, sur lequel le Roi fit représenter une opérette ou pastorale italienne, entremêlée de danses charmantes. L'incomparable Salimbeny s'y surpassa. Lorsque l'opéra fut fini, toute la cour passa sur la grande terrasse, d'où nous découvriions tout le jardin illuminé, et, après une demi-heure de promenade, on se mit à souper. Jamais je ne mangeai ni vraisemblablement ne mangerai à une aussi grande table. Elle était de trois cents couverts et occupait l'orangerie presque d'un bout à l'autre. Toutes les personnes de qualité y furent admises, sans distinction. Le Roi, les reines, les princes et les princesses

étaient placés au milieu de cette table, sous une espèce de dôme; à leurs côtés, les ministres du cabinet, les ministres étrangers et les dames du premier rang; et ensuite tous les cavaliers et les dames indistinctement, selon que chacun avait trouvé à se placer. Le souper, fut superbe et la chère excellente... Après le souper, il y eut bal. Le Roi l'ouvrit avec Mme la princesse royale de Suède, et toute la cour dansa jusqu'au grand jour. On rentra ensuite à Berlin, et nous trouvions le chemin encore rempli de monde. Le mercredi, le Roi donna un grand dîner dans les appartements de Sa Majesté la Reine régnante. L'après-dîner, il y eut opéra, qui commença de bonne heure, et à l'issue duquel la cour et la noblesse se rendirent à l'hôtel de l'ambassadeur de Suède. Nous trouvâmes ce palais illuminé en dehors par des lampions et en dedans par des bougies blanches. Beaucoup de goût régnait dans cette illumination. Les armes de Suède et de Prusse, les chiffres du prince et de la princesse entrelassés par les Amours, les emblèmes, les décors, tout était ingénieux. Le souper fut non seulement splendide et somptueux, mais aussi très fin et délicat. On avait été obligé de faire venir de Hambourg la marée et les volailles, dans des caissons à double fond, entourées de glace. Tous les cavaliers suédois faisaient les honneurs des différentes tables et y faisaient régner l'ordre et la politesse. Après souper, M. le comte Tessin donna à ses augustes et illustres convives le spectacle d'un beau feu d'artifice qui fut tiré dans le jardin, et un bal finit cette brillante fête. »



Mais le jour du départ approchait. L'escadre suédoise qui devait conduire la princesse en Suède était arrivée à Stralsund. Il fallait songer à se mettre en route. — « Le Roi, écrit encore le même narrateur, qui, sur les mouvements de son propre cœur, jugeait que le moment de la séparation produirait une scène extraordinairement attendrissante, avait ordonné l'Opéra, pour faire diversion au chagrin, et fait préparer, au lieu de souper, une superbe collation en ambigu, dans la grande salle du château. Le plan était qu'au sortir de l'Opéra, la princesse devait, presque en volant, goûter un morceau, prendre son équipage de voyage, embrasser ses parents, se mettre précipitamment dans le carrosse, et partir comme un éclair. M. le comte Gotter, qui devait accompagner la princesse jusqu'à Stralsund, fut chargé de l'exécution du dessein, et de presser le départ. Mais tous ces soins furent inutiles. L'incomparable Louise-Ulrique était trop chère à sa famille et à sa patrie pour ne pas leur arracher des larmes, dans ces instants cruels, où il s'agissait de la perdre pour jamais. En entrant à l'Opéra, j'y vis régner un air morne et mélancolique. La princesse y parut en habit d'amazone couleur de rose, brodé d'argent, avec une petite veste, des parements et un collet céladon, un petit bonnet à l'anglaise, de velours noir, orné d'une plume blanche sur la tête, les cheveux flottants et noués d'un ruban couleur de rose. Elle était belle comme l'Amour ; mais cet habillement si élégant, et qui relevait si bien ses charmes, nous en faisait d'autant plus sensiblement regretter sa perte, et nous annon-

çait que l'heure était arrivée où nous allions la voir pour la dernière fois. Au second acte, le jeune prince Ferdinand, frère du Roi, entra dans la loge, et, s'étant jeté au col de la princesse, dit en pleurant : « Ma chère Ulrique, je ne vous verrai plus. » Ces paroles furent un signal donné à la douleur, qui était renfermée dans tous les cœurs, pour éclater. La princesse ne répondit que par des sanglots, en tenant son frère dans ses bras. Les deux reines ne purent retenir leurs pleurs ; les princes et princesses suivirent cet exemple. Des cœurs bien faits ne sauraient voir pleurer leurs maîtres sans en être émus ; la douleur est épidémique, et elle gagna en un instant toutes les loges du premier rang, où se trouvaient la cour et la noblesse... Personne ne prêtait plus la moindre attention à l'opéra. En mon particulier, je me sentais le cœur si serré et si ému, que je fus charmé de voir la fin du spectacle. Un mouvement involontaire m'entraîna vers le château. J'entrai dans les appartements du Roi, et j'y trouvai la famille royale et une partie de la cour assemblées. La douleur y était parvenue à son comble ; tout le monde avait son mouchoir à la main, et j'y vis à chaque instant des situations d'autant plus attendrissantes qu'elles étaient produites par la nature même, et qu'elles avaient un air de vérité, que l'art le plus parfait ne saurait imiter sur la scène. Le Roi avait composé une ode sur le départ de la princesse, dans laquelle il lui faisait ses derniers adieux, de la manière la plus tendre et la plus touchante.

« Enfin, M. le comte Gotter jugea qu'il était temps

de faire diversion à cette scène tragique. Il entra dans la salle à peu près comme Borée dans le ballet de *Rose*, c'est-à-dire avec fracas. Il fit quelques tourbillons, fendit la presse, et enleva tout d'un coup la princesse d'entre les bras de la Reine mère, la prit dans les siens et la transporta hors de la salle. Tout le monde suivit. Les voitures attendaient dans la cour, et la princesse se trouva, en un moment, dans son carrosse. Mme la comtesse Schwerin, Milles de Knesebeck et Sparre y montèrent à côté d'elle, la portière fut fermée, et le carrosse partit plus vite que l'éclair, dérochant l'aimable Louise-Ulrique aux yeux du Roi et de la cour (1). »

Nonobstant le lyrisme de Bielfeld, ce tableau, dont s'est tant diverti Carlyle dans son *Histoire de Frédéric le Grand*, n'est rien moins qu'imaginaire. Il est même caractéristique de cette famille du vieux roi Frédéric-Guillaume, habituée aux fortes émotions et aux épanchements bruyants, et dans laquelle les grands attendrissements succédaient aux querelles intimes. Le départ de Louise-Ulrique fut une de ces occasions où les crises de larmes et les démonstrations de tendresse venaient faire diversion aux continuelles zizanies. La veille même de ce départ, Frédéric écrivait à Wilhelmine : « Nous sommes tous dans l'affliction de perdre demain ma sœur de Suède qui part pour se rendre à sa destination (2). » A propos des cérémonies du mariage, il écrivait : « Les noces se célébrèrent avec magnificence, plus

(1) Lettres familières.

(2) 23 juillet 1744. *Œuvres de Frédéric*, t. XXVII.



54 LOUISE-ULRIQUE, REINE DE SUÈDE.

de magnificence que dans les précédentes occasions. Tenir un juste milieu entre la frugalité et la profusion est ce qui convient à tous les princes. Mais pendant qu'on dansait et se réjouissait à la cour, se faisaient les préparatifs de la campagne qu'on était sur le point d'ouvrir (1). »

L'ode dont parle Bielfeld, dédiée par Frédéric à la future reine de Suède, débutait ainsi :

Partez, ma sœur, partez, ne voyez point nos pleurs;  
La Suède vous attend, la Suède vous désire.  
Je vois, dès à présent, le triomphant empire  
Que vous prendrez sur tous les cœurs.  
Occupez le beau rang qu'un peuple vous destine.  
Le Nord va posséder l'esprit et les vertus,  
Les talents de Pallas, les attraits de Vénus,  
Avec l'esprit fort de Christine.

Ces vers étaient envoyés à Louise-Ulrique dans une lettre de Frédéric, qu'elle reçut à Schwedt, au cours de son voyage à Stralsund, et dans laquelle il lui prodiguait les vœux et les conseils et lui prédisait tous les succès dans sa nouvelle destinée. Il terminait en disant :

« Je me flatte que la prophétie ne sera pas fautive. Je ne me pique point d'être augure, mais bien de vous aimer tendrement (2). »

Mais avant son départ Frédéric n'avait pas manqué de donner à sa sœur des conseils plus sérieux, en bonne prose. Elle avait eu avec lui une longue entrevue

(1) *Histoire de mon temps*, 1744.

(2) Papiers de la reine de Suède Louise-Ulrique. Bibl. de Stockholm. 25 juillet 1744, n° 76.

secrète, dans laquelle il avait eu soin de la préparer à bien servir sa politique en Suède. Il l'avait initiée à ses projets d'alliance avec la Suède et la Russie d'un côté, avec la France de l'autre pour tenir l'Autriche et l'Allemagne en échec.

Nous avons vu d'ailleurs que Tessin réservait à la princesse le rôle de fortifier la Suède en relevant le pouvoir royal, et de la ramener à l'alliance française. Pour le moment ces deux politiques s'emmanchaient et marchaient d'accord. Le pourraient-elles toujours? Voilà le danger du futur règne de Louise-Ulrique. De là ses premiers triomphes; de là aussi les troubles qui suivirent.

Arrivée à Neustadt, première étape de son voyage, la princesse écrit au Roi :

« Je ne puis m'empêcher de vous réitérer, mon cher frère, tous les sentiments de mon parfait attachement. La cruelle séparation ne me permettait pas de vous témoigner tout ce que la tendresse et la reconnaissance m'inspirent; mais, dans les grandes douleurs, tout est confondu, et je ressentais trop pour le pouvoir exprimer. Je ne saurais nier, mon cher frère, que c'est une grande consolation pour moi que les regrets que vous avez témoignés de me voir partir. Ils me sont un gage sûr de votre amitié, et vos bontés font le bonheur de ma vie. Jamais je n'oublierai tous les bienfaits que j'ai reçus de votre part, et toute mon application sera de m'en rendre digne (1). »

(1) *OEuvres de Frédéric*. Lettres de Louise-Ulrique, t. XXVII.

Et d'étape en étape, de Schwedt, de Schwerinsbourg, ces lettres au Roi se renouvellent, lettres formelles, compassées, selon le style officiel de cour à l'époque (1).

A son frère Guillaume, elle ouvre son cœur et dit toute sa pensée. Dans un billet griffonné à la hâte, à sept heures du matin, au moment de quitter Schwerinsbourg, où elle avait dû se séparer de sa suite allemande, qui retournait à Berlin, elle dit :

« Je suis sur le point de partir, mon cher Hulla. Je quitte tous ceux qui me rattachent encore à vous. Je leur dis adieu ici. Je suis dans une grande tristesse. J'ai le cœur gros et les sanglots dans la gorge. La bonne Mme de Blaspiel vous en dira davantage. 30 juillet, sept heures du matin. — ULRIQUE (2). »

Seule une demoiselle d'honneur allemande, Mlle de Knesebeck, devait la suivre en Suède. Le ministre de Prusse à Stockholm, comte de Finckenstein, qui regagnait son poste, l'accompagnait également. A Stralsund, où elle fut reçue avec tous les honneurs par le gouverneur général des possessions suédoises, à la tête de la noblesse de Poméranie, elle trouva sa maison suédoise, que le Roi avait envoyée au-devant d'elle : la comtesse Strömfelt, nommée grande maitresse de sa cour, deux chambellans et six demoiselles d'honneur. L'étiquette de la cour de Suède succédait à celle de Mme de Blas-

(1) *Œuvres de Frédéric*. Lettres de Louise-Ulrique, t. XXVIII.

(2) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

piel et de la cour de Berlin. Avant de s'embarquer sur l'escadre suédoise qui l'attendait à Stralsund, elle écrit encore une dernière lettre d'adieu. Elle est adressée à ses trois plus jeunes frères collectivement :

« Stralsund, 4 août 1744.

« MES TRÈS CHERS FRÈRES,

« Comme l'amitié vous unit, j'espère que vous voudrez bien aussi que je réunisse dans une lettre à tous trois les tendres sentiments d'amitié que j'ai pour vous. Il me serait impossible d'écrire à chacun séparément. Tout ce que mon cœur me dicterait, ma plume n'arriverait pas à l'écrire. Je suis encore ici à attendre le vent pour mettre à la voile. Je m'ennuie beaucoup. Ma plus chère occupation, c'est de penser à vous tous. Pensez-vous aussi un peu à la vieille sœur qui a pour vous tant de tendresses ? Elle n'est plus qu'un automate, son corps est ici, ses pensées et son cœur sont à Berlin. Je vous embrasse tous bien tendrement... Mon cœur a été déchiré en recevant la lettre de mon cher Hulla, quoiqu'il m'ait été doux de lire toutes ses tendresses. Je suis dans une si étrange situation ; entourée d'étrangers, obsédée de tous côtés, en parade continuellement. Mais rien ne me distrait de la pensée que je vous quitte, vous tous que j'aime. Je me livre la nuit à toutes sortes de réflexions, et l'espoir me soutient. Ne vous inquiétez pas de ma santé. J'ai un corps de fer, mais un cœur bien humain.

« Adieu, chers frères. Je vous embrasse mille fois et vous aimerai aussi longtemps qu'il y aura du sang dans mes veines.

« ULRIQUE (1). »

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

## CHAPITRE III

### ARRIVÉE EN SUÈDE.

Débarquement à Carlsrona. — Première entrevue avec le prince. — Voyage à travers la Suède à Stockholm. — Arrivée à Drottningholm. — Mariage et lune de miel. — Entrée dans la capitale. — Premiers effets de son influence.

Partie de Stralsund le 6 août, l'escadre qui escortait en Suède l'épouse du prince royal arriva le 9 à Carlsrona. Par une belle matinée d'été, une mer calme et bleue comme peut l'être la Baltique à ses heures, un ciel radieux, les six vaisseaux qui la composaient entrèrent majestueusement, toutes voiles dehors, pavoisées de gala, dans la large baie, aux rives verdoyantes de sapins, qui forme le port militaire de la Suède. Ils jetèrent l'ancre au milieu des vaisseaux de la flotte, pendant que le tonnerre du salut qu'ils échangeaient avec les forts éveillait les échos des rivages.

« C'était un spectacle magnifique, écrivait le jour même Louise-Ulrique à Frédéric II. Les vaisseaux du premier rang firent une décharge, et le fort de la ville répondit. Le port était rempli de galères et de

vingt-cinq vaisseaux de guerre, et l'on ne saurait nier que c'était extrêmement beau à voir (1). »

Le prince Adolphe-Frédéric attendait la princesse à Carlsrona. Parti de Stockholm avec le Roi, pour une tournée en province, où il devait être présenté aux populations selon une ancienne tradition des rois de Suède, il avait quitté le cortège royal à Gothenbourg, pour venir au-devant de son épouse. Il était arrivé à Carlsrona la veille, accompagné d'une brillante escorte de gentilshommes de la cour.

A peine l'escadre avait-elle mouillé, qu'une chaloupe royale se détacha du quai, traversa le port sous le battement régulier de ses vingt-quatre rameurs, et se dirigea vers le vaisseau amiral, saluée de nouvelles salves d'artillerie et des hourras des équipages alignés sur les vergues. Sous le large dais frangé d'or, à l'arrière de la chaloupe, était assis le prince royal et sa suite. Il portait l'uniforme de colonel de la garde. Les gentilshommes de la suite étaient, les uns en uniforme militaire, les autres en costume de cour. Les rayons obliques du soleil matinal faisaient reluire leurs chamarrures d'or.

Sur la dunette du vaisseau amiral, la princesse attendait, debout, au milieu des dames de sa cour, des membres de l'ambassade, centre d'un groupe brillant, où éclataient les couleurs vives, les chatouillements des soieries des toilettes des dames, le reflet des dorures sur les habits des hommes.

(1) Archives particulières de la maison de Prusse. Berlin.

La chaloupe accosta. Le prince, sortant le premier, monta l'échelle avec élan, et parut sur le pont, accueilli par l'amiral à la tête de son état-major, au milieu d'un roulement de tambours, des sons aigus des trompettes sonnante la parade.

Passant au milieu de la double haie de soldats présentant les armes, le prince gravit les marches de la rampe tournante sur le gaillard d'arrière, et monta sur la dunette.

De taille moyenne, large d'épaules, le buste long, les jambes trapues, il avait la démarche gauche, les allures timides. Les traits étaient communs, mais non sans douceur. Un nez busqué, un front fuyant, de grands yeux ronds, à fleur de tête, une bouche molle, aux lignes indécises, donnaient à sa figure une expression de bonhomie. On disait que la nature l'avait doué des qualités nécessaires pour ce trône où il devait régner, mais non pas gouverner : elle l'avait fait bienveillant et sans volonté.

La solennité de cette première rencontre avec la princesse, sous les yeux de toute la cour, augmentait sa timidité ordinaire. Il alla droit à elle, balbutiant quelques mots de bienvenue, lui prit la main et la porta à ses lèvres.

La princesse, également émue, un peu pâle et tremblante, plia le genou et s'affaissa dans une profonde et correcte révérence de cour. Ses dames, derrière elle, s'enfoncèrent dans leurs jupes ; les cavaliers se plièrent en deux. Un silence solennel suivit le moment où



tout le monde retrouva l'équilibre et releva la tête.

Faisant un effort sur lui-même, le prince demanda à la princesse des nouvelles de son voyage.

Le sujet était heureusement fécond. Les péripéties de la traversée, les souvenirs du mal de mer, fournirent à la princesse le thème d'une réponse enjouée et de longue haleine. Elle invoqua le témoignage de ces dames, interpella l'amiral, intéressa Tessin au débat.

La glace était rompue, la solennité évanouie. La princesse devint pétillante d'esprit et d'entrain. Le prince retrouva son aplomb, sa simplicité et sa naturelle bienveillance. Il devint galant et empressé, et gagna surtout la sympathie de la princesse en la faisant parler longuement de sa famille, en professant toute son admiration pour ses frères.

Voici, du reste, les confidences que faisait Louise-Ulrique, trois jours après, à son frère Guillaume :

« Le prince est à peu près de la même figure que le prince Ferdinand (de Brunswick). Il a beaucoup d'esprit, mais timide ; sa passion dominante, c'est l'art militaire ; il en parle avec connaissance de cause, et est adoré de tous les gens du métier. Il a une conversation fort agréable et une très jolie connaissance de toutes les sciences. Appliqué aux affaires, il paraît qu'il ne néglige rien pour les remettre en ordre. Notre première entrevue s'est fort bien passée. Il m'a fait un compliment des plus obligeants, m'a entretenue sur tout ce qu'il pouvait savoir me faire le plus de plaisir, savoir ma chère famille. Ensuite nous avons parlé de choses indif-

férentes, et il est d'une humeur fort gaie. Je n'ai que lieu d'être fort contente; il a des attentions infinies pour moi, et va au-devant de tout ce qui peut me faire plaisir. Enfin, mon cher frère, j'ai toutes les raisons d'espérer que je serai heureuse. Soyez persuadé que je vous écris la vérité, et que je me serais tue si la chose était différente. Il m'a aussi promis que je pourrais quelquefois aller à Berlin. Je suis dans la joie, car maintenant je puis être sûre de vous revoir. Vous savez combien cela me tenait à cœur et la peine que j'ai ressentie en vous quittant. Mettez-moi aux pieds de notre cher Roi et notre bonne mère. Adieu, mon cher Hulla, toutes mes tendresses pour vous, pour le bon Henri et le gentil petit Ferdinand. Je vous aime tous plus que la vie. Mille amitiés à votre chère épouse. Je lui souhaite un gros garçon (1). »

A Frédéric elle écrivait quelques jours plus tard : « Je puis vous en dire cette fois-ci plus long que la dernière, ayant vu le prince tous les jours et lui ayant beaucoup parlé. Il a le cœur très bon, beaucoup de connaissances et beaucoup d'application pour les affaires, surtout pour le métier de la guerre... L'on paraît être, jusqu'ici, assez content de ma sotte personne. Je ne sais si c'est affectation ou non, mais cela ne laisse pas que d'être agréable. Je partirai après-demain pour Calmar, et de là je continuerai ma route, mais je n'arriverai à Drottningholm que vers le 25 ou le 26,

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 13 août 1744. Bibl. roy. de Stockholm.

car il faut s'arrêter dans chaque ville et recevoir partout des harangues ; heureusement, comme c'est en suédois, le comte Tessin répondra pour moi (1). »

Trois jours furent passés à Carlsroha, consacrés au repos après le voyage, aux réceptions officielles. Toute la noblesse des environs s'y était donné rendez-vous pour saluer la nouvelle princesse royale. Les autorités de l'endroit tinrent à honneur de fêter son arrivée sur le sol suédois. Elle charma tout le monde par sa grâce et son esprit. Ce fut le commencement de sa popularité. Le prince était déjà complètement conquis.

Le comte de Finckenstein, ministre de Prusse à Stockholm, qui accompagnait la princesse, comme nous l'avons vu, écrivait à Frédéric :

« J'ai passé trois jours à Carlsrona. J'ai eu le plaisir d'être témoin de l'impression avantageuse que Mme la princesse royale a faite sur tous ceux qui y étaient, et surtout sur le prince successeur, qui en paraît enchanté. J'ai employé le séjour à Carlsrona à lui faire ma cour, et je puis dire avec vérité qu'il m'a paru fort au-dessus de ce que j'en avais ouï dire. Son entretien est doux et prévenant. Il paraît timide, et il serait à souhaiter qu'il le fût moins, car il gagne à se faire connaître. Il parle avec beaucoup de sens. On le dit rempli des sentiments les plus nobles, aimant le travail et s'appliquant surtout au militaire.

(1) Archives particulières de la maison de Prusse. Berlin.

« Votre Majesté aura déjà appris par Son Altesse la princesse qu'il lui a parlé d'affaires dès le premier jour, et qu'il lui a dit que, dans le fond du cœur, il était pour le parti français, mais qu'il avait ses raisons pour ne pas se déclarer du vivant du Roi. Le comte Tessin et ceux de son parti n'approuvent pas ces ménagements, et je crois effectivement qu'ils ont raison dans un sens, puisque le prince pourrait se déclarer sans entrer dans le personnel. Je ne doute pas que Madame la princesse royale ne réussira bientôt à lui faire tenir cette conduite, vu l'ascendant que je prévois qu'elle prendra sur son esprit. Son Altesse Royale m'ayant dit qu'elle lui avait parlé au sujet de l'alliance que Votre Majesté a dessein de conclure avec la Suède, j'ai cru ne devoir pas tarder à lui tenir le même langage, et je l'ai fait la veille de mon départ pour Stockholm, où j'ai pris le parti de devancer Madame la princesse royale, afin d'avoir mon audience du roi de Suède avant le jour des noces (1). »

Le prince dut quitter la princesse à Carlsrona, ainsi le voulait l'étiquette, pour retourner l'attendre à Stockholm, où le mariage officiel devait avoir lieu.

La princesse poursuivit son voyage par terre, sous l'escorte de Tessin et du personnel de sa cour. Le voyage se fit en chevaux de poste, à travers le Blekingue, le Småland, l'Ostrogothie et la Sudermanie,

(1) Dépêche du comte Finckenstein, 18 août 1744. Archives de l'État. Berlin.

jusqu'à Orebro, où un vaisseau l'attendait pour la conduire, par les lacs, à Stockholm.

Elle traversa ainsi les plus belles provinces de la Suède.

Ce voyage laissa à la princesse les plus vives impressions. Il faut se rappeler le charme infini de cette superbe nature suédoise en été ; ces radieuses journées avec leur doux crépuscule, allant rejoindre l'aurore ; cette succession de lacs bleus, reflétant le calme du ciel, de forêts de pins, avec leur sombre verdure, s'ouvrant à tout moment sur des vallées riantes, qui s'encadrent entre les eaux et les bois ; ces échappées soudaines vers le lointain, où pointe un château seigneurial, une église blanche, surmontée de sa croix d'or, le presbytère en bois rouge, au toit pointu. Peu de montagnes viennent couper l'horizon ; il n'est interrompu que par les contours de la forêt, ou de collines verdoyantes. Rarement un village se présente aux abords de la route, qui contourne les lacs et traverse les forêts. Les bourgades et les villes sont espacées à d'immenses distances ; mais partout, à la lisière du bois, au bord de l'eau, apparaissent les maisons rouges, au toit de chaume, des paysans. Isolées les unes des autres, ces demeures sont chacune le centre d'un petit domaine, entouré de champs verts, adossé à une clairière, au milieu des pins et des bouleaux, où vont paître les vaches.

De relais en relais le cortège des voyageurs, composé de huit carrosses aux armes de la cour, dont le pre-

mier, où était assise la princesse, attelé de quatre chevaux et précédé de deux piqueurs, traversait ces scènes riantes, ces calmes paysages, dont Louise-Ulrique était ravie. Tout le long de la route les paysans accouraient à son passage ; les femmes lui apportaient des fleurs et des fruits, lui présentaient leurs enfants ; les hommes saluaient gravement, ou se formaient en groupes et poussaient des hourras à l'unisson.

Souvent le cortège devait s'arrêter pour recevoir des députations conduites par le pasteur. C'étaient alors des harangues prononcées au milieu du recueillement général, des psaumes chantés par les enfants d'école, souvent des poignées de main naïves qu'on tendait à la princesse. Le paysan suédois a la parole facile et le cœur sur la main ; son royalisme, profond et sincère, est volontiers démonstratif et naïvement familier.

Un paysan du Blekingue vint au-devant de la princesse à la tête d'une députation de sa commune. Il portait le costume pittoresque des paysans de la contrée. La princesse fut étonnée de l'empressement, du mélange de respect et de camaraderie avec lesquels Tessin recevait ce paysan. Elle dut descendre de voiture pour lui donner audience. C'était Olof Hakanson, membre de la Diète et président de la Chambre des paysans. Il lui fit un discours en règle, plein d'allusions politiques.

Tout cela amusait beaucoup la princesse. Elle était ravie de la beauté de la nature, enchantée de l'accueil

qu'on lui faisait : « J'ai tout lieu de me louer de ce pays-ci, dit-elle dans une lettre à sa mère. La nation s'empresse de me donner des marques de son attachement et à me témoigner que l'on ne m'y voit pas de mauvais œil... Je trouve le climat charmant. La nature est magnifique. Rien n'est si agréable que les nuits ; je crois cependant que le mot est impropre, puisqu'il n'y en a point. A onze heures de la nuit j'ai pu lire les gazettes comme en plein jour. La nation me paraît douée de grandes qualités ; elle a produit des personnes de beaucoup de mérite et de talent ; le peuple a des capacités qui ne sont point ordinaires aux autres nations. Ma chère maman m'accusera peut-être de prévention, conclut-elle, mais Mlle de Knesebeck me justifiera. Il est, par exemple, étonnant d'entendre un paysan faire un discours de la part de tout son État avec une éloquence, des termes, des pensées si bien choisis, qu'un homme de lettres ne pourrait faire mieux (1). »

« Ce voyage, écrit-elle à Frédéric, a été un véritable emblème de la vie : je suis logée un jour dans un palais, le suivant dans une cabane ; dans la dernière il règne toujours la bonne humeur et la joie ; dans le premier quelquefois la contrainte et l'ennui... Le Roi envoie souvent des chambellans à ma rencontre, sur la route, pour me faire compliment, et m'appelle sa « chère fille » ... Je tâche de faire civilité à tout le monde et me

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec sa mère. Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

montrer aimable, mais je sais aussi, quand il le faut, me servir du mot : « Je le veux (1). »

Enfin, le vendredi 28 août, la princesse arriva à Stockholm. Elle devait débarquer à Drottningholm, résidence d'été de la cour, située sur une petite île dans le lac Mælar, à une lieue de la capitale. Le navire sur lequel elle s'était embarquée à Orebro y jeta l'ancre devant le palais. Le vieux roi, brusquant l'étiquette, se rendit à bord, en compagnie du prince royal, et la fit débarquer, assise à ses côtés, dans sa chaloupe royale.

Vieillard guilleret et vert galant, aux allures militaires, fort élégant de sa personne, avec une figure rasée de frais, aux pommettes roses, une grosse tête plantée entre les épaules, sous une perruque bouclée et frisée avec le plus grand soin, le roi Frédéric I<sup>er</sup> était un petit-maitre de soixante-dix ans. Son âge respectable ne lui avait rien fait perdre de son admiration passionnée pour le beau sexe. Il se sentait renaître auprès d'une jolie femme. Il fut pour la princesse du dernier galant.

En mettant pied à terre, appuyée sur la main du vieux roi, la princesse, qui était de la plus brillante humeur, admirant les beautés du paysage, le faste déployé pour sa réception, laissa tomber son éventail. Le prince royal s'empressa de le ramasser. L'écaille s'était brisée dans la chute, les branches pendaient en loques.

(1) Archives particulières de la maison de Prusse. Berlin.



Dans une pensée de galanterie, le prince demanda à la princesse la permission d'en distribuer les débris à ces dames de la cour, qui voudraient garder un souvenir du moment heureux où elle avait posé le pied dans son nouveau royaume. Ce fut l'origine de l'ordre de l'Éventail, fondé à cette occasion et conféré à tous les dignitaires de la cour en commémoration de l'arrivée de la princesse en Suède. Les insignes, deux éventails en croix, portaient comme devise le mot de la princesse, qui avait dit en riant, comme le prince lui montrait son éventail disloqué : *L'union fait ma valeur ; la désunion me perd !*

Combien de fois n'a-t-elle pas dû se rappeler cette vérité plus tard ! Elle fut prophétique de son règne.

Le mariage fut célébré le lendemain, 29 août 1744, au palais de Drottningholm.

L'impression favorable produite par la princesse s'affermait. Il n'y avait qu'une voix pour louer sa grâce, son esprit et ses charmes. Le prince royal semblait marcher d'enchantement en enchantement. Le vieux roi se montrait du plus galant empressement. Il lui fit don, comme cadeau de noce, de ce beau palais de Drottningholm, avec ses rares collections d'art et son parc magnifique. Le ministre de Prusse, chargé par Frédéric de l'informer de la situation qui serait faite à sa sœur en Suède, de l'influence politique qu'elle pourrait exercer, était à même de le rassurer pleinement. Il lui écrivait le surlendemain des noces : « Le Roi a reçu la princesse de la manière du monde la plus aimable, et

paraît disposé à continuer sur le même ton. J'en tire un excellent augure pour la conservation de l'union, qui est très nécessaire pour l'agrément de Son Altesse Royale, autant que pour le bien des affaires. Il n'y a qu'une seule voix sur le chapitre de Madame la princesse ; depuis le sénateur jusqu'au moindre particulier, tout le monde lui rend justice, et le prince a pour elle des attentions et des égards qui passent l'imagination. Aussi faut-il se souvenir que Madame la princesse se conduit avec toute la prudence et avec tout le discernement qu'on devait en attendre. Le Roi lui donna, le jour de son arrivée, un bijou de grand prix, et, le lendemain de ses noces, Sa Majesté lui fit présent du châteaude Drottningholm (1). »

« Je suis arrivée vendredi passé, écrit la princesse à Frédéric, de Drottningholm le 31 août. Mais il m'a été tout à fait impossible de pouvoir vous en informer plus tôt. Le Roi m'a fait un accueil des plus gracieux et m'a donné une bague de brillants de très grand prix. Le prince m'a fait des présents magnifiques : des pendeloques de brillants, une très belle tabatière garnie des mêmes pierres et un éventail d'or avec les ornements en rubis. Les noces se sont faites samedi passé avec beaucoup de cérémonie. Cet endroit est des plus magnifiques et a tout l'air d'un palais royal. Je vous assure, mon cher frère, que j'ai tout lieu d'être contente et qu'il suffit que je paraisse souhaiter quelque chose pour que sur-le-

(1) Le comte Finckenstein à Frédéric. Drottningholm, 31 août 1744. Archives de l'État. Berlin.

champ je sois contentée. Le prince a les manières du monde les plus obligeantes pour moi...

« *P. S.* — Dans ce moment, le Roi vient de me faire cadeau du palais de Drottningholm. C'est un présent des plus considérables, un endroit charmant (1). »

Le voyageur qui visite aujourd'hui Stockholm ne manque pas de consacrer un après-midi au palais de Drottningholm, où la cour de Suède passe ordinairement une partie de l'été. Château par son architecture, villa par sa situation, musée par ses collections d'art, — pour ne pas parler des souvenirs historiques, — il mérite bien une visite. Du reste, le petit bateau à vapeur qui y conduit en trois quarts d'heure de la ville, traverse des paysages charmants, parmi les plus beaux du Mælar, ce lac « aux mille îles » ; et Lofon, celle où se trouve le château, en est une des plus attrayantes. Le château, de style Renaissance italienne, est situé au bord du lac, adossé à un parc aux arbres trois fois séculaires ; les jardins en pente bordent le rivage ; les escaliers en marbre descendent à fleur d'eau. Il date de la fin du dix-septième siècle.

Déjà un siècle auparavant, en 1580, la reine Catherine Jagellon, attirée par les beautés du site, y fit construire un palais. De là le nom de Drottningholm : île de la Reine.

Durant les persécutions religieuses qui suivirent l'in-

(1) Archives particulières de la maison de Prusse. Berlin.

troduction de la Réforme en Suède, les catholiques, coreligionnaires de la Reine, y trouvèrent un refuge et purent célébrer la messe en sûreté dans la chapelle du palais. Plus tard, la reine Christine fit de Drottningholm le rendez-vous de ses chasses, de ses parties folles, lorsque, habillée en homme, elle luttait de prouesse avec les jeunes nobles de sa cour, et le soir présidait à des joutes littéraires, où Descartes et Grotius disputaient avec les doctes théologiens d'Upsal.

En 1662, une autre reine, Hedvig-Éléonore, fit construire le château actuel sur les ruines du palais de Catherine Jagellon d'après les plans de Tessin l'Ainé. Son escalier monumental est un des chefs-d'œuvre de Tessin le Jeune.

C'est là que Louise-Ulrique s'installa après son mariage. Elle y passa la lune de miel : « Je suis extrêmement contente, écrit-elle à son frère Guillaume quelques jours après, le prince me comble d'amitié. Vous saurez par le Roi tous les présents que j'ai reçus ; ils sont magnifiques. Tout va le mieux du monde, il n'y a que le temps qui me manque, et puis l'ennui de vous savoir si loin. Dieu veuille vous conserver. N'oubliez pas une sœur qui vous aimera jusqu'à la mort (1). » Et quinze jours plus tard : « Je vis dans une charmante tranquillité et une société intime. J'ai tout lieu d'être satisfaite et de reconnaître mon bonheur. Les journées passent tellement vite que je n'ai pas le temps de m'en aperce-

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 4 septembre 1744. Bibl. de Stockholm.

voir. Il n'y a que vous qui me manquez. J'ai remis votre lettre au prince, qui en a été touché. Il vous aura des Lapons et des rennes. Je penserai aussi aux « grands hommes » pour le Roi (1). »

Parlant de Drottningholm, elle dit : « Cet endroit est charmant ; le château est vraiment très beau, les jardins et le parc magnifiques. Il y a des promenades solitaires à faire rêver. Je le fais souvent. Je pense à vous tous. Je me dis que tout ceci aurait l'approbation de mon cher Hulla. Quand je veux me mettre de bonne humeur, je pense à tout ce que je ferais pour vous amuser si je vous avais ici, mon cher Hulla. L'été est charmant, Drottningholm et Ulricsdal (2) délicieux. Ils auraient certainement vos suffrages. Nous aurions des comédies françaises, des réunions pour les après-dîners ; bal le soir. Promettez-moi que vous viendrez dès que la paix sera faite. Il faudra venir passer un été. Allons, mon cher et charmant frère, auriez-vous le courage de tromper cet espoir (3) ? »

Le « cher Hulla » occupe encore toutes ses pensées. Cependant elle montre aussi une affection naissante pour son époux. Elle commence par lui trouver de la ressemblance avec ce frère bien-aimé.

« Le prince et moi, nous parlons souvent de vous ; il vous aime sans vous connaître. Je suis souvent frappée

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 18 décembre 1744. Bibl. de Stockholm.

(2) Autre palais d'été, apanage du prince royal.

(3) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 9 octobre 1744, 25 mai 1745.

de la grande ressemblance de caractère qu'il y a entre vous et lui. Voyez à cette heure si j'ai sujet de l'aimer. » Et encore : « Pour le prince, il est bien digne du rang qu'il occupe, et s'il n'est pas aussi Don Quichotte que Charles XII, il a sûrement plus de tête et gouvernera plus sagement ; c'est ce dont je vous assure. Je me trouve heureuse avec lui, car vous savez, cher frère, ce que je vous ai toujours dit, que je n'aimerais pas avoir un mari qui fût nonchalant et qui serait gouverné par les autres. » « Il aime les soldats et ne s'occupe que de cela ; je me flatte que vous l'aimeriez si vous le connaissiez (1). »

Elle lui prêtait les qualités qu'elle désirait le plus trouver en lui. Le trait dominant du caractère du prince était justement, nous l'avons vu, la faiblesse. Mais il s'était, dès le début de leur union, entièrement soumis à l'ascendant de la princesse. Sa faible volonté s'étaya sur sa volonté de fer, et n'en connut pas d'autre. S'il ne s'est pas « laissé gouverner par les autres », c'est qu'il fût toujours gouverné par elle, et son autorité fut jalouse et exclusive. Mais en même temps, par une sorte de coquetterie d'amour-propre ou peut-être pour se donner le change à elle-même, Louise-Ulrique a voulu masquer son ascendant et cacher la faiblesse de caractère de son époux ; elle s'est efforcée, surtout vis-à-vis de ses frères, de le faire passer pour un homme aussi décidé qu'énergique, soldat vaillant et travailleur

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

infatigable. Travailleur, il l'était ; soldat aussi — de parade, ayant les aptitudes qu'il faut pour exercer une compagnie plutôt que pour commander une armée ; décidée et énergique, elle le fut pour lui. Ce qui la préoccupa par-dessus tout, ce fut l'opinion qu'aurait de lui le grand Frédéric : « Dites-moi sincèrement, écrit-elle à Guillaume, l'idée que le Roi mon frère a du prince royal ; s'il croit encore qu'il est comme tous les princes en général, qui vivent dans l'indolence et l'inaction, laissant le soin réel des affaires à des favoris, voués à leurs passions et à leurs intérêts. »

Avec elle à ses côtés, il n'y avait pas danger que le prince vive dans l'indolence et l'inaction. On ne devait pas tarder à le voir.

Au milieu de cette « vie tranquille » de lune de miel à Drottningholm, arriva la nouvelle des victoires de Frédéric II en Bohême, de la prise de Prague. Louise-Ulrique en fut électrisée. Toute sa joie de Prussienne, tout l'orgueil de son « cœur brandebourgeois » éclatent dans sa réponse. Le français ne suffit plus à son enthousiasme ; le naturel allemand déborde :

« Ulricsdal, 29 septembre 1744.

« MES TRÈS CHERS FRÈRES,

« Je suis au comble de la joie de la bonne nouvelle que je viens d'apprendre, de la prise de Prague, et de ce que vous et le cher Roi vous vous portez bien. Je suis encore trop bonne Prussienne pour ne pas prendre une large part à votre gloire. Je me sens aujourd'hui comme

une folle, je ne sais ce que j'écris : *Das ist nicht die grosse Kunst die mich rasend machet, aber die Freude* (1). *Der Arme Wilhelm* (2) *hat sein Kopf verloren, aber die Feinde werden von Mark nichts profitiren, denn es war ein dummer teufel* (3). Le cher Hulla pense-t-il encore à moi parmi ses lauriers ? Charmant Henri, je vous embrasse. Demain je célébrerai la victoire ici le mieux que je pourrai. Je donne une fête et je danserai à votre santé. Dites au Roi que je suis toujours Brandebourgeoise à brûler, j'ai *ein brandenburgs hertz* qui ne changera jamais. Jamais je n'oublierai que j'ai le bonheur d'être sa sœur. Adieu, mes chers guerriers. Souvenez-vous dans votre gloire d'une vieille sœur dans le Nord qui vous aime et vous aimera jusqu'à la fin de ses jours (4). »

Cette fête fut donnée. On lui prêta l'importance d'une démonstration politique.

Le couple princier devait justement tenir sa première réception, à Ulricsdal, le palais du prince, plus rapproché de Stockholm. La princesse en fit l'occasion d'une démonstration de réjouissance pour le succès des armes de son frère. « Les victoires de la Prusse sont heureuses pour la Suède », disait-elle. Elle plantait le premier jalon de la politique qu'elle s'était promis de

(1) Ce n'est pas le grand savoir qui me met hors des sens (*Actes des Apôtres*, xxvi, 24), c'est la joie.

(2) Le margrave Frédéric-Guillaume de Brandebourg, tué dans la tranchée de Prague.

(3) ... a perdu la tête. L'ennemi n'en profitera guère : c'était un pauvre diable.

(4) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 29 septembre 1744. Bibl. de Stockholm.



faire prévaloir à la cour de Stockholm : un rapprochement avec la France et la Prusse. Il faut se rappeler l'état politique de l'Europe en ce moment. Elle était partagée en deux camps bien tranchés. La France et la Prusse faisaient face à l'Autriche et l'Angleterre auxquelles venait de se joindre la Russie. Faire des vœux pour le roi de Prusse, c'était du même coup prendre parti pour la France et contre ses adversaires. Les partis en Suède avaient pris position d'après ces divisions. Si l'un maintenait les vieilles traditions politiques d'alliance avec la France, l'opposition défendait avec autant d'acharnement l'orientation anglo-russe. Le vieux roi Frédéric I<sup>er</sup>, quoique très indifférent en matière de politique, inclinait plutôt en faveur de ce dernier parti. Les traditions de la maison de Hesse à laquelle il appartenait le rapprochaient de celle du Hanovre, qui inspirait la politique continentale de l'Angleterre. Le prince royal était, on l'a vu, voué par ces antécédents aux intérêts russes. Le ministre de Prusse disait de lui dans un rapport à Frédéric : « Son Altesse a beaucoup de reconnaissance envers l'impératrice de Russie, et une déférence entière envers une cour à qui il a tant d'obligations. Je ne doute nullement qu'on ne puisse le faire revenir de ce qu'il y a de trop dans ce sentiment, l'amener insensiblement au point où Votre Majesté voudrait le voir ; mais c'est un ouvrage qui demande du temps et des ménagements (1). »

(1) Finckenstein au Roi, 11 septembre 1744. Archives de l'État. Berlin.

Il n'avait fallu qu'une lune de miel à Louise-Ulrique pour l'accomplir. Après le bal d'Ulricsdal, où elle avait célébré les victoires de Prague en « dansant à la santé » de « ses chers guerriers », ce même ministre écrivait :

« Il est impossible de rien ajouter à la joie que Madame la princesse royale a fait paraître à cette occasion. Son Altesse Royale témoigna publiquement qu'elle se voyait d'autant plus autorisée à la faire éclater qu'elle était persuadée que tous les avantages remportés par Votre Majesté ne pouvaient qu'influer sur la cour de Suède. Ce mot a fait un excellent effet. Le prince donna cette fête suivie d'un grand bal pour célébrer les succès des armes de Votre Majesté. Une démonstration si publique de sa façon de penser a fait un plaisir infini au parti national. Il faut convenir que Madame la princesse tient une conduite admirable. Avec tous les ménagements qu'elle est obligée de garder, elle ne laisse échapper aucune occasion d'inspirer au prince les sentiments les plus conformes à ses intérêts. Elle a si bien fait qu'elle l'a porté à lui donner sa parole d'honneur qu'il se déclarerait hautement pour l'alliance française et le système du ministère du parti national (1). »

Cette démonstration ne se passa pas, comme on devait s'y attendre, sans élever de vives oppositions de la part du parti contraire. Le ministre est obligé d'ajouter quelques jours après :

« J'ai eu l'honneur de marquer à Votre Majesté que

(1) Finckenstein au Roi, 11 octobre 1744. Archives de l'État. Berlin.

Madame la princesse royale a porté le successeur à lui promettre de se déclarer pour le système français, mais les partisans de la faction anglaise cherchent par tous les moyens à le fortifier dans le système d'une neutralité parfaite, politique équivoque et dangereuse pour lui. L'ambassadeur de France m'a dit qu'il faisait de son mieux pour fortifier la princesse et disposer sa cour à prévenir l'Angleterre (1). »

Après la nouvelle du triomphe des armes de son frère, arriva une autre qui ne causa pas une joie moins vive à Louise-Ulrique. Son frère bien-aimé, son cher Hulla, avait un fils ; le trône de Prusse avait un héritier à la seconde génération. « Mon cher petit papa Wilhelm, écrit-elle, car je n'ose plus vous appeler mon cher Hulla, je vous félicite du fond du cœur de votre nouveau caractère de papa, et d'autant plus que c'est un fils qui le premier vous le donne. Je rends grâce à Dieu du bonheur qui en résulte pour la maison, et souhaite de tout mon cœur que le cher petit papa et l'enfant jouissent toujours d'un contentement parfait. Je vous remercie de l'amitié que vous me montrez en me proposant d'être sa marraine. J'aime déjà ce cher enfant comme si j'étais sa mère. Donnez-lui un baiser de ma part. Je suis toujours la vieille Ulrique qui aime son cher Hulla. Promettez-moi maintenant de me faire faire votre portrait : portrait de papa. Mais j'en veux un beau, peint par Pesne, en cuirassier, avec la ville de

(1) Finckenstein au Roi, 20 octobre 1744. Archives de l'État. Berlin.

Prague dans le lointain (1). » Dans une autre lettre, écrite plus tard, elle dit : « Vous n'êtes pas gentil de ne me rien mander sur votre fils. Vous savez pourtant que je suis sa marraine, et j'attendais une ample description de lui. On dit que c'est le petit papa tout craché. S'il en a les qualités du cœur, cela me suffirait. Vous rappelez-vous ce que disait notre défunt père, quand il était de bonne humeur et qu'il parlait par prophétie de notre future progéniture : « Le premier fils de Wilhelm lui « dira en naissant : *Papa, der bart wächst !* » (*Papa, la barbe pousse.*) Si j'étais à Berlin, vous pouvez compter que c'est la première parole qu'il prononcerait (2). »

Le 16 octobre, Louise-Ulrique enfin fit son entrée solennelle à Stockholm, saluée avec enthousiasme par la population. Elle dut assister à une série de fêtes données par la cour et la ville en son honneur.

« Cette cérémonie, écrit le ministre de Prusse, qui tient Frédéric régulièrement au courant de tout ce qui concerne la princesse, se passa avec beaucoup de solennité et de décence. La cour et la ville ont témoigné toutes les démonstrations de joie imaginables à l'occasion de cette entrée. Son Altesse Royale reçoit aujourd'hui les compliments de tous les collègues et corporations. Il y aura ce soir grand bal à la cour (3). »

Le château de Stockholm, brûlé durant la jeunesse

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 5 octobre 1744. Bibl. de Stockholm.

(2) *Id.*, 1<sup>er</sup> et 2 janvier. Bibl. de Stockholm.

(3) Finckenstein au Roi, 16 octobre 1744. Archives de l'État. Berlin.

de Charles XII, était encore en voie de reconstruction. Le magnifique monument de Tessin s'élevait lentement sur les cendres de l'ancien. Il ne devait être terminé que dix ans après, en 1754. Le roi Frédéric I<sup>er</sup> habitait un palais provisoire, acheté par l'État aux comtes Wrangel, situé au Riddarholm. Le couple princier dut aussi s'y loger provisoirement. Louise-Ulrique écrivait à Guillaume : « La ville a fait de grands frais pour célébrer mon entrée ici. Elle était très belle. On m'a fait un accueil enthousiasme. J'ai reçu un présent magnifique : un service d'argent doré qui vaut cinquante mille écus. Le soir, il y avait illumination ; c'était d'un effet superbe. Tous les vaisseaux dans le port étaient illuminés. Cette ville est vraiment très belle. Je suis fort bien logée. Mes chambres sont meublées dans le nouveau goût et très commodes ; je crois que cela vous plairait. Adieu, mon cher Hulla, je vous embrasse mille fois, avec votre cher poupon et la petite femme (1). »

A la fin de la campagne de Bohême, son frère étant rentré à Berlin, elle lui écrit : « Je suis heureuse de vous savoir de retour de l'armée. J'aurai plus souvent de vos nouvelles. A part cela, je regrette que le Roi ait fini la campagne en évacuant la Bohême. Je crains que cela n'inspire une nouvelle audace à ses ennemis. Je voudrais les voir plier devant les armes prussiennes. Je ne crois pas que votre séjour à Berlin puisse être de longue durée ; les lauriers vous appelleront de nouveau

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 20 octobre 1744. Bibl. de Stockholm.

aux camps. En attendant, vous vous occuperez à donner un frère ou une sœur au petit prince, mon filleul. Embrassez-le de ma part. Écrivez-moi si notre mère se porte bien, si vous l'avez trouvée engraisnée, si le petit Ferdinand est grandi et s'il est encore joli (1). »

Et quelques jours après, à la suite d'un grand dîner de gala donné par la cour de Suède en l'honneur de l'impératrice de Russie — c'était la revanche du bal d'Ulricsdal, — elle ajoute :

« Je viens de me lever de table. Il y a eu aujourd'hui grand festin pour le jour de naissance de l'Impératrice. Je me suis ennuyée comme un chien, car nous avons dîné avec les grandes perruques. Vous savez à peu près quelle compagnie cela peut faire. Écrivez-moi, mon cher Hulla, si Amélie va souper chez vous quelquefois. Est-ce toujours un aussi grand crime ? Ces escapades sont-elles plus facilement permises que de mon temps ? Je vous prie de vous souvenir qu'il vous manque une folle qui était la plus gaie de la partie et qui était toujours en joie quand elle allait au Palais. Est-on toujours Caton, au Palais ? Héraclite pénètre-t-il parfois, ou est-ce Démocrite qui y est le mieux vu ? Rit-on, jase-t-on beaucoup ? Pardon, mon bon petit frère, de toutes ces questions. J'écris un peu comme une folle ; mais je vous dirai en confidence que les grandes perruques m'ont tant ennuyée, je suis si heureuse d'en être loin et près de vous, que je me sens

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 25 décembre 1744.

comme si j'avais avalé tous leurs grands verres (1). »

Installée auprès de la cour endormie du vieux roi, la « jeune cour », comme on l'appela dès lors, devint bientôt le centre de la gaieté et de la vie à Stockholm. La princesse parvint à réunir autour d'elle tout ce qui brillait par la naissance, les talents et la fortune ; la jeunesse dorée, les grands noms de la Suède, en même temps que les poètes, les écrivains en renom. Le poète Dalin écrivait à un ami le 30 octobre 1744 :

« Samedi, j'ai été présenté par S. Exc. le comte Tessin à S. A. R. la princesse. Elle a été on ne peut plus gracieuse et a causé longuement avec moi, montrant beaucoup de savoir et un grand amour des lettres. Elle est fort jolie ; mais la gracieuseté de ses manières, son amabilité surpassent encore sa beauté (2). »

La princesse, de son côté, écrivait : « Il est surprenant combien l'on trouve ici de gens d'esprit des deux sexes. Il est fort agréable, quand on est destiné à vivre le reste de ses jours dans un pays étranger, d'y trouver une société aimable (3). »

Le prince, ayant à compléter le personnel de sa cour, après son mariage, nomma le comte Tessin grand maître de sa maison. C'était reconnaître ce qu'il lui devait comme principal auteur de son mariage ; mais c'était aussi, dans le fanatisme que l'esprit de parti de

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 28 décembre 1744. Bibl. de Stockholm.

(2) Lettre de Dalin au comte Ulric Gyldenstolpe, en suédois. Archives de Sjöholm.

(3) Archives particulières de Prusse. Berlin.

l'époque apportait dans toutes ces questions, une nouvelle démonstration politique. Tessin était, on se le rappelle, chef du parti français : en le nommant à la plus haute charge de sa cour, le prince donnait une nouvelle preuve de sa conversion aux idées de ce parti. Aussi le comte Finckenstein s'empressait-il de signaler à Berlin cette nouvelle victoire de l'influence de Louise-Ulrique :

« C'est à Mme la princesse royale qu'on a toute l'obligation de cette nomination. Le prince avait de la répugnance à accorder une faveur si marquée au comte Tessin, non pas qu'il ne lui rende justice et qu'il ne lui veuille du bien dans le fond, mais par une sorte de ménagement qu'on a voulu lui inspirer, et par crainte de se déclarer trop ouvertement pour le parti français. Quoi qu'il en soit, il est sûr que sans la dextérité et les instances réitérées de Mme la princesse, l'affaire aurait manquée. Il faudra voir maintenant si le comte Tessin saura profiter des occasions fréquentes que lui offre son poste pour gagner la confiance du prince. Il semble qu'on ait lieu de se le promettre de son habileté et de la supériorité de son génie (1). »

Quoi qu'il en fût de la confiance du prince, Tessin jouissait déjà de toute celle de la princesse. En lui écrivant pour lui annoncer sa nomination au poste de grand maître de la cour, elle lui disait : « Pour ce qui me regarde personnellement, je connais tout ce que je

(1) Finckenstein au Roi, 11/20 octobre 1744, 8 janvier 1745. Archives de l'État. Berlin.



gagne. Je n'ai pas balancé pour le choix de ma confiance. Elle était destinée au mérite, et vous revenait de droit.

« Je vous dois même, par les conseils que vous m'avez donnés, la plus grande partie du bonheur dont j'ai joui jusqu'à présent (1). »

Tessin devenait, dès ce moment, le bras droit de la princesse : le metteur en œuvre de toutes ses idées, l'exécuteur de toutes ses volontés, l'organisateur de toutes les fêtes à sa cour, en même temps que son conseiller intime et son mentor discret.

C'est lui qui a dit d'elle : « Si notre Reine fût née sujette, elle serait de toutes les républicaines la plus ferme et la plus intraitable. Mais Dieu l'a fait naître dans un rang où l'on est jaloux de sa puissance (2). »

Jalouse de pouvoir, elle l'était, par tempérament autant que par tradition de famille, tout en ayant le jargon du libéralisme philosophique imité de ses frères. Elle sentait son influence grandir et s'affirmer, et prenait très au sérieux le rôle qu'on semblait lui destiner dans la politique de son pays d'adoption. Tessin faisait tout en ce moment pour encourager des velléités qu'il chercha en vain à restreindre plus tard. Il avait pris à tâche de faire revivre en elle et par elle le pouvoir royal, par trop amoindri, afin de restreindre celui des États, grandi outre mesure, et devenu, par ses abus, un danger pour les libertés mêmes de la Suède.

(1) Lettres à Tessin, 7 janvier 1745. Papiers de Tessin. Archives de l'État. Stockholm.

(2) Tessiniana. Bibl. roy. de Stockholm.

## CHAPITRE IV

### PREMIÈRES ANNÉES EN SUÈDE.

La vieille et la jeune cour. — Les maitresses du Roi. — Naissance d'un héritier. — Tessin nommé son gouverneur. — La vie à Drottningholm. — Complications politiques. — Menaces russes. — Le diplomate et la femme : triomphe de la femme. — Alliance avec la France et la Prusse.

Le roi Frédéric I<sup>er</sup>, paresseux et indolent de nature, occupé uniquement de ses plaisirs, se montrait de plus en plus indifférent en politique et ennuyé du monde officiel. Il semblait vouloir se décharger autant qu'il pouvait sur son héritier des soins du gouvernement, et surtout des devoirs de représentation. Louise-Ulrique profita de ses dispositions pour augmenter la popularité de la jeune cour, dont la gaieté, l'entrain, la large hospitalité faisaient contraste avec la maussaderie de la cour du Roi. Les rapports entre les deux cours continuaient cependant à être courtois, sans être précisément cordiaux. Louise-Ulrique ne ressentait aucune sympathie pour le « vieux Pan », le « vieux Saturne », comme elle avait coutume d'appeler le Roi dans ses lettres ; mais elle ne manquait jamais l'occasion de lui montrer toute la déférence que lui imposait sa situation. Elle

s'en vengeait en se moquant de lui dans l'intimité. Voici le portrait qu'elle traçait de Frédéric I<sup>er</sup> dans une lettre à Guillaume : « Il a de la vivacité, l'âme bien cramponnée à la chair ; charnel et ridiculement amoureux. Il court après toutes les jeunes filles, ayant toujours aimé le beau sexe et l'aimant de plus en plus jeune à mesure qu'il vieillit. On ne peut s'empêcher de rire en le voyant. Il rappelle une de ces figures des cabinets de cire ; une perruque étonnante et la tête sur les genoux. Il s'amuse à changer de perruque et de fraise trois fois par jour. En un mot : « *Ein alter ennuyanter Kerl* (1). »

Le Roi, de son côté, continuait à se montrer fort galant pour la princesse, tout en la narguant sur « son impatience de le voir déguerpir » .

« Le Roi a beaucoup d'égards pour moi, écrit-elle, mais j'avoue que je me contenterais de la moitié de ses politesses. Il a diné ici hier ; c'était la première fois que je lui faisais les honneurs de ma maison. La bonne intelligence règne dans les deux cours, ce que je tâche de conserver ; une rupture ferait un très mauvais effet. C'est à nous de donner l'exemple à la nation du respect dû au souverain. Mais ce n'est pas sans gêne, car il est cruellement ennuyeux (2). »

Au milieu de cette bonne entente apparente entre les deux cours, survint un incident qui menaça de la transformer en guerre ouverte.

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

(2) Archives de la maison de Prusse. Berlin.

La maîtresse en titre du vieux roi, la comtesse de Hartenstein, de laquelle il avait eu plusieurs enfants, était morte au mois de février, peu de temps avant l'arrivée de Louise-Ulrique en Suède. Il songeait déjà à la remplacer, et passait en revue la jeunesse de son royaume, à la recherche de celle qui serait digne de ramasser son mouchoir.

« Notre vieux Saturne est parti hier pour la chasse, écrivait Louise-Ulrique à Guillaume ; si c'est à la chasse de l'élan ou des jeunes filles, on ne sait pas au juste, car il est surtout friand de ce dernier gibier (1). » Et quelques jours plus tard elle ajoutait dans une lettre à sa mère : « On a d'abord dit que ce voyage cachait des motifs politiques ; mais, à mesure que les cartes se débrouillent, on commence à comprendre que c'est pour voir des filles du pays, à la recherche d'une maîtresse. Il y en a qui lui ont plu, mais dont la sagesse a été à toute épreuve. Dès qu'elles ont appris ce qu'on leur voulait, elles se sont enfuies. Mais le vieux Pan ne se laisse pas rebuter ; il continue son voyage et ses recherches ; et je ne sais comment finira le roman (2). »

Le roman finit de telle sorte que le Roi, ayant rencontré au château de Husbygård, en Sudermanie, une demoiselle de bonne famille qui ne s'était pas « enfuie » en entendant ses propositions, s'en était amouraché.

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

(2) Corresp. de Louise-Ulrique avec sa mère, 6 août 1745. Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

Seulement elle avait exigé un « mariage devant le prêtre ». Le Roi avait promis. En quoi consistait exactement cette promesse, il n'a jamais été bien clairement établi. Quoi qu'il en soit, Mlle Horn, une belle et vigoureuse campagnarde, qui n'avait jamais quitté le château de ses pères, éblouie par la perspective de venir « régner » à Stockholm, avait accepté, et le pacte avait été conclu.

Frédéric I<sup>er</sup> revint à Stockholm radieux de sa conquête, et parla au prince royal de sa nouvelle maîtresse avec enthousiasme.

« Le Roi, écrivait encore la princesse à sa mère, est revenu de très bonne humeur. Il a trouvé en chemin une personne qui remplacera sa défunte colombe. Je ne l'ai pas encore vue, et je tâche de l'ignorer le plus longtemps possible (1). »

Mais la « colombe » ne l'entendait pas ainsi. Elle n'était pas venue à Stockholm pour être ignorée. Et le Roi avait promis, sinon le mariage, comme l'affirmaient les parents de la demoiselle, du moins une position reconnue à la cour. La « cour », en ce moment, c'était la princesse. Le Roi avait laissé peu à peu l'autorité réelle passer entre ses mains. Il entra en négociations avec elle, afin d'obtenir pour sa maîtresse la consécration de ses salons.

« Le Roi est en négociations avec moi, raconte encore Louise-Ulrique à sa mère, touchant sa maî-

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec sa mère, 8 octobre 1745. Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

tresse. Nous n'avons pas encore conclu les préliminaires. Il n'y a rien au monde de plus ridicule que cet amour à l'âge de soixante-dix ans. Il assure qu'il n'y a personne au monde qui puisse être plus tendrement aimé que lui. Il faut beaucoup de croyance pour y ajouter foi, et j'avoue que je suis du nombre des incrédules. La belle est campagnarde, à ce qu'on me dit, et n'a aucun usage du monde; mais la mère est un diable et veut pousser les choses au plus haut point. Ses prétentions vont jusqu'à la couronne. Mais à cela, elle ne parviendra pas (1) ! »

La question devenait grave, en effet. Le Roi menaçait d'épouser sa maîtresse pour forcer ainsi la princesse à la recevoir. L'esprit de parti s'empara de la querelle et y mêla la politique. Le ministre de Prusse s' alarma. Il eut lieu de craindre une rupture entre les deux cours, et des complications dangereuses pour l'avenir et la tranquillité de la princesse. « Les personnes intéressées à brouiller les choses, écrit-il à Frédéric, cherchent à mettre la désunion entre le Roi et Leurs Altesses Royales. Il serait fort dangereux que les choses en vinsent à un éclat entre le Roi et son successeur, et que ces deux princes fussent aux yeux du public comme les chefs des deux partis opposés. Cette désunion pourrait avoir des suites fâcheuses dans les circonstances présentes, non seulement à cause de la fermentation des esprits, qui est plus forte que jamais

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec sa mère, 8 octobre 1745. Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

dans ce pays, mais aussi par rapport à la cour de Russie, où le comte Bestouscheff ne cesse de nuire aux intérêts du prince royal. » « La maîtresse du roi de Suède arrive aujourd'hui. C'est une fille de qualité, de la famille des Horn, qu'il a vue dans les provinces, et qui doit remplacer la comtesse Hartenstein. La manière dont le Roi en a parlé au prince royal, et la qualité de la personne, font craindre qu'il n'en veuille faire une maîtresse déclarée et titrée, ce qui deviendrait fort embarrassant pour Mme la princesse... » « Cette jeune personne, conduite par une famille ambitieuse, a de grandes prétentions et veut absolument être mariée dans les formes... Cependant le Roi a chargé le comte Tessin de faire entendre à Leurs Altesses Royales qu'il n'avait jamais songé à se remarier, et qu'il espérait que le prince aussi bien que la princesse n'ajouteraient aucune foi aux bruits qui couraient (1). »

Enfin, après de longues négociations, on arriva à composition. La princesse consentit à recevoir Mlle Horn comme fille de parents nobles, ayant de plein droit l'entrée à la cour. On passa sous silence toute autre qualité.

Le ministre de Prusse pouvait rassurer son maître : « La nouvelle maîtresse du roi de Suède a paru hier pour la première fois à la cour de Son Altesse Royale. Il y a eu beaucoup de pourparlers avant que les choses en soient venues là. On a commencé par exiger des dis-

(1) Rapports du comte Finckenstein, 6 août, 5 et 15 octobre 1745. Archives de l'État. Berlin.

tinctions. On a même fait entrevoir qu'il pourrait être question de mariage, si l'on poussait le Roi à bout, et il n'a pas manqué de gens qui auraient voulu profiter de cette occasion pour faire éclater la zizanie entre le Roi et la jeune cour. Mais Mme la princesse s'est conduite dans cette occasion avec sa prudence et sa fermeté accoutumées, ayant constamment persisté à ne vouloir accorder aucune distinction qui pût faire croire qu'elle était au fait de cette intrigue et qu'elle l'approuvât, mais ayant témoigné, en même temps, que, par égard pour le Roi, elle se ferait un plaisir de la voir en public, sur le même pied que les autres filles de noblesse. Cet expédient a enfin été accepté, et il y a lieu d'espérer que l'affaire en restera là (1). »

A la fin de l'hiver de 1745, le grand Frédéric, écrivant à sa sœur de Bayreuth, résumait ainsi les nouvelles de la saison : « Ma sœur de Suède est enceinte, celle de Brunswick accouchera bientôt; ma belle-sœur les suivra de près, voilà les nouvelles de Berlin. Ajoutez à cela qu'aujourd'hui, c'est jour de redoute, qu'il fait grand froid, qu'il y a beaucoup de gens enrhumés, qu'on tousse dans les églises, voilà tout ce que je puis vous marquer (2). » En même temps il écrivait au prince royal de Suède : « J'apprends avec plaisir que ma sœur s'aperçoit de la suite de ses noces, et que la Suède devance encore une fois le Danemark. »

(1) Rapports du comte Finckenstein, 11 novembre 1745. Archives de l'État. Berlin.

(2) *Œuvres de Frédéric*, t. XXVII.



En effet, en Suède on priaït publiquement dans les églises pour l' « état béni » de la princesse royale.

Louise-Ulrique écrivait elle-même à Guillaume : « Pensez un peu dans quel embarras je me suis trouvée aujourd'hui. Tout le Sénat est venu me haranguer. Les grandes perruques étaient chez moi dès le matin, pour m'assurer de la joie du peuple. Et à quel sujet ! Il vous faut le deviner, car je ne vous le dirai pas ; je ne puis l'écrire. J'ai rougi, j'ai pâli ; je ne sais ce que j'ai répondu. Hâtez-vous, mon cher Hulla, d'avoir la petite fille. Pour moi, je compte avoir un garçon, et puis, si vous voulez, nous les marierons (1). »

Et plus tard : « Je vous remercie de la jolie mantille que vous m'avez envoyée. J'aperçois votre malice. C'est égal. Je me flatte que dans un mois ou deux j'aurai ma revanche : la princesse de Prusse me fera paroli. Ce sera à mon tour de lui envoyer de quoi cacher ça. Je suis fort aise que votre fils pense à sa marraine. Pensez à la petite sœur ; le petit cousin arrive pour la réclamer (2). »

Ces plaisanteries donnèrent lieu à des confidences de la part du prince de Prusse au sujet de ses relations conjugales, des dessous des ménages royaux à Berlin, qui attristèrent fort la princesse. L'éloignement qu'éprouvait Frédéric pour la Reine était connu de tout le monde. Il n'y avait rien dans ce qu'en disait le prince

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

(2) *Id.*

Guillaume qui eût lieu de la surprendre. Mais les confidences que lui faisait son frère sur ses propres sentiments la surprirent autant qu'elles l'affligèrent.

« Vous m'avez beaucoup étonnée, mon cher Hulla, lui répond-elle, dans la confiance que vous me faites sur le peu de joie que vous avez dans l'amour conjugal. Je vous plains de ne pas connaître le bonheur de l'amitié réciproque, et je vous avoue que je n'en connais pas de plus grand. Mais on dirait qu'un sort a été jeté sur notre maison : tous les hommes de la famille sont mécontents de leurs compagnes. Je veux espérer pourtant que les humeurs s'accommoderont davantage. Dieu fasse... » « Pour ma part, je suis fort aise que les *oies du frère Philippe* vous fassent défaut (1). Pas de ça, mon cher frère. Les joies de Cythère sont, dans ces conditions, dangereuses et funestes. C'est la plante empoisonnée : la fleur est rayonnante, le fruit mortel. Ne cédez pas à l'attrait de ses couleurs éclatantes. D'ailleurs, j'ai ouï dire que le petit prince s'ennuie d'être seul. Il veut un compagnon. Comme vous êtes bon père, vous ne pourrez lui refuser sa première prière. » « Est-il possible que la Reine régnante soit plus mal encore dans ses affaires que de mon temps ? Je la plains. Elle n'a pas eu un seul jour d'une vie un peu heureuse. Dites-moi en confidence s'il n'y a pas un peu d'amour du côté *del Re* pour la Barberine. Je le soupçonnais déjà avant mon départ. Entre nous, je ne crois pas que ça

(1) BOCCACCÉ, *Décameron*.

tire à conséquence, et la Reine n'y perd rien... » « Et Henri, qui devient aussi *Bruder Liederlich*. Avouez que c'est vous qui l'avez poussé en tentation. Je suis bien discrète; je n'en ai pas parlé à la Sparre. Ce que vous me dites du petit Ferdinand me donne une très bonne idée de son caractère, mais en revanche une assez médiocre de son goût. Quel triste exemple à suivre que celui de Henri II, roi de France, dans son penchant pour la duchesse de Valentinois! La comparaison est assez juste avec la vieille comtesse Dönoff. Je n'aurais jamais deviné qu'elle fût capable d'inspirer une passion aussi romanesque (1). »

Ces tiraillements au sein de sa famille lui parurent d'autant plus regrettables que son bonheur à elle semblait s'affermir dans une vie calme et exempte de soucis.

La jeune cour passait l'été à Drottningholm. « Je mène une vie douce et tranquille, écrit de là la princesse; j'ai une société agréable de gens d'esprit et de bonne humeur, nous lisons les après-midi et travaillons le soir; je joue à trissette et je me promène dans le parc, voilà à peu près la somme de mon existence. Cependant il y a eu fête pour le jour de naissance de ma belle-mère, la princesse de Holstein... Les gazettes sont remplies du bal que vous avez donné le jour de naissance du Roi. Nous ne nous sommes pas non plus mouchés du pied ce jour-là. Lisez l'article de Stockholm, vous verrez tout ce que nous avons fait : bal, concert,

(1) 20 mars, 10 mai, 12 juin 1745. Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

illumination, table de trois cents couverts. On ne peut guère assez faire pour lui. Mettez-moi à ses pieds (1). »

Et encore le 1<sup>er</sup> juin : « Je vois bien que vous avez de notre climat une idée bien fausse. Il fait déjà, depuis sept semaines, un temps idéal ; on ne pourrait rien souhaiter de plus beau. Nous n'avons pas de nuit, et on peut lire à minuit sans bougie. Le froid de l'hiver n'est pas si violent que l'on me l'avait dépeint, et les jours si courts, il y a toujours un clair soleil qui fait plaisir. Le prince est absent, il fait la revue des régiments ; mais comme ce n'est pas très loin d'ici, je le vois tous les jours. Ses manières obligeantes envers moi redoublent de jour en jour, et je puis me regarder comme une femme heureuse (2). »

Au milieu de cette vie paisible, le temps passait vite. Écrivant à son frère Guillaume, le 9 août, pour le féliciter à l'occasion de l'anniversaire de son jour de naissance, elle s'aperçoit tout à coup que c'est aussi l'anniversaire de son débarquement à Carlsrona. Elle s'écrie : « Bon Dieu ! mon cher Hulla, voici l'année finie depuis que nous nous sommes quittés. Elle a passé si vite ; mais elle laisse une pensée triste : que je ne sais si dans celle qui commence il me sera encore donné de vous revoir. C'est l'ombre à mon tableau. Heureusement qu'il est encore illuminé de l'espérance. Ce jour n'est peut-être pas si éloigné, car je sais que vous me tiendrez

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

(2) *Id.*



parole dès que vous pourrez. Je suis toujours la vieille Ulrique qui vit de cet espoir (1). »

Enfin, le jour de l'an 1746, elle écrit de Stockholm :

« Bonjour, mon cher Hulla, et bonne année, car c'est aujourd'hui le premier de l'an. J'espère que vous passerez une journée plus tranquille que moi. Il n'est que neuf heures du matin, et il y a déjà un train de l'autre monde. Voilà les cérémonies de la journée commencées. Je vous félicite de tout mon cœur de la paix et des victoires remportées, où vous avez eu votre large part de gloire. Mon contentement est parfait de ne plus avoir à craindre pour des personnes aussi tendrement chéries. Notre oncle (2) est sur le point d'avoir un coup de pied dans le ciel. Je ne sais ce qu'en dit la Reine mère. Au fond, je crois que cela lui est indifférent. Pour moi, je me rappelle ce que disait notre défunt père en parlant des Anglais : *Auf die Kniee sollen mich die Hunde bissen*. J'ai hérité ce souhait de lui. Nous sommes rentrés en ville pour la saison d'hiver. Je traîne ma corpulence et n'ai plus un moment de sûr. Je crois que ce sera la dernière lettre que je pourrai vous écrire de quelque temps (3). »

Le 24 janvier 1746 naquit son premier fils, le prince Gustave. On lui donna le nom des grands rois de la Suède. Tessin salua l'heureux présage en vers, assez

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

(2) Le roi d'Angleterre.

(3) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. 1<sup>er</sup>, 14 janvier 1746. Bibl. de Stockholm.

médiocres, il est vrai, mais qui voulaient être prophétiques :

Deux Gustaves heureux ont régné dans le Nord,  
L'amour de leurs sujets, l'honneur du diadème ;  
A qui le prix est dû, le monde est peu d'accord.  
Dieu, pour en décider, nous en donne un troisième.

C'était le premier prince né sur les marches du trône depuis Charles XII. L'enthousiasme fut général. La moitié de la ville de Stockholm traversa les salons du palais pour jeter un coup d'œil attendri sur le bienheureux bébé, sommeillant au milieu de ses dentelles, dans tout l'apparat d'un héritier du trône. Dans les rues, les réjouissances publiques allèrent jusqu'à la frénésie, grâce surtout à la générosité avec laquelle la bière fut versée aux passants, selon une ancienne coutume, de tonneaux placés, par ordre du Roi, dans tous les carrefours de la ville. Le ministre de Prusse écrivait à Frédéric : « Ce grand événement cause ici une joie générale et inexprimable. Il y a soixante ans passés que la Suède n'en avait pas vu de pareil. Aussi la nation regarde-t-elle ce jour comme une époque heureuse qui mettra fin à tous les malheurs. Leurs Altesses Royales ont lieu de considérer ce jeune prince qui vient de naître comme l'appui le plus solide de leur autorité et de leur établissement dans ce pays-ci. » « On peut déjà remarquer l'impression que cet heureux événement produit sur les deux partis qui divisent la Suède. On commence à parler d'union, et il est vrai que si quelque chose est propre à la produire, ce devrait être la nais-

sance de ce jeune prince, qui, en affermissant la succession, anéantit, par là même, le principal objet auquel l'esprit de parti s'est attaché jusqu'ici, et qui a été, pour ainsi dire, l'unique source de toutes les divisions. Malheureusement le mal est si enraciné et l'animosité qui règne entre les deux factions, si grande, qu'il est à craindre qu'elle ne subsiste malgré toutes les raisons qu'il y aurait maintenant d'y renoncer (1). »

De son lit d'accouchée, la princesse envoya au comte Tessin une plume en or. C'était le signe convenu si elle avait un fils. Cette plume devait lui servir pour signer un engagement de veiller sur lui, de l'élever dans ses idées. Tessin signa l'engagement, y ajouta les vœux que lui dictait son enthousiasme, et le renvoya à la princesse.

Le jour de ses relevailles, Louise-Ulrique écrivait à sa mère : « Je suis si heureuse, ma mère. La joie est ici inexprimable. Le jour que je suis accouchée, les rues étaient pleines de monde, et, au premier coup de canon, les passants s'arrêtaient et embrassaient ceux qu'ils rencontraient. Les cris de joie ont continué pendant plusieurs nuits. La nation faisait toutes les démonstrations du contentement le plus parfait et de l'attachement le plus sincère. Le prince m'a témoigné, à cette occasion, des bontés infinies et les sentiments les plus tendres de son amitié pour moi. Je me vois à présent au comble du bonheur. Tessin sera nommé gouverneur de mon fils. Il est très capable d'en faire un

(1) Finckenstein à Frédéric, 25 et 28 janvier 1746. Archives de l'État, Berlin.

honnête homme et un prince de mérite. J'ai lieu d'espérer que, si Dieu le laisse vivre, il réussira. Mon fils sera du moins entre les mains d'un homme dont l'esprit et la probité sont reconnus, et qui ne négligera rien pour lui donner une bonne éducation (1). »

A la réunion de la Diète, les États s'empressèrent de nommer Tessin gouverneur du prince Gustave.

« Cette nomination, disait encore la princesse, est très conforme à mes sentiments. J'ai été bien aise qu'on rendît ainsi justice aux mérites du comte Tessin, le connaissant pour un homme qui a beaucoup de talent et avec cela une probité irréprochable (2). »

Le jeune prince au berceau n'avait encore guère besoin de gouverneur. Les seuls soins de sa gouvernante, la comtesse Strömfelt, lui suffisaient pour le moment. Mais Tessin prit au sérieux ses fonctions. Se faisant l'émule des Fénelon et des Montausier, il commença, dès lors, la rédaction de ses *Lettres à un jeune prince*, qui devaient servir de texte pour inculquer la morale et les connaissances utiles à son élève. En attendant que le prince fût en état d'en profiter, l'auteur était admis à les lire, à mesure qu'il les composait, à la mère ravie, qui se plaisait à discuter avec lui la théorie philosophique de l'éducation des princes. Louise-Ulrique ne prenait pas moins au sérieux cette éducation au berceau. A peine le petit prince avait-il quelques mois, qu'elle écrivait à sa mère :

(1) Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

(2) *Id.*



« Au premier caprice que je lui ai marqué, je l'ai menacé du fouet, et depuis, je n'ai qu'à nommer la verge, pour lui faire faire tout ce que je veux (1). » Était-ce une fine ironie, pour faire sentir à sa mère qu'elle n'oubliait pas les principes qu'elle lui avait inculqués, par le fait, dès sa plus tendre enfance ?

Mais ces soins maternels durent être bientôt interrompus, au moins pour quelque temps. Le prince et la princesse avaient à faire une tournée en province. Il importait que la princesse se fit voir aux populations. Jusqu'ici cette formalité avait été ajournée à cause de son état. Il fallut la remplir maintenant, pour profiter surtout d'un moment où, par suite de la naissance du prince, la popularité de la princesse s'était encore accrue.

Le prince Gustave fut laissé à Drottningholm, confié aux soins de la comtesse Strömfelt et du comte Tessin. Ce dernier devait faire tous les jours à la princesse un rapport sur sa santé et les progrès de son éducation.

La tournée officielle commença par une visite à Upsal. « Je vois par expérience, écrivait Louise-Ulrique à Tessin, après un séjour d'une semaine dans la ville universitaire, que ce n'est pas en huit jours qu'on acquiert le savoir. On y apprend tout au plus à connaître combien on est ignorante. J'ai été aujourd'hui, depuis dix heures du matin à quatre heures de relevée, à entendre du grec et du latin. J'avoue que je crois

(1) Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

qu'on peut passer plus agréablement son temps, et quand même tous les savants de cette docte ville se révolteraient contre mon dire, je ne continuerai pas moins à le penser. Mais qu'allez-vous dire de cette hardie confiance, vous, chancelier de l'Université d'Abo? Je suis ravie de savoir, par votre lettre, que mon fils se porte bien. On veut me faire promettre de l'élever ici. Ce n'est pas mon avis, et je réponds en Normande (1). » De Westeras, elle écrit à Tessin quelques jours plus tard : « Mon fils doit vous avoir des obligations de toutes les jolies choses que vous lui faites dire et penser. J'espère qu'un jour, quand, sous la tutelle d'un homme comme vous, il aura appris à penser, il le fera de la sorte. Maintenant, qu'il me soit permis à mon tour d'interpréter ses pensées. Il rit, dites-vous, des révérences de sa gouvernante : c'est qu'il sait qu'elle est chargée des soins de sa santé; il devient sérieux devant vos saluts : c'est qu'il pense que c'est vous qui devez lui apprendre à régner, et ceci est chose fort sérieuse. Cette idée lui inspire déjà un profond respect pour vous. Voilà pourquoi toutes vos cajoleries ne lui font pas quitter son air de gravité.

« Vous vous plaignez que je ne vous donne pas d'ordres et que vous êtes obligé de mentir pour avoir l'air d'en avoir reçu. Eh bien, je vous ordonne de conserver votre gaieté et l'enjouement qui vous est naturel, et d'oublier toutes les pensées auxquelles je me suis

(1) Upsal, 6 juin 1746. Papiers de Tessin. Archives de l'État. Stockholm.

opposée avant mon départ. Je finis en vous ordonnant encore d'être persuadé des sentiments de profonde estime avec lesquels je suis votre affectionnée

« ULRIQUE (1). »

Elle écrivait à Guillaume : « Ne croyez pas que j'ai gagné la pédanterie à Upsal, je l'ai en horreur, mais je me suis fort bien amusée... L'archevêque est un homme de beaucoup d'esprit, peu guindé pour un prêtre, qui aime la bonne compagnie et a son mot pour rire. Les professeurs sont des pédants, comme partout ; ils ne crachent que du grec et du latin et haussent les épaules quand on leur demande ce que cela veut dire. »

Le voyage dura trois semaines. Le ministre de Prusse en appréciait ainsi les effets politiques :

« Le voyage de Leurs Altesses Royales ne contribuera pas peu à donner une tournure favorable aux affaires de la Diète. Mme la princesse s'est conduite, partout où elle a été, avec une prudence et une circonspection qui lui ont gagné les cœurs de tous ceux qui se sont trouvés sur son passage. On y est venu de vingt lieues à la ronde, et les deux partis semblent également enchantés (2). »

Louise-Ulrique ne fut pas moins enchantée d'être de retour. « Enfin, nous serons demain, par la grâce de Dieu, rentrés chez nous, écrit-elle à Tessin, de Kungsör,

(1) Westeras, 9 juin 1746. Papiers de Tessin. Archives de l'État. Stockholm.

(2) Finckenstein à Frédéric, 20 juin 1746. Archives de l'État. Berlin.

la dernière étape. Vous pourriez venir à notre rencontre avec le prince (1). »

Le prince Gustave fut, à cette occasion, présenté aux bons habitants de Stockholm, qui l'acclamèrent. « J'ai traversé la ville en voiture avec mon fils, aux acclamations de la foule, qui manifestait sa joie de le voir », écrivait la princesse à sa mère dans un élan d'orgueil maternel. Et dès ce jour le petit prince eut son rôle politique à jouer : il posait à l'admiration de tout venant aux réceptions de la cour. « Le jeune prince, écrivait le comte Finckenstein, paraît tous les matins dans l'antichambre à l'heure du cercle, et on ne saurait se représenter toute l'impression que la vue de cet enfant royal fait sur la plupart des gentilshommes qui arrivent des provinces (2). »

Sa mère lui trouvait déjà des dispositions guerrières : « Il aime déjà les soldats et le son des tambours, écrivait-elle à Guillaume lorsque le petit prince avait dix-huit mois. Je l'élèverai à la prussienne, si Dieu lui prête vie, et j'espère qu'il sera un brave homme. Il est très vif, ce qui est un bon signe (3). »

Les années qui suivirent furent les plus heureuses que Louise-Ulrique connût. Elle n'était pas encore Reine, mais elle régnait de fait, sans les ennuis et les

(1) Papiers de Tessin. Archives de l'État. Stockholm.

(2) Finckenstein à Frédéric, 30 septembre 1746. Archives de l'État. Berlin.

(3) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

responsabilités que devait amener avec elle plus tard la royauté. Dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, adorée de son époux, qui se montrait aussi dévoué que soumis, adulée de son entourage et de la société qui subissaient son charme, aimée du peuple, qui voyait, grâce à elle, le prestige de la royauté, auquel il était attaché par tradition, relevé et consolidé, et la succession au trône assurée, sa popularité était à son apogée. Entourée d'une cour brillante, d'une société d'élite, où les lettres et les arts avaient une large part, elle avait fait de Drottningholm le centre de la vie intellectuelle et mondaine. Elle avait ajouté au palais deux ailes, où elle installait une bibliothèque monumentale, une chapelle et un théâtre, où l'on jouait la comédie de société. Une troupe de chanteurs, réunie à grands frais, vint plus tard alterner avec les amateurs dramatiques. « Les dames et les cavaliers de la cour joueront aujourd'hui *Britannicus*, écrit-elle à Frédéric. Le comte Fersen à écrit et dira un prologue. Il y a toutes les semaines musique où l'on joue les opéras d'*Artaxerxès* et de *Caton* (1). » Linné, installé à demeure au palais, s'occupait de la formation d'un cabinet d'histoire naturelle, auquel la princesse prenait le plus grand intérêt. Tessin l'aidait à former un cabinet de médailles et une galerie de tableaux. Aux magnifiques toiles d'Ehrenstrahl que le palais possédait déjà du temps d'Hedvig Éléonore et de Charles XI, elle ajouta près de quatre cents tableaux

(1) Archives de la maison de Prusse. Berlin.

achetés par elle, principalement d'œuvres françaises et flamandes de l'école du dix-septième et du dix-huitième siècle, parmi lesquelles la plupart des belles toiles signées Boucher, Nattier, Oudry, Desportes, Carl van Loo, Nonotte, ou bien Rembrandt, Ruisdael, Wouverman, A. van de Velde, Teniers le jeune et Snyders, qui ornent aujourd'hui le musée de Stockholm. Tessin était, pour la diriger dans ce choix, un guide précieux. Il avait lui-même dépensé sa belle fortune à collectionner des objets d'art. Louise-Ulrique acheta plus tard sa collection presque en son entier. Le lecteur et secrétaire particulier de la princesse, le Suisse Beylon, qui devint plus tard un personnage à la cour, dirigeait ses lectures. Elle avait en outre une lectrice suédoise et parvenait à les fatiguer journellement tous les deux, s'il faut en croire les témoignages contemporains (1). « Je m'amuse à la lecture et à l'ouvrage, écrivait-elle à sa mère, et je rends mille fois grâce au ciel de ce qu'il m'a donné du goût pour ces occupations. Je lis Tacite avec un plaisir infini ; aussi Diodore de Sicile. On voyage avec lui ; on peut se croire sur les lieux en le lisant. J'étudie l'art et je m'occupe de réunir des tableaux. Le comte Tessin, qui est grand connaisseur, m'a donné beaucoup de lumières en cette science, et je lui ai bien des obligations du peu de connaissances que je peux y avoir acquises (2). »

(1) *Fryxell. Ber. ur Sv. Hist.*

(2) Lettres de Louise-Ulrique à sa mère, 24 juillet, 24 novembre 1747. Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

Elle recevait régulièrement la *Correspondance* de Grimm, qui la tenait au courant du mouvement littéraire en France. Elle correspondait avec Helvétius, Marmontel, Maupertuis, Réaumur. « Le moment le plus heureux de ma vie, lui écrivait en 1758 Helvétius, est celui où mon ouvrage a pu attirer les regards de Votre Majesté. En rassemblant en vous la beauté, le génie, les vertus, le ciel vous a conféré tous les droits que peut avoir une mortelle pour commander sur terre... Ne vous laissez pas, Madame, de protéger le talent. Les souverains semblent oublier que si dans des temps de guerre les héros sont la gloire d'une nation, ce sont les muses qui l'étendent. Depuis que Votre Majesté veut bien s'intéresser à mon sort, tous mes chagrins sont oubliés (1). » Il s'agissait de son livre *l'Esprit* condamné en France. Louise-Ulrique suivait avec intérêt le développement intellectuel que produisait l'éclosion de la philosophie du dix-huitième siècle ; elle voulut être initiée aux sciences. « Je suis philosophe, ou du moins je tâche de le devenir, écrit-elle à Guillaume ; je passe mon temps à la lecture et à apprendre les mathématiques, auxquelles je prends un plaisir infini. Je m'amuse à compléter un cabinet de médailles et d'histoire naturelle ; je veux connaître les curiosités de la nature. Quelle riche source de jouissances que l'étude des œuvres du Créateur, dans leurs secrets intimes et inépuisables ! Quels changements étonnants

(1) Bibl. de Stockholm. Corresp. diverses de Louise-Ulrique.

elle fait s'accomplir en notre esprit ! Il s'éclaire d'un jour nouveau. Ce qui nous paraissait merveilleux et extraordinaire devient naturel et sublimement simple, étant conforme à la raison. L'on ne comprend plus qu'on n'ait pas toujours pensé ainsi, et l'on regrette seulement tout le temps perdu. Mon Dieu, que de temps l'on perd dans la vie à s'occuper des bagatelles (1) ! »

L'Académie des sciences, dont Linné était le président, tenait ses séances au palais de Drottningholm en sa présence. Elle fondait elle-même l'Académie des belles-lettres (2), dont Voltaire, Hervaut et d'Alembert furent les premiers membres étrangers (3).

Ces occupations, le penchant qu'elle montrait pour les écrivains français, son amitié pour Voltaire, l'influence présumée des idées du grand Frédéric sur son esprit, ont fait dire de Louise-Ulrique qu'elle était pénétrée du scepticisme philosophique de l'époque ; on l'a accusée d'irréligion. Dans les démêlés politiques qu'elle eut plus tard avec le clergé suédois, dont elle a toujours redouté la trop grande influence et combattu le rigorisme étroit et le piétisme conventionnel, on n'a pas manqué de l'appeler voltairienne, « philosophe », de la traiter de déiste, voire même d'athée. Sa correspondance intime avec son frère Guillaume fait justice

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 12 février 1750. Bibl. de Stockholm.

(2) Fondée en 1753.

(3) Nommés le 24 juillet 1755.



de ces accusations. Elle nous la montre sous un tout autre aspect.

« Je n'ai pu lire le passage sur la religion dans votre lettre sans chagrin, répond-elle à Guillaume qui avait fait, dans une de ses lettres, profession de scepticisme. Je hais tout ce qui sent la bigoterie et l'ostentation religieuse. Mais croyez-moi, mon cher frère, ne pas avoir une foi est un grand mal. Le déisme est insuffisant. A ne pas croire à un sauveur vous vous jetez dans un abîme d'où vous ne sortirez pas. Vous avez beau m'alléguer la raison, elle ne vous sauvera pas. Il est vrai qu'il y a des dogmes dans la religion chrétienne qui sont au-dessus de la raison humaine, mais qu'est-ce que notre raison ? Elle a des bornes si étroites que c'est une dérision que d'en faire dépendre toutes nos aspirations. C'est une réflexion par trop humiliante que nous ne pouvons nous élever à concevoir rien au delà de la portée de nos sens. Dans l'ordre physique, dont se vante la philosophie, combien de choses ne voyons-nous pas de nos yeux que la raison ne peut comprendre ! Quel est le physicien, ou le géomètre, ou l'astronome qui peut vous expliquer tous les phénomènes de la nature ? Ils sont encore obligés d'avoir recours aux conjectures ; il faut les croire de bonne foi. Croyez-moi, ne vous privez pas à cause de cela de l'unique asile qui nous est donné pour fuir aux chagrins dont la vie est pleine : c'est la seule consolation qui nous est offerte dans la douleur. Pouvoir s'abandonner à un divin créateur qui, dans sa toute-puissance, permet les adver-

sités, pour des fins à lui, mais qui sait mettre des bornes à nos malheurs. Quelle est la consolation que vous offre votre raison, dans votre incrédulité ? Que pouvez-vous opposer à cette grande force de l'espérance ? Ou bien est-ce pour être à la mode du temps ? Je ne crois pas cela de votre cœur. Lisez Abadie, *Traité de la religion chrétienne*, et dites-moi quels sont les points où il vous laisse encore en doute. Nous continuerons à correspondre à ce sujet. Vous me pervertirez ou je vous convertirai. J'ai dû en conscience vous dire ce que je crois, ce que j'espère croire toute ma vie. Mais pour n'être pas sur ce point du même sentiment, notre amitié ne devra pas se refroidir. Faisons un cours de théologie ensemble ; comme ce ne sera qu'entre nous deux, nous ne devons pas craindre de ne pas nous expliquer. Adieu, aimable débauché. Je vous aimerai toute ma vie (1). »

« Méfiez-vous, conclut-elle dans une autre lettre, après une longue argumentation du même genre, où elle fait appel à ses sentiments intimes, méfiez-vous des livres qui, pour éclairer la raison, commencent par gâter le cœur. »

Dans le parc de Drottningholm, Adolphe-Frédéric avait fait construire, pour en faire la surprise à sa femme le jour de sa fête, un pavillon chinois, pagode aux vives couleurs, ornée de griffons, de clochettes et de pandeloques, meublée de chinoiseries. La Compagnie royale des factoreries en Orient, récemment fon-

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 6 décembre 1746. Bibl. de Stockholm.

dée, venait, par ses importations directes, de mettre à la mode ces produits de l'Extrême-Orient. Louise-Ulrique appela ce refuge la Chine. En « Chine » l'étiquette était inconnue, la contrainte et le conventionnel abolis. Lorsque l'on voulait jouir de toute liberté d'esprit et d'allures, on partait pour la Chine. Dans ce pays excentrique, tout le monde frayait sur un pied d'égalité, avec son franc-parler, devait dire ce qu'il pensait, à la seule condition de le dire avec esprit.

La Chine faisait les délices de Louise-Ulrique. Elle s'y réfugiait souvent, tantôt seule avec son mari et son fils, pour jouir à son aise de son enfant, pendant que le père travaillait au tour, son amusement favori, tantôt avec les intimes du palais, pour faire des lectures en commun et causer librement. Elle aimait ces joutes d'esprit, dans lesquelles elle pouvait se figurer que ses succès ne devaient rien à son rang.

C'était un cénacle intime de gens spirituels, aux goûts raffinés. Le brillant comte Tessin d'abord, la comtesse, sa femme, dont Louise-Ulrique avait fait une amie de cœur et dont l'esprit délié était très apprécié d'elle ; le vice-gouverneur du petit prince, comte Bjelke, son précepteur le poète Dalin, désignés à ces fonctions, quoiqu'elles ne fussent encore qu'une simple sinécure, par leur talent et leur savoir ; le Suisse Beylon, le doux et savant Linné ; Harleman, Sack et von Düben, renommés pour leur esprit et leur goût des arts ; les demoiselles d'honneur Sparre et Lieven, tous dévoués à la princesse, et en admiration devant elle. Elle aimait

l'admiration comme toute jolie femme, mais elle aimait aussi et sincèrement son mari. Elle lui était dévouée.

« Je vis avec le prince royal, écrivait-elle à sa mère en 1747, dans l'union la plus parfaite, que trois ans de mariage n'ont pas vue diminuer ni changer. Jamais je ne l'ai vu avec un air plus sérieux envers moi qu'à l'ordinaire, et je me trouverais parfaitement heureuse si je pouvais rendre son bonheur aussi parfait que le mien, que je lui dois uniquement (1). » Si elle dominait son époux et en faisait ce qu'elle voulait, elle se montrait digne de la confiance absolue qu'il avait en elle. La pire médisance n'a rien trouvé à dire sur sa fidélité conjugale. Elle faisait, du reste, largement son devoir de pourvoyeuse d'héritiers à la couronne. Deux autres princes naquirent successivement : le 7 octobre 1748 le prince Charles, duc de Sudermanie ; le 17 juillet 1750 le prince Frédéric, duc d'Ostrogothie ; enfin, le 8 octobre 1753, une princesse, Sophie-Albertine. La succession au trône était plus qu'assurée ; la dynastie désormais solidement assise.

Guidée par Tessin, Louise-Ulrique ne tarda pas à exercer aussi une influence prépondérante dans les affaires. Elle était aussitôt entrée dans le rôle que celui-ci lui avait destiné. Maitresse de la situation, elle s'était fait une idée claire et bien arrêtée du but à atteindre, de la politique à suivre. Il s'agissait d'abord de détacher la Suède de l'alliance russe pour la ramener

(1) 12 mai 1747. Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

à l'alliance française, en l'unissant en même temps à la Prusse et au Danemark, de façon à assurer son indépendance et former une barrière contre les envahissements de sa puissante voisine du Nord ; de relever ensuite l'autorité royale, afin de lui rendre son rôle primitif dans la constitution et mettre fin aux luttes âpres et énervantes des factions dans le Parlement, qui affaiblissaient le pouvoir et donnaient prise à toutes les intrigues étrangères.

Nous avons déjà vu les effets de son influence sur l'esprit du prince royal. Elle l'avait détourné du parti russe et l'avait amené à se déclarer pour le parti français.

La cour de Russie n'avait pas tardé à s'alarmer de ces nouvelles tendances de la cour de Suède. Sa diplomatie, toujours une des mieux informées et des plus clairvoyantes, s'était vite rendu compte de l'objectif poursuivi. En perdant l'alliance de la Suède, elle perdait en même temps les moyens d'action dont elle avait jusqu'ici disposé pour la maintenir dans une utile subordination. Derrière la princesse elle avait vu le comte Tessin. C'était le moteur de cette nouvelle politique dont la princesse allait être la cheville ouvrière.

Dès le mois de juillet 1745, l'impératrice Élisabeth écrivait donc à « son cher cousin » pour le mettre en garde contre les funestes influences de son entourage et les dangers de ces velléités de concentration du pouvoir. « Vos intérêts, disait-elle à Adolphe-Frédéric, sont liés aux miens par les plus tendres liens de famille ;

mes sentiments vous ont toujours été dévoués ; mais je ne puis vous cacher que j'ai appris que vous avez accordé, en dernier lieu, votre confiance à des gens qui sont aussi mal disposés pour moi que pour vous-même ; des gens qui, au sein de la dernière Diète, ont travaillé pour le prince de Birkenfeld et qui emploient, à l'heure qu'il est, tous leurs efforts pour vous séparer de moi. Cette expérience devrait suffire pour vous éclairer sur leurs intentions et vous prouver que les flatteries dont ils se servent ne sont qu'une ruse grossière pour vous mettre mal avec le Roi et vous brouiller avec moi. Ils prétendent, par des menées secrètes, des moyens aussi enfantins qu'illusoires, restaurer la monarchie absolue en Suède, vous faisant croire que vous possédez la confiance du peuple. Ce peuple n'a qu'une idée en tête, c'est de conserver la liberté dont il jouit et la forme de gouvernement qu'il possède. En vous encourageant à vouloir attenter à ses droits légaux, ils veulent vous pousser vers des abîmes, où il leur sera plus facile d'atteindre le but caché qu'ils se sont proposé (1). »

C'étaient les arguments dont on se servait vis-à-vis de la Pologne. Au nom des libertés du peuple on défendait les divisions parlementaires qui faisaient la faiblesse de la Suède et ouvraient la porte aux interventions étrangères.

(1) Lettre de l'impératrice de Russie à Adolphe-Frédéric. Traduite du russe. Archives Fersen. Klinckowström. *Mémoires du feld-maréchal Fersen*, t. 1, annexe I.

Suivant de près cette lettre de la Tsarine, arrivait à Stockholm le ministre de Russie, baron von Korff, élevé à cette occasion au rang d'ambassadeur, avec mission de mettre tout en branle pour obtenir le renvoi de Tessin de la cour de Drottningholm.

« M. de Korff, écrivait à Frédéric le ministre de Prusse, est le diplomate le plus violent et le plus emporté qu'on puisse connaître. Ennemi de la Suède, il est personnellement piqué contre le comte Tessin, avec lequel il a été à couteaux tirés pendant les négociations de Copenhague. Depuis ce temps, il a entretenu des correspondances secrètes avec les chefs les plus passionnés du parti opposé. Il est clair, en un mot, qu'on ne l'envoie ici que pour travailler au renversement du ministère. Mais, de l'humeur dont je le connais, il pourrait bien manquer son coup, et ses façons fières et hautaines paraissent mieux faites à révolter la nation qu'à produire l'effet qu'on se propose (1). »

Dans un Mémoire adressé au roi de Suède le baron Korff demandait son intervention auprès du prince royal pour le décider à modifier le personnel de sa cour, en éloignant Tessin (2). Dans une entrevue avec le prince royal lui-même, l'ambassadeur lui disait vertement : « Si la reconnaissance que Votre Altesse Royale doit à l'Impératrice paraît diminuée, il n'en est pas moins connu du monde entier que son bien-être et la succession au trône qui lui est assurée sont dus au

(1) Finckenstein à Frédéric, 22 mars 1746. Archives de l'État. Berlin.

(2) *Mémoires de Fersen*, t. I, p. 175.

bon vouloir de l'Impératrice. Malgré les conseils que Sa Majesté donnait à Votre Altesse Royale par sa lettre du 6 juillet 1745, elle apprend que le comte Tessin et ses partisans conservent toute leur influence sur votre esprit et votre cœur, quoique vous ne puissiez ignorer que Tessin a usé de tous les moyens pour empêcher une bonne entente de s'établir entre la Suède et la Russie. L'Impératrice se voit donc dans le cas de devoir faire de nouveau appel aux sentiments de Votre Altesse Royale et de l'engager à ne pas se laisser entraîner par les flatteries et les intrigues de cet homme. Si pourtant Votre Altesse Royale trouvait bon de conserver auprès d'elle le comte Tessin et de suivre ses conseils, Sa Majesté l'Impératrice se verra dans la nécessité de cesser ses efforts affectueux pour le bien de Votre Altesse Royale (1). »

Tous les moyens furent, du reste, employés pour agir sur l'esprit timoré du prince, et ébranler l'influence de la princesse. Un complot fut découvert, autour duquel on faisait grand bruit, en provoquant une enquête par devant le comité secret de la Diète, qui semblait avoir eu pour but de renverser l'ordre de succession voté en 1743, et de placer sur le trône, à la place d'Adolphe-Frédéric, le duc de Cumberland, fils du roi George II d'Angleterre. D'autre part, des troubles éclataient en Finlande, qui pouvaient, s'ils s'aggravaient, servir de prétexte à une intervention russe de ce côté. Dans l'es-

(1) *Malmström. Sv. Pol. Hist.*, t. III, p. 190. Procès-verbaux du Comité secret de la Diète. Archives de l'État. Stockholm.



poir d'exciter la jalousie et l'humeur personnelle du prince contre Tessin, on fit parvenir à ses oreilles des bruits de commentaires malicieux faits en public sur la faveur éclatante dont jouissait le grand maître de sa maison auprès de la princesse, et l'admiration exaltée que celui-ci professait pour elle. Rien ne fit. Les prévisions du ministre de Prusse se réalisaient. L'attitude cassante et autoritaire de l'envoyée de Russie souleva l'indignation publique et nuisit à sa cause. Adolphe-Frédéric demeura inébranlable, malgré sa nature craintive et vacillante. L'influence de la princesse était solidement assise. Dans ce duel acharné, la femme triomphait. C'est qu'elle avait l'opinion publique avec elle, et Tessin dominait dans le conseil et la Diète. L'auteur du complot, un marchand anglais du nom de Blackwell, qui semblait avoir agi de sa propre initiative et sans appui sérieux, paya de sa tête sa tentative avortée. Les troubles en Finlande furent vite calmés, et la Diète vota solennellement une déclaration nationale en faveur d'Adolphe-Frédéric et de sa maison.

Les résultats de cette victoire de Louise-Ulrique ne tardèrent pas à se traduire par des faits qui se passaient de commentaires. A la mort du comte Gyllenborg, Tessin lui succédait comme président de la chancellerie, c'est-à-dire ministre des affaires étrangères, et, bientôt après, un double traité d'alliance était conclu avec la France (le 29 mai 1747) et la Prusse (le 6 juin 1747). La Suède se détachait complètement de l'alliance russe. Le Danemark, que la France voulait comprendre dans

cette ligue du Nord, hésitait encore à s'y rallier, mais il adoptait une attitude plus bienveillante et consentait à la constitution d'une commission mixte pour régler les questions de frontières pendantes entre la Suède et la Norvège.

Frédéric fut enchanté de la conclusion du traité. Il entra entièrement dans les projets de sa sœur et lui offrit tout son appui. Il semblait à ce moment n'avoir rien à lui refuser.

« Le capitaine Schecta, écrit-il de Potsdam, sera lui-même porteur de cette lettre et des ratifications. Vous n'avez qu'à me mander, ma chère sœur, ce que vous trouvez convenable pour vos intérêts, et ce sera ma loi. Enfin voilà ce traité si utile et si raisonnable conclu. Selon toutes les règles du bon sens, il doit être avantageux à l'une et à l'autre nation, et s'il y a quelque chose de capable de nous donner de la considération, c'est que nous sommes fortifiés mutuellement. On dit que l'envie en grince les dents de rage ; mais que, voyant ses efforts impuissants, elle fera succéder la douceur aux emportements. Cela fera ravalier peut-être la légèreté de certaines ostentations, l'inconsidération des propos, et l'oubli des égards les plus ordinaires. » Et plus loin : « J'ai remarqué par la mauvaise humeur des Anglais qu'ils sont mortifiés de notre alliance ; ce qui prouve qu'ils ont trempé dans l'affaire de Blackwell. Je crois que la bonne politique demande qu'on leur ôte encore les Danois, après quoi toute leur mauvaise volonté s'en ira en fumée. Bestouscheff baissera bien de ton. Le

plus sûr moyen de les brider, c'est de leur débaucher leurs amis. C'est à quoi je travaillerai selon votre bon plaisir. Il serait à désirer que le vieux Saturne décampât bientôt. Des héros ont vécu un jour de trop pour leur gloire. Celui-ci pousse l'impertinence jusqu'à un nombre d'années (1). »

Les bases de la ligue du Nord, qui devait fortifier la Suède, étaient jetées; le premier point du programme politique de Louise-Ulrique était accompli. Restait le second : pour que la Suède pût profiter de cette situation, il fallait la mettre à l'abri des divisions intérieures. — C'est à quoi Louise-Ulrique allait s'employer maintenant...

(1) Frédéric à Louise-Ulrique, 7 juin, 4 juillet 1747. *Pol. Corresp. Freiderich des Grosses*, t. V, p. 406, 424.

## CHAPITRE V

### ACTION POLITIQUE.

État de la Suède. — Fin du pouvoir monarchique à la mort de Charles XII. — Institution du gouvernement parlementaire. — Abus du parlementarisme. — Les Diètes. — Système des subsides. — Projets de réforme constitutionnelle. — Complications internationales. — Menaces de guerre. — Une ode de Frédéric II.

Pour comprendre les projets de la future reine de Suède, il faut jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire intérieure du royaume depuis la mort de Charles XII. Cette histoire pourrait se résumer d'un mot : c'est le triomphe et l'abus du parlementarisme, tel que le pratiquaient les anciennes aristocraties.

La monarchie absolue était morte avec Charles XII. La balle de mousqueton qui frappait le héros dans la tranchée de Fredrikshall tuait en même temps un homme et un principe : le Roi et la royauté héréditaire et de droit divin. Elle clôturait une période de l'histoire.

La Suède, usée sous le harnais de la guerre, se redressa pour mettre fin à cette souveraineté de droits et de pouvoir absolus. Ce roi guerrier avait promené ses armées de l'Allemagne en Pologne et des frontières russes au fin fond de la Turquie, d'où il avait prétendu

encore la gouverner en maître. Après lui avoir imposé des sacrifices au-dessus de ses moyens et en dehors de ses intérêts réels, il finissait par la traiter elle-même en pays conquis. Cet absolutisme avait dégénéré en un féroce despotisme.

Encore, tant que ce roi avait vécu, telle était la magie qu'exerçait son nom, la nation avait tout accepté. Maîtrisée par la puissance de sa volonté, éblouie par la grandeur de ses conceptions de gloire nationale, elle avait supporté les privations, les souffrances que lui coûtait l'épopée militaire de son héros, avec une longanimité au moins égale à l'audace qu'il montrait, lui, dans les victoires, à la grandeur d'âme avec laquelle il subissait les revers de fortune.

Mais, avec la fin inattendue de Charles XII, au moment même où il semblait décidé à se lancer dans de nouvelles aventures, le charme fut rompu. Le héros entrait dans la légende. Le Roi mourait sans laisser d'héritier direct. Le moment de se reprendre était venu. Cette autorité royale sans frein et sans contrôle avait vécu.

Charles XII laissait lui-même la question de sa succession ouverte. Il n'avait rien voulu faire pour la régler. Avait-il déjà senti le sol trembler sous ses pas, son autorité s'en aller épuisée ? « Ils ne m'obéissent plus de mon vivant, disait-il à ceux qui le pressaient de prendre quelque disposition à cet égard ; que feront-ils après ma mort ? Il se trouvera toujours une tête pour cette couronne. »

Seulement, dans l'ardeur de cette réaction contre

l'absolutisme, la nation se laissa entraîner trop loin dans le sens contraire. Elle commit la faute, d'abord, de sacrifier les avantages d'une vieille tradition monarchique pour adopter le déplorable principe d'élection, qui perdait la Pologne ; ensuite, de choisir pour opérer son évolution libérale la forme parlementaire aristocratique, au privilège exclusif de certaines classes. Elle inaugurait un régime représentatif qui créait l'anarchie. Il ne s'en est pas fallu de beaucoup que ce régime, par les âpres luttes de parti qu'il engendra, par l'instabilité du pouvoir qui en résultait, ne conduisit la Suède aux mêmes abîmes où sombraient, par un effet des mêmes causes, les libertés et jusqu'à l'existence nationale des Polonais.

En dépit des droits du prince de Holstein, fils de la sœur aînée de Charles XII, que le testament de Charles XI et le règlement de succession désignaient au trône, les chefs de ce mouvement d'émancipation, Arvid Horn et la jeune noblesse de l'époque, mirent la couronne sur la tête de la sœur cadette, Ulrique-Éléonore, qui acceptait toutes leurs conditions. Görtz, le confident de Charles XII, compagnon de sa captivité à Bender, et son unique ministre après le retour en Suède, avait soutenu la légitimité au nom de son maître. Il paya de sa tête l'insuccès de son effort. Aussi pouvait-il dire en montant sur l'échafaud :

Mon héros a péri ;  
La royauté avec lui.  
C'est mourir en grande compagnie,  
Quand on meurt avec son Roi et la Patrie.

La constitution de 1719, acceptée par Ulrique-Éléonore, réduisait la royauté à bien peu de chose. Mais cette reine avait voulu associer à son règne son époux, Frédéric, duc héréditaire de Hesse. La noblesse refusa d'y consentir. Plutôt que de régner sans lui, Ulrique-Éléonore préféra alors abdiquer en sa faveur, ne pouvant, en sa conscience de piétiste rigoureuse, concilier la *soumission* que la femme doit, selon l'Évangile, à son mari, avec cette royauté dont ce mari était exclu. Horn profita de l'occasion pour imposer de nouvelles concessions à la couronne.

Cette constitution de 1720, qui naquit avec l'avènement de Frédéric I<sup>er</sup>, dépouillait la couronne des derniers vestiges d'autorité, pour donner tous les pouvoirs à la Diète souveraine.

Formée des quatre états : la noblesse, le clergé, les bourgeois, les paysans, celle-ci était investie en même temps du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, qu'elle exerçait par délégation au Sénat ou *Conseil du royaume*, dont les membres étaient désignés par elle et révocables à son gré. Elle s'arrogeait en outre le pouvoir judiciaire, en évoquant à volonté toute cause devant ses commissions particulières. Le gouvernement se trouvait en réalité concentré dans un *comité secret* élu par la Diète qui imposait ses volontés au Sénat. Le rôle du Roi était réduit à la présidence du Sénat, avec voix prépondérante en cas de partage égal, et à la signature des actes du pouvoir exécutif. Encore sut-on, par la suite, se dispenser même de cette formalité, la signature

du Roi étant apposée au moyen d'une griffe qui l'imitait, dans le cas où il refusait ou était empêché de signer.

Œuvre égoïste et irréfléchie de la noblesse qui dominait à la Diète et y revendiquait le privilège exclusif d'occuper tous les emplois élevés, cette constitution méconnaissait toute idée de pondération des pouvoirs. La Diète, livrée à elle-même, détenait la puissance suprême, sans contrepoids, ni dans l'autorité souveraine, ni dans un pouvoir exécutif fort et indépendant, ni même dans une opinion publique qui n'avait que de faibles moyens de se faire connaître et absolument aucun pour s'imposer. Elle ne tarda pas à devenir le théâtre tumultueux des rivalités de personnes, des fluctuations de partis, et à donner le spectacle des plus honteux trafics de conscience, de la plus déplorable anarchie parlementaire.

Inutile de rechercher l'origine ou les tendances des partis qui s'y forment. Aucun principe bien arrêté ne préside à leur naissance, pas plus qu'il ne détermine les noms que le hasard leur donne.

Est-ce dans ce fait que les grands propriétaires des campagnes portaient de préférence le bonnet de fourrure, tandis que les grands seigneurs de la cour avaient adopté le chapeau à plumes, qu'il faut chercher ces noms de *Bonnets* et *Chapeaux* qu'on donnait aux partis qui se disputaient le pouvoir à la Diète, ou bien le mot de Frédéric I<sup>er</sup>, qui appelait certains membres de la Diète *ennuyeux comme des bonnets de nuit*, en fut-il l'ori-



gine? Le bonnet russe aurait-il donné son nom aux partisans de la Russie, tandis que le chapeau, importé de Versailles, distinguait les amis de la France? Quoi qu'il en soit de l'origine de ces noms, aussi difficiles à justifier que ceux de *Whigs* et de *Tories* qui naissaient en même temps au sein du Parlement anglais, *Chapeaux* et *Bonnets*, les uns dévoués à l'influence française, les autres à celle de la Russie, remplissent de leurs luttes toute cette période de l'histoire qui succède au règne de Charles XII.

Ce fut le règne des influences étrangères, dominant les délibérations de la Diète et déterminant la politique de la Suède; le règne aussi des subsides de l'étranger, au moyen desquels ces influences étaient maintenues. La France d'un côté, la Russie et l'Angleterre de l'autre, se disputaient, à coups de subsides, la prépondérance à l'Assemblée des États, où se décidait, selon ce qu'on appelait le « jeu des influences », l'orientation des alliances de la Suède, son attitude dans les conflits qui divisaient le nord de l'Europe.

Ces subsides, accordés soi-disant dans le but de faciliter les armements et la défense d'un pays épuisé par la guerre, étaient, en réalité, distribués parmi les membres de la Diète pour gagner leurs suffrages. Ils étaient payés, de la main à la main, par les ambassadeurs aux chefs de parti; et le prix des adhésions était ouvertement stipulé. Une session de la Diète suédoise arrivait ainsi à coûter plus d'un million de livres au Trésor français. La Russie en avait autant pour son compte.

L'Angleterre, à l'occasion la Prusse, le Danemark, y contribuaient pour leur part.

Le ministre d'Angleterre à Stockholm, Penbury, écrivait au chef du cabinet anglais Walpole : « Les membres de la Diète que j'entretiens ici me coûtent cher. On peut compter que nous avons, de notre côté, les cinq huitièmes des prélats, des bourgeois et des paysans, et à peu près la moitié des nobles. La Diète est ainsi presque également partagée. Il en est de même du Sénat. De sorte que l'issue peut dépendre entièrement des deux voix dont dispose le Roi. Le président de la Chambre des paysans s'engagerait à être à nous pour cent ducats. Je serais d'avis de les lui donner. Les exigences augmentent à mesure que le vote approche, et que l'on reconnaît que le résultat peut dépendre de quelques voix (1). »

De son côté, l'ambassadeur de France, qui avait dépensé 1,830,000 livres pour maintenir la prépondérance de son influence pendant une session de la Diète, faisait de non moins tristes réflexions : « Mes deux principaux adversaires, écrivait-il à son gouvernement, les ministres anglais et russe, répandent un argent prodigieux, que mes fonds ne peuvent balancer. Je m'occupe cependant des moyens d'en arrêter les effets. Je suis en pleine négociation avec les principaux prêtres et bourgeois du *Comité secret*. Je cherche à ne former que des engagements payables après leur entière exécution.

(1) Dépêche de Penbury à Walpole, 4 décembre 1742.

Cette méthode a de la peine à prendre, mais je ne veux pas en sortir. J'ai été trop souvent trompé depuis le commencement de la Diète pour vouloir confier encore au hasard des sommes considérables. J'ai affaire à des gens trop écartés de toute décence, et de plus à une profusion d'argent qu'il m'est impossible de surmonter (1). »

Il ne faudrait pas pourtant juger trop sévèrement les États suédois. Ces procédés étaient assez dans les mœurs du temps. Ils sévissaient partout où le Parlement avait une trop grande prépondérance, une action exclusive dans les affaires. Il est inutile de rappeler la Diète polonaise. Le Parlement anglais lui-même offrait un exemple analogue. Ce même Walpole, qui recevait sans trop s'en étonner les doléances de son ministre à Stockholm, demandait, de son côté, au gouvernement français de quoi soudoyer son propre Parlement : « Je paye un subside à la moitié du Parlement, écrivait-il au cardinal Fleury, pour le tenir dans des bornes pacifiques ; mais comme le Roi n'a pas assez d'argent, et que ceux à qui je n'en donne pas se déclarent ouvertement pour la guerre, il conviendrait que Votre Éminence me fit passer trois millions tournois pour diminuer la voix de ceux qui crient le plus fort (2). »

Le duc de Choiseul qualifiait le régime suédois d'« administration métaphysique », qu'il déclarait praticable seulement si tous les Suédois s'étaient trouvés aussi

(1) Baron de Breteuil au duc de Choiseul, 13 janvier 1766

(2) FLASSAN, *Hist. dipl. franç.*, t. V, p. 185.

sages d'esprit et de mœurs que pouvait l'être Platon (1). Le grand Frédéric appelait les sessions de la Diète « les accès de fièvre tierce » de la Suède. « Ces États, dit-il, ont le type de la fièvre tierce ; ils reviennent tous les trois ans pour causer des convulsions au corps politique. Ils jettent un continuel ferment dans l'esprit d'une nation inquiète et déchirée par des factions (2). »

« Il paraît, écrivait de son côté Louise-Ulrique, que la Suède se décharge alors de tout le venin qu'elle a ramassé les autres années. C'est alors qu'elle se purifie ; mais cette purification entraîne après elle des orages et des tempêtes qui causent mille désagréments et mille dangers (3). »

Nous avons vu que déjà avant le mariage et l'arrivée en Suède de Louise-Ulrique, l'idée d'une réforme qui pût mettre un terme aux excès de ce parlementarisme corrompu, en rendant à la royauté son prestige, à l'exécutif sa force et son indépendance relative, préoccupait les esprits les plus clairvoyants. Cette idée avait depuis fait du chemin. L'instinct national commençait à sentir les dangers d'un système qui affaiblissait la Suède. Le peuple foncièrement royaliste, très fier des souvenirs de son ancienne grandeur, qui se rattachaient tous au gouvernement autocratique, à la gloire personnelle de

(1) Dépêche au baron de Breteuil, 23 avril 1766.

(2) Lettre à Louise-Ulrique, 26 avril 1761. Papiers de la Reine. Archives Fersen.

(3) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm, sans date.

ses rois, était arrivé à associer dans sa pensée le gouvernement parlementaire avec l'époque de la décadence.

Il se formait un courant d'opinion en faveur d'une révolution qui renverserait le pouvoir des factions et mettrait fin aux luttes intestines, aux dangereuses interventions étrangères créées par leur cupidité et les abus du système des subsides.

Louise-Ulrique l'avait compris et s'était mise hardiment à la tête de ce mouvement. Elle était appuyée par Tessin et une grande partie des *Chapeaux*. La France encourageait ces vues et promettait son appui, le concours de ses amis (1).

Le ministre de Prusse préparait Frédéric II à un changement de régime en Suède, et démontrait qu'il aurait pour effet le relèvement des forces du pays, un accroissement de son influence dont la Prusse ne pourrait que profiter : « Pour ce qui est du changement de la forme du gouvernement, ou plutôt de la restauration de la souveraineté, car l'un conduit à l'autre, écrivait-il à Frédéric, je crois qu'on pourrait l'empêcher tant que le roi actuel vivra ; mais je suis persuadé que les choses en viendront là immédiatement après la mort de ce prince. Cette nation n'est pas faite pour un gouvernement républicain, et les deux partis commencent à s'en lasser également. Aussi n'y a-t-il qu'une voix là-

(1) Lanmary à d'Argenson, 1<sup>er</sup> novembre 1746. D'Argenson à Lanmary, 11 et 17 décembre 1746, 2 janvier 1747. Min. des affaires étrangères.

dessus parmi les honnêtes gens. Ils pensent qu'il n'y a de salut pour la Suède que dans un changement de régime, qui donnera plus d'autorité au souverain et remettra les choses sur le pied où elles étaient du temps du grand Gustave-Adolphe. Mais ils sentent en même temps qu'il serait dangereux de toucher à cette corde du vivant du Roi, et qu'il n'en faut parler que lorsque le prince successeur sera sur le trône. C'est là le plan des bien intentionnés, et c'est en même temps ce que la cour de Russie redoute plus que toute chose. J'avoue que, en considérant les changements survenus depuis le commencement de ce siècle dans les différentes cours du Nord, l'accroissement de la puissance russe, le despotisme que cette cour prétend exercer sur ses voisins, la faiblesse de la Suède et la difficulté où elle se trouvera de résister à la longue, je serais tenté de croire que Votre Majesté trouverait mieux son intérêt au rétablissement de la souveraineté qu'au maintien de la présente forme de gouvernement, d'autant plus que ce changement ne pourrait cependant, dans l'abaissement où la Suède se trouve aujourd'hui, lui donner une supériorité assez considérable pour en faire un voisin trop puissant pour Votre Majesté (1). »

Frédéric abondait dans le sens de son ministre : « Vous n'aurez pas beaucoup de peine à me persuader, répondit-il, de la convenance que je trouverais, si, après le décès du roi régnant, la Suède pouvait rétablir

(1) Comte Finckenstein au Roi, 4 novembre 1746. Archives de l'État. Berlin.

la souveraineté ; au contraire, à en juger selon les conjectures où nous sommes actuellement, je trouverais mon compte à plusieurs égards, si la Suède pouvait sortir de l'état d'abaissement où elle se trouve, par le rétablissement de la souveraineté dans la personne de mon beau-frère (1). »

L'occasion attendue pour mettre en œuvre ces projets était la mort du vieux roi Frédéric I<sup>er</sup> et l'avènement au trône du prince royal : en assumant le pouvoir, Adolphe-Frédéric refuserait de prêter serment à la constitution de 1720 et se ferait proclamer d'après la loi fondamentale de 1634, rétablissant la souveraineté de Gustave-Adolphe avec sa diète et son sénat consultatifs, ses libertés communales et son gouvernement paternel.

Louise-Ulrique espérait avec l'aide de Tessin et des *Chapeaux* « bien intentionnés » former à la Diète un parti assez fort pour préparer les voies à cette réforme.

« J'ai beaucoup tardé à vous répondre, mon cher Hulla, écrivait-elle à la réunion des États en 1746 ; c'est que j'ai voulu attendre un jour que je serai de bonne humeur, et pendant une session de la Diète c'est presque impossible. On est toujours en crainte de quelque surprise, et le bonheur semble dépendre de l'élection d'un maréchal (2). Lundi ce sera décidé, et je

(1) Frédéric au comte Finckenstein. *Pol. Corresp.*, t. V, p. 236.

(2) Le maréchal de la Diète. De cette élection, qui indiquait de quel côté était la majorité, dépendait, durant la session, la suprématie.

vous écrirai alors toutes les folies que vous voudrez, s'il est à ma fantaisie.

« Entre nous soit dit, si j'avais les trente mille écus, je ne serais pas inquiète ; mais cela manquant, tout pourrait bien manquer. Cette chienne de politique cause tous nos maux ; elle me fait attendre haletante le résultat d'une élection (1). »

Les trente mille écus dont il est ici question constituaient la part de Louise-Ulrique dans l'héritage de son père. Le vieux roi Frédéric-Guillaume avait laissé par testament trente mille écus à chacune de ses filles. Le montant de ce legs n'avait pas encore été payé à la princesse de Suède. Elle aurait voulu employer cette somme en « subsides », selon le mot consacré par les usages parlementaires de l'époque, pour stimuler le zèle et augmenter le nombre des partisans de la « bonne cause » à la Diète. Dans une lettre précédente, elle avait demandé l'intervention de son frère Guillaume auprès de Frédéric pour hâter le paiement de cette somme : « J'ai recours à vous, mon cher Hulla, disait-elle, pour vous demander un conseil : comment pourrais-je m'y prendre avec le Roi pour avoir mes trente mille écus, sans me brouiller avec lui ? Je vous assure que j'en ai le plus grand besoin. J'ai pensé vous écrire une lettre sur ce sujet, qui serait tournée de façon que vous puissiez la montrer au Roi. Dites-moi si vous voulez bien le faire, sinon je penserai à un autre moyen. Ou bien,

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. 30 septembre 1746. Bibl. de Stockholm.



si Henri est mieux à même de me servir, je le chargerai de cette commission (1). »

Guillaume lui conseilla de s'adresser directement à Frédéric; seulement il l'avertissait en même temps que celui-ci était pour le moment « d'une humeur massacrante ».

Une nouvelle brouille venait, en effet, d'éclater avec la margrave de Bayreuth. Cette fois, la politique s'en était mêlée, et elle menaçait d'être sérieuse. Frédéric ne pardonnait pas à la cour de Bayreuth d'avoir montré des velléités de rapprochement avec l'Autriche, ni à sa sœur d'être allée jusqu'à faire visite à l'Impératrice durant un séjour à Wurtemberg. « Pauvre sœur de Bayreuth, répond Louise-Ulrique, pleine de sympathie, je suis fâchée par amour d'elle, car elle se rend malheureuse de gaieté de cœur. Je pense quel sujet de conversation tout cela a dû être chez la Reine mère. Ce sont les Mauritz qui lui font faire toutes ces sottises. Je lui ai écrit et lui ait dit franchement ma façon de penser. Elle m'a répondu soutenant qu'elle a raison (2). »

Des trente mille écus, il ne fut plus question pour le moment. Il était prudent d'attendre des circonstances plus favorables. Mais, en juillet 1746, elle écrivait à Guillaume : « Voilà ma sœur de Bayreuth réconciliée, Dieu soit loué. Vous me rendez justice, mon cher frère.

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 5 novembre 1745. Bibl. de Stockholm.

(2) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 26 décembre 1745. Bibl. de Stockholm.

J'ai tout fait pour ne pas jeter de l'huile sur ce feu. De même que la dernière fois, avant mon départ de Berlin, j'ai parlé et travaillé en sa faveur. Ma sœur Wilhelmine a un mérite infini, et son cœur est le plus excellent du monde. »

Le moment était venu d'aborder la question du legs avec Frédéric : « Ce n'est pas sans une peine infinie, lui écrit-elle enfin, que je me vois obligée, par le dérangement de mes affaires et par les dépenses occasionnées pour le soutien du parti, de vous supplier, mon cher frère, de me faire le paiement des trente mille écus que feu le Roi m'a laissés en testament, de même qu'à mes autres sœurs. Vous aurez la grâce de vous ressouvenir que pendant tout le temps que la guerre a duré je n'en ai pas parlé, et j'ose vous assurer que ce n'est qu'à la dernière extrémité que je fais cette démarche (1). »

En même temps, elle mandait à Guillaume : « Je viens d'écrire une longue lettre au Roi, au sujet des trente mille écus que vous savez m'être dus. Je vous prie de me faire savoir quel effet elle aura produit. Je me flatte que mes actions ne tomberont pas trop et que mon vieux Guillaume sera mon avocat (2). »

Frédéric se trouvait en passe de générosité. La somme fut payée. Il est vrai qu'une bonne partie en avait été retranchée en paiement de chevaux que la princesse avait fait acheter à Berlin et de deux tableaux

(1) Archives de la maison royale de Prusse. Berlin.

(2) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

qu'elle avait commandés au peintre Pesne par l'entremise de son frère.

Guillaume s'en réjouit avec elle. Il lui explique, du reste, qu'une « exceptionnelle largesse » règne depuis quelque temps dans la maison : « Qu'est-ce qui a pu amener ce changement qu'il y a chez vous ? » lui répond Louise-Ulrique. Vous savez dans quelle gêne j'étais tenue. Amélie serait une folle de vouloir se marier, car elle a maintenant toutes ses volontés. Jamais je ne l'aurais fait, moi, si j'avais été sur ce pied. Vous vous rappelez que tout mon personnel consistait en ce brave Keilhorn, qui était mon maître Jacques. Une fois que je demandais des porteurs à la Reine, ne fus-je pas rabrouée de la belle façon ? »

Malgré ce qu'elle en disait, Louise-Ulrique ne cessa pas cependant de se préoccuper du mariage de sa sœur Amélie. Lorsque, plusieurs années après, mourut la reine de Danemark, elle conçut le projet de la marier à Frédéric V. Elle écrivit à son frère Frédéric pleine d'enthousiasme de cette idée. Mais Frédéric fut loin de partager son engouement : « Je vous rends grâce, ma chère sœur, de vos bonnes intentions pour ma sœur Amélie, mais nous ne sommes aucunement pressés de la marier. Si le roi de Danemark la demande, il faudra voir alors ce que l'on pourra aviser, mais le parti n'est pas tant avantageux que cela paraît. Il y a des enfants du premier lit, et ma sœur n'aurait pas le crédit que vous croyez, sans compter que ces sortes d'alliances entraînent souvent de plus grands embarras qu'elles ne

rapportent d'utilité, et d'ailleurs je n'aime pas à jeter mes sœurs à la tête des gens (1). »

Il aimait encore moins que ses sœurs disposassent de leur cœur sans son avis. On connaît le penchant secret de la princesse Amélie pour le baron de Trenck, officier de la garde, que Frédéric avait choisi comme aide de camp sur sa bonne mine. Le baron fut envoyé achever dans la citadelle de Glatz son roman de chevalerie, et la princesse finit ses jours comme coadjutrice de Quidlinbourg.

Au mois de février 1748, le vieux roi de Suède fut frappé d'un coup d'apoplexie. Son âge, la vie galante qu'il avait continué à mener, malgré les avertissements de ses médecins, donnaient à cet événement une gravité particulière.

Déjà une fois, sous le règne de Mlle Horn, il avait été menacé d'un accident pareil. Son médecin s'était permis de sérieuses admonestations. Son aumônier avait ajouté les siennes. Le vieux galant avait paru vouloir se ranger : « Vous saurez sans doute, écrivait à ce moment Louise-Ulrique à Guillaume, que le règne de la sultane est fini ; elle est congédiée, et son crédit est bien bas. Les prêtres sont la cause de sa décadence, et la dévotion est à l'ordre du jour ici. Mais l'humeur du vieux n'en est que plus revêche. J'ai été hier à Carlberg (2). Nous avons été reçus comme des chiens dans un jeu de quilles. Le Roi était de très mauvaise humeur, et nous

(1) *Pol. Corresp.*, t. IX, p. 6.

(2) Palais d'été du Roi.

fûmes avertis, trop tard, qu'on ne voulait pas de nous (1). »

Mais cette phase de dévotion et d'abstinence n'avait guère duré. Un an après, Louise-Ulrique écrivait : « Le Roi a une nouvelle inclination, mais, jusqu'à présent, on ne se le dit qu'à l'oreille; c'est une jolie fille, qui a beaucoup d'esprit. Ce serait dommage si elle perdait sa réputation pour si peu. C'est une comédie de voir la façon dont on lui fait la cour (2). »

Cette fois, médecins et aumônier en avaient été pour leurs frais d'éloquence. Le vieux roi les avait envoyés promener, et s'était confié à un empirique qui lui promettait un renouveau de jeunesse.

Le résultat était fatal. Ce fut ce coup foudroyant qui laissait le pauvre monarque complètement paralysé, l'esprit tombant en enfance : « L'état du roi de Suède est des plus tristes, écrivait Louise-Ulrique à Guillaume. Il a perdu entièrement la mémoire et parle d'une façon à faire pitié. Il a des moments lucides, où il retrouve la raison; mais c'est par éclairs, puis il retombe dans l'enfance. Cela rabaisse furieusement notre humanité de voir à quoi elle peut être réduite. Il faut si peu de chose pour détraquer la machine, et le génie qui fait notre vanité paraît alors bien piteux (3). »

Dans l'état d'affaissement sénile où se trouvait le Roi,

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 14 octobre 1746. Bibl. de Stockholm.

(2) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 17 novembre 1747. Bibl. de Stockholm.

(3) *Id.*, sans date.

sa fin semblait proche. D'un moment à l'autre, on pouvait se trouver en présence d'un changement de règne. L'heure si impatiemment attendue de réaliser les plans formés par la jeune cour allait sonner.

L'occasion ne pouvait se présenter dans de meilleures conditions. Les États n'étaient pas assemblés. La Diète venait de terminer sa session triennale. L'Europe était en guerre, toutes les grandes puissances s'y trouvaient engagées. La Russie avait trente mille hommes — toutes ses troupes disponibles — occupés sur le Rhin, à la solde de l'Angleterre : « Si tel événement (la mort du roi de Suède) arrivait sur ces entrefaites, écrivait Frédéric, il ne pourrait qu'être d'autant plus favorable au prince successeur, qu'à l'instant présent, il n'aurait pas grand'chose à appréhender des Russes, ces derniers ayant envoyé leurs troupes hors du pays (1). »

Aussi Frédéric pressait-il sa sœur de se tenir prête à toute éventualité, de « préparer ses batteries d'avance », afin de ne pas être prise au dépourvu : « C'est des précautions que vous allez prendre à présent, lui disait-il, de votre prudence, de votre activité, que dépend tout le futur de votre vie. Ne négligez donc point les avis que je vous donne et prenez si bien vos mesures que vous ayez fait, de votre côté, tout ce que l'Europe attend de votre sagesse, et que personne ne puisse vous reprocher d'avoir laissé votre ouvrage imparfait. Ne négligez rien, ne traitez rien de bagatelle, ménagez le temps qui vous

(1) Frédéric à Finckenstein, 7 mars 1748. *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 52.

reste encore, mettez en activité tous les moyens pour assurer une fortune qu'il ne dépend que de votre seule habileté de rendre solide (1). »

Louise-Ulrique n'avait pas besoin qu'on stimulât son ardeur. Elle répondit : « Je sens trop la conséquence de ce que vous me dites pour ne pas y donner toute l'attention possible. Jusqu'à présent, je n'ai rien négligé. Si le succès n'est point aussi rapide que vous et moi le désirons, vous vous souviendrez qu'il y a grande différence entre commander et manœuvrer, et qu'il est dangereux de faire paraître trop d'empressement. Vous pouvez cependant compter que le mineur est attaché à la mine et qu'il y a apparence de succès (2). » Elle n'osait en dire plus. Ses lettres, tant à Frédéric qu'à Guillaume, avaient été souvent décachetées par le Comité secret de la Diète. Mais elle s'ouvrait davantage au ministre de Prusse : « Madame la princesse royale m'a chargé de demander à Votre Majesté, écrivait celui-ci à Frédéric, un canevas de la forme de gouvernement qu'elle jugerait plus convenable de considérer, et des mesures qu'il y aurait à prendre. Quant à ce qui regarde la levée des impôts, la princesse croit que si on la laissait aux États, le reste leur paraîtrait d'autant plus facile à accorder. Mais Son Altesse a ajouté qu'elle sentait bien que pour réussir dans une affaire pareille, il fallait avant

(1) Frédéric à Louise-Ulrique, 10 juin 1748. *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 135.

(2) Louise-Ulrique à Frédéric, 25 juin 1748. Archives de l'État. Stockholm.

tout de l'argent, et qu'elle n'était pas dans les circonstances de pouvoir le fournir. Elle espérait qu'il y aurait moyen d'intéresser la cour de France, et que celle-ci se résoudrait à faire les avances nécessaires. D'ailleurs, Son Altesse m'a assuré qu'elle a tout lieu de croire que l'affaire ira bien, qu'elle trouvait plus d'amis qu'elle n'avait osé l'espérer; qu'il fallait pourtant aller bride en main et garder le secret, ne s'en ouvrir à personne. Votre Majesté savait trop combien le succès d'une pareille entreprise dépendait du secret (1). »

En réponse, Frédéric communiquait à sa sœur, par le canal de son ministre, un plan d'action pour introduire la nouvelle forme de gouvernement à la mort du Roi, et les bases des modifications constitutionnelles à faire voter par la Diète (2). La princesse, à son tour, assurait le ministre de Prusse que tout avait été combiné avec Tessin, et que l'opinion publique se montrait de plus en plus favorable à l'idée de la réforme (3).

Tout était donc pour le mieux. Il n'y avait qu'à attendre le moment de pouvoir agir à la mort du Roi.

Mais pendant que le vieux roi de Suède trainait entre

(1) Rohd au Roi, 7 et 25 juin 1748. Archives de l'État. Berlin. — Le comte Finckenstein, un des plus habiles diplomates de Frédéric, ayant été transféré à Saint-Petersbourg, M. Rohd lui avait succédé à Stockholm. « Je suis au regret de perdre ce bon Finck, écrivait Louise-Ulrique à Guillaume, au moment de ce transfert. Je me suis habituée de voir en lui un ami et lui ai bien des obligations. » Corresp. de Louise-Ulrique au prince Guillaume, 30 décembre 1746. Bibl. de Stockholm.

(2) Frédéric à Rohd, 22 juin 1748. *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 147.

(3) Rohd au Roi, 21 mars et 15 octobre 1748. Archives de l'État. Berlin.



la vie et la mort, la face des choses changeait complètement en Europe. La paix venait d'être signée à Aix-la-Chapelle. La détente se faisait partout. Les troupes russes sur le Rhin se trouvaient libres et pouvaient regagner leurs foyers, ou être employées ailleurs.

« L'unique chose fâcheuse qu'il y ait à l'avènement de cette paix, disait Frédéric, c'est que les Suédois s'en trouveront avoir les mains liées pour leurs arrangements intérieurs, en cas de mort du roi de Suède (1). »

D'un autre côté, le secret, dont faisait si grand cas Louise-Ulrique en parlant à Rohd, n'avait pas été longtemps gardé. Il n'y avait peut-être pas lieu de s'en étonner, eu égard aux moyens exceptionnels d'information dont disposait la diplomatie à Stockholm, grâce au système des subsides dont nous avons vu le fonctionnement. Quoi qu'il en soit, la cour de Russie en eut bientôt connaissance. Le ministre de Prusse à Pétersbourg écrivait à Frédéric :

« L'on a parlé un peu trop ouvertement en Suède d'un changement dans la forme du gouvernement à la mort du Roi. La chose est parvenue à la cour de Pétersbourg. Il n'y a pas lieu de douter que le grand chancelier Bestouscheff, ennemi juré qu'il est du prince royal et des Suédois, n'ait déjà un plan tout formé pour susciter au nouveau roi, dès son avènement au trône, tous les embarras imaginables, et pour le contrecarrer, nommément dans tout ce qui pourrait conduire directement

(1) Frédéric à Finckenstein, 13 mai 1748. *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 111.

ou indirectement au rétablissement de la souveraineté en Suède, qui est peut-être la chose du monde la plus contraire aux intérêts russes (1). »

En effet, les ministres suédois à Pétersbourg et à Copenhague ne tardaient pas à sonner l'alarme. Une entente était en train de se faire entre la Russie et le Danemark, pour s'opposer, au besoin par les armes, à tout changement dans la forme du gouvernement en Suède.

Comme le disait le diplomate prussien, rien n'était plus contraire à la politique que poursuivait la Russie en Suède, qu'un retour du pouvoir monarchique mettant fin au parlementarisme qu'elle exploitait, à l'anarchie dont elle espérait profiter.

Pour le Danemark, la perspective était non moins fâcheuse. Le pouvoir souverain mis entre les mains d'Adolphe-Frédéric, héritier présomptif du duché de Holstein, pour le cas où la branche aînée, représentée par le grand-duc héritier de Russie, viendrait à s'éteindre, augmentait le danger des revendications de la maison de Holstein sur le Sleswig, en mettant le roi de Suède en état d'employer les forces militaires suédoises à l'appui de ses droits personnels.

L'entente sur une action commune entre la Russie et le Danemark devait naturellement résulter de cet intérêt identique.

Au moment où la paix se faisait au centre de l'Europe,

(1) Finckenstein au Roi. Saint-Pétersbourg, 2 septembre 1748. Archives de l'État. Berlin.

des bruits de guerre remplirent soudain le Nord. Il n'était question que de concentration de troupes russes sur les frontières de la Finlande, de mouvement militaire préparé en Norvège.

Frédéric en fut sérieusement alarmé. Une guerre entre la Suède, la Russie et le Danemark, dans laquelle il serait entraîné par suite du traité qu'il venait de conclure avec la Suède, n'était guère faite pour lui plaire. L'Autriche n'attendait qu'une telle occasion pour prendre sa revanche en Silésie. L'Angleterre ferait peut-être cause commune avec la Russie. En quelle mesure pourrait-il compter sur la coopération de la France? Elle avait, il est vrai, accédé à son traité avec la Suède, garantissant l'ordre de succession actuel. Mais ce n'était pas à l'ordre de succession qu'en voulaient la Russie et le Danemark. Quant au traité français avec la Suède, il ne portait, en somme, que sur des questions de subsides. Frédéric trouva la partie trop chanceuse.

Il écrivit à sa sœur : « Rohd vous aura déjà appris ce qui m'est revenu touchant les troupes que la Russie envoie sur les frontières de la Finlande et de ce qu'il se pourrait avoir quelque réalité dans ces démonstrations, vu la haine que le chancelier Bestouscheff porte au prince royal. Le roi d'Angleterre pourrait bien y donner les mains, et la cour de Vienne se chargerait de me tenir en échec, pour m'empêcher de soutenir la Suède.

« Dans ces circonstances critiques, je crois que la prudence demande que nous ramenions les voiles et que

nous attendons un vent favorable pour les déployer toutes.

« Il y a ceci à considérer, que la Russie peut agir contre nous avec tous ses alliés, au lieu que nous n'avons pas le même avantage contre elle.

« Si j'approfondis les intentions de la France, et que je juge de sa façon de penser de ce qu'on pourrait attendre d'elle à la mort du roi de Suède, j'augure mal du secours d'une puissance désireuse avant tout d'avoir la paix.

« Je ne crois pas que les desseins des ennemis de la Suède tendent à troubler l'ordre de succession qui est établi, mais je crois qu'ils s'opposeront très fortement à quelque changement que ce pût être dans la forme du gouvernement (1). »

Malgré ces avertissements, sur lesquels Frédéric revenait dans plusieurs lettres consécutives (2), Louise-Ulrique ne se laissa pas d'abord intimider : « Nous sommes menacés d'un furieux orage, écrivait-elle à Guillaume, et l'on joue gros jeu. Cependant, je n'ai pas la faiblesse de craindre et je saurai braver le danger. Si nous succombons, ce ne sera qu'après avoir bien combattu (3). »

« De quel droit, disait-elle en même temps au ministre de Prusse, qui insistait auprès d'elle sur les conseils

(1) Potsdam, 28 août 1748. *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 218.

(2) *Id. Pol. Corresp.*, t. VI, p. 224, 233.

(3) *Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume*, sans date, n° 130. Bibl. de Stockholm.

de prudence et de soumission à la force des circonstances, donnés par Frédéric, de quel droit la Russie et le Danemark prétendent-ils intervenir dans une question concernant la forme du gouvernement de la Suède, les institutions qu'elle voudrait se donner? La Russie a, il est vrai, reconnu par le traité de Nystad l'ordre de succession et la constitution adoptés par la Suède en 1720. Cela lui donne-t-il le droit de s'opposer à ce que la Suède n'en change jamais? Si le pays lui-même demande à revenir sur le passé, trouve son intérêt à s'accommoder de formes nouvelles, à quel titre la Russie voudrait-elle s'y opposer? Et si elle cherche à le faire, devons-nous courber la tête et subir ces volontés? Je sais bien, ajoutait-elle en réponse aux observations du ministre qui faisait valoir des considérations d'opportunité, je sais bien que la situation politique est devenue moins favorable, et qu'il ne faut pas perdre de vue les voies de la prudence; mais il y a aussi des questions d'opportunité ailleurs, des moments propices, pour ainsi dire uniques, qu'il ne faut pas laisser échapper. Telle est l'occasion qui se présente en Suède à la mort du Roi, et les dispositions actuelles des États et de l'opinion (1). »

À cela, Frédéric répondait : « Ce n'est pas les partis en Suède que je crains pour vous, ma chère sœur; vous triompherez facilement des cabales internes. Mais j'appréhende la Russie et le Danemark, qui se sont

(1) Rapport de Rohd, 17 juillet 1748. Archives de l'État. Berlin.

ligués ensemble pour empêcher tout changement en Suède. Aussi, si je vous donne le conseil de temporiser, c'est pour vous empêcher de vous attirer, mal à propos, une guerre sur le dos. Je dis mal à propos, parce que les finances en Suède ne sont pas assez fortes pour parer à d'aussi grosses dépenses, et parce que votre militaire est bien loin d'être ce qu'il devrait être (1). »

En même temps, il écrivait à son ministre : « Vous représenterez, en outre, à ma sœur, les suites qu'il y aurait à craindre pour peu que les Russes ameutassent seulement un parti de trente à quarante personnes qui feraient les mécontents. La Russie en prendrait immanquablement prétexte pour se mêler et faire du bruit. Il n'y a qu'à se ressouvenir de ce qui s'est passé en Pologne, après l'élection du roi Stanislas (2), où les Russes, après avoir attroupeé quarante à cinquante Polonais mécontents, dans le village de Praga, proche de Varsovie, et les avoir disposés d'élire et proclamer de nouveau le roi Auguste, avaient ensuite soutenu Auguste par la force des armes. Ce qui est arrivé là pourrait très bien arriver encore... Je conviens que la Suède ait raison de se plaindre de ses voisins, qu'un changement dans la forme du gouvernement ne serait pas moins favorable à la nation suédoise qu'au prince successeur; mais je ne suis pas moins d'opinion que, dans les circonstances

(1) Frédéric à Louise-Ulrique, 8 octobre 1749. *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 260.

(2) En 1733.

actuelles, on s'exposerait à de grands hasards par une démarche précipitée (1). »

Craignant, sans doute, les effets du caractère tenace et entier de sa sœur, il ne négligea pas de faire les mêmes représentations aux ministres suédois. Son représentant devait s'aboucher avec « le zélé comte Tessin », avec le baron de Rudenschold, l'ancien ministre à Berlin, avec lequel Frédéric était demeuré lié d'amitié, et leur représenter les dangers de chercher à introduire le changement de régime dans les circonstances actuelles. « Il faut qu'on ne perde pas de vue ceci, disait en concluant Frédéric : 1° la Russie est décidée à ne point permettre le moindre changement dans cette forme de gouvernement; 2° si elle était intentionnée à rompre avec la Suède, elle ne trouverait jamais une occasion plus favorable (2). »

Louise-Ulrique dut se résigner à ajourner ses projets. Après un échange de plusieurs lettres encore, dans lesquelles Frédéric épuisait tous les arguments, elle lui écrivait : « Vous pouvez être sûr que les mesures que l'on a décidé de prendre ici sont des plus sages et des plus modérées. Les États généraux ne seront convoqués, en cas de mort du Roi, que simplement pour assister au couronnement, ce qui les tranquillisera, selon toute apparence, et ce ne sera qu'à leur arrivée que l'on pourra juger au juste de leurs intentions et de

(1) Frédéric à Rohd, 28 septembre 1748. *Pol. Corre:p.*, t. VI, p. 247.

(2) Frédéric à Rohd, 5 octobre 1748. *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 257.

leur bonne volonté, qui réglera ensuite la conduite à tenir (1). »

Ces dispositions rassurèrent un peu Frédéric. Mais il craignait encore les surprises, les interventions intempestives des partisans d'un nouveau régime en Suède : « Le parti que vous prenez, répondit-il à sa sœur, est sans contredit le plus sage. Je n'ai donc plus à craindre de votre côté. Mais il peut y avoir des étourdis dans le parti national, qui, par les meilleures intentions du monde, pourraient outrer les choses (en soulevant devant la Diète la question de revision). Il sera absolument nécessaire de veiller sur eux dans la Diète de succession, afin qu'un zèle mal entendu ne vous expose mal à propos. Je vous assure qu'autant je désapprouve le changement de gouvernement dans les circonstances présentes, autant vous animerai-je à y travailler dès que les conjonctures sembleront le favoriser. Nous ne pouvons pas nager contre l'eau, mais un vent propice nous fera regagner de vitesse le temps que la bourrasque nous a obligés de rester dans le port (2). »

Les plans de la jeune cour et du parti de la réforme furent donc modifiés : on laisserait le changement de règne s'accomplir sans secousse; on n'entreprendrait le changement de gouvernement que lorsque le nouveau roi se trouverait solidement assis sur le trône et

(1) Louise-Ulrique à Frédéric, 22 octobre 1748. Archives de l'État et *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 276.

(2) Frédéric à Louise-Ulrique, 2 novembre 1748. *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 276.



que la situation à l'extérieur aurait été préparée de façon à permettre qu'on pût l'imposer sans s'attirer une guerre.

Cependant, l'animosité de la Russie contre la cour de Suède ne diminuait pas. Les assurances que Frédéric faisait parvenir à Pétersbourg et à Vienne, sur l'abandon de l'idée d'un changement de régime en Suède à la mort du Roi, étaient loin de convaincre l'Impératrice et surtout le chancelier Bestouscheff, personnellement animé contre la Suède et le prince successeur. « Je sais à présent de bonne source, mandait Frédéric à son ministre à Stockholm, que le parti autrichien et russe est toujours dans la ferme persuasion que, dès que le roi de Suède sera mort, le prince successeur avec le ministère suédois travailleront à faire changer la forme du gouvernement dans la confiance qu'ils seront soutenus par la France et par moi, de quoi ledit parti est inquiet et ombragé (1). »

A Stockholm, la diplomatie russe et autrichienne ne négligeait aucun moyen pour soulever l'opinion contre les projets de la jeune cour. Frédéric écrivait à sa sœur : « Les Autrichiens et les Russes ont inventé de nouvelles fourberies pour vous noircir dans l'esprit des Suédois. Ils ont imaginé que nous avions un article secret moyennant lequel je vous avançais de grandes sommes d'argent en faveur desquelles vous me feriez

(1) Frédéric à Rohd, 30 novembre 1748. *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 301.

la cession de la partie de la Poméranie qui vous appartient. Ils ont forgé ces mensonges pour rendre votre personne et la Prusse odieuses à la nation suédoise. Gardez-vous bien d'en parler. Mais, s'il y a un moyen pour en détromper le public, il serait bon de l'employer, en feignant que c'est à Stockholm que ces nouvelles vous sont parvenues. Les Anglais veulent armer une escadre pour la Baltique. Les affaires deviennent plus critiques de jour en jour. Veuille le ciel que votre vieux roi imbécile vive encore quelque temps (1). »

Pauvre vieux roi ! Après lui avoir reproché de vivre trop longtemps, on en était arrivé à craindre qu'il ne mourût trop tôt.

La situation s'aggravait en effet. En même temps que les armements continuaient en Russie, la campagne personnelle du chancelier Bestousscheff contre Adolphe-Frédéric s'envenimait et semblait viser un renversement de l'ordre de succession en Suède. Les lettres du roi de Prusse à sa sœur sont de plus en plus alarmantes : « Je suis très fâché d'être obligé de vous avertir que les affaires du Nord deviennent tous les jours plus critiques. Il paraît qu'on en veut à la succession de Suède, et que le roi d'Angleterre se sentirait tenté d'y placer le duc de Cumberland ou son gendre de Hesse, ce qui menacerait de nouveau l'Europe d'une guerre qui deviendrait infailliblement générale. Pour vous, ma chère sœur, vous n'y pouvez faire que deux

(1) Frédéric à Louise-Ulrique, 14 janvier 1740. *l. ol. Corresp.*, t. VI, p. 342.

choses, dont l'une est de travailler à réunir l'esprit des deux partis en Suède, autant qu'il dépend de vous, et l'autre de vous contenter du simple couronnement à la mort du Roi pour que rien ne puisse donner une prise légitime à vos envieux et à vos ennemis (1). »

Et un mois plus tard : « Nous avons été obligés ici d'armer, à cause que tous nos voisins en font dix fois davantage. Toutes mes frontières vont être entourées de campements, mais nous ne camperons qu'en cas qu'il faille nous battre. Vous jugez des choses le plus sainement du monde, ma chère sœur ; il faut s'attendre à la guerre et la regarder comme inévitable cette année. Selon toutes les apparences, je serai attaqué en même temps que la Suède, cela est clair par les préparatifs que font les Autrichiens et les Russes. Le ciel nous assiste. Ce n'est pas nous qui avons donné lieu à cette levée de boucliers (2). »

Louise-Ulrique ne sentait que trop désormais qu'il fallait à tout prix éviter de donner le moindre prétexte aux hostilités qu'on méditait, qu'elle devait se garder de fournir l'étincelle qui mettrait le feu aux poudres. Elle avait pris ses mesures en conséquence pour que la question de changement de régime ne fût pas soulevée au moment du changement de règne, et s'empressa de rassurer son frère à ce sujet : « Immédia-

(1) Frédéric à Louise-Ulrique, 11 février 1749. *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 372.

(2) Frédéric à Louise-Ulrique, 10 mars 1749. *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 425.

tement après la mort du Roi, écrivait-elle à Frédéric, les États seront convoqués à Upsal (loin des intrigues et des surprises de la capitale), le trentième jour après le décès, uniquement pour assister au couronnement et prêter hommage. On aura grand soin d'insérer dans les universaux tout ce qui pourra servir à prévenir les propositions de ceux qui pourraient être portés à parler de rétablissement du pouvoir despotique. On ajoutera que pour éviter une dépense trop onéreuse au pays, on remettra les délibérations accoutumées des États à la Diète ordinaire, et qu'on se bornera dans celle-ci à l'acte de couronnement (1). »

En même temps, le prince successeur faisait une déclaration officielle répudiant toute idée de vouloir rétablir le pouvoir monarchique en Suède ou violer la constitution de 1720.

Fort de ces assurances, Frédéric fit alors un appel personnel au roi d'Angleterre, dans l'intérêt de la paix générale. Il lui demanda d'intervenir auprès de l'impératrice Élisabeth pour faire abandonner à la Russie l'attitude hostile qu'elle avait prise vis-à-vis de la Suède (2). La France, de son côté, avait pris en main la cause de la liberté suédoise. Pendant qu'elle préparait en Turquie une diversion contre la Russie (3), elle déclara à Londres et à Vienne que tout acte d'hostilité

(1) Louise-Ulrique à Frédéric, sans date. *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 446.

(2) Frédéric au roi d'Angleterre, 18 mars 1749. *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 445.

(3) VANDAL, *Louis XV et Élisabeth*, p. 236.

contre la Suède entraînerait forcément une guerre européenne.

Ces représentations eurent l'effet voulu. On apprit bientôt que l'impératrice Élisabeth quittait sa capitale pour aller passer un an à Moscou. Un tel voyage ne s'accordait guère avec les projets belliqueux du grand chancelier. L'attitude du comte Panine à Stockholm s'adoucisait aussi sensiblement : « C'est une marque assez sûre, écrivait Rohd, que la Russie ne veut plus se brouiller avec la Suède (1). »

La crise était conjurée.

Voulant profiter de ces dispositions favorables, Tessin revint à une idée qu'il avait déjà plusieurs fois cherché à faire prévaloir d'un accord entre les puissances pour placer l'indépendance de la Suède sous leur garantie. Frédéric avait jadis combattu cette idée, lorsque Tessin avait voulu en saisir le congrès réuni à Aix-la-Chapelle (2). Louise-Ulrique la reprenait maintenant sous une nouvelle forme : « Vous jugerez mieux que moi s'il ne serait pas nécessaire à l'heure qu'il est et que la partie est liée et les frais faits, de s'expliquer d'une façon précise avec les puissances et de mettre le repos dans le Nord sous la garantie de la France et de l'Angleterre. Cette opération n'empêcherait pas de songer à une contre-ligue propre à servir à tout événement et à contre-balancer celle qui s'est contractée à Vienne. Outre la Prusse, la France et la Suède, on y

(1) Rohd à Frédéric, 31 janvier 1749. Archives de l'État. Berlin.

(2) *Pol. Corresp.*, t. VI, p. 277, 290.

pourrait faire entrer l'Espagne et la Sardaigne, peut-être même, moyennant quelque patience et des ménagements, le Danemark. Et qui sait si la Saxe, redressée dans ses vrais intérêts et amorcée par des subsides offerts par la France, ne s'y prêterait pas également? Cette besogne faite, il ne resterait que la Porte Ottomane à mitonner afin de pouvoir la mettre en mouvement lorsque le cas l'exigerait. J'ai tant entendu prêcher ce plan et je l'ai trouvé moi-même si sensé, que je ne saurais m'empêcher de vous en parler, quoique je sache qu'on en ait déjà, depuis quelque temps, fait part à M. Rohd (1). »

Le « plan » de Tessin pouvait être très « sensé », en effet, envisagé exclusivement au point de vue des intérêts de la Suède. Il l'était moins si l'on considérait les conditions de la situation européenne. Comment Frédéric II pouvait-il admettre à ce moment un rapprochement avec la Saxe, comment la France accepterait-elle une association avec l'Angleterre pour garantir l'intégrité de la Suède? Aussi le marquis de Puisieux écrivait-il à l'ambassadeur de France à Stockholm : « Le comte Tessin voudrait faire entrer la comédiation de l'Angleterre dans les affaires de la Suède. Nous n'y voyons aucune nécessité. » Et Frédéric répondait à sa sœur : « Je suis fort de votre sentiment quant au Danemark. Pour ce qui est de la Saxe, ni nous en avons besoin, ni vous devez vous en occuper. »

(1) Louise-Ulrique à Frédéric, 23 avril 1749. *Pol. Corresp.*, p. 524.

Il ne restait donc qu'à gagner le Danemark. Le détacher de la Russie, à n'importe quel prix, réunir en une cause commune les pays scandinaves, pour résister à la pression croissante qu'exerçait sur eux le puissant voisin du Nord, tel devait être, dès lors, le but de la politique suédoise. Le rapprochement avec le Danemark, de tout temps conseillé par la France, avait toujours été la pierre angulaire de la politique de Tessin. Louise-Ulrique résolut d'y consacrer tous ses efforts, dans l'intérêt même de la réforme qu'elle poursuivait et qu'elle avait dû consentir à ajourner en présence des menaces de complications européennes.

Frédéric, de son côté, enchanté de voir le danger d'une guerre dans le Nord écarté, grâce à cette abstention, adressait à Louise-Ulrique une *Épître à ma sœur*, telle qu'il aimait à les rimer dans les grandes occasions, et dans laquelle il lui attribuait tout le mérite d'avoir conjuré la guerre :

Quelle gloire, en ce jour, ma sœur, vous environne !  
 Vos premiers pas en Suède, en approchant du trône,  
 Vous ont déjà conduite à l'immortalité.

. . . . .  
 Sans armes, sans secours, sans foudres, sans carreaux,  
 Il vous suffit d'un mot pour calmer la tempête ;  
 Vous dites : Arrêtez ! et la guerre s'arrête.  
 O Suède ! reconnais d'aussi puissants secours.  
 Si l'ombre de la paix protège tes jours,  
 Si du joug ennemi Stockholm est préservée,  
 Bénis du fond du cœur la main qui t'a sauvée (1).

(1) *Oeuvres de Frédéric*, t. X, p. 149.

## CHAPITRE VI

### REINE.

Alliance avec le Danemark. — Mariage de deux enfants au berceau. — Ruse de Tessin. — Brouille de Louise-Ulrique avec Tessin. — Mort du vieux roi. — Coup d'État manqué. — Scène de la proclamation. — Couronnement d'Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique.

Un événement, qui se renouvelait assez souvent dans la vie de Louise-Ulrique, vint à ce moment interrompre son activité. Sa correspondance même semble s'en être ressentie; Guillaume se plaignait que ses lettres devenaient plus rares. « Vous saurez en premier lieu que je suis grosse, répond-elle, et souvent incommodée. D'ailleurs, la situation dans laquelle la maladie du Roi m'a tenue ne m'a pas laissé l'esprit fort libre. Le prince royal était absent, et on voyait le moment où le Roi pourrait rendre l'âme. Vous pouvez être juge si je n'ai pas, durant tout ce temps, eu des préoccupations et bien des mauvais moments à passer. Ce que je vous en ai écrit dans le temps était une conséquence des agitations dans lesquelles je me trouvais. Si je ne vous en parlais pas souvent, c'est qu'il vaut quelquefois mieux se taire



que de toucher à de telles affaires. » Et plus tard elle ajoutait, en réponse à certaines remarques de son frère, qui s'apitoyait sur son sort : « Vous avez la charité de plaindre notre pauvre sexe d'être chargé de la propagation du genre humain. Je vous avoue que je trouve fort peu d'agrément à ce métier, mais il faut pourtant que chacun fasse le sien. Dieu merci, j'approche de mon terme, et j'espère que dans quatre semaines je serai quitte de mon fardeau. Je suis si terriblement grosse que je puis à peine marcher et je me fais l'effet, dès que je me regarde au miroir, de la bonne tante de Meinigen. Heureusement que c'est une ressemblance qui ne sera pas durable (1). » Enfin deux mois après elle écrivait : « Je recommande mon petit Charles (2) à votre bienveillance. Il est tout glorieux de ce que vous voulez bien être son parrain. J'ai été si malade que presque toutes les espérances étaient perdues. Je dois, après Dieu, la vie au prince royal, qui fit entrer l'accoucheur et m'obligea à m'en servir. Celui-ci me délivra, et ma vie fut conservée pour vous aimer. »

C'était une des particularités de la princesse qu'elle ne voulut jamais admettre un médecin accoucheur auprès d'elle. A la naissance de son premier enfant, la maladresse de la sage-femme fut cause de l'aplatissement du front qui défigurait le prince Gustave; à la naissance du second, sa propre vie fut en danger. Ce

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. 23 juillet 1748. Bibl. de Stockholm.

(2) Le duc de Sudermanie, plus tard Charles XIII (1808-1818).



fut le prince, son époux, qui, forçant la consigne, introduisit le médecin, qui la sauva.

Elle avait espéré que son frère Guillaume viendrait assister au baptême de l'enfant dont il avait promis d'être le parrain : « Mandez-moi s'il n'y a pas d'espérance, lui écrivait-elle, que vous puissiez venir ici ce printemps. Il me semble que pour une telle occasion le Roi mon frère n'aura pas la cruauté de vous en refuser la permission. J'attends votre réponse, et si vous voulez que j'en écrive au Roi, mettez-moi sur papier ce que vous croyez que je doive écrire, et je l'expédierai. » Mais Frédéric refusa de consentir à ce voyage de son frère.

Du reste, une nouvelle querelle de famille avait éclaté à Berlin. C'était le prince Henri qui, cette fois, eut à subir les bruaqueries du « Maître », à l'occasion de quelques irrégularités découvertes dans son régiment. De là bouderie et brouille. La Reine mère et Guillaume s'efforçaient de ramener la paix. Louise-Ulrique écrit : « Vous pouvez juger si je n'ai pas pris une part infinie au chagrin du pauvre Henri. J'espère que votre intercession aura produit un effet de réconciliation, et que tout se sera raccommo- dé à l'amiable. Ces sortes de dissensions mettent de l'amertume dans le cœur et empoisonnent le bonheur de tous également. Si je ne me trompe, c'est chez vous à présent comme en l'année 1742 avant mon mariage. Ce qui me surprend, c'est que la Reine mère se soit mêlée de toute cette affaire, car alors elle ne fit que prendre parti contre nous. Je n'oublierai jamais toutes les scènes qui se passèrent

alors. Il faut prendre patience, et tout tournera au bien. Ce sont des vivacités où le cœur n'a point de part, mais qui cependant sont dures à essayer. On ne m'en a rien écrit ; aussi je fais semblant d'ignorer ce qui se passe. Quel rôle est-ce qu'Amélie joue en tout cela ? Elle a toujours su tirer son épingle du jeu, ce que je n'avais pas l'esprit de faire. Entre nous soit dit, la Reine mère semble être tenue très peu au fait de ses affaires politiques par le Roi. Elle s'est réjouie tant de la paix, qui était tout ce qui pouvait arriver de plus désavantageux pour mon frère. Elle ne semble pas trop, non plus, désirer ma visite. Cela a été toujours comme ça quand mes sœurs mariées devaient revenir nous voir. Dites-moi comment je suis notée. Je crains que mon crédit est fort mince. En revanche, mon cher Hulla est toujours le même, *immer der alte Wilhelm* (1). »

A son tour, Guillaume lui annonçait la naissance d'un second fils : « Vous voilà encore papa, mon cher et charmant frère, répond-elle. Je vous en félicite du fond de mon âme et souhaite à vous et à votre chère petite famille bonheur et prospérité. Mais je ne suis pas encore tout à fait satisfaite : il me faut une belle fille, et je la veux de votre façon. Ayez la charité d'en prendre le soin. Gustave va avoir deux ans dans deux jours ; il est d'une humeur fort impatiente, il lui faudra bientôt une femme, il vous la demande, et se met à vos pieds en vous remerciant de la bonne opinion que vous avez de lui. »

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

Cette idée d'un mariage entre son fils et une fille de Guillaume revient à plusieurs reprises dans les lettres de Louise-Ulrique. Ce n'était pas qu'une simple plaisanterie. Elle désirait vivement une telle union, qui aurait été, à ses yeux, le couronnement de l'amitié particulière qui l'unissait à ce frère, l'être qu'elle a peut-être le plus aimé au monde. Ni son mari, ni même ses enfants ne lui ont inspiré un tel attachement, autant d'abnégation. Nous verrons que la politique est venue détruire ce petit roman qu'elle avait conçu, et mettre obstacle à son rêve, en jetant un grand trouble dans son esprit.

Le vieux roi Frédéric traînait toujours entre la vie et la mort : — « Notre vieux roi est indécis s'il doit vivre ou mourir, écrivait Louise-Ulrique ; il demeure hésitant entre les deux chemins. »

Le corps paralysé, l'intelligence éteinte, il était incapable de prendre aucune part aux affaires de l'État et ignorait absolument tout ce qui se faisait en son nom. La fameuse *griffe royale*, représentant sa signature, avait été mise en réquisition et figurait sur tous les actes publics (1). Le Conseil que présidait le prince royal, mais où dominait Tessin, régnait suprême. Jusqu'à la prochaine réunion des États, fixée à la dernière Diète pour l'année 1751, il était maître absolu du gouvernement.

Sur l'initiative de Tessin, les négociations visant un rapprochement avec le Danemark furent entamées sous

(1) MALMSTRÖM, *Sw. Pol. Hist.*, t. III, p. 327.

la médiation de la France. Habilement conduites par le marquis de Lanmary à Stockholm et l'abbé Le Maire à Copenhague, elles aboutirent à un traité d'alliance entre les deux royaumes scandinaves, en renouvellement du traité de 1734. D'après les préliminaires, signés le 27 juillet 1749, le prince royal de Suède renonçait, pour lui et ses héritiers, à tous droits éventuels au duché de Holstein, ainsi qu'aux prétentions de sa maison sur le Schleswig, contre la cession éventuelle des comtés d'Oldenbourg et de Demelhorst, et le paiement par le Danemark de 200,000 riksdales comptant.

Le Danemark attachait, comme nous l'avons vu, une importance capitale au règlement de cette question. Depuis que deux princes de Holstein étaient appelés à régner simultanément en Suède et en Russie, elle offrait pour elle de vrais dangers.

Mais cela n'avait pas été sans peine qu'Adolphe-Frédéric avait été amené à faire le sacrifice de ses droits héréditaires. Il lui semblait qu'il rompait ainsi le dernier lien avec son pays d'origine, avec la maison dont il était né. Louise-Ulrique l'y avait poussé dans l'intérêt de la bonne cause : le sacrifice de ses droits et de ses sentiments personnels aux intérêts de la Suède augmenterait sa popularité et faciliterait, d'autant plus, les projets qui devaient lui rendre le pouvoir souverain à son avènement au trône.

On allait bientôt demander à Louise-Ulrique elle-même, dans l'intérêt de la même cause, un sacrifice non moins pénible. Tessin et les négociateurs français,

qui avaient effectué l'entente avec le Danemark, voulurent, afin de la mieux consolider, la compléter par un lien de famille entre les deux cours. Ils proposèrent un mariage entre le fils aîné du prince héritier de Suède et la fille du roi de Danemark. Le prince Gustave avait alors à peine deux ans. La princesse Sophie-Madeleine, fille de Frédéric V, était de quelques mois plus jeune.

L'idée de cette union déplaisait fort à Louise-Ulrique. Elle caressait un autre rêve, comme nous l'avons vu, et elle partageait d'ailleurs les antipathies de son époux pour la maison de Danemark, malgré le désir qu'elle avait de s'en rapprocher pour des raisons politiques. Elle s'imagina son fils grandissant avec les mêmes antipathies, obligé pourtant de se sacrifier aux exigences d'un engagement contracté à son insu pendant son enfance; elle ne se rappelait que trop les tortures de son frère Frédéric, lorsqu'il dut subir le mariage que lui imposait l'entêtement de son père, et tous les froissements qui en étaient résultés, toutes les amertumes de sa vie conjugale. Elle trembla pour le bonheur de son enfant et voulut lui réserver au moins un certain libre arbitre, n'admettant pas que la raison d'État pût escompter de si loin l'avenir.

D'un autre côté, comment refuser, sans compromettre l'œuvre à laquelle elle s'était vouée, en faveur de laquelle elle avait demandé au prince le sacrifice qu'il venait de faire? Entre les exigences de la politique et les hésitations de son cœur de mère, elle se trouva fort embarrassée : « Madame la princesse m'a avoué, écrivait

le ministre de Prusse, que cette affaire l'embarrasse beaucoup. Son sentiment est qu'on ne doit pas refuser la proposition du Danemark, ni s'y rendre trop vite, mais maintenir la cour de Copenhague en haleine, lui faisant espérer qu'on pourrait bien y donner les mains. Pour mettre du retardement à toute conclusion, Madame la princesse a ajouté une condition à son consentement, qui fera tirer la chose en longueur, en donnant lieu à des négociations qui retarderont la nécessité d'une résolution définitive : elle a exigé que la jeune princesse soit envoyée en Suède pour y être élevée sous ses yeux et pour y demeurer jusqu'au temps de la célébration du mariage (1). »

Louise-Ulrique savait bien que jamais la cour de Danemark n'accepterait cette condition, que la Reine ne consentirait pas à se séparer de sa fille dès l'enfance, pour la laisser élever à la cour de Suède jusqu'au jour du mariage, qui ne pouvait guère avoir lieu avant quinze ans. « Il semblerait, disait M. de Lanmary, que la Suède demandât d'ores et déjà un otage au Danemark pour sa bonne conduite à l'avenir. »

Frédéric II avait tout d'abord trouvé ce mariage ridicule : « Vous n'avez qu'à dire au comte Tessin de ma part, écrivait-il à son ministre à Stockholm, que ce n'est pas par des mariages avec des princesses encore au berceau qu'on défendra la Suède; que le plus pressant serait d'envoyer un bon secours de troupes en Fin-

(1) Rohd à Frédéric II, 29 septembre 1750. Archives de l'État. Berlin.

lande (1). » Mais il se ravisait bientôt, ajoutant dans une nouvelle lettre à Rohd : « Je vous dirai qu'après avoir mûrement réfléchi sur l'affaire du mariage à contracter entre le prince Gustave et la princesse de Danemark, je l'ai trouvée tout à fait bonne, de façon que je crois avoir lieu de m'en réjouir fort quand elle succédera (*sic*). Les suites n'en sauraient être qu'heureuses, vu que par là les intérêts de la Suède deviendraient, en quelque sorte, communs avec ceux du Danemark, et que surtout le prince successeur en Suède aura de quoi attacher le roi de Danemark à ses intérêts. D'ailleurs, il n'y a aucunement à risquer, vu le temps éloigné encore où la célébration de ce mariage pourra se parfaire. Vous ne manquerez pas de vous expliquer de la sorte encore avec ma sœur, madame la princesse royale (2). »

Louise-Ulrique était du même avis. Mais si elle avait espéré empêcher les négociations d'aboutir en les faisant traîner en longueur, en y attachant des conditions inacceptables, les négociateurs, eux, ne l'entendaient pas ainsi. Tessin voulait arriver au plus tôt à une conclusion : « Tessin est d'avis, écrivait encore Rohd, que la situation présente des affaires du Nord, la raison d'État et la bonne politique demandent que cette union se fasse et au plus tôt, surtout comme on sait qu'il y a une négociation égale sur le tapis pour le prince de Galles (3). »

(1) Frédéric à Rohd, 29 août 1750. *Pol. Corresp.*, t. VIII, p. 64.

(2) Frédéric à Rohd, 11 octobre 1750. *Pol. Corresp.*, t. VIII, p. 104.

(3) Rohd au Roi, 18 août 1750. Archives de l'État. Berlin.



Aussi, pour éviter toute complication, Tessin prit-il sur lui de taire la condition mise par la princesse à son consentement au mariage. Il n'en souffla pas mot dans les instructions qu'il donnait au ministre de Suède à Copenhague, relativement à la poursuite des négociations (1). Ce ne fut que lorsque tout fut conclu que le baron Flemming parla incidemment aux ministres danois du « désir qu'avait la princesse royale de Suède de connaître au plus tôt sa futur bru, étant prête, si l'on voulait la lui confier, à se consacrer à son éducation, afin qu'elle pût être élevée dans le pays où elle devait régner un jour. » Les ministres danois répondirent sur le même ton : « Qu'il serait bien difficile à la Reine, qui était passionnément attachée à sa fille, de se décider à s'en séparer si longtemps avant le mariage (2). »

Louise-Ulrique se trouva prise dans son propre artifice. Ce fut le comble de l'ironie lorsqu'elle dut écrire à la mère de sa future belle-fille, pour lui exprimer toute la joie que lui causait la conclusion de cette union et paraître renoncer de bonne grâce à la condition qu'elle y avait attachée. Voici sa lettre :

« Stockholm, 18 janvier 1751.

« MA CHÈRE COUSINE,

« Le soin qu'a eu Sa Majesté le roi de Suède d'arrê-

(1) Tessin à Flemming, 27 juillet. NILSSON, *Hist. Handl.*, t. IV, p. 334.

(2) Corresp. de Flemming avec Tessin. O. NILSSON, *Hist. Handl.*, t. IV, p. 336.

ter un mariage entre mon fils aîné et la princesse fille aînée de Votre Majesté me donne plus d'un sujet de satisfaction. Il me procure en particulier l'avantage d'une nouvelle liaison avec Votre Majesté, d'autant plus intéressante qu'elle est cimentée en même temps par les tendres sentiments de mère. Il ne reste plus de part et d'autre que de souhaiter que le ciel répande sa bénédiction sur un ouvrage dont dépend le bonheur de mon fils et celui de la princesse, fille de Votre Majesté. Il ne peut être étonnant, après tous les éloges qu'on accorde à la princesse, déjà dans un âge si tendre, que j'aie le désir de la voir et de l'embrasser déjà ; ce mouvement doit paraître naturel à Votre Majesté et lui est garant de la tendresse et des soins que je voudrais lui vouer, tout comme je m'efforcerai de rendre mon fils digne des avantages qui lui sont réservés (1). »

Son vrai sentiment, elle l'exprimait en écrivant à Guillaume : « Vous savez qu'on a déjà disposé de la main de Gustave ; mais tout peut changer d'ici quinze ans. Aussi rien n'est perdu. Vous devinez ce que je veux dire (2). »

Elle acceptait le fait accompli, dans l'espoir, comme l'avait dit Frédéric, qu'il n'y avait pas trop à risquer que ce mariage dût jamais se réaliser, et cela d'autant plus que le Danemark, de son côté, exigeait le secret le plus absolu sur l'union concertée entre les enfants

(1) Archives de l'État. Stockholm. O. NILSSON, *Hist. Handl.*, loc. cit.

(2) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 12 février 1751. Bibl. de Stockholm.

royaux, jusqu'au jour où ils pourraient le confirmer par leur propre consentement.

Cependant, à Stockholm, le Conseil attachait trop d'importance à une preuve si éclatante de la bonne entente réalisée avec le Danemark pour pouvoir la cacher complètement. Il fit donner un bal à la cour du vieux roi pour célébrer l'événement autour duquel on prétendait faire mystère : « Ce secret est si bien gardé, écrivait le ministre de Prusse, qu'il a passé par mille bouches au moins, qui en parlaient à ce bal, où toute la cour et les ministres étrangers étaient invités. Sa Majesté y parut elle-même, durant une demi-heure environ, mais sa santé ne lui permettait pas de soutenir plus longtemps le bruit d'une grande fête. Elle dut se retirer (1). »

« Triste fête, dit à son tour Louise-Ulrique. Le vieux roi ; la tête branlante sur son fauteuil roulant, y fut amené en spectacle ; mais on dut le rentrer presque immédiatement. Nous ne tardâmes pas à le suivre. Ce mariage, contracté de si loin pour l'avenir et contrairement à nos désirs, et auquel tout le monde songeait à ce bal, malgré le mystère dont on veut l'entourer, ne me mettait pas le cœur en liesse. »

Louise-Ulrique jouait de malheur. Cette alliance avec le Danemark, qu'elle avait tant souhaitée, devenait, à peine réalisée, un sujet de secrètes amertumes et de douloureux pressentiments. Elle eut une conséquence

(1) Rohd à Frédéric, 2 février 1751. Archives de l'État. Berlin.

plus grave encore : elle précipita la brouille entre la princesse et Tessin, auquel elle ne put pardonner ce qu'elle appelait sa duperie à cette occasion.

Depuis quelque temps déjà les rapports, naguère si cordiaux, si intimes, entre la princesse et son fidèle confident, son mentor politique, étaient troublés.

L'admiration que Tessin avait toujours professée pour Louise-Ulrique s'était peu à peu convertie en un sentiment plus ardent. Aux galanteries du grand seigneur, aux empressements de l'homme de cour, avaient succédé des assiduités gênantes, des reproches de froideur, des aigreurs et des emportements dont Tessin n'était plus maître. Longtemps la princesse avait feint de ne pas comprendre ses insinuations, avait fermé les yeux sur ses attitudes équivoques. Elle cacha au prince royal les efforts qu'elle était obligée de faire pour prévenir un éclat et maintenir les démonstrations de son maréchal de cour dans les bornes du respect dû à la souveraine. Mais elle s'était vue, à la fin, obligée de confesser au prince ses embarras, en le priant de se trouver à proximité quand elle recevait Tessin chez elle. Elle évitait désormais de pénétrer dans l'appartement des princes quand leur gouverneur s'y trouvait. Elle ne le voyait plus que dans les occasions officielles, s'efforçant de cacher à la cour ses rancunes et les amertumes de sa dignité froissée. Tessin menaçait tantôt de donner sa démission comme gouverneur des princes, en adressant un mémoire explicatif à la Diète, tantôt d'aller remettre son épée au prince royal, en demandant une enquête

sur sa conduite. Dans la crainte de l'éclat d'une pareille rupture, Louise-Ulrique était obligée de le pacifier, de chercher à sauver les apparences, sans pourtant parvenir à renouer l'ancienne familiarité de leurs rapports (1).

Dans une de ses dépêches à Frédéric, le ministre de Prusse disait : « Je crois m'apercevoir d'un certain mécontentement chez Tessin, et depuis quelque temps il est reçu avec plus de froideur à la cour. Il dit que ses conseils y sont maintenant moins goûtés. » La princesse, de son côté, avait avoué au ministre que « l'humeur du comte de Tessin était si changée qu'elle ne le reconnaissait plus », qu'elle « ne pouvait pas comprendre de quoi le comte Tessin avait à se plaindre (2) ».

La passion de Tessin n'avait d'abord inspiré à la princesse que de l'ennui. Écrivant à la comtesse Tessin, absente de la cour pour une saison d'eau à Loka, elle disait avec une secrète ironie : « Vous me confirmez, ma chère amie, dans l'idée que j'ai toujours eue, qu'il n'y a rien au monde de si ennuyeux qu'un homme amoureux. Je suis fâchée que vous en fassiez l'expérience avec le pauvre Fersen, et je crains que son air mélancolique n'en répande dans votre aimable société (3). »

Mais à l'ennui avait succédé l'indignation, la froideur,

(1) *Mémoires du feld-maréchal Fersen*. KLINGKOWSTRÖM, t. II, p. 55, 81 : t. III, p. 12. *Mémoires du prince Gustave*. Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal. MALMSTRÖM, t. III, p. 175.

(2) Rohd, 20 août 1750. Archives de l'État. Berlin.

(3) Papiers de Tessin. Archives de l'État. Stockholm.

l'éloignement. Puis était venu l'incident des négociations avec le Danemark, la surprise du mariage conclu, ratifié au nom du Roi, en dehors de sa connaissance, le sentiment d'avoir été trahie, dupée ; — et la rupture avait éclaté dans une scène orageuse.

De son côté, Tessin, froissé, aigri, mécontent, se retirait de plus en plus de la princesse, tournait contre elle en politique. Il semblait chercher toutes les occasions pour lui faire subir le poids de sa mauvaise humeur. Il se plaisait à contrecarrer toutes ses idées, à faire de l'opposition à tous ses projets. Il mettait en doute maintenant l'opportunité d'une réforme qui devait limiter le pouvoir des États et du Sénat pour augmenter celui du Roi ; il prétendait trembler de voir un pouvoir plus étendu tomber entre les mains de cette princesse impétueuse et autoritaire, Prussienne dans l'âme. Il se prenait d'un beau zèle pour les libertés parlementaires, parlant avec dédain de projets dont il avait été le principal instigateur (1).

Ses partisans politiques, les *Chapeaux*, qui dominaient à la Diète et détenaient le pouvoir, saluèrent avec joie ces nouvelles dispositions de leur chef. Fort peu enthousiastes des réformes auxquelles il avait voulu les entraîner, ils furent enchantés de le voir revenir à d'autres idées et se déclarer le champion du régime existant.

(1) DANIELSON, *Die Nordische Frage*, p. 243. MALMSTRÖM, *Sv. Pol. Hist.*, t. III, p. 348 ; *Pol. Corresp.*, t. V, p. 344. — Frédéric II écrivait à son ministre à Paris de rappeler au marquis de Puysieux que le projet de changement de la forme du gouvernement en Suède, à la mort du Roi, était proprement l'œuvre de Tessin.

Cette défection portait un rude coup à l'influence de Louise-Ulrique. Elle perdait en même temps un conseiller habile, un guide précieux, et le bénéfice de l'autorité de Tessin au Sénat, l'appui de son parti à la Diète.

Par un concours de circonstances, elle perdait aussi l'aide de la France. M. de Lanmary, qui avait si puissamment contribué au rapprochement avec le Danemark, était mort à son poste (1749). Le marquis d'Havrincourt qui lui succédait arrivait à Stockholm avec de nouvelles instructions : — « L'influence que le roi de Prusse a prise sur les Suédois vous sera bientôt connue, lui disait-on dans ces instructions. Elle est telle qu'il semblerait même à craindre qu'il ne veuille la partager avec le Roi. Vous sentirez combien cela convient peu à la dignité de Sa Majesté. Le rang qu'elle tient dans l'Europe la met en droit d'exiger des distinctions et des préférences, principalement de la Suède, dont sa couronne est l'alliée et l'appui depuis des siècles. Il y aurait peut-être du danger de montrer du mécontentement et de la jalousie à cet égard. Il sera bien cependant que vous laissiez apparaître que le Roi se tiendrait offensé de ne devenir que l'instrument des négociations entre la Suède et quelque puissance que ce soit, ce qui n'est déjà que trop souvent arrivé et n'arrivera plus (1). »

Dans cet ordre d'idées, il fut facile d'arriver à la con-

(1) *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis le traité de Westphalie jusqu'à la Révolution française.* Suède. Instr. au marquis d'Havrincourt, 12 mai 1749.

clusion que « toute augmentation du pouvoir du Roi en Suède augmenterait d'autant plus celui de la sœur de Frédéric que celui-ci dirigeait en politique (1) ». « On dut se demander, écrivait plus tard, dans un rapport rétrospectif, le marquis d'Havrincourt, s'il n'y aurait pas quelque danger à confier un plus ample pouvoir au Roi, attendu que ce pouvoir serait exercé par la Reine qui le domine complètement (2). »

Préoccupé avant tout de maintenir la prépondérance de l'influence française à Stockholm, le gouvernement de Louis XV se demanda, à son tour, s'il n'atteindrait pas plus aisément ce but sous le gouvernement des États au moyen d'un parti dévoué par tradition à l'alliance française, qu'auprès d'une cour subissant des influences qu'on ne pourrait peut-être pas toujours dominer.

C'était une faute dont on ne tarda pas à reconnaître la gravité. En abandonnant la reine de Suède et ses projets de restauration monarchique, pour revenir au système traditionnel de soutenir un des partis qui se disputaient le pouvoir à la Diète au moyen de corruptions pratiquées sous le nom de subsides, la France, au lieu d'avoir la Suède pour alliée, en la rendant forte et unie, se faisait l'alliée d'un parti politique, et elle perpétuait les divisions, les luttes et l'anarchie qui affaiblissaient la Suède et rendaient son alliance inutile. Nous verrons, par la suite, comment, sous l'inspiration plus

(1) Dépêches de Lanmary, 8 mars, 12 juillet, 9 août 1748.

(2) Dépêches d'Havrincourt, 13 janvier 1763.



clairvoyante de Choiseul, le cabinet de Versailles dut revenir sur cette décision, et employer, au contraire, tous ses efforts pour renforcer l'autorité du Roi et mettre un frein aux abus parlementaires.

Au mois de mars 1751, le roi Frédéric I<sup>er</sup> fut frappé d'un nouveau coup d'apoplexie. En même temps, la gangrène se déclarait dans ses jambes.

Cette fois, c'était bien la fin. L'heure tour à tour souhaitée et redoutée du changement de règne sonnait enfin.

Mais combien la situation était changée pour Louise-Ulrique ! Durant ces trois ans que le pauvre vieux roi mettait à mourir, elle avait vu, une à une, toutes ses chances de succès disparaître.

Ses projets de modifier la forme du gouvernement en Suède avaient d'abord failli précipiter une guerre européenne. Ils étaient devenus le véritable nœud de cette *Question du Nord* qui avait causé tant d'alarmes. Puis, ceux-là mêmes sur qui elle avait compté pour les mener à bonne fin, l'abandonnaient à l'heure suprême et tournaient contre elle. Qu'allait-elle faire maintenant que le moment d'agir était venu ?

Elle s'était engagée vis-à-vis de son frère, dans l'intérêt de la paix générale, à ne pas risquer les moyens violents. Il fallait abandonner toute idée d'un coup d'État à l'avènement du Roi. Mais au moins voulait-elle sauver l'avenir : éviter tout engagement formel qui pût lier le nouveau règne au maintien de la constitution

actuelle, afin de laisser la voie ouverte à des négociations avec le Parlement.

L'*assurance royale* que le nouveau souverain devait, selon l'antique coutume, formuler devant les États, à leur première réunion après l'avènement, fournirait l'occasion d'une nouvelle définition des prérogatives du Roi, d'un meilleur ajustement des pouvoirs respectifs de la Couronne, du Parlement, du Conseil.

Tel était le plan auquel s'arrêtèrent Louise-Ulrique et ses conseillers actuels, à la tête desquels se trouvait le comte Liewen, colonel commandant le régiment de la garde et membre du conseil d'État, qui avait remplacé le comte Tessin comme confident du prince et de la princesse.

Voyons maintenant ce qui se passa au moment où expira le vieux roi Frédéric I<sup>er</sup>.

Louise-Ulrique a raconté, bien des années après, dans des conversations intimes avec son chambellan comte Piper, les péripéties émouvantes de cette nuit critique. Le comte Piper a consigné, en une sorte de chronique rédigée en suédois, le résumé de ces conversations. C'est d'après ce document, retrouvé dans les papiers secrets de la Reine, aux archives Fersen, que nous reproduisons la relation de Louise-Ulrique.

Le vieux roi était à l'agonie. Il avait solennellement pris congé de son entourage et reçu la sainte communion en présence de toute la cour. Le premier médecin, docteur Rosenstein, affirmait que l'agonie pouvait encore durer longtemps.

Le prince et la princesse remontèrent dans leurs appartements. Le comte Liewen les y rejoignit par un escalier dérobé.

Ils parcoururent ensemble l'acte d'élection du prince, le règlement de succession et le texte de la constitution. Liewen démontra, d'après ces documents publics, que le prince serait souverain de plein droit dès que le Roi cesserait de vivre. Il fut d'avis que le prince devait, aussitôt le décès du Roi constaté, faire fermer toutes les issues du palais, appeler la garde sous les armes, réunir les personnages de la cour, les sénateurs présents, et leur annoncer, en même temps que la mort du Roi, son propre avènement au pouvoir. Ceux qui refuseraient de reconnaître son autorité seraient immédiatement arrêtés. On procéderait ensuite à faire les expéditions aux différents collèges du royaume et la proclamation au peuple annonçant le commencement du nouveau règne.

Liewen assurait qu'il pouvait répondre de l'armée. Quant au peuple, il acclamerait avec joie l'avènement d'un gouvernement fort et indépendant. Le Roi aurait fait acte de souveraineté avant de réunir le conseil. Il serait en possession du pouvoir et libre de tout engagement en se présentant devant les États.

Le prince objecta que le conseil, conduit par Tessin, s'opposerait sans doute à cette marche des choses. Tessin avait préparé le texte d'un engagement provisoire de fidélité à la constitution qu'il entendait faire souscrire au nouveau souverain avant de permettre sa

proclamation. Liewen déclara qu'il n'y avait qu'à refuser de signer et à passer outre. Comment le conseil s'opposerait-il à l'avènement légal du souverain, acclamé par l'armée et le peuple ? La Diète seule avait qualité de recevoir son *Assurance royale*.

Cependant Liewen fut d'avis qu'on fit une dernière tentative pour gagner Tessin, pour l'amener à renoncer à son projet de lier le Roi par un engagement qui trancherait d'avance la question à soumettre aux États.

Tessin s'était déjà retiré pour la nuit dans ses appartements, situés à côté de ceux des jeunes princes.

Le prince royal proposa à la princesse d'aller lui parler et de chercher à le convaincre.

La princesse hésitait. Elle sentait une certaine répugnance à faire cette démarche. Cependant le prince insista, lui représentant que tout, en ce moment, dépendait de Tessin.

Un laquais fut envoyé prévenir le grand maître du palais, et la princesse se rendit auprès de lui par l'escalier dérobé conduisant à l'appartement de ses enfants. D'après le récit fait par Louise-Ulrique à Piper de l'entrevue avec Tessin, on sent que, même après tant d'années, le souvenir lui en était pénible.

Nous connaissons en effet les sentiments de Tessin pour la princesse et l'état de leurs relations. La situation était certainement délicate.

Mais si délicate qu'elle fût, il n'y avait rien qui dût embarrasser une femme jalouse de son honneur, mais consciente de son pouvoir, et douée de la souplesse

féminine, des secrètes intuitions du cœur féminin. Malgré les dissentiments et les froideurs qui avaient causé leur brouille, Louise-Ulrique conservait sur Tessin un grand empire. Repoussé avec hauteur, froissé dans son orgueil, celui-ci avait voulu se faire craindre. Au fond de son âme il n'avait qu'une aspiration : faire tout oublier et rentrer en faveur. Si Louise-Ulrique avait fait appel à sa générosité, à cet attachement chevaleresque qu'il lui avait de tout temps voué, elle ne se serait peut-être pas adressée à lui en vain à ce moment critique. Il ne lui aurait sans doute pas sacrifié ses convictions politiques, ni voulu trahir ses amis, qui, à l'heure présente, étaient rangés contre elle sur le terrain de la réforme ; mais il lui aurait rendu son amitié et son appui, il l'aurait tirée de la voie hasardée dans laquelle elle s'engageait, de l'isolement dans lequel elle se débattait.

Après tout, cette future reine n'était-elle pas son élève en politique ? N'était-ce pas lui qui l'avait choisie pour ce trône, qui l'avait destinée au rôle de relever le prestige de cette couronne ?

Et puis Tessin l'aimait. Il avait alors cinquante-quatre ans. A cet âge la passion est inexorable ; elle ne pardonne pas les dédains, mais elle est d'autant plus capable des grands sacrifices, des sublimes dévouements.

Cette souplesse du cœur, cette finesse d'instinct, Louise-Ulrique ne les eut pas. L'orgueil du sang, la morgue prussienne l'emportèrent en elle. La gêne qu'elle éprouvait ne la rendit que plus hautaine.

Selon son propre récit, en abordant Tessin, au lieu de faire appel à son cœur, en lui donnant à entendre qu'elle lui demandait le sacrifice de son amour, afin qu'elle pût conserver son amitié, elle débuta en lui rappelant les bienfaits qu'il avait reçus du prince et d'elle-même.

A la place du dévouement chevaleresque qui l'aurait ramené à elle dans un généreux élan, elle lui demandait le dévouement banal du courtisan reconnaissant.

Tessin, lisons-nous dans la *Chronique* rédigée par Piper, était déjà couché quand le laquais vint lui annoncer la visite de la princesse. Il s'habilla à la hâte et vint au-devant d'elle dans un petit salon attendant.

La princesse dit au laquais de l'attendre derrière la porte, sans s'éloigner.

S'efforçant de cacher sa gêne et son agitation, elle expliqua alors à Tessin l'objet de sa visite. « Comte, dit-elle, vous n'oublierez pas combien le prince et moi nous avons été bons pour vous. Le moment est venu de nous prouver votre reconnaissance. Toute politique à part, pouvons-nous compter sur votre dévouement ? Dans une question qui nous touche de si près, où notre honneur, notre dignité sont engagés, voulez-vous agir loyalement avec nous ? Quels sont les desseins du Sénat ? Quel sera votre attitude, à vous ? »

Tessin répondit fièrement que ce n'était ni le moment ni le lieu de s'expliquer sur une question aussi grave. Il ne dirait sa pensée que hautement devant le

Sénat. Il agirait selon son devoir de conseiller du royaume, de concert avec ses pairs.

La princesse se redressa de toute sa hauteur, le salua froidement et le quitta. Elle tremblait de colère en rentrant auprès du prince et de Liewen, qui attendaient impatiemment son retour.

« Son parti est pris, s'écria Liewen, en apprenant la réponse de Tessin. Le Sénat est préparé à s'opposer à la proclamation, et c'est Tessin qui dirigera la résistance. Il faudra agir avec promptitude et frapper fort ! »

Le prince royal et le comte Liewen retournèrent alors auprès du Roi. La princesse étant enceinte, il ne lui fut pas permis de les accompagner. Il ne convenait pas qu'elle assistât au spectacle de l'agonie et de la mort.

Le Roi ne mourut pas cette nuit-là. L'agonie dura toute la journée suivante. Il expirait à neuf heures du soir. On vint avertir la princesse, à huit heures, qu'on disait les prières de l'heure suprême ; et, un peu plus tard, que tout était fini ; qu'on venait de fermer les portes de l'appartement.

Elle passa la nuit dans une grande agitation. Le matin, elle apprit que le Conseil était réuni et délibérait portes closes. Le prince était invité à s'y rendre.

Il n'était pas revenu auprès d'elle. Elle attendait dans les angoisses.

Enfin, Tessin vint lui annoncer que l'acte solennel allait s'accomplir.

— Quel acte ?

— La proclamation du Roi par le Conseil.

En quittant la princesse, Tessin dit qu'il enverrait un chambellan avertir Son Altesse Royale au moment où elle pourrait venir assister à la cérémonie.

La princesse se maîtrisa devant lui, accueillant la nouvelle d'une mine hautaine et froide. Dès qu'il fut parti, elle sortit furtivement de l'appartement et gagna, par les corridors, la galerie qui domine la salle du Conseil. Elle était vide, et les fauteuils rangés autour de la grande table à tapis vert avaient un air solennel dans le silence de la vaste pièce.

Le prince y entra bientôt, suivi de tous les membres du Conseil. Il était pâle et défait. Il paraissait chancelant, lorsqu'il prit place au haut de la table.

Prenant la parole, Tessin dit qu'en l'absence de la Diète, le Conseil recevait la *Déclaration royale*. Il termina son discours par une péroraison où il déclarait que « le temps était passé où la volonté souveraine pouvait s'imposer à un peuple libre, mais que, par cela même, ce peuple devait, dans la plénitude de sa liberté, montrer un dévouement empressé à un souverain aimé ».

Le prince se leva pour répondre. Il prit un papier placé devant lui et lut son discours d'une voix mal assurée. Il déclarait « renouveler avec plaisir ses assurances d'attachement aux lois qui régissaient le royaume et sa promesse de respecter la constitution que le pays s'était donnée ».

Tessin fit alors à haute voix, au milieu du silence solennel, lecture de l'*Assurance royale*, d'après une



minute préparée par lui. Le souverain s'engageait à régner selon la constitution de 1720, à la respecter en tous points.

Lorsque le prince eut signé l'acte, Tessin se tourna vers les sénateurs et cria : Vive le Roi ! Ce cri fut répété par toute l'assistance.

Les portes s'ouvrirent, et la foule des courtisans envahit la salle, en criant : Vive le Roi !

Alors, les membres du Conseil, puis tous les courtisans à leur suite, levèrent la main et prêtèrent le serment de fidélité dicté par Tessin.

La cérémonie était terminée. Adolphe-Frédéric était roi. Ils s'éloignait au milieu des profonds saluts de la foule.

Louise-Ulrique, désorientée, abasourdie, s'expliquant à peine ce qui se passait, le cœur serré d'une secrète angoisse, descendit l'escalier de la tribune et prit la fuite vers ses appartements. A la porte, elle rencontra le Roi, qui congédiait sur le palier les personnes qui l'avaient accompagné. Adolphe-Frédéric lui prit la main et l'entraîna dans sa chambre : « Ma chère amie, lui dit-il d'une voix émue, je vous prie, si vous avez de l'amitié pour moi, ne me demandez jamais rien sur ce qui vient de se passer (1). »

Et la Reine ajoutait, en parlant à Piper, qu'elle ne s'était jamais bien rendu compte de ce qui s'était passé, et qu'elle avait toujours évité de questionner le Roi.

Ce qui venait de se passer eût été facile à prévoir si

(1) Journal de la Reine, 1751. FERSEN, t. II, p. 151-4 ; MALMSTRÖM, t. IV, p. 2, 3.

Louise-Ulrique avait été plus clairvoyante, moins absorbée par son propre rêve. Adolphe-Frédéric lui avait fait faux bond et redoutait surtout d'avoir à s'en expliquer avec elle. Il est douteux qu'il ait jamais embrassé avec une bien vive conviction l'idée d'une révolte contre l'autorité du Conseil. Il avait pensé biaiser, louvoyer et profiter de toute circonstance fortuite. Il avait espéré que Tessin se rallierait. Il avait beaucoup compté sur Liewen. Or, Tessin ne s'était pas rallié, et Liewen perdit lui-même confiance en son fameux plan d'action. Pendant leur longue veillée auprès du Roi mourant, il n'avait cessé de chuchoter à l'oreille du prince des propos décourageants sur toute l'entreprise. A peine le vieux roi cessait-il de vivre que Liewen quittait furtivement la chambre mortuaire pour aller rejoindre les autres sénateurs et effacer, par une affectation de zèle constitutionnel, tout soupçon de participation aux projets révolutionnaires. Abandonné à lui-même, le faible et timoré Adolphe-Frédéric laissa passer les heures sans rien faire: Sur la première sommation du Sénat, il s'était empressé de faire sa soumission complète.

La tentative d'une reprise du pouvoir — dont le drame réel s'était passé dans l'imagination de la Reine — avait donc échoué. L'autorité du Conseil était confirmée avec éclat, et le nouveau règne débutait sous l'égide de la constitution de 1720, que le Roi s'était engagé à maintenir intacte.

A la réunion de la Diète, Adolphe-Frédéric confirma sa *Déclaration royale*, après un brillant discours dans

lequel Tessin exaltait la fidélité du Roi à la Constitution et démentait les bruits de coup d'État.

La première à féliciter Adolphe-Frédéric sur son avènement fut l'impératrice Élisabeth. En même temps, le cabinet russe adressait une circulaire aux représentants étrangers à Saint-Pétersbourg, dans laquelle il se félicitait de ce que « les craintes de troubles intérieurs en Suède, qui auraient pu devenir menaçants pour la paix, s'étaient si heureusement dissipées ».

L'ironie du sort éclatait surtout dans la lettre de félicitations que Frédéric II adressait à sa sœur : « Je viens d'apprendre la grande nouvelle du jour que vous me confirmez par votre lettre. Vous êtes bien persuadée de la part que je prends à votre gloire et surtout des applaudissements sincères que je donne à la conduite sage du nouveau roi. C'est à vous à présent, ma chère sœur, à consolider un ouvrage si heureusement commencé, en réunissant tous les esprits. Vous possédez si bien le talent de gagner tous les cœurs, que vous n'avez qu'à vouloir pour être sûre de réussir. Vous comprenez mieux que je ne puis vous le dire, la nécessité qu'il y a de réunir, autant que faire se peut, tous les partis, et certainement ce sera le moyen le plus sûr de raffermir sur vos têtes la couronne qu'on vient d'y poser. Si je m'étends moins en compliments qu'en réflexions, ne l'attribuez qu'aux tendres sentiments que j'ai pour vous et pour le nouveau roi (1). »

(1) Frédéric à Louise-Ulrique, 16 avril 1751. *Col. Corresp.*, t. VIII, p. 330.

Adolphe-Frédéric et Louise-Ulrique furent couronnés, avec toute la pompe et le cérémonial d'usage, à la cathédrale de Stockholm, le 26 novembre 1751.

L'autorité réelle de cette couronne venait d'être encore amoindrie.

## CHAPITRE VII

### PREMIÈRES ANNÉES DE RÈGNE.

La « Diète de succession ». — Voyage du Roi. — Isolement politique de la Reine. — Liewen. — Tessin. — Rupture définitive. — Retraite de Tessin. — Nouveaux personnages à la cour. — Le parti royaliste. — L'ambassadeur de France. — Tentatives de séduction. — Bal masqué. — Chasse royale. — Embarras d'argent. — Les bijoux de la couronne mis en gage.

Aux félicitations que lui adressait son frère Guillaume à l'occasion de l'avènement au trône, Louise-Ulrique avait répondu : « Je regarde cette dignité avec indifférence et préfère le solide bonheur. Je compte entre autres pour vraie félicité la possibilité de vous avoir ici auprès de moi. Vous m'avez souvent fait espérer que la mort du vieux roi me procurerait ce plaisir. Cet événement est arrivé avec toutes ses conséquences. Une des plus agréables pour moi, c'est la pensée que maintenant je pourrai vous voir. Répondez-moi vite et tirez-moi d'inquiétude (1). »

Après le couronnement et la « Diète de succession » qui avait consacré le nouveau règne, le Roi devait,

(1) 16 avril 1752. Bibl. de Stockholm.

selon l'usage, parcourir les provinces et se montrer aux populations. Cette tournée royale devait s'étendre jusqu'en Finlande. Son absence durerait donc plusieurs mois.

Louise-Ulrique, un peu dégoûtée de la politique et revenué de ses illusions, dans l'effondrement de ses projets au moment du changement de règne, se préparait à aller passer en retraite à Drottningholm le temps que le Roi serait en tournée. Elle espérait que la visite, depuis si longtemps promise, de son frère Guillaume viendrait égayer cette retraite et la consoler des déboires politiques durant l'absence du Roi. Elle écrivait à Frédéric : « J'ai la satisfaction de vous mander aujourd'hui la fin de la Diète. Les États prendront congé demain. Vous pouvez juger, mon cher frère, que c'est avec joie que je vois ce départ. La session n'a pas été sans tracasseries et toute sorte de mauvais procédés.

« Comme il n'y a pas de satisfaction dans la vie qui n'ait ses désagréments, j'ai celui de voir partir le Roi pour la Finlande. Cette absence sera de quatre mois, et je me trouverai dans une grande solitude. J'avoue qu'elle pourrait être bien adoucie par une bonté de votre part, et comme c'est en elle seule que je me fonde, je me risqué à vous supplier de vouloir bien permettre à mon frère le prince de Prusse de venir faire un tour par ici. Pensez, mon cher frère, qu'il y a sept à huit ans que je suis séquestrée loin de toute ma chère famille, que je n'ai âme qui vive avec qui je

puisse parler de tout ce qui m'est cher là-bas. Ne refusez pas ma prière. Je vous demande de lui accorder cette permission en faveur de l'amitié et de la tendresse que j'ai pour vous. »

Mais Frédéric refusa encore une fois son consentement. Il craignait que ce voyage du prince de Prusse en Suède « ne portât ombrage aux puissances, qui ne manqueraient pas de lui attribuer une portée politique » .

Ce fut un grand désappointement pour Louise-Ulrique : « Vous ne sauriez croire, écrivait-elle à Guillaume, combien je suis affligée de la lettre que j'ai reçue du Roi mon frère, dans laquelle un refus net m'est annoncé, avec injonction de ne jamais plus penser à la chose du monde qui me faisait le plus plaisir. Jugez quel coup de foudre pour moi. J'ai plus d'une fois maudit la politique. Les raisons qu'on vous donne sont précisément celles que le Roi m'a écrites. Je ne crois pas qu'il sera content de ma réponse. J'ai pris la liberté de réfuter ses arguments. Entre nous, si l'on craint que votre voyage ne donne de l'ombrage, il faudra renoncer à nous voir jamais, car il sera toujours de même de ce prétendu ombrage. Une année il en causerait à la Russie, une autre à l'Autriche et puis au Danemark, à l'Angleterre. Il y aura toujours des raisons pour un refus (1). »

A Drottningholm, durant l'absence d'Adolphe-Fré-

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 11 et 18 juillet 1752. Bibl. de Stockholm.

déric, Louise-Ulrique mena une vie retirée et tranquille. Ses enfants, ses livres, des promenades dans le parc et les environs formèrent ses occupations, le cercle intime de sa cour sa principale société.

Elle avait renoncé momentanément à s'occuper de politique, renvoyant à des temps plus propices la poursuite de ses projets de réforme. Toute reine qu'elle était maintenant, son influence réelle, ses moyens d'action étaient moindres que lorsqu'elle était simple princesse royale épouse de l'héritier, et qu'elle avait Tessin à ses côtés et l'appui de son parti à la Diète et dans le Conseil. Les événements mêmes qui devaient consacrer son pouvoir lui avaient montré combien peu elle pouvait compter sur ceux qui formaient son principal soutien. Tessin et les *Chapeaux* s'étaient définitivement rangés du côté de l'opposition. Liewen, à la suite de son attitude équivoque durant la fameuse nuit de la mort du vieux roi et de la proclamation de son successeur, était tenu en égale suspicion : « Il est sûr, disait la Reine à Guillaume, que j'ai eu de grands chagrins par le fait de personnes que j'ai comblées et qui me payent d'ingratitude. »

Liewen avait cherché à justifier sa conduite en alléguant la force des circonstances, l'opposition formidable du Conseil si savamment préparée par Tessin. Il était rentré en faveur auprès du Roi — qui se rappelait sans doute ses propres défaillances à la même occasion — et venait d'être désigné pour aller, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, porter à Frédéric II la noti-



fication officielle de l'avènement au trône du roi de Suède.

Cette nomination, faite par le Conseil et acceptée par le Roi, obligea la Reine à recevoir l'ancien confident, qui se rendait en ambassadeur auprès de son frère. Elle consentit même, grâce aux supplications de sa demoiselle d'honneur, la sœur de Liewen, qui jouissait d'un certain crédit auprès d'elle, à oublier jusqu'à un certain point sa défection : « Je veux bien croire, écrivait-elle à Guillaume en lui annonçant la mission confiée à Liewen auprès du roi de Prusse, qu'il est toujours dévoué au Roi et à moi, et que c'est timidité et faiblesse qui l'ont empêché de se déclarer au moment voulu (1). » Mais l'ancienne confiance était ébranlée, et le rôle de Liewen comme conseiller intime avait pris fin.

Tessin conservait encore ses charges à la cour, ses fonctions de gouverneur des princes ; mais sa situation devenait de jour en jour plus difficile. Son caractère impressionnable et hautain souffrait de la sourde hostilité qu'il sentait régner autour de lui, des dédains de la Reine, de la défiance du Roi. Il demanda à quitter la cour, voulant démissionner de tous ses emplois et se retirer sur ses terres. Mais Frédéric s'interposa pour empêcher l'éclat de cette retraite : « Cela ferait mauvais effet, écrivait-il à sa sœur, si l'on abandonnait brusquement Tessin, qui a montré jusqu'à présent en toutes

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, n° 157, sans date. Bibl. de Stockholm.

occasions un grand attachement à vos intérêts. Il ne faudrait pas le rebuter maintenant au commencement du règne, au point de le faire quitter toutes ses charges. Cela ne produirait pas bonne impression sur le public et aurait un air de légèreté (1). »

Louise-Ulrique se laissa fléchir. Elle alla jusqu'à en parler elle-même à Tessin : « On se flatte, écrivait à Frédéric son ministre, de faire revenir le comte Tessin de ses idées de retraite, au moins en partie. La Reine lui a parlé sur ce sujet et l'a fait avec beaucoup de dignité. Tessin a déclaré que sa démission de président de la chancellerie était déjà envoyée aux États, mais qu'il demanderait à réfléchir quant à celle qui regardait la charge de gouverneur des princes. Si la cour n'obtenait du comte Tessin que de le faire rester auprès du prince Gustave, elle éviterait l'odieux qui, par cette retraite, pourrait rejaillir sur elle, et ce serait un grand point de gagné (2). »

Tessin fut donc remplacé comme président de la chancellerie par le baron Höpkin, mais il conserva sa charge de gouverneur du prince : « J'ai été enchanté d'apprendre par votre rapport, répond Frédéric, la manière dont ma sœur, la Reine, s'est prise au sujet du comte Tessin. Remerciez-la dans les termes les plus affectueux de la confiance qu'elle a bien voulu me faire, et ajoutez que je ne saurais qu'applaudir le bon biais qu'elle a pris pour atteindre ce but. Les affaires ne per-

(1) 14 septembre 1751. *Pol. Corresp.*, t. VIII, p. 447.

(2) Rohd à Frédéric, 19 octobre 1751. Archives de l'État, Berlin.

dront guère quand ledit comte ne sera plus à la tête de la chancellerie, mais d'un autre côté le poste de gouverneur du prince qu'on lui conserve fera cesser tout reproche d'ingratitude envers lui (1). »

Cependant, si Tessin consentit à conserver ses fonctions de gouverneur, il ne s'éloigna pas moins de la cour. Prétextant des raisons de santé, il demanda un congé et se rendit dans ses terres.

Il y demeura deux ans, prétendant remplir ses devoirs de gouverneur en adressant au jeune prince par lettres ses conseils et ses enseignements. Ce fut la suite des *Lettres à un jeune prince* dont nous avons vu la première série commencée le lendemain même de la naissance de son élève.

Cette fois cependant ces lettres eurent moins le don de plaire à la Reine. Elle crut découvrir dans les fables et les allégories des allusions à des événements de la cour, aux démêlés politiques du jour qui la visaient personnellement. Elle en fut indignée. Tessin aggrava l'injure en faisant publier ses *Lettres*, sans en demander l'agrément préalable du Roi.

Aussi, lorsque Tessin, qui avait vainement espéré que la Reine le rappellerait auprès d'elle, revint de son propre gré à la cour pour y reprendre ses fonctions de gouverneur du prince, il n'y rencontra que grises mines et surcroît de défiance. Il provoqua une explication avec la Reine. Elle fut telle que sa retraite définitive devint

(1) 21 mars 1752. *Pol. Corresp.*, t. IX, p. 70.

inévitables. Voici ce qu'en disait Louise-Ulrique dans une lettre chiffrée expédiée par courrier à Frédéric : « Le 30 du mois passé, le Roi étant entré dans ma chambre, le comte Tessin qui s'y était rendu un moment auparavant, pour se plaindre de la conduite du prince royal, s'adressant au Roi, renouvela ses plaintes, fondées sur un sujet très futile ; il ajouta que, comme le prince ne voulait pas lui obéir, il se voyait dans la nécessité de demander son congé. Le Roi répondit qu'il était fâché que son fils lui eût donné lieu de se plaindre, mais que l'on devait avoir quelque indulgence pour son âge, et, en attendant, on ne manquerait pas de le punir pour cette fois de sa désobéissance. Tessin se plaignit alors du pied sur lequel il était traité par moi, du mécontentement qu'on montrait avec ses *Lettres à un jeune prince*, qui contiennent des allusions politiques et des zizanies déplacées. Il s'emporta et parla avec hauteur et sans aucun ménagement. Un éclat de cette nature ne permet plus au Roi de conserver Tessin dans la charge qu'il occupait auprès du prince royal. Aussi le Roi ne balança-t-il pas pour lui accorder son congé ; mais, croyant devoir concilier dans cette affaire les mouvements de sa bonté naturelle avec les égards dus à sa dignité, il lui remit en même temps un écrit contenant le précis de tout ce qui s'était passé pour être mis sous les yeux des États à la Diète prochaine (1). »

Le réquisitoire manquait de clarté, et l'accusation

(1) Chiffre, 12 février 1754. Archives de l'État. Stockholm. *Pol. Corresp.*, t. IX, p. 257.

formulée contre Tessin, de s'être emporté devant le Roi au sujet d'une peccadille du prince royal, ne comportait pas une solution aussi brusque et l'éloignement définitif d'un homme de sa valeur et de ses services, si d'autres sentiments n'avaient imposé cet éloignement comme conséquence d'une situation antérieure. « Le fond de cette brouillerie, écrivait le ministre de Prusse à Frédéric, est une grande bagatelle, qui naturellement n'aurait pas dû produire cet éclat si les esprits n'avaient été aigris auparavant de part et d'autre (1). »

Ajoutons que, d'après la *Chronique de Piper*, la Reine lui racontait tout au long les raisons qui amenèrent le départ de Tessin de la cour (2). Ce récit est, en ce qui regarde l'incident qui causa la rupture définitive, conforme à ce qu'elle en disait en écrivant à Frédéric. Voilà donc la version officielle et généralement acceptée.

Mais il y en a une autre.

Le prince Gustave, qui avait à peine neuf ans au moment où ces événements se passaient, écrivait dix ans plus tard, dans ses *Mémoires secrets*, à propos de sa première éducation sous Tessin : « Les vraies causes du départ du comte Tessin de la cour n'ont jamais été connues du public. Le secret en a été mieux gardé qu'on ne l'aurait cru possible. Cette cause ne fut autre que la passion de mon gouverneur pour la Reine. Il avait osé se jeter à ses genoux pour lui déclarer son amour, oubliant toute la distance qui le séparait de sa souveraine.

(1) Malzahn au Roi, 8 février 1754. *Pol. Corresp.*, t. IX, p. 256.

(2) Journal de la Reine. FERSEN, t. II, p. 161.

Le Roi l'y surprit. Il y eut un éclat terrible, et le comte Tessin dut immédiatement quitter la cour. Mais on convint qu'on assignerait à son départ une autre cause. Les circonstances de sa retraite furent entourées d'une obscurité qui n'est pas encore dissipée (1). »

D'un autre côté, le comte F.-A. Fersen, maréchal de la Diète au moment où la démission de Tessin fut soumise aux États qui devaient pourvoir à son successeur, dit dans ses *Mémoires* : « La Reine voulait qu'on laissât le soin de l'éducation des princes, comme le choix de leur gouverneur, à leurs parents. Cette mesure aurait peut-être été la plus raisonnable, mais elle n'entraîna pas dans les idées de la Diète. Ce que la Reine craignait par-dessus tout, c'était que les États n'obligeassent Tessin de reprendre ses fonctions comme gouverneur des princes. Cette crainte était si vive chez elle, qu'elle m'envoya son aumônier, le pasteur Schröder, pour me prier d'empêcher que le comte Tessin ne fût maintenu dans ses fonctions de gouverneur de son fils ; il me confia, sous le sceau de la plus stricte confiance, que la Reine avait des raisons péremptoires pour ne plus pouvoir recevoir le comte Tessin à la cour, vu que dans un emportement de sa passion pour elle, il lui avait manqué de respect. J'ai prié Sa Majesté d'être persuadée que Tessin ne serait plus chargé de l'éducation du prince, car les États ne manqueraient pas de juger que, par sa retraite éclatante du palais, après avoir encouru la disgrâce du Roi et de

(1) Mémoires de G. P. R. S. (Gustave, prince royal de Suède).  
Papiers secrets de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

la Reine, il s'était rendu impropre à cette tâche. J'ai promis en même temps de garder le secret sur la confiance qui m'était faite (1). »

Fersen était partisan politique de Tessin, ennemi personnel de la Reine. Il est difficile de mettre en doute son témoignage, corroboré par les *Mémoires* du prince Gustave. Il est, d'un autre côté, assez naturel que la Reine ait voulu faire le silence autour de cette phase de ses relations avec Tessin, dont elle a pourtant confié le secret à son fils et à Fersen pour des raisons spéciales.

Sans se douter de ce côté intime de la question, Frédéric approuva cette fois le renvoi de Tessin : « J'ai appris par la lettre chiffrée que vous m'avez faite, ma chère sœur, le 12 de ce mois, l'extravagante conduite du comte Tessin. Le Roi s'est conduit comme un ange. Tessin est un méchant fol, qui, si la Diète était prochaine, pourrait, par son manège, vous causer bien de l'embarras ; mais, comme la Diète est éloignée, il aura le temps de mettre de l'eau dans son vin et de se calmer. »

Tessin quittait donc la cour, cette fois pour n'y plus revenir, sans avoir revu la Reine.

La comtesse Tessin, l'amie de cœur de Louise-Ulrique, depuis le jour où elle assistait à son mariage à Berlin et l'accompagnait en Suède, vint seule prendre congé d'elle.

« — Je suis si malheureuse, lui dit-elle, en versant des larmes sincères, j'ai le cœur déchiré. Que puis-je faire,

(1) *Mémoires du feld-maréchal Fersen*, t. II, p. 81.

partagée entre mon affection pour Votre Majesté et mon attachement pour mon mari?

— Une femme doit suivre son mari et prendre loyalement son parti, répondit la Reine en l'embrassant. Suivez le vôtre, et vous conserverez toujours mon estime (1). »

La vie de grand seigneur qu'avait menée Tessin, son train dispendieux, son goût pour les arts, avaient mis le désarroi dans ses finances. Il dut vendre ses galeries de tableaux, ses précieuses collections d'objets d'art. La Reine les acheta. Les belles toiles de maître, des écoles française et flamande, que Tessin avait réunies durant ses différents séjours à l'étranger, allèrent compléter les galeries de Drottningholm.

Tessin disparut pour toujours de la vie politique. « Sa folle passion, dit Fersen, priva son parti et son pays des services qu'auraient pu leur rendre un génie brillant et des talents incontestables. « Les légèretés de sa conduite détruisirent un crédit qui, à un moment, était tout-puissant auprès de la nation. »

Déjà, au moment où il était à l'apogée de sa carrière, le marquis de Lanmary écrivait à son gouvernement au sujet de Tessin : « Sa légèreté, sa dissipation, son attachement aux idées singulières que son imagination romanesque lui fait inventer, et le peu d'attention qu'il prête aux affaires, lui ont fait perdre de la considération. On a de la peine à se déterminer en sa faveur (2). »

(1) Journal de la Reine. FERSEN, t. II, p. 164.

(2) Lanmary, 17 juin 1746.



Frédéric, qui, au moment de son ambassade à Berlin, avait jugé Tessin « doué de toutes les qualités qu'il faut pour la représentation, ayant de l'éloquence, de la dignité et de l'esprit, mais de caractère un peu frivole et superficiel », n'avait pas changé d'opinion depuis qu'il l'avait vu à l'œuvre comme chef de gouvernement et conseiller politique de sa sœur. « Les affaires ne perdent rien », disait-il en parlant de sa retraite. Et sa dernière algarade était celle d'un « méchant fol ». Frédéric ne connaissait pas les froissements intimes qui seuls pouvaient l'expliquer.

Retiré au château d'Akerö, dont le Roi lui avait facilité l'acquisition, Tessin s'occupa d'agriculture et de travaux littéraires. Il ne cessa pas de regretter la cour, espérant toujours y être rappelé. Ce ne fut que vingt ans plus tard que Louise-Ulrique le revit. Le roi Gustave III, en allant le visiter à Akerö, y amena sa mère, et Louise-Ulrique fut réconciliée avec son ancien maréchal de cour. « La joie du vieillard, raconte Gustave III dans une lettre, fut grande de recevoir la Reine sous son toit et de lui montrer combien il lui était resté dévoué. »

La retraite de Tessin fut suivie de grands changements dans le personnel de la cour et l'entourage immédiat du Roi et de la Reine. Louise-Ulrique voulut s'entourer de personnages dévoués à ses idées, qui formeraient le noyau d'un nouveau parti politique, opposé au Parlement et prêt à la seconder dans ses revendications monarchiques.

Brouillée avec les *Chapeaux* depuis leur défection avec Tessin, n'osant pas se livrer à leurs adversaires les *Bonnets*, dévoués à l'alliance russe, elle rêva de former un grand parti royaliste recruté indifféremment dans tous les camps, qui romprait avec les traditions parlementaires et se grouperait autour du trône dans un but patriotique de concentration du pouvoir, afin de mettre un terme au gouvernement des factions et aux interventions étrangères exercées au moyen de corruptions honteuses.

Les nouveaux personnages appelés aux grandes charges de la cour étaient choisis pour former l'élite de ce parti et conduire l'assaut contre la toute-puissance des États, afin de mettre un terme au gouvernement des factions et à l'anarchie parlementaire. On y remarquait le comte Brahe, ancien maréchal de la Diète, chef d'une des plus anciennes familles de la Suède, nommé grand maréchal de la cour; le comte et le baron Horn, descendants du célèbre ministre d'Ulrique-Éléonore; Arvid Horn, auteur principal de la constitution de 1720, que ceux-ci se montraient aussi ardents à vouloir détruire que leur aïeul avait été à l'édifier; le vieux parlementaire Ungern-Steyern, politique avisé et chef influent des *Bonnets*, qui s'était rallié à la cour moins par hostilité au gouvernement de la Diète que par haine des *Chapeaux* au pouvoir; le colonel Hard et le capitaine Puke, militaires aventureux et quelque peu aventuriers, qui avaient servi dans les armées des Pays-Bas et pris part au mouvement révolutionnaire qui venait de renverser la République néerlandaise et de rétablir le

stathoudérat en faveur du prince d'Orange ; le baron Wrangel, homme de loi à l'esprit plus inventif que pratique, mais orateur parlementaire éprouvé ; le poète Dalin, dont le talent de rimeur intarissable, la verve caustique et la plume acérée devaient rendre de grands services au parti ; les jeunes nobles Bielke, Stackelberg, Rudebeck, Stålsvärd, d'un royalisme ardent, dévoués corps et âme à la Reine ; d'autres encore, membres de la Diète et vieux militaires, qu'elle avait gagnés à sa cause et remplis d'enthousiasme pour son rêve. « Entraînés par le charme puissant de cette reine, dit Warburg dans sa *Vie de Dalin*, tous ces hommes, esprits hardis, cœurs généreux, électrisés par elle, se crurent appelés à sauver la patrie. Sentant que « les temps étaient sortis des gonds », car tout grinçait en effet, ils voulurent, d'une poussée intrépide, faire rentrer les charnières. Mais l'effort porta à faux. L'aveuglement d'une conviction sincère les conduisit jusqu'au crime. Une auréole lumineuse et tragique plane sur leur front (1). »

En 1754, le nouveau palais, en construction depuis le commencement du siècle, fut enfin terminé. Le beau monument des Tessin, qui attire aujourd'hui le regard du voyageur, soit qu'il approche Stockholm de la mer ou du côté du lac Mælar, occupe, au point de rencontre des deux eaux, l'emplacement du vieux château bâti sous Gustave-Adolphe et brûlé durant la jeunesse de Charles XII.

(1) WARBURG, *Vie de Dalin*. Actes de l'Académie de Suède, LVII, p. 305.

La cour vint s'y installer. « C'est superbe, c'est grandiose, c'est magnifique, écrivait Louise-Ulrique, ce n'est guère le confort. » Elle regrettait la vie intime de Drottningholm, ses collections d'art, sa bibliothèque bien garnie, son parc « fait pour rêver » et son pavillon chinois où elle redevenait elle-même.

Une série de fêtes et de réceptions inaugura la prise de possession du nouveau palais. Il fallait profiter de ce plus vaste champ d'action pour donner de l'ampleur aux cérémonies de cour.

C'était un puissant moyen de propagande en faveur du nouveau parti royaliste.

En même temps on refondait les règlements, on revisait le cérémonial, pour augmenter les charges honorifiques, les fonctions en évidence, les distinctions et l'apparat ; on faisait revivre l'usage du petit et du grand couvert, l'institution du tabouret à la cour : l'accès à ces représentations, comme le droit au tabouret, devenaient un honneur très brigué par le seul fait qu'ils constituaient un privilège. L'on raconte qu'un jour, le Roi entra, en fumant sa grosse pipe allemande, dans la salle du trône à la recherche de la Reine. Il la trouva occupée à remanier, avec l'aide d'un chambellan, les listes des grandes dames, triées sur le volet, qui avaient droit au tabouret, suivant le nombre de sièges rangés le long du mur.

« — Je ne comprends pas, dit Adolphe-Frédéric, comment ces dames, qui ont chez elles de bons fauteuils, peuvent faire une telle affaire du droit de venir se mor-

fondre ici sur ces sièges bas, où l'on doit être fort mal assis.

« — S'ils sont bas, ils sont comptés et numérotés », répondit Louise-Ulrique.

Elle comprenait mieux les vanités humaines et la valeur du privilège qui exclut le grand nombre. Et elle s'ingéniait à multiplier ces privilèges. Jusqu'au droit de faire entrer son carrosse sous les arcades du palais, d'en traverser la cour d'honneur, était une prérogative réservée aux membres du conseil et aux plus hauts dignitaires de l'État.

C'est à Louise-Ulrique qu'on doit aussi la création des ordres nobiliaires en Suède : « Cela fera qu'on briguera moins les ordres étrangers », disait-elle. Le collier des *Séraphins*, dont l'ordre fut reconstitué, devenait l'apanage des plus hautes dignités du royaume ; les croix de l'Épée et de l'Étoile polaire devaient récompenser respectivement le mérite civil et militaire. Frédéric II avait collaboré avec sa sœur et Tessin à la rédaction des statuts. Malgré l'ombrage qu'en conçut la Diète, la Reine avait réussi à faire du droit de les conférer une des rares prérogatives reconnues à la couronne.

Aussi Louise-Ulrique voyait-elle le nombre de ses partisans s'accroître de jour en jour. Malheureusement les impatiences de sa volonté ne lui permettaient pas toujours de juger sainement des hommes et des choses. Elle croyait trop aisément ce qu'elle désirait ardemment, et se livrait sans méfiance à ceux qui savaient le mieux flatter son ambition.

Une chose préoccupait surtout Louise-Ulrique à ce moment, c'était l'attitude de l'ambassadeur de France. Déjà, à la fin de la Diète de 1752, elle avait écrit à Guillaume : « Vous serez surpris de savoir que l'ambassadeur de France a servi de tout son pouvoir les intrigues et les cabales qu'on tramait ici contre la cour. La calomnie et le mensonge ont été les armes employées à cette Diète. On a tout fait pour aveugler et entraîner la nation. Elle est, hélas ! facile à impressionner et se laisse surprendre ; mais, Dieu soit loué, elle revient aussi vite de ses erreurs. Je regrette beaucoup milord Tyrconnel(1). Il aurait pu nous rendre des services, puisqu'il était informé des entraînements de notre ambassadeur d'ici. Je connais peu M. La Touche (2). J'espère qu'il garde un bon souvenir de la Suède (3). »

Depuis lors, cette attitude hostile aux projets de la cour de l'ambassadeur de France n'avait fait que s'accroître.

Loin de se douter qu'elle fût une conséquence du revirement qui s'était opéré dans la politique du gouvernement français en Suède, Louise-Ulrique attribuait l'opposition que faisait à ses projets M. d'Havrincourt, ses encouragements fort peu dissimulés des partis de la Diète, à des entraînements personnels, aux

(1) Ministre de France à Berlin.

(2) Le successeur de Tyrconnel à Berlin, antérieurement secrétaire d'ambassade à Stockholm.

(3) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 18 décembre 1752. Bibl. de Stockholm.

influences d'une ancienne amitié qui le liait à Tessin et à certains chefs des *Chapeaux*, Fersen entre autres, très mal noté auprès d'elle.

Dans l'emportement de son humeur hautaine, elle écrivit à Frédéric pour lui demander son intervention auprès de la cour de Versailles afin d'obtenir qu'elle rappelât le marquis d'Havrincourt, « inféodé, disait-elle, au parti hostile à la cour », et « soutenant en tout le Sénat contre le Roi ».

Frédéric ne manqua pas de lui ouvrir les yeux sur la véritable situation. Il lui répondait :

« Le ministère français a beaucoup trop de hauteur pour rappeler ou envoyer des ministres au gré des cours. D'ailleurs, que gagneriez-vous par le rappel de ce représentant ? Croyez-vous qu'il agit de sa tête et sans instructions de sa cour ? Vous vous trompez, ma chère sœur. Je sais qu'on est d'opinion en France qu'il vaut mieux pour eux de s'en tenir au Sénat. La France croit que le Roi peut changer de sentiments, mais que le Sénat ne le peut pas. » Et il ajoutait un mois plus tard, après avoir fait sonder le terrain à Paris : « La France veut absolument prendre le parti du Sénat, et je vous tais toutes les représentations qui me sont faites de Versailles à ce sujet. Que puis-je donc faire de mieux que de vous prêcher la modération ? Que le ministre de France se conduise bien ou mal, il faut dissimuler votre ressentiment, car, quoique je conviens avec vous qu'il serait pour le bien des affaires qu'il fût rappelé, je suis averti en même temps que de demander son rappel

serait indisposer cette cour que nous avons toutes les raisons du monde de ménager (1). »

Le gouvernement français avait, en effet, demandé à Frédéric d'intervenir, « pour ramener par ses sages avis et ses conseils salutaires la reine de Suède, sa sœur, des bords du précipice que ses mauvais conseillers lui creusent, en augmentant de plus en plus la malheureuse division qui subsiste entre la cour et le Sénat en face de la Diète (2) ».

Déboutée de ce côté, Louise-Ulrique résolut de tenter une démarche auprès de l'ambassadeur lui-même.

C'était à un bal masqué donné à la cour. Dans la salle des fêtes se pressait une foule bigarrée, dans les travestissements les plus divers. Par-ci par-là le loup ou le masque complétait l'incognito. Le marquis d'Havrincourt, en costume des Valois, se vit soudain accosté par deux chauves-souris. « Elles se ressemblaient à tel point, dit une chronique, qu'on ne pouvait en distinguer l'une de l'autre. » Elles semblaient engagées dans une conversation animée.

— Tenez, dit l'une d'elles, en bon français, nous allons en faire juge M. l'ambassadeur.

— Vous avez l'avantage sur moi, beaux masques, dit celui-ci galamment : vous semblez me connaître, tandis que je ne reconnais pas les beaux yeux que voilà.

(1) 19 octobre, 14 novembre 1751. *Pol. Corresp.*, t. VIII, p. 486.

(2) *Id.*, p. 525.





— A qui la faute? Et les yeux rieurs qui dévisageaient l'ambassadeur pétillèrent de malice.

— Dites mon malheur, répondit l'ambassadeur. Mais quel était donc le sujet de votre discussion? A en juger par l'animation de ces yeux, il semble vous intéresser vivement.

— Jugez plutôt. Il s'agit de jardinage. Que doit-on penser d'un jardinier qui s'obstine à étayer les branches d'un bel arbre, en négligeant totalement le tronc? La vie des branches ne dépend-elle pas de la vigueur de l'arbre qui les porte?

Cette fois l'ambassadeur avait reconnu la voix de la Reine, moins soigneusement déguisée dans l'animation de ce discours. Sentant le piège, il répondit :

« Les fruits se récoltent cependant sur les branches.

— Fi donc, dit la Reine, quel triste jardinier, qui ne voit pas plus loin que la récolte! » Et, prenant le bras de l'ambassadeur, elle l'entraîna dans l'embrasure d'une fenêtre. La seconde chauve-souris — c'était la demoiselle d'honneur Von Düben — battit des ailes et se perdit dans la foule.

La conversation dans cette fenêtre fut longue, si longue qu'elle finit par attirer l'attention. De plusieurs points de la salle on la suivait avec intérêt. Elle se termina par un rendez-vous pris pour le lendemain.

Le lendemain, il y avait chasse dans les bois de Drottningholm. La Reine aimait beaucoup la chasse, et savait se servir d'un fusil comme peu d'hommes. Dans sa correspondance, Tessin fait souvent allusion aux

succès cynégétiques de la Reine, au nombre d'élans portés à son compte au tableau dans les chasses royales de Huneberg.

Ce jour-là, l'ambassadeur de France se trouva placé à la droite de la Reine. S'ils abattirent, l'un et l'autre, peu de lapins, c'est que la conversation reprise là où elle avait été interrompue la veille par les regards indiscrets qui perçaient le secret de la chauve-souris, était d'autant plus animée. L'ambassadeur subissait un assaut en règle. Il se défendit vaillamment, et le résultat fut une défaite pour la Reine (1). Le soir même, Fersen put annoncer à ses partisans politiques que la France refusait catégoriquement de consacrer ses subsides au soutien du parti de la cour, et lui avait, au contraire, conseillé de faire sa soumission au Sénat.

La fureur de Louise-Ulrique devant cet échec était facile à comprendre. Elle revint à la charge auprès de Frédéric, demandant son intercession à Versailles pour faire changer d'attitude à l'ambassadeur. Elle écrivait en même temps à Guillaume : « On ne veut pas comprendre en France que ce sont nos dissensions intérieures qui nous rendent incapables de figurer en Europe. Tel qu'un cheval qui, ne connaissant pas sa force, se laisse brider par plus faible que lui, nous nous laissons conduire. Il ne dépend que de la France de nous tirer de là, si elle veut mettre ses alliés en position de ne rien craindre, ni des Russes, ni des Autrichiens.

(1) *Mémoire secret*. Archives de Sjöholm.

Mais elle refuse de nous aider à rompre nos liens. Une bonne résolution à prendre et cent mille écus à dépenser, et l'affaire serait faite ; je garantis que tout se passerait pacifiquement et sans bruit. Ne pourriez-vous pas mettre La Touche dans mes intérêts ? L'ambassadeur d'ici est par trop entêté. Vous pouvez assurer La Touche que nous sommes zélés pour les intérêts de son maître, que ce sont des personnes malintentionnées qui font croire que moi ou la cour nous sommes moins sûrs pour l'alliance française et que nous pourrions changer de système (1). »

Elle disait en même temps à Malzahn, le ministre de Prusse : « Ce serait une chimère que de vouloir songer à restaurer la souveraineté en Suède ; mais si la France le voulait, ce serait la chose du monde la plus facile que d'augmenter le pouvoir du Roi au point qu'il pût être utile à son pays et à ses alliés. » « La Reine m'exposa, ajoute Malzahn, en rapportant cette conversation à Frédéric, un plan de forme de gouvernement qui conserverait une liberté raisonnable aux États et qui ressemblerait à peu près à la Constitution de l'Angleterre (2). »

Telle était l'animation de la Reine contre d'Havrincourt qu'elle ne recula même pas devant les basses intrigues pour le faire rappeler.

Il était arrivé à Stockholm un voyageur français,

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 15 mai 1754. Bibl. de Stockholm.

(2) 26 avril 1754. Archives de l'État. Berlin.

Dangeuil, qui se disait « maître d'hôtel du roi de France » et voyageait « pour faire des études sur le commerce et les finances ». Dalin, le précepteur du prince, était entré en rapport avec lui et persuada à la Reine que, très bien en cour, il pourrait agir, à son retour à Paris, pour faire rappeler l'ambassadeur. On ne croirait pas à quel point la Reine s'était laissé entraîner dans ses confidences vis-à-vis d'un tel personnage, si elle n'en avait elle-même fait l'aveu au ministre de Prusse avec un air de triomphe : « La Reine m'a dit, écrit celui-ci à Frédéric, qu'elle lui avait parlé (à Dangeuil) sur les affaires de ce pays-ci et sur les avantages que la France aurait d'être plutôt liée avec le Roi qu'avec un parti politique dans la Diète, ainsi que sur la conduite de l'ambassadeur de France ; que le sieur Dangeuil était parfaitement entré dans ces sentiments et avait fort désapprouvé la conduite du marquis d'Havrincourt, et avait même fait sentir qu'il pourrait faire des insinuations à ce sujet à la cour de France (1). »

Une heure après cette entrevue, Dangeuil était chez le marquis d'Havrincourt et lui rendait compte des tentatives de la Reine. Cette fois, la patience de Frédéric fut à bout : « La démarche de la Reine ma sœur, répond-il à Malzahn, m'a beaucoup mortifié, vu qu'elle ne pouvait en faire une plus fausse. Représentez-lui toute l'incongruité de vouloir employer, à des affaires

(1) *Pol. Corresp.*, t. IX, p. 494.

aussi importantes, un homme de néant, aventurier sans crédit et sans aveu (1). »

L' « incongruité » n'était peut-être pas aussi grande qu'on le croyait. Il importe de se rappeler que c'est à cette époque que florissait la fameuse diplomatie secrète de Louis XV et du prince de Conti. On était habitué dans les cours du Nord à voir apparaître des agents mystérieux, voyageant soi-disant dans un but de commerce ou de recherches ethnographiques, mais prêts à nouer toutes les intrigues et faisant de la diplomatie de haute volée, le plus souvent en contradiction avec celle des agents accrédités de la France. Si ce Dangeuil n'appartenait pas de fait à cette diplomatie qui relevait de l'hôtel du Temple, il l'avait fait croire à Dalin et à la Reine. Ce dont ils ne se doutaient ni l'un ni l'autre, c'était que le marquis d'Havrincourt en était, lui : familier de l'hôtel du Temple, il devait au prince de Conti le poste qu'il occupait, tout comme le chevalier de la Touche à Berlin, M. des Issarts à Varsovie et le comte des Alleurs à Constantinople. La diplomatie secrète n'avait pas de secrets pour eux (2).

La ténacité de Louise-Ulrique ne se laissa pas encore abattre. Cet intermédiaire auprès de la cour de Versailles ayant fait défaut, elle eut une autre idée. Sa sœur, la margrave de Bayreuth, allait en France. N'y trouverait-elle pas l'occasion d'intéresser des personnes

(1) *Pol. Corresp.*, t. IX, p. 494.

(2) VANDAL, *Louis XV et Élisabeth*, p. 233. *Corresp. secrète de Louis XV*. BOUTARIC, t. II, p. 405.

influentes aux affaires de la Suède, d'éclairer le gouvernement sur le tort que faisait à sa politique l'attitude de son ambassadeur à Stockholm, sa partialité pour le parti de l'opposition ? Elle écrivit longuement à sa sœur à ce sujet, en parla avec conviction à Frédéric. Mais Frédéric ne goûta pas plus ce procédé que le précédent. Sans lui répondre directement, il lui adresse une nouvelle mercuriale par l'entremise de son ministre : « Il m'a été douloureux d'apprendre que la Reine persiste toujours à suivre son idée, jusqu'à croire que le voyage en France de ma sœur de Bayreuth lui saurait être de quelque utilité, ce qui pourtant est d'autant moins praticable que la margrave n'ira pas à Paris, mais seulement à Montpellier pour y rétablir sa santé (1). »

La margrave ne se rendit, en effet, qu'à Montpellier, après avoir parcouru l'Italie. Si elle revenait à Bayreuth pleine d'enthousiasme pour Rome, elle se montrait fort désenchantée de la France et des Parisiens qu'elle avait rencontrés à Montpellier. « La France, écrivait-elle à la reine de Suède, n'est pas telle qu'on nous la dépeint. Il n'y a que des choses fort ordinaires, que ceux de la nation font valoir comme des miracles. Elle brille par la société. J'y ai vu une quantité de gens de Paris et beaucoup de gens de lettres qui ont été presque toujours chez moi. Les provinciales sont plus aimables que les Parisiennes ; ces dernières sont insup-

(1) *Pol. Corresp.*, t. IX, p. 479.

portables avec les femmes et ne sont aimables qu'avec les hommes. On n'en peut tirer un mot, au lieu que les autres se prétent à tout (1). »

Cependant le temps pressait. La Diète devait se réunir au mois de septembre 1755. La bataille décisive entre la cour et les États, entre le parlementarisme aristocratique et le principe monarchique allait y être livrée.

Si la question de revision constitutionnelle avait pu être écartée à la dernière Diète, dans la crainte des complications étrangères qu'avait fait prévoir Frédéric, elle s'imposait maintenant. Les conflits d'autorité entre le Roi et le Conseil étaient arrivés à l'état aigu. Un appel aux États, pour mieux définir les droits de chacun, était devenu la seule solution possible. Autour de cette définition des prérogatives royales allait s'engager le combat entre royalistes et parlementaires. Et ce combat serait d'autant plus acharné qu'on sentait qu'il serait définitif et qu'on ne ferait pas grâce aux vaincus. Louise-Ulrique le comprenait bien : « Je m'attends à de sérieux événements, écrivait-elle aux approches de la Diète à Guillaume, peut-être à une défaite, avec ses conséquences sinistres pour nous. Il y a une animosité dans les partis qui pronostique une Diète très orageuse. Mais j'attends, sinon sans crainte, du moins sans défaillance. Si la fortune nous favorise, j'espère que nous montrerons à l'Europe ce que nous pouvons une fois libres. Si

(1) 29 septembre 1755. Corresp. de la margrave avec la reine de Suède. Archives de l'État. Stockholm.

elle nous est contraire, je tâcherai de supporter les revers sans faiblesse et de garder un front serein au milieu de l'orage qui se déchaînera sur nous (1). »

Pour mener une telle campagne, il fallait avant tout de l'argent. Or Louise-Ulrique en était toujours à court. Jamais elle ne sut compter, et Tessin, qui avait été chargé de l'administration de sa cassette particulière, n'était pas homme à le lui apprendre : « Je vois, lui écrivait-elle à certaine occasion où il s'avisait de lui prêcher l'économie, que je ne deviendrai jamais une femme économe. On naît avec ce don-là, on ne l'acquiert pas. Si cependant vous-même, Monsieur, vous deveniez un jour économe, je croirais, après un pareil miracle, que rien n'est impossible. Mais jusqu'alors, je me croirai dans le droit de vous dire : « Médecin, guéris-toi « toi-même (2). » En effet, l'achat de tableaux, de livres, les collections d'art, les cadeaux à ses amis politiques, mettaient d'ordinaire sa caisse à sec. Le besoin d'argent semblait chez elle un mal permanent.

Ayant complètement échoué dans son espoir de disposer des subsides français en faveur de son parti, elle s'adressa encore une fois à Frédéric. Ne pourrait-il pas, au moins, lui faciliter un emprunt en Allemagne? Frédéric répondit à son ministre : « Quant à ce que vous a insinué la Reine ma sœur, concernant un emprunt de cent mille écus pour employer à seconder ses vues en

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, 1<sup>er</sup> août 1755. Bibl. de Stockholm.

(2) Papiers de Tessin. Archives de l'État. Stockholm.



Suède, vous lui ferez habilement remarquer qu'en premier lieu il ne faudrait pas une somme aussi forte, puisque vous n'ignorez pas que la France n'a pas employé au delà de dix mille écus pour maintenir la majorité, somme à laquelle elle a parfois ajouté des petits présents de vins et de bas de soie, qu'on n'avait pas refusé d'accepter ; qu'en second lieu, comme cette dépense est assez médiocre, on pourrait bien la ménager sur les revenus du Roi (1). »

Frédéric se trompait ou exagérait de parti pris. Les dépenses de la France à la Diète étaient bien plus considérables. Il s'agissait bien moins de « bas de soie » et de « pièces de vin » que de fortes sommes en écus bien sonnants et de rentes viagères, qu'on distribuait pour « maintenir une majorité » à la Diète. Du reste, Guillaume, à qui Louise-Ulrique avait écrit en même temps : « Mandez-moi si le Roi mon frère s'intéresse vraiment à ce qui me regarde, ou si l'intérêt politique est le seul lien qui le rattache à mon sort », répondait que Frédéric s'intéresserait à elle tant qu'elle ne lui demanderait pas de l'argent. « Je suis charmée des assurances que vous me donnez, répliquait-elle avec quelque ironie, de ce que je puis me flatter de conserver l'amitié du Roi mon frère. Je ne l'importunerai donc pas pour de l'argent, quelque avantage qu'il ait pu me revenir s'il avait voulu me prêter seulement cinquante mille écus. »

(1) 16 novembre 1754. *Pol. Corresp.*, t. X, p. 470.

Enfin Guillaume parvint à lui trouver la somme. Il obtint que son beau-frère, le duc de Brunswick, avançât soixante mille écus à la reine de Suède, mais à condition qu'elle déposerait ses bijoux entre ses mains comme garantie. Louise-Ulrique n'hésita pas. Elle envoya ses bijoux, y compris ceux que Tessin lui avait remis au moment de son mariage et qui faisaient partie des bijoux de la couronne. On se rappelle de quelle façon ces joyaux lui avaient été offerts par Tessin. Les uns lui avaient été remis comme cadeau de fiançailles ; d'autres faisaient partie de la corbeille et figuraient dans son contrat de mariage. Elle se croyait en droit de les considérer comme lui étant personnellement acquis. Et puis il ne s'agissait pas de les aliéner. C'était un simple gage qu'elle laissait entre les mains d'un proche parent.

Elle écrivit à Guillaume : « Je vous envoie ci-joint mon blanc-seing, dont vous userez selon les conditions que vous m'avez marquées. Comme je ne puis pas faire passer les lettres de change sous mon propre nom, voici ceux qui me prêtent le leur. Vous jugerez par ces noms, cher frère, que ces personnes ne peuvent être suspectes, étant des premières et des plus puissantes du royaume. Dites bien qu'on me rend un grand service. Pensez que si la pluralité nous est contraire, nous aurons affaire à des Cromwell pires que celui de l'Angleterre. Si vous pouviez m'envoyer un chiffre, vous auriez une histoire circonstanciée de ce qui se passe ici ; mais les détails ne peuvent se confier autrement.

« Je ne puis bazarder mes pierreries par la poste, et elles vous seront livrées par un homme sûr, mais qui ignore ce qu'il a à vous remettre. Il partira dans quelques jours, et j'espère que cela ne retardera pas l'envoi de l'argent. Voici aussi une note de mes pierreries. Si mon nom pouvait être tu en tout cela, ce serait le comble de mes vœux. Avant que de finir ceci, je dois vous dire que mon autre moi-même (1) vous embrasse et pense sur votre sujet plus que je ne puis vous dire. Adieu, mon aimable et charmant frère. Le jour le plus heureux de ma vie sera celui où je pourrai vous marquer de vive voix ma tendresse et ma reconnaissance.

« ULRIQUE.

« P.-S. — Je me sers du même canal par lequel j'ai reçu votre lettre, un marchand de Berlin que je ne connais pas (2). »

Les traites pour la somme, tirées sur la maison Grill de Stockholm, furent touchées et acquittées par Brahe et Horn, les personnes désignées dans cette lettre au nom desquelles elles avaient été fournies par une maison de Hambourg.

En même temps, le lieutenant Meyerfelt partait en courrier pour Berlin, porteur d'une cassette cachetée et de cette lettre pour le prince de Prusse :

(1) Le Roi.

(2) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. 1<sup>er</sup> août 1755. Bibl. de Stockholm.

« Le porteur vous remettra les instruments que vous m'avez demandés et dont je vous ai envoyé il y a deux postes une note complète. Faites-moi savoir leur arrivée (1). »

(1) Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume, sans date.

## CHAPITRE VIII

### DÉFAITES ET HUMILIATIONS.

Réunion des États. — Défaite du parti de la cour. — Persécutions et avanies. — Les bijoux de la couronne. — Complot contre le gouvernement parlementaire. — Arrestations. — Jugement. — Exécutions. — Acte d'accusation contre le Roi. — Semonce de l'Eglise à la Reine. — Opinions de Frédéric II. — Jugement de l'histoire.

La Diète s'était réunie le 13 octobre 1755.

Les quatre ordres des États, la Noblesse, la Bourgeoisie, les Prélats, les Paysans, avaient assisté, en grande pompe, à la cathédrale, en présence de toute la cour, au service religieux, invoquant, comme de tradition, les bénédictions du ciel sur les travaux de la session qui commençait. L'évêque de Skara, Halénus, avait prêché le sermon d'usage. Selon une antique coutume, le Roi, de concert avec l'archevêque, avait choisi le passage des Écritures qui devait servir de texte à ce discours. On devine la pensée qui lui avait fait désigner ces paroles de saint Paul : « *Recherchons donc les choses qui conduisent à la paix, et à nous édifier les uns les autres* (1). »

Et l'évêque avait prêché la paix et la concorde, par-

(1) *Épître aux Romains*, XIV, 19.

lant avec éloquence de l'union dans l'effort pour le bien d'une patrie chère à tous. Et, en l'écoutant, nobles et bourgeois songeaient à la lutte qui allait s'engager, à la bataille que se livreraient tantôt à la Diète les partis, et s'armaient intérieurement au combat, sachant bien qu'il serait à la vie ou à la mort, que le triomphe des uns serait l'écrasement implacable des autres.

Rentrés dans le lieu respectif de leurs délibérations, les quatre ordres procédèrent ensuite à l'élection de leurs bureaux.

C'était le premier choc des adversaires, celui qui décidait de la victoire. — Là se mesuraient les forces respectives et s'établissaient les majorités. Et la majorité acquise à un parti, il devenait aussi tyrannique qu'il était tout-puissant. Les dépouilles opimes appartenaient aux vainqueurs ; le gouvernement était à eux jusqu'à la session prochaine.

De ces élections, la plus importante était celle de la noblesse. Le maréchal de la Diète, élue par elle, incarnait le pouvoir des États ; il était investi de toute l'autorité dont le souverain avait été dépouillé. Le parti dont le candidat était élevé à ce poste dominait la situation et pouvait tout oser.

La *Maison des Nobles*, où siégeait l'ordre, une grande bâtisse rectangulaire, à décors bariolés, portant l'enseigne : *Palatium Ordinis Equestris*, et la devise, sculptée en relief sur l'écusson au-dessus du portique : *Arto et Marte*, occupe tout un côté de la petite place, au centre même de la ville, à laquelle elle donne son nom.

La statue de Gustave Wasa, qui orne aujourd'hui cette place, n'existait pas à l'époque dont nous parlons. Fondue par Larchevêque — qui passa vingt-deux ans en Suède et auquel on doit également la statue équestre de Gustave-Adolphe, sur la place en face du château — la colossale effigie du premier des Wasa, que Mme de Staël appelait le Jupiter Olympien de la Suède, n'y fut érigée que quinze ans après, en 1770.

Là où se trouve aujourd'hui la statue, le centre de la place était alors occupé par une suite d'échoppes en bois, débits de boissons et de comestibles.

Jamais ceux-ci ne s'étaient vus aussi achalandés que par cette claire journée du mois d'octobre. Une foule agitée emplissait le carrefour, débordant jusqu'au parvis de l'église de Riddarholm, au delà du petit pont jeté sur le canal, impatiente de connaître le résultat du vote de la noblesse. Bourgeois de la ville, cadets de famille, courtisans et militaires, royalistes et parlementaires discutaient par groupes nombreux les chances de ce vote, duquel dépendait la solution de la grande question du jour : la réforme monarchique. Auquel des partis allait échoir la victoire ? Lequel subirait le sort des vaincus ? La forme même de gouvernement en Suède allait cette fois en dépendre.

A l'intérieur du monument, dans la grande salle des séances, blindée, du haut en bas de ses murs, des écussons, peints en couleurs vives sur des plaques en tôle noire, des familles nobiliaires ayant droit à un siège dans l'ordre, les pairs, en perruque ou catogan, l'épée

au côté, votaient en silence l'élection du maréchal de la Diète. Les discours, les formalités de vérification étaient terminés ; le scrutin était ouvert. Deux rangées de votants se dirigeaient vers les urnes.

Jamais un si grand nombre de représentants ne s'était trouvé réuni. Plus de mille pairs avaient répondu à l'appel. Il y en avait qui, depuis quinze ou vingt ans, n'avaient quitté leurs domaines pour venir siéger à la Diète. De part et d'autre, les chefs de parti avaient déboursé des sommes considérables pour stimuler l'ardeur et faciliter le déplacement de leurs partisans (1).

Deux candidats à l'élection se trouvaient en présence : celui des royalistes, le comte *Érik Brahé*, patricien de grand nom et de fortune princière, grand maréchal de la cour ; celui des parlementaires, le comte Frédéric-Axel Fersen, soldat intrépide, qui avait servi longtemps en France, où il avait commandé le Royal-Alsace et fait la campagne de Flandre sous le duc de Noailles et le maréchal de Saxe. Rentré en Suède avec le grade de général, il s'était jeté dans les démêlés politiques à la Diète, où il occupait le premier rang parmi les *Chapeaux*, opposés à la cour et combattant pour le pouvoir des États. Brahé était renommé pour la suavité de ses manières, son caractère chevaleresque, son éloquence un peu pompeuse. D'un esprit plus prompt et plus hardi, Fersen était mieux rompu au maniement des hommes

(1) FRYKELL, vol. 39, p. 26.



et des affaires, et était doué d'une éloquence pleine de feu et d'entraînement.

C'est sur ces deux noms que se portaient les votes de l'assemblée. A en juger par les rangs serrés des deux files qui se dirigeaient vers les urnes, on aurait pu croire que leurs chances étaient égales. Cependant, le nombre de ceux qui se rangeaient du côté de Fersen se prit à grossir, et lorsque le résultat du scrutin fut enfin annoncé, il y eut une explosion formidable de triomphe parmi les parlementaires : Fersen avait réuni 591 voix, contre 414 données à Brahé.

Les cris divers par lesquels la nouvelle fut accueillie par la foule attendant devant le palais des Nobles, montrèrent qu'elle se trouvait être aussi partagée d'opinion que l'avait été l'Assemblée des pairs.

Il en fut de même dans les autres ordres. Les Prélats avaient élu à la présidence de leur ordre le plus haut dignitaire de l'Église, l'archevêque d'Upsal, Bruzélius. On le savait personnellement attaché au Roi. Les Bourgeois avaient choisi le bourgmestre de la ville, Kierman, vieux *Chapeau*, ennemi de la cour, mais dont les opinions étaient surtout connues pour être contraires aux prérogatives de la noblesse. Dans l'Ordre des Paysans, les débats avaient dégénéré en pugilat. Au plus fort de la rixe générale, un membre avait entonné un psaume d'église, d'autres avaient fait chorus, et, le chant religieux ramenant peu à peu le calme dans les esprits, le vote avait abouti à l'élection d'un vieux paysan du Blekinge, Olaf Hakanson, qui siégeait à la

Diète depuis trente ans et avait vécu en dehors des nouveaux courants politiques qui agitaient les esprits. C'était le même qui, lors du premier voyage de Louise-Ulrique en Suède, était venu sur la route la haranguer au nom des paysans de la contrée. Il avait depuis lors conservé une certaine admiration pour la Reine.

La partie n'était pas moins perdue pour les royalistes. Le vote de la noblesse mettait le pouvoir entre les mains des parlementaires, et ils avaient en Fersen un maréchal de la Diète qui agirait avec vigueur et userait de tous les moyens de répression que lui conférait la victoire.

On ne tarda pas à en avoir la preuve. Le message du Roi sur la séparation des pouvoirs fut référé à une commission composée exclusivement de parlementaires. Sur son rapport unanime, la Diète statuait que le Roi était constitutionnellement obligé de signer toutes les décisions prises par la majorité du Conseil, et qu'en cas de refus, celles-ci seraient signées au moyen d'un coin représentant la signature royale et promulguées en son nom.

Brahé, Horn, Wrangel, les principaux partisans de la cour, furent mis sous jugement pour avoir inspiré au souverain les tendances anticonstitutionnelles dont faisait preuve son *Message*.

Passant ensuite à la question de la démission de Tesin, la Diète revendiqua le droit de diriger l'éducation des princes, « afin que l'héritier du trône fût élevé dans des principes d'attachement aux libertés du pays ». Le

gouverneur provisoire, Strömberg, le vice-gouverneur Bielke, le précepteur Dalin, tous attachés à la Reine, furent relevés de leurs fonctions ; le dernier, dont les mordantes satires avaient souvent visé les États, fut exilé de Stockholm. Une ordonnance spéciale, réglant le détail de l'éducation des princes, fut promulguée. Le baron C.-F. Scheffer, nommé gouverneur des princes en remplacement de Tessin, reçut l'injonction de veiller à sa stricte application. Les princes durent subir un examen en présence des présidents des quatre ordres :

« Je vous ai déjà mandé, écrivait Louise-Ulrique à sa mère, que les États ont voulu s'informer des progrès du prince royal dans ses études, et que le Roi avait fait examiner Gustave en présence des délégués de la Diète. Tous ont été d'accord que ses connaissances dépassaient ce que l'on pouvait attendre à son âge. Je croyais que tout en demeurerait là. Mais, à notre surprise, une députation des États arriva chez le Roi pour l'informer que, d'après une décision de la Diète, le comte Strömberg, le comte Bielke, Düben et Dalin, tous des hommes de grand mérite et de savoir, dont le dévouement pour nous fait le seul crime, ont été congédiés et remplacés par le baron Scheffer et quatre jeunes polissons que je ne connais pas. Ma chère mère peut s'imaginer quelle éducation mon fils recevra entre leurs mains. Mon chagrin est des plus grands ; Gustave est au désespoir ; il en est tombé malade. On nous traite comme fut traité Charles I<sup>er</sup> en Angleterre, et la fureur du Parlement produira un autre Cromwell. Mais ma

chère mère peut être sûre que je n'oublierai jamais le sang dont je suis née, et qu'on ne parviendra pas à me forcer à faire des bassesses (1). »

Il convient de faire la part de l'exagération dans cette lettre, l'exagération d'un esprit naturellement outrancier et particulièrement excité, en ce moment, par la défaite et l'hostilité qui se déchaînait contre la cour. Scheffer, le nouveau gouverneur, était incontestablement un homme de valeur. C'est à lui que Gustave III a dû ce qu'il apprit dans sa jeunesse. Diplomate distingué, écrivain érudit, il avait, pendant plusieurs années, représenté la Suède à Paris. Il était maintenant membre de la Diète et conseiller d'État. Mais il avait, aux yeux de la Reine, le grand tort d'être fanatique du régime parlementaire tel qu'il était pratiqué dans son pays : il avait fait la guerre à Montesquieu de la prédilection de l'*Esprit des lois* pour la constitution anglaise, affirmant que celle de la Suède était fort supérieure, « l'ouvrage le plus parfait en ce genre qui soit sorti de la main des hommes (2) ». Les quatre « jeunes polissons » dont parle la Reine, que la Diète attachait auprès du prince royal ostensiblement comme instituteurs et cavaliers, en réalité comme surveillants, Creutz, Gyllenborg, Sparre et Silfverhielm, étaient jeunes, si l'on veut, mais non sans mérite. Le premier devait, après avoir occupé le poste de ministre de Suède auprès de Louis XV et de Louis XVI, devenir le ministre des affaires étrangères

(1) Mars 1756. Archives d'Eriksberg.

(2) *Corresp. de Grimm*, t. VII, p. 67.

de Gustave III. Le second fut le poète qui illustra son règne, l'initiateur de l'époque littéraire *gustavienne* ; Sparre fut, par la suite, gouverneur de Gustave IV. Pour des « polissons », ce n'était pas trop mal marquer leur place dans l'histoire de leur temps.

De même, malgré ce qu'en disait la Reine, sa vie, celles du Roi et des princes n'étaient nullement menacées. Leur trône ne le fut que plus tard. Mais la Diète avait voulu étouffer les velléités de réaction, anéantir le parti royaliste. Elle en avait déjà frappé les principaux piliers ; éloigné les uns, discrédité les autres. Pour détruire complètement le parti, il fallait en atteindre l'âme : la Reine. Le moyen en fut bientôt trouvé.

Une des demoiselles d'honneur de Louise-Ulrique, Mlle Strömfelt, qui nourrissait, dit-on, une passion secrète pour Tessin et guettait l'occasion de le venger, informa sous main le comité Fersen que les bijoux de la Reine ne se trouvaient plus dans le coffre-fort où ils étaient habituellement gardés, et que, depuis quelque temps, la Reine ne s'en parait plus.

Les chefs du parti parlementaire s'étaient souvent demandé où la Cour avait puisé les fonds qu'elle dépensait en manœuvres électorales. Ce n'était pas Frédéric qui les avançait, on le savait. Celui-ci s'était complètement désintéressé des entreprises de sa sœur. Sur les représentations de la France, il avait enjoint à son ministre de s'en tenir à l'écart (1). En apprenant le vote

(1) Dépêche de Rouillé à d'Havrincourt, 15 juin 1755. Ministère des affaires étrangères. FRYXELL, *Rev. ur. Sv. Hist.*

de la Diète qui anéantissait les espérances de la cour, il lui écrivait : « Je ne suis pas fâché de ce que les affaires du parti de la cour ne réussissent pas à son gré, et de ce qu'il soit barré par celui du Sénat et de la France, car, à mon avis, le parti russe a trop d'influence sur celui de la cour et s'y trouve trop mêlé pour que je puisse m'intéresser pour celui-ci (1). » Il avait vainement essayé de calmer les emportements de Louise-Ulrique contre la Diète, à la suite de cette défaite : « S'il m'était permis de hasarder une petite réflexion, ma chère sœur, lui disait-il, ce serait de vous prier d'oublier que vous êtes née dans un État monarchique et de penser souvent que la forme d'un État républicain est toute différente; par conséquent il faut se conformer quand on n'est pas assez fort pour changer le gouvernement (2). »

Si ce n'était pas Frédéric qui fournissait des fonds à la cour de Suède, ça ne pouvait guère être la Russie, Fersen ne l'ignorait pas. L'envoyé d'Élisabeth, le comte Panine, se montrait tout aussi indifférent que le comte Solms aux agissements de la cour. La Russie avait de tout temps combattu l'idée d'une restauration du pouvoir monarchique en Suède; elle était allée jusqu'à des menaces de guerre lorsqu'elle la crut sur le point de se réaliser avec l'aide de la France et de la Prusse. C'était la France qui la combattait maintenant; la Russien'avait qu'à laisser faire; le but de sa politique serait atteint. Le fait que quelques chefs des *Bonnets*, anciens parti-

(1) *Pol. Corresp.*, t. XI, p. 378.

(2) *Pol. Corresp.*, t. XII, p. 305.

sans de la Russie, s'étaient affiliés au parti royaliste, n'était pas pour inquiéter outre mesure le comte Panine. Il connaissait trop bien les rouages de cette campagne monarchique pour en craindre sérieusement le succès, et les luttes intestines, les chicanes parlementaires qu'elle maintenait à l'état aigu, faisaient très bien ses affaires.

Les révélations de Mlle Strömfelt à Fersen vinrent soudain éclairer le mystère. Elles lui fournissaient en même temps l'arme qu'il cherchait pour frapper la Reine.

Une décision du *Comité secret* de la Diète ordonna une revision des bijoux de la couronne, « confiés à la garde de la Reine ». Une délégation de cinq de ses membres était désignée pour en faire l'inspection. Le Roi fut invité, par un écrit confidentiel, à demander à la Reine de fixer le jour où cette inspection pourrait avoir lieu.

Louise-Ulrique fut indignée de cette mesure, qui dénotait les plus noirs soupçons contre elle, et en même temps consternée des complications qui surgiraient si elle devait s'y soumettre. On ne manquerait pas de constater l'absence de ses propres bijoux, c'est-à-dire de ceux qui lui avaient été remis par Tessin à Berlin au moment de son mariage et qu'elle considérait comme lui appartenant en propre.

Elle voulut parler à Fersen, le manda auprès d'elle. Mais Fersen prétextait une indisposition pour ne pas se rendre à cette invitation et dépêcha auprès de la Reine deux membres du *Comité secret*, feignant de croire qu'il

ne s'agissait que de fixer le jour et le mode de procéder à la revision.

Avec eux, Louise-Ulrique le prit de très haut. Qu'entendait-on par cette prétention de contrôler ses bijoux? Ceux-ci étaient des cadeaux de son époux, que Tessin avait été chargé de lui remettre lors de ses fiançailles; ils faisaient partie de sa corbeille de mariage. D'autres lui avaient été donnés par la Diète à l'occasion de la naissance de l'héritier du trône. La Diète voulait-elle les reprendre maintenant? Qu'à cela ne tienne; elle les rendrait. Après cette insulte, elle considérerait au-dessous de sa dignité de s'en parer à l'avenir. Mais elle ne saurait se soumettre à cette enquête qui portait atteinte à son honneur.

En attendant, un second courrier partait en toute hâte pour Berlin, porteur de cette lettre à Guillaume : « Je vous prie de me renvoyer au plus tôt les effets par une personne sûre, qui s'annoncera secrètement ici sous un nom d'emprunt et s'abouchera avec mon valet de chambre Keilhorn, qui loge à Kungsholm, sous prétexte de régler avec lui une dette contractée à Berlin. Pour l'amour de Dieu, renvoyez au plus tôt les objets. Vous aurez une plus longue lettre prochainement (1). »

Cette seconde lettre, transmise par le courrier de la légation de Prusse, quelques semaines plus tard, était plus explicite (2). « Je suis au désespoir des peines que

(1) Sans date. Corresp. de Louise-Ulrique avec le prince Guillaume. Bibl. de Stockholm.

(2) 26 mai 1756. *Id.*



je vous donne à cause de mes pierreries, et je suis encore inquiète que le courrier que je vous ai envoyé ne vous ait donné l'alarme. Dans la position affreuse dans laquelle je me trouve, j'espère que vous me pardonneriez. Les États ont demandé, d'une façon fort indécente, de faire la revision de mes bijoux, non seulement ceux de la couronne, mais aussi ceux qui m'ont été donnés à Berlin, dont on me dispute à présent la possession. Vous sentez, mon cher frère, combien je suis indignée de ce procédé. Aussi je leur remets samedi ceux de la couronne, ne comptant jamais m'en servir à l'avenir, et je refuse les autres, me rapportant à mon contrat de mariage. Sur ce différend, ils ont écrit une lettre au Roi, dans laquelle ils exhalent toute la noirceur de leur bile en des accusations atroces, et, non contents de cette démarche, ils ont fait imprimer cette même lettre. Mon frère a pris l'affaire fort vivement et a fait faire des réclamations très fortes, mais jusqu'à présent elles n'ont point fait grand effet. Les persécutions vont d'un train terrible. Le pauvre Horn, que vous avez vu à Berlin, est sur le point de perdre son emploi, et sa bonté de cœur fait tout son crime. Le baron Wrangel a été obligé de quitter le pays. »

Frédéric avait, en effet, fait faire des représentations au gouvernement suédois : les bijoux compris dans le contrat de mariage appartenaient à la Reine ; elle n'en devait compte à personne, si ce n'est au Roi. Les autres, offerts depuis par la Diète, à l'occasion de la naissance de l'héritier du trône, pouvaient être revendi-

qués, les conditions du don n'ayant pas été stipulées.

Enfin, après un échange d'écrits assez acerbes entre le Roi et le *Comité secret*, la lettre suivante (1), écrite par la Reine au Roi, pour être mise sous les yeux du Sénat, devait clore le débat :

« SIRE,

« J'envisage avec la plus vive reconnaissance la bonté que Votre Majesté a eue de me communiquer la lettre des États, du 8 de ce mois, et de me donner une occasion de mettre au jour mes vrais sentiments, aux yeux d'une nation que je chéris et que j'estime. En prenant la résolution de m'unir à Votre Majesté, je n'ai point été aveuglée par l'éclat d'une couronne, ma naissance ne me faisait pas désirer une nouvelle marque d'illustration. Mon admiration pour les qualités personnelles de Votre Majesté et la réputation d'une nation aussi célèbre par ses vertus que par son attachement envers ses princes, étaient les seuls motifs qui m'engagèrent à quitter une patrie à laquelle j'étais attachée par les liens les plus tendres. Les bontés dont Votre Majesté continue à m'honorer et dont j'ai reçu les témoignages les plus sensibles, rendaient ma félicité parfaite. Il ne me restait à désirer que les suffrages d'une nation dont j'avais conçu la plus haute idée, lorsque j'eus le malheur de voir éclater des soupçons qui ne peuvent produire

(1) Archives Fersen. En marge du brouillon de la main de la Reine, cette annotation : Donné au Sénat, 26 mai 1756. Voir aussi : Papiers de Höpkin. Archives de Sjöholm. *Mémoires de Fersen*, t. II, p. 179.

d'autre effet que de m'aliéner des cœurs sur lesquels mes propres sentiments me donnent tant de droit.

« Votre Majesté se souviendra qu'en 1746 les États assemblés me remirent les pierreries et les bijoux de la couronne, gardés ci-devant dans la Chambre des comptes. Je leur rendis ma quittance, signée de mon nom, et je les reçus comme une marque de leur confiance et de leur affection, et j'y attachais un prix infini. Je les ai portés dix ans, et, pendant ce temps, quoique les États aient été assemblés, il ne m'a jamais été demandé d'en faire la revision. Dans la demande qui m'est faite à présent, je ne puis voir que la preuve d'une méfiance, qui intéresse ma gloire d'une façon très sensible. C'est par cette considération que je croyais pouvoir, sans conséquence, avancer qu'il était au-dessous de ma dignité de les porter à l'avenir. Je me suis occupée de séparer ces pierreries des miennes et à les placer à la disposition des États. Pour ce qui regarde celles que j'ai reçues de Votre Majesté à Berlin, je les considère comme m'appartenant en propre, fondée sur l'article 8 de mon contrat de mariage, où mes droits et ceux de mes enfants, comme mes héritiers légitimes, m'ont paru constatés. Des conventions aussi sacrées ne peuvent s'annuler. D'ailleurs, je suis prête à sacrifier non seulement ces pierreries, mais encore tout ce que j'ai au monde, si par là il pouvait revenir du bien aux sujets de Votre Majesté. Les trésors ne m'ont jamais éblouie ; le plus grand à mes yeux était l'amour de la nation. Je n'ai rien négligé pour l'acquérir. Tranquille,

avec une conscience sans reproche, j'espère de la justice divine et la postérité un jugement équitable sur mes intentions et ma conduite. »

Mlle Strömfelt ayant été congédiée par la Reine, la Diète s'empressa de lui voter une pension annuelle de deux mille écus, en récompense du service qu'elle avait rendu à l'État.

Le coup était porté. On avait humilié la Reine, et accredité l'opinion qu'elle avait voulu aliéner les joyaux de la couronne.

Se voyant perdu, le parti de la cour revint à l'idée d'une révolution pour renverser le gouvernement de la Diète et s'emparer du pouvoir.

Le comte Hard, qui appartenait, nous l'avons vu, à la camarilla du palais, dit dans ses *Mémoires*, après avoir fait un tableau assez sombre du « terrorisme » inauguré par le parti de la Diète : « Ce spectacle odieux me rendit plus attentif aux maux dont l'État était menacé. Je prêtai l'oreille aux propos qu'on me tint, que, pour sauver la patrie dans une pareille crise, il n'y avait qu'un seul parti à prendre : c'était de s'armer de force et de courage, et d'amener une heureuse révolution qui changerait la forme du gouvernement. On se proposait seulement de remettre les choses sur le pied où elles avaient été sous le règne de Gustave-Adolphe (1). »

Voici le plan qui avait été concerté entre Brahe,

(1) *Mémoires d'un gentilhomme suédois*. Amsterdam, 1760, t. I, p. 269.

Horn, Wrangel, Hard et Puke, ces derniers utilisant à cet égard l'expérience acquise durant la révolution en faveur du stathoudérat aux Pays-Bas, à laquelle ils avaient, tous deux, pris une part active. Les régiments de la garde et l'artillerie, en garnison à Stockholm, seraient soulevés ; ils marcheraient au palais sous prétexte que le Roi et la Reine étaient en péril, que la Diète complotait leur déposition. Hard soulèverait le peuple, les marins, les ouvriers du port, et accourrait au palais sous le même mot d'ordre. Pendant que la populace entourerait le palais, acclamant la famille royale, la garde arrêterait le conseil, le maréchal de la Diète, sous l'inculpation d'avoir voulu détrôner le Roi, et la dissolution de la Diète serait prononcée. Les États seraient invités à se réunir dans un an et dans une autre ville que Stockholm. On aurait ainsi le temps de les préparer à sanctionner ce qui aurait été fait.

Le plan était hardi. La facilité avec laquelle le fils de Louise-Ulrique, Gustave III, l'exécuta seize ans plus tard, en accomplissant la révolution de 1772, prouve qu'il aurait pu réussir. Fersen lui-même le dit. « Il est possible que l'intrépidité et la vigueur dont les États faisaient preuve contre la cour se seraient changées en pusillanimité si ce coup d'État avait réussi (1). » Mais il supposait à Adolphe-Frédéric l'habileté d'un Gustave III et la vigueur d'un Gustave Wasa. Or, il était loin de les posséder, et toute l'énergie de la Reine ne pouvait les

(1) *Mémoires de Fersen*, t. II, p. 92.

lui donner. Sa nature pacifique et débonnaire s'épouvanta de l'aventure. Il la déconseilla, sans avoir le courage moral d'en imposer l'abandon à la Reine et à ses conseillers.

Pourtant, Frédéric, qui avait eu vent de ces projets téméraires, jetait un cri d'alarme : « Pour Dieu, écrivait-il à sa sœur, pour votre conservation, pour celle de vos enfants, qui vous doit être précieuse, prenez des sentiments plus modérés, et, quoique vous ayez lieu de vous plaindre, dissimulez davantage, et ne prenez pas des affaires avec hauteur, que votre situation présente ne vous permet pas de soutenir, et souvenez-vous, je vous en conjure, qu'on ne doit employer la force que lorsque la ruse ne peut plus rien (1). »

Devant les hésitations du souverain, les chefs du complot paraissent s'être décidés d'en différer l'exécution, d'attendre des événements qui forceraient peut-être la main au Roi.

Mais il n'était plus temps d'arrêter les subordonnés, les instruments qu'on avait mis en branle. Écoutons encore ce qu'en dit Hard, un des principaux acteurs dans le drame qui se précipitait : « J'étais d'avis qu'il fallait attendre des conjonctures favorables, que les occasions d'agir ne manqueraient pas de se présenter tôt ou tard, ce qui était facile à prévoir par tout ce qui avait précédé. On adopta mon plan et l'on résolut de différer l'exécution de la révolution. Cependant, on

(1) *Pol. Corresp.*, t. XII, p. 297.

s'en entretenait toujours sous le sceau du secret. Mais un événement, auquel la plupart de nous ne s'attendait guère, fit naître l'éclosion et rendit bien tragique la fin d'un complot dont le bien général était l'unique objet. La populace de Stockholm s'attroupa et s'ameuta en faveur de la cour. Les mécontents furent bientôt au nombre de quelques mille. Ils avaient à leur tête quelques-uns de nos amis, et ils en députèrent deux ou trois au comte Brahe. C'était le soir. Le comte Brahe était chez moi. Ils vinrent et lui annoncèrent, en ma présence, qu'à minuit ils seraient tous sous les armes pour arrêter certains seigneurs qui, depuis le commencement de la Diète, affichaient de causer mille chagrins à Sa Majesté. Cette déclaration fut un coup de foudre pour nous. Nous les renvoyâmes en les conjurant de rester tranquilles et de différer à un autre jour. Une heure après, ils reparurent, et ce fut pour nous dire qu'il était trop tard, que déjà tout était en mouvement, qu'on s'assemblait au lieu du rendez-vous. L'affaire devenait fort grave. Le comte Brahe me pria d'aller instruire le Roi, disant qu'il me rejoindrait dans une heure, et de persuader à Sa Majesté de prendre son parti, de se mettre à notre tête et de vaincre ou de mourir (1).»

C'était le 21 janvier 1756. La cour était au théâtre. La troupe française donnait une pièce de son répertoire : *Rosette et Raton*. Au parterre, dans les galeries, toutes les places étaient occupées. Sous la loge royale,

(1) *Mémoires d'un gentilhomme suédois*, p. 27.

à l'orchestre, étaient assis les partisans de la cour ; vis-à-vis, sur les bancs opposés, les seigneurs de la Diète.

Qui ne se rappelle la « querelle des coins » aux Bouffes, à Paris, vers la même époque ? Elle fit le premier succès littéraire de Grimm. Son *Petit Prophète de Bæmischbroda* a rendu célèbre le « coin du Roi », où l'on aimait la musique française, occupé par les riches, les grands, les femmes, et le « coin de la Reine », où se plaçaient les « vrais connaisseurs », les « gens de talent », enfin les novateurs enthousiastes voués à la musique italienne (1).

Une disposition analogue se trouvait établie par l'usage au théâtre de Stockholm. Elle reflétait les divisions politiques du moment. Il y avait le « coin de la cour » opposé au « coin des parlementaires », et les deux camps se toisaient, se narguaient ou se foudroyaient du regard, en se maintenant distincts l'un de l'autre.

Tout à coup, un bruit se répandit dans la salle du théâtre : une émeute venait d'éclater en ville, dans les environs du port. On vit Fersen quitter son siège et sortir précipitamment, suivi bientôt d'autres notabilités de la Diète.

La Reine avait pâli, mais resta immobile. Le Roi envoya un chambellan aux informations : il y avait attroupement sur les quais ; on croyait à une rixe entre des marins ivres et les gardiens de nuit ; telle fut l'in-

(1) *Melchior Grimm*, par Edmond SCHERRER, p. 54.



formation recueillie. Le Roi se rassit et dirigea de nouveau son attention sur la scène. Sous les regards du public, il convenait de ne montrer aucune inquiétude. Se modelant sur l'attitude de la loge royale, le « coin de la cour » demeura impassible, continuant à suivre les péripéties de la pièce. Aux bancs des parlementaires, le va-et-vient continua, au milieu de chuchotements et de regards courroucés, lancés vers la loge royale.

Enfin le rideau se baissa sur la fin du dernier acte. La cour se retira après avoir salué la salle. La Reine rentra au palais, haletante d'impatience de savoir ce qui se passait.

« Je trouvai le Roi, dit Hard, dans son cabinet, avec la Reine et deux de nos amis, qui l'avaient déjà mis au courant du soulèvement qui avait éclaté. Nous priâmes le Roi de monter à cheval et d'aller au-devant du peuple. La Reine offrit de le suivre dans ce moment critique ; mais, tandis que nous lui retracions tout ce que sa présence pouvait produire d'avantageux et de favorable à la bonne cause, on vint nous avertir que nos ennemis s'attroupaient, que déjà leurs patrouilles parcouraient les rues, que le peuple, privé de guides, était dispersé. Notre situation était horrible. On pria néanmoins le Roi de descendre, de se montrer, de se mettre à la tête de la garde du château. Elle était de cent cinquante hommes, et très certainement elle n'aurait pas fait difficulté de marcher. Il est très probable qu'à la faveur de la nuit, nous nous serions rendus maîtres de tous les postes. Mais nous nous efforçâmes

en vain de faire passer dans le cœur du monarque le zèle qui nous enflammait. La garnison était pour la cour et contraire au parti dominant (1). »

En attendant, Fersen n'avait pas perdu son temps. Les troupes avaient été consignées dans leurs casernes. L'artillerie seule, sous les ordres d'Ehrensvärd, était sortie, après une distribution de munitions, et avait occupé les positions dominantes de la ville. Des patrouilles de jeunes nobles à cheval, conduites par Pechlin et d'autres chefs du parti, parcouraient la ville, dispersant les rassemblements et refoulant l'émeute. De nombreuses arrestations avaient été faites, entre autres celles de Puke et Stalsvärd, membres connus de la camarilla, et de plusieurs employés subalternes du palais. C'était là surtout ce qu'on cherchait.

Après un interrogatoire sommaire, Puke et Stalsvärd furent conduits à la *Chambre des Roses* pour subir la question.

Cependant, cette première application de la torture n'avait pas pu leur arracher le moindre aveu. Ils furent reconduits à la prison, d'où Puke était parvenu, en corrompant un geôlier, à faire tenir à Hard ces mots tracés sur un bout de linge arraché à sa chemise : « Je sors de l'enfer. On m'a fait beaucoup de questions sur vous. Le diable lui-même ne me fera pas proférer un mot (2). »

L'émoi dans la ville fut grand le lendemain, lorsqu'on

(1) *Mémoires d'un gentilhomme suédois*, p. 29.

(2) *Id.*, p. 31.

apprit qu'une révolution avait éclaté dans la nuit et avait été aussi promptement réprimée. La Diète nomma une commission d'urgence, sous la présidence du baron de Wrède, connu autant pour son caractère énergique que pour sa haine de partisan, chargée, avec pouvoirs discrétionnaires, de procéder à une enquête sur les origines du mouvement et de juger les coupables. La Diète décrétait ensuite qu'un *Te Deum* en action de grâces pour l'avortement de cet attentat contre les libertés du pays serait chanté dans toutes les églises du royaume, et que l'anniversaire de ce jour serait, à l'avenir, célébré comme une fête nationale. On voulait donner à l'événement le plus de retentissement possible. Le lieutenant Creutz et le sergent Schedrin, qui avaient dénoncé à Fersen le complot, furent promus et gratifiés d'une « récompense nationale » de cent mille écus.

Hard apprit ce même jour que Puke allait être soumis une seconde fois à la question. Après la *Chambre des Roses*, où il avait subi la première épreuve, on le conduisait au *Donjon*. C'est là qu'avait lieu l'épreuve suprême. Une force d'âme exceptionnelle pouvait faire surmonter les tourments de la première ; nulle endurance humaine n'était capable de résister aux raffinements de la seconde. Hard fit parvenir à Brahe ces mots : *Je pars !* Et, à la tombée de la nuit, déguisé en paysan, il quitta Stockholm, se cacha quelques jours chez un parent en province, et de là gagna l'Allemagne.

La Reine avait supplié Horn et Brahe de suivre son

exemple et de fuir sur le continent. Ils refusèrent. Peu de jours après, ils étaient tous deux arrêtés.

Leur procès s'instruisit rapidement. Ils furent convaincus d'avoir conspiré contre l'État. La commission demanda la peine de mort pour les accusés Brahe, Horn, Wrangel, Hard, Puke et Stalsvärd, chefs du complot, ainsi que pour leurs complices Angel, Morzelius, Christiernin.

En vain la Reine multiplia-t-elle ses efforts pour les sauver : démarches secrètes, distributions d'argent, prières personnelles, rien ne fit. Elle s'adressa en suppliante tour à tour aux sénateurs Ekeblad, Höpkin, Palmstierna, au président de la commission Wrède, finalement au maréchal de la Diète Fersen. « La Reine me manda secrètement auprès d'elle, dit Fersen. Je la trouvai dans un état vraiment pitoyable, les yeux gonflés de larmes, la poitrine soulevée de sanglots, la voix si altérée qu'elle pouvait à peine parler. Elle me supplia de ne pas laisser aller ces malheureux à la mort. Je lui démontrai que je ne pouvais rien, que nulle intervention ne saurait arrêter le cours de la justice. Lorsque je la quittai, elle semblait prête à s'évanouir (1). »

La Diète confirma l'arrêt de sa commission. Tous les accusés furent condamnés à la peine capitale, avec confiscation de leurs biens, y compris Hard et Wrangel, condamnés par contumace.

(1) *Mémoires de Fersen*, t. II, p. 124.

Le 23 juillet, Brahe, Horn, Puke, Stalsvärd marchèrent au supplice. De la maison où avait siégé la commission et où ils avaient été gardés sous les verrous durant l'enquête, à la porte de l'église de Riddarholm, où les attendait le bourreau, il n'y avait pas trente pas. La petite place était fortement gardée par des jeunes seigneurs à cheval, sous Pechlin, et l'artillerie avait été braquée sur les rues donnant accès sur elle. On avait prévu la possibilité d'une surprise de la part des royalistes ou d'un mouvement du peuple. Devant le portique de l'église monumentale, où reposent les cendres des rois de Suède et les trophées de leurs guerres, en vue des fenêtres du palais royal, ils marchèrent la tête haute au billot et courbèrent, l'un après l'autre, le cou sous la hache du bourreau.

Trois jours après, les autres condamnés, de rang inférieur, furent exécutés à leur tour. On avait voulu mettre un temps d'arrêt entre les deux exécutions, afin de ne pas mêler le sang plébéien avec celui de la plus haute noblesse de la Suède. A part cela, nulle distinction entre le châtement des chefs, qui avaient tout organisé, et mal organisé, et les complices subalternes, dont la précipitation et la légèreté avaient tout compromis.

Le Roi et la Reine avaient, le jour même de l'exécution, quitté la ville, se réfugiant à la campagne, pour ne pas assister de leurs fenêtres à l'affreux spectacle.

Restait à examiner la part qu'ils avaient eue dans

le complot qui venait de coûter la vie à leurs plus fidèles partisans. Elle ne pouvait guère être mise en doute. Le projet de coup d'État avait été élaboré dans l'entourage même des souverains, discuté en leur présence. Il est vrai que le Roi s'y était mollement opposé la Reine avait soutenu, au moins, son ajournement. Nul ne le savait mieux que Fersen, qui employa toute son influence à empêcher les mesures extrêmes contre le Roi et la Reine et le développement outre mesure des poursuites. « Je commençais à craindre, dit-il, que l'enquête ne dût s'étendre sur tout le royaume (1). »

Au sein du *Comité secret*, la déposition du Roi fut sérieusement mise en question. Puis on pensa l'obliger à divorcer de la Reine, qui serait renvoyée en Allemagne. Abandonné à lui-même, Adolphe-Frédéric serait de la cire molle entre les mains du Conseil.

Cependant, les conseils plus modérés de Fersen prévalurent. Le *Comité secret* se contenta de dresser un acte d'accusation contre le Roi et la Reine, les déclarant coupables de complicité dans le complot contre les libertés du pays et la sécurité de l'État. Il fut décidé qu'une députation du comité, ayant à sa tête le maréchal de la Diète, Fersen, se rendrait auprès du Roi pour lui en faire lecture, afin qu'il connût le jugement auquel s'arrêterait le Parlement. L'acte serait ensuite déposé dans les archives secrètes, à la disposition des États, comme

(1) *Mémoires de Fersen*, t. II, p. 121.

une arme contre le Roi, dont on pourrait se servir à l'occasion.

Tout penaud, Adolphe-Frédéric dut recevoir cette députation en audience solennelle. Fersen lui fit lecture de l'acte, dans lequel on commençait par lui rappeler que « la royauté existe pour le bien du pays, et non le pays pour la convenance de la royauté », pour lui déclarer ensuite, en termes péremptoires, que, comme souverain, il avait failli à son serment et aux engagements contractés vis-à-vis des États dans son *Assurance royale*, au moment de son avènement au trône. Le comité avait constaté que, s'il n'avait pas pris une part directe et avérée aux menées de la Reine contre la Constitution, il en avait eu connaissance et n'avait rien fait pour y mettre fin. Il avait permis des agissements qui menaçaient directement les libertés publiques. En présence de cette attitude de sa part, les États auraient pu se considérer déliés de leur serment de fidélité et en droit de rompre les liens qui les unissaient à leur souverain.

Toutefois, pour des considérations de haute politique et dans un sentiment d'indulgence, le comité s'était décidé à ne pas pousser les mesures de rigueur à leur légitime conséquence. Il aimait à espérer que Sa Majesté, éclairée par le passé, prendrait à l'avenir plus à cœur les intérêts de son royaume et les libertés de son peuple, et saurait mieux les sauvegarder en les défendant avec vigueur contre tous ceux dont les agissements pourraient les mettre en péril.

Quant à la Reine, il était dit que, « par égard pour l'avenir des princes royaux », les États ne voulaient pas « procéder contre elle de la façon que les lois divines et humaines l'auraient pu autoriser » ; mais on entendait que le Roi eût à « imposer à son épouse une conduite plus conforme à ses devoirs ». « Une reine trahit son époux, déclarait-on en conclusion, en portant atteinte aux institutions du pays sur lequel il règne (1). »

A côté de cette réprimande qui lui était adressée par l'entremise du Roi, et dont on ne ménageait pas les termes, la Reine eut aussi sa sermonce particulière. Ce fut l'archevêque, accompagné d'un autre prélat comme témoin, qui fut chargé de la lui faire. Enfant dévoyée du droit chemin, il appartenait à l'Église de la rappeler au devoir. Dans une longue homélie, l'archevêque déclara à la Reine qu'elle était responsable devant Dieu de l'attentat contre la Constitution, comme du sang de ceux que la justice avait dû punir. L'Église ne pouvait que prier Dieu de lui ouvrir les yeux et lui toucher le cœur, afin qu'elle pût être pénétrée de l'énormité de son péché : « Dieu a accordé à Votre Majesté, disait-il en terminant, de grandes qualités, une haute intelligence, beaucoup d'instruction ; puisse-t-il vous inspirer aussi la crainte de sa loi, qui est le commencement de la sagesse, l'amour du bien et l'horreur du mal, qui sont la consécration des connaissances humaines (2) ! »

(1) Voir le texte suédois de cet acte dans les *Mémoires de Fersen*, t. II, annexe XV.

(2) *Mémoires de Fersen*, t. II, annexe XII



Tout cela, la fière et orgueilleuse Louise-Ulrique dut se l'entendre dire et courber la tête en silence.

Non moins durs pour elle furent les reproches que lui adressait Frédéric : « J'ai gémi en apprenant toutes les nouvelles qui sont venues de la Suède. Vous voyez bien que la force ne réussit pas toujours. Pour Dieu, pour l'amour de vous-même, contraignez-vous et ne témoignez point d'humeur contre vos ennemis. Dans la situation où vous êtes, il n'y a d'autre parti à prendre que celui de se taire et de souffrir. Je ne saurais vous assister. La situation où je me trouve est fort critique, et je serais forcé de prévenir mes ennemis pour n'en pas devenir la victime. J'ai parlé à Wrangel (1) ; je l'ai trouvé fort évaporé. Il m'a dit tout ce qu'il savait et peut-être davantage. Il n'a pas voulu rester ici. Il prétend que vous avez hâté l'exécution des choses qui n'étaient pas mûres. Je souhaiterais bien que vous ne fussiez pas mêlée dans toutes ces affaires, si cela était possible. Le moyen de le croire ? Enfin, vous l'avez voulu, et vous me rendrez, au moins, cette justice d'avouer, dans le fond de votre cœur, que je vous ai constamment déconseillé toute violence. Il n'y a que le temps qui puisse réparer le passé, et une conduite fort mesurée de la part de la cour. Je vous prie d'y penser pour votre conservation et celle de vos enfants, à laquelle je prendrai toujours part en fidèle frère (2). »

(1) Wrangel avait pris la fuite avant le coup d'État et s'était, comme Hard, réfugié en Allemagne.

(2) Lettre chiffrée, sans date. En marge, de la main de la Reine : Août 1756. *Mémoires de Fersen*, t. II, annexe XX.

Dans une lettre à la margrave de Bayreuth, Frédéric résumait ainsi son jugement sur les événements qui venaient de se dérouler en Suède et sur la part qu'y avait prise la Reine : « Vous avez bien raison de déplorer ce qui est arrivé en Suède. Si l'on avait bien voulu m'écouter et suivre mes conseils, qui presque tous ont été mal reçus, les choses ne seraient pas parvenues au triste état où elles se trouvent. Ma sœur s'est laissée entraîner par un nombre de jeunes gens qui l'ont engagée trop avant et qui, au lieu de travailler pour le Roi, n'ont, dans le fond, pensé qu'à leur propre intérêt; ils deviendront la victime de leur propre ambition. A présent, tout cela est fini, et il faut réparer dans l'ombre et la tranquillité et par beaucoup de douceur des fougues de vivacité et d'emportement qu'on aurait mieux fait de réprimer (1). »

L'histoire n'a qu'à moitié ratifié ce jugement. Des fougues de vivacité et d'emportement ont pu précipiter un mouvement peu mûri et laisser s'engager une partie mal préparée. Mais ceux qui s'y étaient dévoués n'étaient pas uniquement entraînés par des rancunes ou des ambitions personnelles, des calculs plus ou moins intéressés. Il y avait parmi eux des convictions sincères, des dévouements réels. L'enthousiasme pour la Reine était doublé du désir de servir une cause patriotique, de sauver leur pays d'une anarchie qui devenait un danger pour son indépendance politique. Que cette

(1) *Œuvres de Frédéric*, t. XXVIII, p. 289.

pensée fût juste et cette cause patriotique, on en trouve la preuve dans les résultats de la révolution de Gustave III. Là où l'entreprise de Louise-Ulrique, mal conçue et prématurément engagée, s'effondrait en compromettant la cause même qu'elle avait pour but de défendre, celle de son fils, qui n'en fut que la reproduction, seize ans plus tard, empêcha la Suède de subir le sort de la Pologne.

## CHAPITRE IX

### LA GUERRE DE SEPT ANS.

**Chagrins de la Reine. — Mort de sa mère. — Brouille du prince de Prusse avec Frédéric II. — Intervention de Louise-Ulrique. — Mort du prince de Prusse. — Maladie de la margrave de Bayreuth. — Complications politiques. — La guerre déclarée. — Participation de la Suède. — Attitude de la Reine. — Elle travaille pour la paix. — Mort de l'impératrice Élisabeth. — Avènement de Pierre III. — Ses projets à l'égard de la Suède. — Entente des deux cousins. — Embarras de Frédéric. — Trait de diplomatie.**

Humiliée, le cœur meurtri, sentant tout sombrer en elle, orgueil, volonté, énergie, Louise-Ulrique quittait la ville et se réfugiait à la campagne. Après la tragédie qui venait de se dérouler, les affronts qu'elle venait de subir, il lui fallait la vie calme de Drottningholm pour se remettre ; le séjour de la ville, où tout lui rappelait des souvenirs odieux, devenait insupportable.

« Malgré toute votre fermeté, lui écrivait la margrave de Bayreuth, je comprends que vous ayez dû passer des moments bien terribles. Je me mets à votre place et je sens en même temps combien vous avez dû souffrir et combien je vous aime. C'est par cette tendre

amitié que j'ose vous prier de céder pour un temps et de ne pas pousser les choses à bout (1). »

Céder ! Il le fallait bien. Son autorité était, pour le moment, complètement détruite, son parti écrasé, ses moyens d'action anéantis. Le parti de la Diète triomphait ; il était maître absolu du pouvoir.

Le Roi continuait à assister aux délibérations du Sénat ou Conseil, mais c'était pour approuver aveuglément les décisions de la majorité. Telle était sa crainte qu'on ne mit en usage la fameuse *griffe* autorisée par la Diète, qu'il signait sans sourciller tout ce qu'on lui présentait.

La Reine s'était attendue à des perquisitions chez elle. En quittant le palais de la ville, elle avait brûlé tous ses papiers. Les lettres de Frédéric, de Guillaume, d'autres correspondances précieuses furent ainsi détruites (2) : « Dans l'affreuse situation dans laquelle je me suis trouvée, écrit-elle à Guillaume, de Drottningholm, j'ai brûlé mes papiers et aussi votre chiffre, et maintenant je ne puis lire vos lettres. J'en ai reçu plusieurs que je ne puis déchiffrer, et je n'ai pas pu vous écrire (3). »

De même elle mandait à Frédéric : « J'ai reçu vos deux lettres, que je ne suis plus en état de lire, ayant brûlé tous mes papiers et votre chiffre, de façon que je

(1) Archives de l'État. Stockholm. Lettres de la margrave de Bayreuth à la reine de Suède Louise-Ulrique.

(2) Journal de la Reine. FÆRSEN, t. II, annexe XXIII.

(3) 23 mars 1757. Bibl. de Stockholm.

ne puis vous répondre sur leur contenu... Tout ce que je vous demande, c'est de ne pas porter un jugement sur les affaires d'ici... Dieu seul sait comment tout ceci finira (1). »

C'est à ce moment, au milieu de ces inquiétudes, de cette impuissance politique, que se produisait un événement qui devenait pour la reine de Suède un sujet de nouveaux tourments.

« Je suis obligé de prévenir mes ennemis pour ne pas en devenir la victime », avait écrit Frédéric. Et, avec une rapidité foudroyante, qui déroutait ses adversaires, il s'était jeté sur la Saxe.

C'était l'acte d'ouverture de la guerre de Sept ans.

Inutile de rappeler le remarquable revirement sur l'échiquier européen qui en était la cause.

La France se séparait de son alliée traditionnelle, la Prusse, pour s'unir à son antagoniste séculaire, l'Autriche. Frédéric, dont les marchandages politiques avaient précipité le mouvement, se rapprochait de l'Angleterre.

Les savantes recherches de M. le duc de Broglie ont aujourd'hui fait justice de la légende qui voulait que ce revirement fût improvisé dans l'ombre et dans une heure de surprise par des passions féminines. Elles ont démontré par quel enchaînement de causes, naissant l'une de l'autre et la plupart impérieuses, et à travers combien d'hésitations, de délais et de scrupules, s'est

(1) Archives particulières de la maison de Prusse. Berlin.

accomplie cette union de la France et de l'Autriche (1).

Il n'en est pas moins vrai qu'à l'époque même l'impression produite par ce changement de front était celle de l'étonnement, de la plus complète désorientation. Toutes les traditions se trouvaient bouleversées.

En Suède, l'embarras et la consternation s'ajoutaient à la surprise. Liée par des traités récents avec la France et la Prusse contre la Russie, la Suède se voyait tout à coup invitée à faire cause commune avec la France, l'Autriche et la Russie pour dépouiller la Prusse. Pour elle aussi, toutes les traditions, celles de Gustave-Adolphe aussi bien que celles de Charles XII, se trouvaient renversées.

« La Suède, disait à ce moment le baron Höpkin, ministre des affaires étrangères, doit ménager la France et la Russie, l'une à cause du bien qu'elle lui fait, l'autre à cause du mal qu'elle pourrait lui faire. L'une et l'autre ayant, pour le moment présent, les mêmes intérêts, la Suède se mettrait entre deux chaises si elle refusait de courir les mêmes risques que les parties intéressées. »

Pour Louise-Ulrique, la volte-face de la France était un coup de foudre. Si elle s'était en dernier lieu trouvée en conflit avec la politique française, et surtout avec le parti français à la Diète, quant à la question des réformes intérieures, elle n'était pas moins demeurée fidèle au principe de l'alliance française, pour laquelle elle avait travaillé depuis son arrivée en Suède.

(1) DE BROGLIE, *Études diplomatiques; l'Alliance autrichienne.*

Mais voilà que cette alliance tournait contre elle : il se trouvait qu'en poussant la Suède dans les bras de la France, elle la jetait dans cette coalition formidable qui se formait pour écraser son frère.

Le coup tombait, en effet, d'aplomb sur la tête de Frédéric. Attaquée de tous les côtés à la fois, la jeune Prusse, qu'il formait à peine, pouvait être anéantie.

Avec ce coup d'œil qui l'a rarement trompé, Frédéric avait compris que son seul salut était de fondre sur ses ennemis avant qu'ils pussent se concerter et de porter la guerre au dehors. « Ma situation est entourée de périls, disait-il au ministre d'Angleterre; je ne puis sortir que par un coup d'audace (1). » Et il se jeta sur Dresde. Pour entrer en Bohême, il devait traverser la Saxe. Il préféra l'occuper et en faire son premier champ d'opérations.

Il violait par là le traité de Westphalie. C'était le prétexte voulu pour amener l'Europe contre lui. Il servit à entraîner la Suède, partie garante de ce traité. A ce titre, la France exigea sa coopération dans la campagne qui s'ouvrait. Elle lui offrait l'occasion de reconquérir la moitié de la Poméranie, cédée jadis à la Prusse par Ulrique-Éléonore, et lui garantissait, en tout état de choses, ses possessions actuelles sur le continent.

Le Sénat, séduit par cette perspective, heureux aussi de faire encore une fois pièce à la Reine en déclarant la guerre à son frère, entama, le 13 décembre 1756,

(1) SCHEFFER, *Geschichte des Siebenjährigen Krieges*, t. I, p. 196.  
DUC DE BROGLIE, *Le secret du Roi*, t. I, p. 163.



des négociations avec la France sur ces bases. Le 21 mars suivant, un traité d'alliance était conclu en même temps avec la France et l'Autriche.

La Suède s'engageait à maintenir en Poméranie, pendant la durée de la guerre, une armée de trente mille hommes. Cette armée, après avoir occupé la Poméranie prussienne, devait opérer sa jonction avec une armée russe, débouchant par la Pologne, pour marcher sur Berlin.

On s'imagine les sentiments de Louise-Ulrique devant ces décisions du conseil. Elle voyait la Suède déchirer, sans autre forme de procès, le traité récemment conclu avec son frère, pour s'unir à ses ennemis et le prendre en traître, en envahissant la Prusse par le nord pendant qu'il était obligé de voler au-devant de plus puissants adversaires au midi. Et elle devait assister à ce spectacle, non seulement sans rien pouvoir faire pour l'empêcher, mais sachant que l'animosité personnelle contre elle du parti au pouvoir était une des causes qui avaient entraîné cette décision.

« J'ai souffert des chagrins, écrit-elle à ce moment à Guillaume, que peu de personnes ont éprouvés. Le souvenir ne s'en effacera jamais de ma mémoire. Je sais que les offenses doivent être pardonnées, et qu'il est d'un grand cœur de savoir les oublier. J'oublierais peut-être celles qui me sont personnelles, mais comment ne pas pleurer les malheurs de notre chère patrie, les horribles déchirements de cette guerre ? Ma situation est bien affreuse, partagée que je suis entre deux élans,

sans savoir ce que je dois désirer. Si l'armement que l'on fait ici réussit, c'est augmenter les maux de mon pays natal, les peines de mes frères ; s'il échoue, la Suède souffrira, et la nation m'est chère. Ce n'est pas elle qui est cause de ce qui arrive ; elle gémit sous le joug des Seize (1). Elle est attachée à son roi, chérit ses princes et est pleine de candeur. Il ne faut pas la juger d'après les actes de la Diète (2). »

A ces chagrins politiques de la Reine vinrent bientôt s'en ajouter d'autres, d'une nature plus intime.

D'abord, la mort de sa mère. La Reine douairière de Prusse mourait à Monbijou le 28 juin 1757 : « J'ai ressenti autant que vous, répondait Louise-Ulrique à Guillaume qui lui annonçait cette nouvelle, le coup terrible que la Providence vient de nous porter, en nous arrachant notre digne et respectable mère. Je joins mes larmes aux vôtres ; je sens par ce que je souffre ce que votre cœur a souffert. C'est bien comme vous dites, que de tous les malheurs le plus grand est une perte pareille. Et pourtant j'ai passé par de terribles épreuves, dont le souvenir me déchire le cœur. Voilà deux années de suite que les inquiétudes et les chagrins ne m'ont pas abandonnée (3). »

Puis survenait la brouille de son frère, de son « cher Hulla » avec Frédéric, à la suite de laquelle le prince de Prusse, privé de son commandement, avait quitté

(1) Le Conseil.

(2) Sans date. Bibl. de Stockholm.

(3) 8 juillet 1757. Bibl. de Stockholm.

le camp de Bautzen et était rentré, boudant et humilié, à Dresde (30 juillet 1758).

« Je partage tous vos chagrins, lui écrit-elle ; plût au ciel que je pusse contribuer en quelque manière à les soulager ! Parlez, dites si par quelque représentation je pourrais vous aider. On parle beaucoup ici de cette dissension, et les blâmes ne sont pas pour vous. Ce serait une occasion peut-être d'écrire au maître les bruits qui courent sur cette brouillerie, affecter de les croire faux et y ajouter des réflexions assez fortes pour l'émouvoir ; faire appel à son affection et ramener une meilleure intelligence. Je ne ferai cependant rien sans votre aveu, dans la crainte de gâter encore plus les choses. Je pense au calcul de Maupertuis, que la somme de bonheur dans la vie humaine est égale à celle des malheurs. En ce cas, nous avons beaucoup à notre crédit. Le sort nous est débiteur. Je crois, pour ma part, à une juste Providence qui voit plus loin que nous et juge autrement. Si sa main s'appesantit sur nous, elle nous soutient aussi. J'aurais voulu pouvoir m'envoler, en ce moment, auprès de vous, vous consoler, alléger votre chagrin, vous aider à pardonner et à oublier (1). »

Mais elle apprenait que son frère, loin d'oublier et de pardonner, loin de s'être reconcilié avec le « maître », l'avait quitté définitivement, qu'il s'était retiré de l'armée, avait rengainé son épée et se trouvait à Oranienbourg, où il s'attardait, dans l'oïseté, loin du théâtre

(1) 13 septembre 1757. Bibl. de Stockholm.



de la guerre, pendant que ses frères continuaient à se battre, que son pays semblait devoir succomber devant les attaques de ses nombreux ennemis. En ceci elle ne put s'empêcher de le blâmer. La brouille, les mortifications, les froissements d'amour-propre ne sauraient justifier l'abandon du devoir.

« Je crains, mon cher frère, qu'en ce que vous faites le public ne sera pas en votre faveur. Dans un temps où le devoir appelle tous les hommes au sacrifice, les héros à la gloire, il n'est pas permis de se soustraire. Le Roi lui-même désire peut-être vous avoir. Il faut oublier le passé. Il n'y a jamais de bassesse à se sacrifier au bien des autres, à céder à son roi, qui représente la patrie. Du reste le sang et l'amitié parlent toujours en faveur d'un frère. Il est vif, prompt, et les chagrins qu'il a eus augmentent ses mouvements nerveux. Vous savez que c'est le défaut de la famille. Mais son cœur et le vôtre sont déjà l'un à l'autre. Souvent le cœur dément ce que la vivacité nous a arraché de paroles. Dieu sait que c'est l'affection la plus tendre qui me dicte ces lignes, que je n'agis que de mon propre mouvement, que je donnerais ma vie pour votre bonheur et que je serais désespérée si vous preniez en mauvaise part ce que je vous écris sur un sujet si délicat (1). »

Cette lettre si émue, si pleine d'affection pour ce frère préféré, en même temps que d'inquiétude de le voir avec si contrairement à l'idée qu'elle se faisait de

(1) Sans date. Bibl. de Stockholm.

son devoir, fut la dernière qu'elle lui écrivit. Peu de temps après elle recevait la nouvelle de sa mort. Il avait succombé à une fièvre bilieuse, occasionnée, disait-on, par le chagrin et la colère refoulée. Il avait publié ses griefs contre Frédéric dans un pamphlet qui n'était pas tendre pour le Roi. Frédéric avait répondu en le menaçant d'un conseil de guerre.

C'est Amélie qui l'avait soigné durant sa maladie et qui écrivait à Louise-Ulrique :

« Comblée de la douleur la plus cruelle, pénétrée du chagrin le plus vif, je vous écris, ma chère sœur, pour vous annoncer la perte irréparable que nous venons de faire. Notre frère ne vit plus ; la mort nous l'a enlevé ce matin. Dieu, quel moment ! Quel chagrin pour vous ! quel malheur pour la famille et pour l'État ! J'ai été présente à cet instant qui nous l'a ravi. Je ne l'ai pas quitté tout le temps de sa maladie. Quel affreux moment ! et pourquoi faut-il y survivre ? C'est tout ce que je puis vous dire dans l'état où je suis. Mon cœur est écrasé et mes forces m'abandonnent. Adieu, chère sœur ; le ciel nous punit bien cruellement.

« P.-S. — Préparez-vous à entendre, au premier jour, que ma sœur de Bayreuth aussi ne vit plus. Elle est très mal, et ne saurait se relever de sa maladie. Il paraît que le destin ne se lasse pas de nous accabler ; que n'a-t-il étreigné ses coups par moi ! je lui en aurais su gré (1). »

(1) 28 juillet 1758. Archives de l'État. Stockholm.

Le premier à s'affliger de cette mort et à en offrir ses condoléances à Louise-Ulrique, ce fut Frédéric : « Nous ne pouvons que joindre nos afflictions, lui écrit-il de Kœnigsgrætz, pour donner nos communs regrets à la perte que nous venons de faire. J'ai toujours tendrement aimé ce frère, et j'ai été d'autant plus frappé de sa mort que je croyais sa maladie une sciatique et non pas une atteinte mortelle. Voilà, ma chère sœur, ce que l'on gagne à vivre : on voit passer parents et amis, pour supporter soi-même encore quelques années de malheurs, et les suivre. Depuis deux ans, chagrins domestiques, pertes de personnes les plus chères, malheurs publics, tout s'est amassé sur ma tête. Tant de fatalités rendent ma situation accablante. Il suffisait de la mort de notre chère et digne mère pour me plonger le poignard dans le cœur, et que n'est-il arrivé depuis, et que n'ai-je pas encore à craindre (1) ? »

Pas un mot sur la querelle, la brouille qui avait séparé les deux frères et causé tant d'amertumes.

A Wilhelmine, seule, Frédéric s'ouvrait à ce sujet : « Il a eu, à la vérité, l'année dernière, lui écrivait-il, en parlant de la mort de Guillaume, de très mauvais procédés envers moi, mais c'était plutôt à l'instigation de méchantes gens que de lui-même. Cependant il n'est plus, et nous le perdons pour toujours. O vous, la plus chère de ma famille, vous qui me tenez le plus au cœur dans ce monde, pour l'amour de ce qui vous est le plus

(1) *Pol. Corresp.*, t. XVII, p. 124.

cher, conservez-vous, et que j'aie du moins la consolation de pouvoir verser mes larmes dans votre sein (1). »

La part prise par les armes suédoises dans la guerre de Sept ans n'était pas de nature à rappeler leurs anciennes prouesses. Ces trente mille hommes envoyés en Poméranie, mal équipés et mal commandés, périrent sur place, s'attardèrent sur les rives de la Peene, sans rien faire qui vaille. Le Sénat prétendait diriger de Stockholm les opérations de guerre, et ne sut que changer, coup sur coup, le commandement des troupes, pour punir des lenteurs qui résultaient de ses propres indécisions.

Malgré l'impossibilité où se trouvait Frédéric II de leur opposer des forces suffisantes, les troupes suédoises s'épuisèrent en marches et contremarches, sans parvenir à l'inquiéter fort sérieusement.

Il est possible que les informations, sur les affaires de la Suède, qui lui parvenaient dans les lettres chiffrées de sa sœur, aient contribué à ce résultat. Car Louise-Ulrique ne se borna pas à faire des vœux pour son frère. La haine des partis était arrivée à un tel état de paroxysme, qu'elle ne croyait pas trahir son pays en parlant à Frédéric, avec lequel ce pays était en guerre, de l'impopularité de cette campagne, de la difficulté qu'aurait le Sénat de la pousser avec vigueur.

Pour elle cette guerre n'était « qu'une manœuvre de

(1) *Pol. Corresp.*, t. XVII, p. 125.

parti ». Elle était « inique et monstrueuse », contraire aux intérêts comme aux traditions de la Suède. Elle n'avait été entreprise que « pour humilier la royauté » ; sa réussite serait « le coup de grâce de la monarchie (1) ».

Frédéric faisait tout pour l'entretenir dans ses idées. « J'ai reçu, ma chère sœur, la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, lui écrit-il de Breslau après que les hostilités avaient éclaté. Ne pensez pas, je vous en supplie, que je confonde votre Sénat avec vous : je fais la guerre à Scheffer, à Palmstierna, à un tas de misérables vendus à la France, mais non à vous, chère sœur. Je me prépare ici à toutes les opérations que nous allons entreprendre vers les quatre pôles (*sic*) du monde, et si la fortune me seconde, je ne doute pas que ceux des Suédois qui sont les promoteurs de la guerre injuste qu'ils me font ne périssent sur l'échafaud (2). »

Il est de fait que cette guerre était rien moins que populaire en Suède. « Le peuple de la campagne, où je suis, écrivait le baron Höpkin, durant un séjour sur ses terres, est, tout comme le peuple de Stockholm, prévenu pour le roi de Prusse et considère sa cause comme celle de Dieu et de la religion. Le penchant de la nation est pour le repos, et cette guerre lui répugne (3). »

(1) Journal de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe II.

(2) 2 mars 1758. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe III.

(3) *Mémoire de Höpkin*, Archives de Sjöholm.



L'opinion ne tarda pas à se prononcer contre le Sénat, qui l'avait entreprise; il se déclarait en faveur de la Reine qu'on savait lui être contraire et par l'intervention de laquelle on espérait faire la paix avec Frédéric.

Le parti de la cour releva la tête. Louise-Ulrique reprit courage. Soutenue par le pays, en travaillant pour la paix, elle retrouverait peut-être la majorité à la Diète, la prépondérance au Sénat.

Frédéric lui écrivait : « Si vous pouvez contribuer à la paix entre moi et la Suède, j'y donnerai volontiers les mains, et dans ce cas je vous déclare confidemment que je n'exige aucun sacrifice de la part de la Suède et que je ne prétends rien d'elle que les possessions qui m'appartiennent de droit, sur le pied qu'elles étaient avant la guerre. Voilà tout; et pourvu que la paix puisse se rétablir entre nous à cette condition, j'y souscris (1). » Il allait même plus loin; il lui fournissait, avec les arguments nécessaires pour prêcher la cause de la paix, les moyens de la faire triompher. Il écrivait quelques mois plus tard : « Les Français veulent la paix. Ils l'ont déclaré à Vienne et à Pétersbourg tout comme à Stockholm. Pour leur en accélérer l'envie, on vient de les chasser de toute la Hesse. Il faut croire que cela rendra les conditions meilleures. Vous savez sans doute déjà que les dix mille livres sterling que j'ai demandées pour vous à l'Angleterre sont accordées.

(1) Lettre chiffrée. Strehlen, le 12 octobre 1760. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe IV.

On peut donc se flatter qu'avec des sommes si considérables vous pourrez augmenter votre parti beaucoup, et j'ai parlé à des gens qui prétendent bien connaître la Suède et qui sont persuadés que, pourvu que vous vous teniez derrière le rideau, vous trouverez les plus grands avantages. Mais il faudra un peu observer leurs actions. C'est par cette voie que vous gagnerez la supériorité, sans effaroucher la nation, et augmenterez imperceptiblement l'autorité royale (1). »

Louise-Ulrique s'employa donc avec ardeur à amener les Suédois à faire des ouvertures de paix. Un événement, qui survenait à ce moment à Saint-Pétersbourg, arriva à point pour faciliter singulièrement sa tâche et lui ouvrir des horizons nouveaux.

L'impératrice Élisabeth était morte le 5 janvier 1762 ; le débile, chimérique et extravagant Pierre III régnait à sa place. Plus Allemand que Russe, il avait une admiration servile sinon pour le génie, au moins pour la gloire militaire, les uniformes et les parades du grand Frédéric. Loin de vouloir continuer la guerre contre lui, on le savait porté à lui prêter l'appui de la Russie dans ses démêlés avec l'Europe. Les troupes russes, qui avaient infligé à Frédéric de si sérieux revers, s'étaient déjà une fois arrêtées dans leur marche victorieuse par suite des intrigues de Pierre et de Catherine avec Apraxine. En apprenant la mort d'Élisabeth, elles se préparèrent à la retraite, convaincues que les hostilités

(1) Lettre chiffrée. Leipzig, 24 février 1761. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe V.

contre la Prusse ne seraient plus poursuivies sous le nouvel empereur.

Voici en quels termes Frédéric annonçait à sa sœur en Suède l'avènement du nouveau règne en Russie : « L'Impératrice est morte. L'Empereur d'aujourd'hui est très bien disposé pour nous. J'ai d'abord envoyé le féliciter sur son avènement au trône, et je suis presque sûr que nous ferons la paix. Mon ministre a ordre d'insinuer deux choses relativement à la Suède : 1° la nécessité de soutenir les intérêts du Roi ; 2° celle de conseiller aux Suédois de faire la paix. J'espère que vous approuverez ma démarche et que vous voudrez la seconder de votre côté, par ceux que vous chargerez de féliciter le nouvel empereur. Selon toutes les apparences, les bonnes intentions de cet empereur rétabliront la paix dans le Nord (1). »

S'il y avait un sentiment qui, à côté de son admiration pour Frédéric, prédominait chez le nouveau tsar, c'était la haine du Danemark, l'impatience de revendiquer les droits méconnus par lui des princes de Holstein-Gottorp sur le Schleswig. Cette pensée le rendait favorable à la Suède, où régnait un prince de sa maison, comme aux aspirations de celui-ci de rétablir la souveraineté dans ses États. Contrairement à la politique poursuivie par la Russie jusqu'ici, il voulut le relèvement de la Suède et la restauration du pouvoir monarchique, dans la conviction qu'elle lui prêterait

(1) Lettre chiffrée. 11 février 1762. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe VIII.

son concours pour punir le spoliateur du Holstein. « Je vous communique sous le sceau du dernier secret, écrivait Frédéric à Louise-Ulrique, peu de temps après l'avènement au trône de Pierre III, ce que mon ministre à Pétersbourg, le baron Goltz, vient de me marquer en termes propres dans une de ses dépêches du 5 du mois passé, à savoir : « L'Empereur me fit connaître comment il avait chargé son envoyé en Suède de s'employer à rendre la situation du roi de Suède plus agréable et méditait de lui procurer la souveraineté. D'ailleurs, Sa Majesté Impériale m'a dit en confidence qu'elle enverrait à Stockholm le comte Panine, gouverneur du grand-duc, qui y a déjà été, pour traiter à cette cour. » L'avis me paraît assez important pour vous en faire confidence ; si vous profitez de cette occasion pour vous entendre avec l'Empereur en lui promettant que le Roi se servira de son autorité pour l'assister dans ses vues contre le Danemark, duquel il veut réclamer tout ce que la maison de Gottorp a perdu dans le Schleswig, il regagnera alors toute son autorité dans le Sénat de Suède. Voilà tout ce que je saurais vous dire. Profitez du moment (1). »

Louise-Ulrique put se bercer de l'illusion que la Russie et la Prusse ensemble allaient l'aider à renverser le pouvoir des factions à la Diète et à rendre l'autorité au Roi. Elle voulut profiter des traités de paix qui allaient être signés par Frédéric avec la Suède et la

(1) Lettre chiffrée. 4 avril 1762. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe XI.

Russie pour le lier, ainsi que le Tsar, à cette politique. Le Sénat s'était enfin décidé à demander à la Reine son intervention auprès de son frère pour faire la paix, devenue plus que jamais nécessaire à la Suède, depuis que la Russie se trouvait faire cause commune avec la Prusse. Louise-Ulrique se prêta volontiers à cette démarche. Mais en transmettant à Frédéric les propositions du gouvernement suédois, elle ne manqua pas d'y ajouter les siennes : elle voulut que son frère mit pour condition à la paix la restauration de la souveraineté en Suède et stipulât que les droits souverains exercés par Gustave-Adolphe fussent reconnus au roi Adolphe-Frédéric.

C'était une prétention qui n'entraînait nullement dans les vues de Frédéric et à laquelle il n'eut garde de se prêter. Loin d'être en mesure d'imposer une pareille condition, il savait que le ministère suédois s'y opposerait formellement. Elle ne ferait que retarder, sinon compromettre la paix qu'il avait hâte de conclure : « Ma situation, répondait-il à sa sœur, est loin d'être aussi brillante que vous vous imaginez. Je ne donne pas la paix, je la reçois. L'empereur de Russie veut comprendre la Suède dans son traité; comment puis-je donc faire ce que vous me demandez? D'autant plus que je suis obligé de précipiter la conclusion de ce traité à cause des Anglais, auxquels je n'ose me fier. Tout ce que je pourrais faire, ce sera de faire mention du Roi et de vous le plus honorablement possible (1). »

(1) Lettre chiffrée. Breslau, 27 mars 1762. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe X.

En effet, en réponse à la « lettre d'apparat » par laquelle la reine de Suède lui avait fait les ouvertures de paix au nom du conseil, Frédéric déclarait que « par amitié pour la Reine, sa sœur », il voulait bien « oublier les procédés étranges et irréguliers de la nation suédoise, sans en conserver de ressentiment », et consentait à faire la paix « uniquement par considération pour la Reine, à condition toutefois que les choses seraient remises sur le même pied où elles avaient été avant le commencement des hostilités ». C'était ce qu'il appelait « faire mention d'elle le plus honorablement possible » : il lui attribuait le mérite de la paix, qu'il acceptait uniquement « par amitié pour sa sœur ».

Pour donner, en même temps, le change aux ministres suédois, quant à la correspondance qu'il n'avait cessé d'entretenir avec la Reine pendant toute la durée de la guerre, il ajoutait à cette missive officielle une lettre particulière où il disait à sa sœur : « Après une interruption de correspondance de six années, votre lettre m'a causé la plus sensible joie. Je me flatte que le charme de la politique qui suspendit notre correspondance est rompu, et que nous pourrons nous écrire en toute liberté. Je vous prie d'assurer le Roi de ma parfaite amitié et de dire à votre aimable famille, dont j'entends dire tant de bien, qu'ils ont un vieil oncle qui les aime tendrement. Je ne finirais pas si je devais dire tout ce que je pense de leur mère (1). »

(1) 18 avril 1762. *Pol. Corresp.*, t. XXI, p. 376.

Des paroles mielleuses, ce fut tout ce que Louise-Ulrique put obtenir de son frère. Mais Frédéric avait compté sans Pierre III, possédé de son idée du Holstein. Si le frère et la sœur ne parvenaient pas à s'entendre, dans leur commun égoïsme, les deux cousins, Adolphe-Frédéric et Pierre III, s'étaient vite entendus, grâce à leur communauté de ressentiment contre le Danemark.

Au moment où la paix allait être signée, Pierre III revint à la charge auprès de Frédéric au sujet de la restauration de la souveraineté en Suède et de la coopération éventuelle de la flotte suédoise contre le Danemark. Il voulut que ces conditions fussent stipulées dans le traité même que le roi de Prusse devait conclure avec la Suède.

L'embarras de Frédéric fut grand. Les plénipotentiaires suédois et prussiens, réunis à Hambourg, étaient déjà tombés d'accord. Le traité de paix était rédigé et sur le point d'être signé. Cette nouvelle prétention allait sans doute tout remettre en question.

D'un autre côté, comment refuser à Pierre III, ce nouvel allié dont les « bonnes dispositions » devaient « rétablir la paix dans le Nord » ? Son traité avec lui était déjà signé ; il avait même été ratifié par Frédéric ; mais il lui manquait encore la ratification du Tsar. Un mouvement d'humeur de la part du capricieux Pierre III, entiché de son Holstein, pouvait le compromettre également.

Et puis n'avait-il pas, dans sa détresse, écrit à Pierre III, qui lui offrait son aide : « Si j'étais païen

j'aurais érigé un temple et des autels à Sa Majesté Impériale, comme à un être tout divin, qui donne des exemples de vertu, dont tout le monde, les souverains et les rois devraient profiter. Pour moi, mon corps, mon âme, mon cœur sont à Elle (1). »

Il manda donc à Louise-Ulrique : « J'ai la satisfaction de vous annoncer, ma chère sœur, que mon traité avec la Russie vient d'être conclu et signé le 24 avril de la façon que je l'avais désiré, et que j'ai tout ratifié. Comme l'Empereur m'a fait à cette occasion une lettre de sa main propre, où il me dit textuellement qu'il me prie de faire insérer dans la paix que je ferai avec les Suédois qu'ils l'assistent avec leur flotte contre les Danois, en cas qu'il se trouvait dans la nécessité de recourir aux armes pour avoir justice d'eux dans les justes prétentions de sa maison ducale, vous vous représenterez aisément dans quel embarras cette chose me doit mettre, vu que je pénètre assez combien le parti français en Suède fera du bruit dès qu'il en sera informé. Mais comme je ne puis me refuser à cette demande de l'Empereur, qu'il me fait avec instance, vu la situation où je me trouve, je lui ai répondu que j'écirais en conséquence à mon ministre à Hambourg, que je vous écrirais de même, pour vous employer afin de faire valoir la proposition, et que sûrement vous et le Roi votre époux feriez ce qui dépendrait de vous ; mais que l'Empereur connaissait combien le pouvoir du Roi était

(1) *Pol. Corr.*, t. XXI, p. 451.



borné, et que les sénateurs du parti français mettraient tout en œuvre pour s'y opposer (1). »

La paix fut, en effet, signée par Frédéric en même temps avec la Suède et la Russie, mais sous réserve d'un traité d'alliance à conclure plus tard, d'après lequel la Suède comme la Prusse prêteraient à Pierre III leur appui dans ses projets contre le Danemark. La Russie, par contre, aiderait à la restauration monarchique en Suède. Frédéric écrivait à Louise-Ulrique : « L'Empereur vous aidera en tout, sauf en argent dont il manque lui-même. La guerre va se faire incessamment avec le Danemark. »

Louise-Ulrique put croire que, cette fois enfin, elle touchait au but. Le nouveau coup de théâtre qui éclatait sur ces entrefaites à Saint-Pétersbourg vint tout bouleverser. Pierre III était emporté par la révolution de palais qui plaçait Catherine sur le trône des Tsars.

(1) Lettre chiffrée, 21 mai 1762. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe XIII.

## CHAPITRE X

### NOUVELLES COMBINAISONS.

Changements survenus à l'avènement de Catherine II. — Son entente avec Frédéric II contre la Suède. — Traitement de la Suède et de la Pologne. — Réconciliation de Louise-Ulrique avec les *Chapeaux* et retour à l'alliance française. — La politique de Choiseul dans le Nord.

Avec la chute de Pierre III et l'avènement au pouvoir de Catherine II disparaissait, du coup, en Russie, toute idée d'action contre le Danemark en faveur du Holstein, et par conséquent de rapprochement avec la Suède et d'intervention pour restaurer le pouvoir monarchique.

Dans cette petite princesse d'Anhalt-Zerbst, Pierre le Grand trouvait enfin un digne successeur. Avec son tempérament fougueux et sa morale facile, elle avait son génie politique et sa puissance de travail. L'Allemande Catherine s'emparait de la Russie, après s'être identifiée l'âme russe, et allait continuer l'œuvre du fondateur de l'empire.

Par opposition à la politique de son chétif époux, Catherine II commença par se déclarer contre l'alliance avec la Prusse. Dans le premier manifeste publié par elle, Frédéric était traité de « mortel ennemi ». Tcher-

nichef, le commandant des forces russes, dont Frédéric escomptait déjà la coopération effective, reçut l'ordre de ramener son corps d'armée (1).

Mais elle se ravisa bientôt et se rapprocha franchement du roi de Prusse. C'étaient deux grands esprits faits pour s'entendre. La politique que préconisait Frédéric à l'égard de la Pologne devait surtout plaire à Catherine.

Frédéric n'avait pas pu oublier que la Pologne avait fourni des étapes aux troupes russes qui étaient venues fondre sur Berlin. Séparant ses possessions de Brandebourg et de Prusse, la Pologne formait comme une enclave dans ses domaines, une porte ouverte sur ses États. Il avait formé le projet de fermer cette porte en annexant l'enclave. Rien de plus simple que le moyen qu'il avait imaginé pour arriver, avec le temps et par la force même des choses, à ce but : les institutions de la Pologne, libérales jusqu'à l'anarchie, faisaient toute sa faiblesse. Il n'y avait qu'à empêcher les Polonais d'en changer, de sortir de la confusion dans laquelle les maintenait cet abus de la liberté : le *liberum veto*.

Catherine ne tarda pas à reprendre avec Frédéric les négociations entamées par lui avec Pierre III, mais elle pensa les compléter en appliquant également à la Suède le traitement si heureusement imaginé pour la Pologne. Le comte Panine, ancien ministre à Stockholm et partisan résolu de l'alliance prussienne, devenu son minis-

(1) WALISZEWSKI, *Autour d'un trône*.

tre des affaires étrangères, ne laissait pas, en prônant la politique si avisée de Frédéric, de lui signaler la similitude qui existait, à plusieurs points de vue, entre les institutions de la Pologne et celles de la Suède qu'il venait de quitter.

Au cours des négociations avec Frédéric, l'envoyé de Prusse à Pétersbourg écrivait à son maître : « Le comte Panine n'est pas d'avis que l'on doive aider les Polonais à ériger dans leur patrie, comme ils prétendent le faire, une forme de gouvernement plus solide que celle qui subsiste aujourd'hui. Il croit que l'intérêt de sa cour, aussi bien que celui de Votre Majesté, demande qu'il règne toujours dans ce pays une certaine confusion (1). » Frédéric se contentait de répondre à son ministre : « Vous direz au comte Panine que j'entre parfaitement dans ces idées quant aux affaires de Pologne (2). »

De cette « confusion » devait résulter pour Frédéric l'annexion de l'« enclave » ; pour la Russie, la mainmise sur le reste. Pourquoi le maintien d'une « confusion » analogue en Suède n'en détacherait-il pas, avec le temps, la Finlande qui irait arrondir la Russie sur la Baltique, et la Poméranie suédoise, qui irait rejoindre son autre moitié en Prusse ? Quoi qu'il en soit, le maintien de la « confusion » en Suède comme en Pologne fut convenu. Un article secret du traité conclu entre Frédéric et Catherine le 31 mars 1764 reconnaissait

(1) Dépêche du ministre à Pétersbourg au Roi, 23 août 1763. Archives de l'État. Berlin.

(2) Lettre de Frédéric, 8 septembre 1763. Archives de l'État. Berlin.

« la nécessité de maintenir la forme de gouvernement par les États en Suède, et de s'opposer au rétablissement de la souveraineté ». Les parties contractantes s'engageaient « à donner à leurs ministres résidant à Stockholm les instructions les plus expresses, pour que, agissant en confiance et d'un commun accord entre eux, ils travaillent de concert à prévenir tout ce qui pourrait altérer la susdite constitution du royaume de Suède(1) ».

Ce traité, qui établissait en outre des garanties mutuelles pour le cas où la Prusse serait attaquée par la France ou la Russie par les Turcs, devait avoir une durée de huit ans. Mais déjà cinq ans après, le 12 octobre 1769, il fut renouvelé, et les stipulations secrètes concernant la Suède furent alors considérablement renforcées.

« Si toutefois, y était-il dit, il arrivait que l'empire de Russie fût attaqué par la Suède, ou qu'une faction dominante dans ce royaume bouleversât la forme de gouvernement de 1720, dans ses articles fondamentaux, en accordant au Roi le pouvoir illimité de faire des lois, de déclarer la guerre, de lever des impôts, de convoquer les États et de nommer aux charges, sans le concours du Sénat, Leurs Majestés sont convenues que l'un et l'autre de ces deux cas, savoir celui d'une agression de la part de la Suède et celui du renversement total de la présente forme de gouvernement, seront regardés comme le *casus fœderis* ; et Sa Majesté le roi de Prusse s'engage, dans les cas submentionnés, et lorsqu'elle en

(1) Traité du 31 mars 1764.

sera requise par Sa Majesté l'Impératrice, à faire une diversion dans la Poméranie suédoise, en faisant entrer un corps convenable de ses troupes dans ce duché(1). »

De tout cela, Frédéric ne souffla pas mot à sa sœur. S'il fait parfois allusion dans ses lettres à ses « engagements vis-à-vis de la Russie » en lui recommandant de ne pas se brouiller avec l'Impératrice, il se garde bien de dire quelle était la nature de ses engagements et combien ils allaient à l'encontre des projets que Louise-Ulrique poursuivait avec tant d'ardeur. Au moment même où il concluait son premier traité avec Catherine, il écrivait à la reine de Suède : « J'ai prévu, dès le moment de votre mariage, qu'il y aurait du haut et du bas dans votre établissement dans un royaume comme le vôtre rempli de cabaleurs, d'âmes vénales, de gens séditieux. Il faut s'attendre à toute sorte de secousse jusqu'à ce que l'autorité du Roi et celle du Sénat rentrent dans leurs bornes. La fâcheuse Diète de 1756 a presque anéanti la royauté, et je crois que vous pourrez, avec le temps et de la patience, regagner le pouvoir que le Roi défunt a perdu par faiblesse et celui que le Sénat a injustement usurpé (2). »

Quoiqu'elle ne pût juger de l'ironie qu'il y avait dans ces phrases, lorsque Frédéric, à ce moment même, s'engageait avec la Russie à maintenir la forme de « gouvernement par les États » et à « s'opposer au rétablissement de la souveraineté », Louise-Ulrique commençait

(1) Traité du 12 octobre 1769.

(2) 12 mars 1764. Papiers de la Reine. Archives Fersen.

à pénétrer les vrais sentiments de son frère à l'égard de la Suède et de ses projets de réforme. Elle savait maintenant que dans ses efforts pour « regagner ce pouvoir que le Roi avait perdu et que le Sénat avait usurpé », elle n'avait pas à compter sur l'aide de son frère, pas plus que sur celui de la Russie. Avec Catherine II, la politique russe était rentrée dans son ancienne ornière, elle serait tout l'opposé de celle qu'avait rêvée le fantastique Pierre, et Frédéric faisait désormais cause commune avec la Russie.

Louise-Ulrique en prit son parti; elle renonça sans hésiter à l'alliance avec la Prusse, et se tourna de nouveau du côté de la France. Elle fit sa paix avec les *Chapeaux* et s'attacha à sauver ce parti des conséquences de l'impopularité dans laquelle il était tombé par suite de la guerre peu glorieuse qu'il venait de faire.

L'opinion publique l'en rendait responsable. La Diète menaçait de mettre le Sénat sous jugement pour avoir déclaré la guerre inutilement et sans autorisation suffisante. La France, qui, par son autorité sur le parti, y avait entraîné le Sénat, semblait elle-même reconnaître qu'une faute avait été commise : « Cette guerre, écrivait le duc de Praslin à l'ambassadeur de France à Stockholm, a été malheureuse pour les Suédois; elle était odieuse pour cette nation, qui aurait le droit de reprocher à la France, qui peut-être se le reproche à elle-même, de l'y avoir enveloppée (1). » On s'en fit

(1) Duc de Praslin au marquis de Breteuil, *Instructions aux ambassa-*

une arme à la Diète pour écraser le parti français. Louise-Ulrique intervint en sa faveur. Le parti de la cour qui se reformait petit à petit et reprenait position, lui prêta son appui dans la lutte qu'il eut à soutenir. En raison même de l'opposition que la Reine avait faite à cette guerre, des souffrances qu'elle lui avait causées, elle pouvait à cette heure prêcher le pardon et l'oubli, en rappelant les services rendus antérieurement. « C'est beau, lui écrivait ironiquement Frédéric, à qui elle exposait ces considérations pour expliquer son intervention en faveur des *Chapeaux*, c'est beau, et j'approuve sans doute de pareils sentiments, quand on peut s'y livrer sans risque. Mais permettez-moi de vous dire, chère sœur, que dans le mauvais pays où vous êtes, il faut se faire craindre, ou l'on comptera tant sur votre indulgence que vous offensera qui voudra. Aussi, ma chère sœur, selon le peu d'expérience que j'ai des hommes, qui sont de méchants et funestes animaux, je crois qu'un peu de raideur contre ceux qui vous ont fait tant souffrir ne vous sera pas nuisible (1). »

Ce n'était pas par pur sentiment qu'agissait Louise-Ulrique. En sauvant et en reconstituant le parti français, pour l'opposer à celui de la Russie, elle voulait surtout regagner les sympathies de la France, qu'elle avait perdues, comme on l'a vu, par la défection de ce même parti sous les inspirations de Tessin.

*deurs et ministres de France depuis le traité de Westphalie à la Révolution française. Suède.*

(1) 12 mars 1764. Papiers de la Reine. Archives Fersen.



Aussi, aux insinuations, aux conseils comme aux sarcasmes de Frédéric, elle répondait maintenant évasivement, laissant entendre qu'elle n'avait de compte à rendre à personne.

« Vous avez mal entendu ma pensée, écrivait enfin Frédéric impatienté, je ne vous demande pas de compte de votre conduite ni de vos démarches, auxquelles je ne prends part que par l'amitié que j'ai pour vous... Soyez du parti des *Chapeaux* ou des *Bonnets* comme vous voudrez, mais gardez-vous d'indisposer des puissances étrangères. Pour moi, ma chère sœur, cela ne me fait ni froid ni chaud, mais une impératrice de Russie n'est pas une femme qui se laisse jouer impunément; elle est déjà piquée, et il ne se passe pas de poste que je n'écrive à Pétersbourg pour radoucir les esprits. Je vous le répète encore, tout cela m'est très indifférent, et, quelque parti que la Suède prenne, cela ne fait rien à mes intérêts. Cependant, en vertu de l'alliance où je suis avec la Russie, sur ses demandes, je n'ai pu me dispenser de donner à Coccey des ordres d'agir en tout de concert avec mes alliés. Mes intentions ont été pures envers vous; mais comme je remarque que mes lettres vous font de la peine, ce sera ici la dernière chiffrée que vous recevez de moi. Cela ne m'empêchera pas de faire des vœux pour que tout ce que vous entreprendrez réussisse selon vos souhaits (1). »

Louise-Ulrique lui répond : « Je n'ai pas été peu

(1) Lettre chiffrée, sans date. Papiers de la Reine. *Mémoires deersen*, t. III, annexe XIV.

surprise de voir la froideur avec laquelle vous répondez à la confiance que j'ai eue en vous. Je ne dois, je l'ai dit, de compte de mes actions à personne, et vous jugez mal ma façon de penser si vous vous imaginez que je suis entrée en matière avec vous la dernière fois dans d'autre but que pour ouvrir mon cœur à un frère que j'ai toujours aimé et estimé. Je devrais m'en tenir à votre proposition et ne plus écrire sur des affaires qui, je vois bien, altèrent, de votre côté, la tendre amitié qui a toujours subsisté entre nous ; mais cette même amitié me fait désirer de m'expliquer avec vous. Cette lettre sera la dernière, si vous le voulez ; mais je ne cesserai jamais, tant que je vivrai, de vous marquer ma tendre amitié (1). »

L'irritation de Frédéric provenait surtout du mécontentement manifesté par la Russie contre les agissements de la cour de Suède. L'Impératrice lui faisait un reproche de ne pas user suffisamment de son influence sur sa sœur pour la détourner de ses interventions en faveur du parti français à la Diète, au détriment de l'influence russe devenue prépondérante depuis la défaite des *Chapeaux*. Dans une lettre pleine de déférence et de flatterie au sujet de la Pologne, Catherine écrivait à Frédéric ;

« Il me reste à dire à Votre Majesté quelques mots sur nos affaires en Suède. Elle n'ignore pas sans doute les succès continuels des intrigues du nommé

(1) 12 avril 1765. Archives de l'État. Stockholm.

Sinclair contre mes bonnes et sincères intentions en faveur de la cour de Suède. Votre Majesté me rendra la justice de croire que cette entrave ne changera pas mes sentiments pour le Roi et la Reine. Ils sont dans l'erreur et ils sont à plaindre, sans que mon intérêt dans la nation en puisse souffrir. Je sais que votre ministre fait tout ce qu'il peut avec zèle pour rectifier la Reine, mais je dois craindre que les préventions de Sa Majesté et la perfidie haineuse de Sinclair ne révoltent à la fin le bon parti contre Leurs Majestés Suédoises et ne me mettent hors d'état de leur être utile. Je prie donc Votre Majesté de s'employer auprès de la Reine, sa sœur, contre un homme qui, pour coup sûr, fera perdre tout, si on ne le renvoie pas de la cour (1). »

Le comte Sinclair, grand maître des cérémonies à la cour de Suède, sénateur et membre influent de la Diète, était chef du parti royaliste, et appuyait, conformément au plan de la Reine, le parti français au Parlement. Pour détruire cette influence et désorganiser le parti, on tenait à en éloigner le chef de la cour. C'était une répétition de la campagne von Korff contre Tessin. On se rappelle comment Frédéric avait, à ce moment, jugé cette intervention. Mais les circonstances étaient changées ; son attitude fut fort différente. Mis en demeure d'agir par son alliée, il écrivit à sa sœur : « J'avais fermement résolu de ne plus vous écrire sur les affaires de

(1) Extrait de la lettre de Catherine transmis par Frédéric à la reine de Suède. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, p. 332.

la Suède, et je m'en serais tenu à ce parti, si je ne venais de recevoir une lettre de l'impératrice de Russie qui m'oblige, malgré moi, de rompre le silence. Cette princesse était dans les meilleures dispositions pour vos intérêts, et vous auriez trouvé des avantages réels en cultivant son amitié. Vous verrez par la copie du passage de sa lettre qui regarde vos intérêts combien elle est refroidie, et le malheur que vous vous attirez si vous persistez à contrecarrer les mesures qu'elle prend à la Diète de Stockholm. Tous vos engagements avec le parti français sont découverts et connus. Il y a eu des lettres du ministre de France interceptées que j'ai lues, dans lesquelles il parle de ce qui s'est passé de votre part. Il finit par déconseiller à la cour d'avoir confiance en vous... Je vous parle avec sincérité et vérité; n'irritez pas davantage l'Impératrice. La lettre de Panine est plus forte que celle de l'Impératrice. Il prétend que vous vous moquez ouvertement de tout ce qui se passe à la Diète de Stockholm. Il dit que la patience de l'Impératrice est poussée à bout et jette feu et flamme contre un certain Sinclair, et joint la menace à l'indignation. Pour moi, j'ai écrit à l'Impératrice que je ferais ce qui dépendait de moi pour vous raccommoier ensemble, et que je la priais de ne pas s'abandonner à son ressentiment... Ne vous fâchez pas de ce que je vous écris si sincèrement. Le péril est trop grand pour que je vous déguise la vérité, et en cas que vous le preniez mal, il me restera la consolation d'avoir rempli avec candeur le devoir d'un bon frère, qui ne peut voir qu'avec la

plus vive douleur le précipice où vous allez vous plonger (1). »

Tout l'orgueil de Louise-Ulrique se révolta devant cette prétention de Catherine de régler la Diète suédoise en même temps que le personnel de sa cour.

« Je reçois comme une preuve de votre amitié, répond-elle à Frédéric, les avis que vous voulez bien me donner, et, bien loin de me fâcher, j'agirai avec vous avec la même franchise, la même confiance, que cette amitié exige. Je ne vous dissimulerai pas que les plaintes de l'impératrice de Russie me causent une surprise extrême. J'ignore particulièrement ce qu'elle entend par ses intérêts. Aucune proposition, directe ni indirecte, n'a été faite de sa part à cette cour. Par conséquent, il est évident que je n'ai pu la contrecarrer. Si les intérêts de cette princesse sont d'entretenir une étroite union entre les deux couronnes, l'Impératrice trouvera toujours mes sentiments conformes aux siens. Mais je ne consentirais jamais à déroger dans la moindre chose des droits sacrés de la Majesté, qui me laissent le libre choix d'admettre à ma cour tels des sujets du Roi que j'y crois propres, et ce serait une lâcheté, si je condescendais à ce que quelque puissance m'imposât des lois. Je n'ai nul compte à rendre à l'Impératrice de ma conduite. Je ne le dois qu'à Dieu et au Roi mon époux (2)... »

(1) Sans-Souci, 2 juin 1765. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe XII.

(2) Le brouillon de la lettre, de la main de la Reine. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe XIV.

C'était crânement défendre ses amis et son indépendance, mais c'était jouer gros jeu, dans la situation où elle se trouvait, que de jeter le gant à une Catherine II.

Le ministre de Danemark à Pétersbourg écrivait à son gouvernement quelques mois plus tard : « On est ici très convaincu que l'Impératrice trame une révolution en Suède. Elle s'oppose à toute conclusion d'affaires ; elle travaille à augmenter les murmures du peuple, et veut le pousser à renverser la constitution. Elle est fermement résolue à faire entrer une armée en Finlande sur la première nouvelle qu'on aura d'une révolte à Stockholm. Il y a dans ce moment seize mille Russes dans le gouvernement de Viborg, et ordre est donné pour y faire filer secrètement et sans bruit encore neuf mille hommes, afin qu'il y ait vingt-cinq mille hommes prêts à tout événement (1). »

Catherine s'occupait ainsi à préparer le *cas fédéral* prévu par le pacte secret avec Frédéric. Elle « tramait » la révolution en Suède qui devait entraîner l'action commune, l'intervention simultanée en Finlande et en Poméranie, par laquelle la Suède serait dépouillée de tout ce qui lui restait de ses possessions sur le continent.

La situation devenait grave. Mais Louise-Ulrique atteignait, par là même, le but pour lequel elle avait joué son va-tout, en brayant et Catherine et Frédéric : la

(1) Dépêche du ministre à Pétersbourg. 8 octobre 1765. Archives du ministère des affaires étrangères. Copenhague.

France se déclarait pour elle et épousait sa cause.

« Votre Majesté me permettra, lui écrivait confidentiellement le comte Creutz, ministre de France à Paris, de lui rendre compte de la disposition actuelle de la France vis-à-vis de la Suède et du plan qu'elle a adopté pour seconder les vues de Votre Majesté, en nous mettant à l'abri des insultes d'un voisin aussi dangereux qu'entreprenant.

« Le roi de France et son ministre n'ont pu voir sans admiration la grandeur d'âme et la magnanimité avec lesquelles Votre Majesté a sauvé, à la dernière Diète, les débris d'un parti qui se voyait la victime de son attachement pour la France.

« Ce sentiment est devenu plus vif par le courage qu'elle a opposé aux entreprises de la Russie et par la dignité avec laquelle elle a réprimé ses insolences. La manière décidée dont Votre Majesté a prouvé sa façon de penser vis-à-vis de la France, le respect qu'on a pour ses grandes qualités, l'affection qu'inspire une âme sublime et généreuse, tout cela a cimenté une union d'autant plus indissoluble qu'elle est fondée sur la raison de l'intérêt des deux cours. Le duc de Choiseul a poussé son attachement jusqu'à l'enthousiasme, et c'est un sentiment que Votre Majesté a inspiré à tout le monde ici. Il espère tout d'elle et de la réunion du parti pour le rétablissement des affaires. Il emploiera les moyens les plus vigoureux et les plus efficaces. Mais pour redresser les désordres, les palliatifs sont insuffisants. Il veut qu'on détruise la source de nos malheurs,

la licence et les excès d'une liberté anarchique. Lorsque le gouvernement flotte sans cesse au gré des factions et que tout est vicissitude, les talents, les vertus même deviennent inutiles; tout est enveloppé dans la chaîne de la corruption générale, et l'État, devenu le jouet de ses voisins, est incapable de rendre le moindre service à ses alliés.

« Pour lui rendre sa vigueur et le mettre dans l'indépendance de ses voisins, on regarde ici comme une chose indispensable de refonder entièrement la constitution, en fortifiant l'autorité royale. Il est inutile d'entrer dans les détails de ce plan, qui est déjà connu de Votre Majesté (1). »

En effet, dès son arrivée au ministère des affaires étrangères, Choiseul avait compris les dangers auxquels était exposée la Suède, et partant la paix du Nord, par suite de l'anarchie qui y régnait, de la faiblesse à laquelle la réduisaient l'instabilité de son gouvernement, son parlementarisme outré et corrompu, les déchirements des partis, fomentés et exploités par la politique étrangère. Il jugea qu'il était temps de réagir, si la France voulait conserver cet allié traditionnel de sa politique dans le Nord, qu'il fallait avant tout revenir sur le système suivi en dernier lieu par la diplomatie française à Stockholm, celui de soutenir ce gouvernement de partis, en combattant l'autorité du Roi, pour appuyer, au contraire, les efforts de la Reine et du parti

(1) Le comte Creutz à la reine Louise-Ulrique, 23 août 1768. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe XXXVI.



royaliste, tendant à former un gouvernement à la fois plus stable et plus fort, en centralisant le pouvoir et en rendant au souverain une plus ample autorité.

Les déclarations que le duc avait faites au comte Creutz à ce sujet furent bientôt suivies de faits qui ne laissaient aucun doute sur ses intentions. Le marquis d'Havrincourt, qui s'était en quelque sorte inféodé à un parti dans les démêlés de la Diète suédoise, fut rappelé. Le marquis de Breteuil, qui lui succédait, reçut des instructions qui lui traçaient une ligne de conduite toute différente de celle qu'avait suivie son prédécesseur : « La France, lui disait le duc de Choiseul dans ses instructions, en se laissant aller à la circonstance du moment, a fait la faute de soutenir le parti qui s'intitulait patriotique, pour enchaîner le pouvoir royal en Suède. Dès lors, la France n'a plus eu la Suède pour alliée, mais uniquement un parti... Aussi on ne s'est occupé à Stockholm qu'à combattre les sentiments du roi de Suède et, en les combattant, à détruire les intérêts du royaume. Le Roi actuellement régnant était, en montant sur le trône, naturellement disposé en faveur de la France. Il avait épousé une princesse, sœur du roi de Prusse, alors notre allié intime. Le roi de Prusse, qui avait du crédit sur sa sœur, ne devait songer qu'à se servir, ainsi que nous, des forces suédoises contre la Russie et l'Autriche, qui étaient nos ennemis. Mais, loin de suivre cette route favorable, nous avons préféré appuyer un parti qui combattait la couronne, et qui, obéissant à des sentiments purement personnels, nom-

mément le comte Tessin, voulut donner des dégoûts à la reine de Suède. Ce qui était inévitable arriva. Cette princesse, hautaine et ambitieuse, ne s'occupa que du soin de sa gloire et de son pouvoir. Le parti que nous protégeions ne s'occupa que de celui de la réprimer. Il y eut deux partis dans le royaume, et la France s'embarrassa entre ces deux partis, dépensa beaucoup d'argent, sans songer que c'étaient les troupes, les vaisseaux et le commerce de la Suède qu'il lui fallait, et non que le parti du Parlement ou celui de la Reine eût le dessus. Du choc continuel des passions et des intrigues entre les factions, qui cherchent à se culbuter et à s'anéantir mutuellement, est née l'anarchie dans le gouvernement en Suède. Ces partis ont concouru successivement à la décadence de leur patrie. »

En conclusion, le duc prescrivait au nouvel ambassadeur « de faire dorénavant tendre tous ses efforts à rétablir le pouvoir monarchique en Suède par l'influence de la France » ; il devait « concerter un plan à cet effet avec le Roi, la Reine et leurs confidents, et obtenir des amis de la France qu'ils adoptent ce parti et y concourent de bonne foi (1) » .

Louise-Ulrique était enfin arrivée où elle voulait en venir.

Désormais ses projets révolutionnaires contre le pouvoir des États recevraient l'appui de la France ;

(1) 23 avril 1766. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis le traité de Westphalie à la Révolution française.* Suède

la restauration de l'autorité royale serait poursuivie de concert avec elle.

La lutte entre la monarchie et le parlementarisme en Suède devenait la lutte entre la politique française et la politique russe et prussienne dans le Nord, entre les vues de Choiseul, qui voulait rendre à l'alliée de la France, dans la mesure du possible, son ancienne puissance et son ancienne vigueur, et celles de Catherine et de Frédéric, qui avaient comploté de l'affaiblir, dans le but de la dépouiller.

## CHAPITRE XI

### LE PRINCE HÉRITIER.

Son éducation. — Son caractère. — Ses goûts. — Ses essais littéraires. — Ses *Mémoires*. — Son mariage. — Ses rapports avec sa mère. — Brouille. — Mauvaise humeur de la Reine contre sa belle-fille. — Conseils de Frédéric. — Projets de la France pour restaurer le pouvoir monarchique. — Opposition de Frédéric et de Catherine. — Menaces. — La Diète de Norrköping. — Nouvelles défaites de la cour. — Triple alliance contre la Suède.

Le prince Gustave venait d'atteindre sa dix-neuvième année.

A peine en avait-il accompli la seizième, en 1762, que la Diète déclarait son éducation achevée et proclamait son émancipation. En prêtant, à cette occasion, le serment de fidélité au Roi, en une séance solennelle du Sénat, il avait prononcé son premier discours. Il avait bien parlé, avec spontanéité et une certaine éloquence naturelle. L'enchantement avait été général. Il y avait longtemps que les Suédois n'entendaient plus parler leur langue par leurs souverains sans accent étranger. La Diète proposa d'accorder au Prince Royal un siège au conseil, présidé par le Roi. Il refusa cette dignité, « Avant de prétendre avoir une opinion, dit-il

au comte Fersen, chargé par les États de lui en faire la proposition, il est bon qu'un prince apprenne à faire son profit de l'expérience des autres. Mon opinion paraîtra servile si je suis toujours de l'avis du Roi, irrespectueuse si j'opine contre lui (1). »

On reconnaissait dans ce refus l'influence de la Reine. Un peu jalouse de cette émancipation officielle, elle craignait que son fils ne prenne trop au sérieux son indépendance. Elle croyait le voir déjà « régner en espérance » et en éprouvait une sorte d'amertume (2). Le moment, difficile pour une mère, de se faire à l'idée que son fils échappe à son autorité, se compliquait chez elle de la crainte de voir surgir là une volonté capable de s'opposer à la sienne. Son humeur autoritaire en ressentait déjà de l'ombrage.

Le prince, connaissant le caractère de sa mère, s'étudiait à ne pas la heurter, à lui montrer une soumission complète ; seulement il aimait « à raisonner sa soumission », comme disait la Reine, et les discussions entre eux étaient souvent longues et vives (3). Le Roi prenait parti pour la Reine, par ancienne habitude de subir sa volonté, et le prince obéissait, par respect, sinon par conviction.

A un esprit alerte, actif et perçant, il joignait un jugement assez sûr et beaucoup d'observation. Son dernier gouverneur, le comte C.-F. Scheffer, disait de lui

(1) *Mémoires de Fersen*, t. III, p. 27.

(2) *Journal de la Reine*.

(3) *Journal de la Reine*.

dans un rapport adressé à la Diète : « Le jeune prince est doué d'intelligence et de génie. Sa conception est vive et prompte, sa mémoire prodigieuse, sa pénétration extrême, son imagination pleine de feu, sa réflexion plus mûre qu'on ne devrait l'attendre à pareil âge. » Et ce n'étaient pas là les phrases obligées d'un rapport officiel parlant de l'héritier de la couronne. Dans ce même écrit le gouverneur ne se faisait pas scrupule de parler de la paresse de son élève, de son inattention et de ses mauvaises habitudes. Il dénonçait son irrégion, son égoïsme, son extrême vanité, qu'il attribuait à l'influence de sa mère et « aux enseignements de la philosophie ». Il lui reconnaissait comme principale vertu son amour et son respect pour ses parents.

L'influence de la Reine avait, en effet, été considérable sur l'éducation du prince, mais non moins grande avait été celle des dissentiments politiques qui avaient présidé au choix de ses instructeurs, des préoccupations haineuses de la Diète, qui l'avaient entouré, dès son enfance, de personnes hostiles à la Reine. Il avait appris à dissimuler, à se dérober à des exigences trop souvent contradictoires, à faire peu de cas de l'autorité de personnes qu'il voyait dominées par leurs passions.

Son premier gouverneur, le comte Tessin, l'avait reçu des mains de sa gouvernante à l'âge de quatre ans : « Il fut irréprochable, dit de lui le prince dans ses *Mémoires*, jusqu'au jour où des circonstances malheureuses amenèrent une rupture entre mes parents et

lui. » « Ma mère, ajoute-t-il, après avoir raconté l'historique de la passion de Tessin pour la Reine, m'inspira une idée affreuse de son caractère ; elle chercha à me faire partager sa haine pour lui. Quelque juste que fût la cause de son ressentiment, elle poussa cette haine trop loin : c'était une faute politique (1). » Pour le comte Bielke, vice-gouverneur sous Tessin, il avait eu une profonde affection ; de même que pour son gouverneur Strömberg, son précepteur Dalin. Il tomba malade de chagrin lorsque la décision de la Diète l'en sépara. Il détesta, par contre, leurs successeurs, Scheffer et Klingenskierna, qui le lui rendirent en sévérité. Il en fit ses amis plus tard. « Je n'ai pas profité comme j'aurais dû, dit-il encore, des enseignements de toutes ces personnes, si pleines de talents et de connaissances ; mais je dois aussi remercier le Ciel que mon caractère n'a pas été complètement faussé par toutes les contradictions de mon éducation. » Et plus loin : « La raison m'a appris à modifier presque toutes les impressions que j'avais reçues dans mon enfance : j'ai dû rendre mon estime à des personnes qu'on m'avait habitué à mépriser et à haïr ; j'ai découvert de grandes qualités chez d'autres qui m'avaient paru simplement ridicules. » En parlant de son gouverneur Scheffer, il dit : « S'il n'a pas possédé ma confiance lorsqu'il était mon gouverneur, je l'ai bien dédommagé depuis qu'il est devenu mon ami (2). »

(1) *Mémoires de G. P. R. S., Papiers de Gustave III, Bibl. d'Upsal,*

(2) *Id.*

Ambitieux de dominer comme sa mère, le prince Gustave avait le même goût pour le faste et la représentation ; il montrait déjà un curieux penchant pour la pose et les attitudes théâtrales, l'envie d'imposer, de frapper l'imagination des foules.

Son extérieur prêtait aussi à l'impression de duplicité qu'on avait de son caractère, au défaut de sincérité qu'on lui reprochait. Sa figure, aux traits fins et réguliers, d'une délicatesse féminine, était frappée d'une singulière inégalité : il avait, de naissance, un côté du front aplati. Cela donnait à son visage un aspect changeant et en quelque sorte double. Un côté en était comme la caricature de l'autre. L'expression en semblait varier, moins sous les émotions de l'âme que selon l'angle sous lequel les traits se profilaient. Ce qui en sauvait l'ensemble, rendant presque l'harmonie à cette double face, c'était la beauté et l'éclat rayonnant des yeux. Il avait les yeux de sa mère, mais plus mobiles, plus riants, et d'un bleu plus chaud ; un peu aussi l'œil de Frédéric « grand comme pour tenir le monde dans son regard », au dire de Voltaire, et le sourcil haut de la maison de Brandebourg ; mais son regard n'avait ni l'expression de hauteur des yeux de la Reine, ni les éclairs d'acier de ceux du roi de Prusse. Petit de taille, mais bien proportionné, il était en outre affligé d'une légère claudication, qu'il cherchait à dissimuler sous une démarche étudiée, à pas comptés, qui donnait à son allure quelque chose de compassé. A la cérémonie de son émancipation, toute la cour avait été



frappée de ses attitudes théâtrales. Pendant le défilé qui suivit la prestation de serment, la Reine et les dames dans sa tribune ne purent s'empêcher de rire en remarquant l'excessive affectation de la démarche du prince qui suivait le Roi à la tête du cortège.

Être tout factice, nerveux et cérébral, affaibli par sa précocité morale, il avait l'âme mobile et impressionnable, l'imagination ardente, l'intelligence féconde et les sens impassibles, le cœur froid et les instincts égoïstes. Il n'aimait ni la chasse, ni le cheval, ni les exercices militaires ; tout effort physique semblait lui coûter ; toute son activité vitale se concentrait au cerveau.

Lorsque la paix avec la Prusse avait été signée en 1762, il avait demandé à entrer dans un régiment prussien pour apprendre le métier des armes sous la direction de son oncle le grand Frédéric. Il avait alors seize ans. La Diète refusa son consentement. Elle redoutait pour l'héritier du trône le contact de l'absolutisme prussien. Il avait depuis renoncé à l'idée de se faire soldat et ne montrait aucun intérêt pour les choses militaires. Il s'intéressait par contre beaucoup aux lettres et aux arts. Il s'était formé un cercle d'intimes parmi les poètes, les écrivains de l'époque, avec lesquels il vivait ; Creutz, Gyllenborg, Ihre, Dalin furent ses compagnons de tous les jours. Il protégea Bellman, le chansonnier populaire, qui s'était fait remarquer par une satire : *Propos à la lune*, sur les querelles des partis à la Diète, l'aidait souvent dans ses continuelles tracasseries d'argent.

Il voulut, selon les traditions de sa famille, entretenir un commerce littéraire avec les grands esprits du siècle.

Creutz, nommé ministre de Suède en Espagne, fut chargé par le prince de lier connaissance, en passant à Paris, avec les écrivains de renom, et de le mettre en rapport avec eux, puis de se rendre en pèlerinage à Ferney et de faire connaître « au vénéré patriarche » toute l'admiration que ressentait pour lui le prince de Suède, fils de Louise-Ulrique de Prusse.

« Voltaire, écrivait Creutz, de Ferney, a versé des larmes en apprenant que Votre Altesse Royale connaissait sa *Henriade* par cœur. Je l'ai bien écrite, me dit-il, pour servir de leçon aux rois, mais je ne pouvais pas espérer qu'elle produirait des fruits dans le Nord. Je me trompais. Le Nord a toujours engendré des héros, des grands hommes (1). »

Hume exprimait le désir de visiter la Suède « pour voir une reine qui était philosophe et un jeune prince qui, à seize ans, lisait de préférence les œuvres des grands penseurs » .

Marmontel lui envoyait son *Bélisaire* et lui écrivait qu'il comptait lui dédier son prochain livre : *Les Incas* (2).

Et le prince répondait à Creutz : « L'approbation de Voltaire me flatte. J'espère la mériter un jour. Jamais notre littérature suédoise n'a été aussi pauvre qu'en ce

(1) Corresp. de Creutz. Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

(2) *Id.*

moment. Dalin est mort. Ihre se retire. Gyllenborg s'est marié et fait des enfants au lieu de faire des satires. Il est tellement amoureux qu'il en oublie le boire et le manger. On devrait interdire le mariage à de tels génies (1). »

Plus tard Creutz, transféré comme ministre à Paris, continuait à le tenir régulièrement au courant de tous les faits littéraires de l'époque. Ainsi il lui écrivait : « J'envoie à Votre Altesse Royale le huitième volume de l'*Encyclopédie*. Je la prie de le garder, comme les autres, pour elle seule. Il est curieux que les plus fortes choses se trouvent enterrées dans les articles sur la grammaire (2). »

Les questions d'histoire nationale passionnaient surtout le prince. Gustave-Adolphe était son héros. L'épopée de Charles XII ne l'enthousiasmait guère. Charles XI et ses confiscations des biens de la noblesse étaient l'objet de ses railleries. Gustave Wasa lui inspirait son premier essai littéraire : *Histoire de Gustave Wasa, roi de Suède, par un de ses descendants*, dont on retrouve le manuscrit, en français, dans ses papiers. Puis c'étaient des poésies. Une « héroïde » en vers alexandrins, également en français, dépeint les douleurs du roi Christian II, prisonnier, apprenant dans son cachot la mort de son fils. Le roi déchu s'écrie :

Où sont donc ces royaumes à mes armes soumis,  
Mes sujets, mes enfants, mes trésors, mes amis ?  
Tout s'est évanoui, mes remords seuls me restent.

(1) Ulricsdal, 20 mars 1765. Papiers de Gustave III.

(2) Corresp. de Creutz. *Id.*

Puis des ébauches de drames : *Coriolan*, *Henri IV*, *Gustave I<sup>er</sup>*, *Érik XIV*. Il écrivait aussi ses *Mémoires*. Le manuscrit original, en français, se retrouve parmi ses papiers. Ils sont intitulés : *Mémoires de G. P. R. S.* (Gustave, prince royal de Suède), *écrits par lui-même ; commencés en 1765, lorsqu'il était âgé de dix-neuf ans.* En tête de la première page, ces vers de la *Henriade*, qu'il arrange un peu à sa façon, pour mieux refléter sa pensée :

Je t'implore aujourd'hui, sévère vérité,  
Répands sur mes écrits ta force et ta clarté ;  
Dis-moi les crimes des peuples, les fautes des princes.

Il débute par ces mots : « La vie des princes ne peut intéresser l'histoire qu'autant qu'elle se rattache à des événements nationaux. Si je parle donc de moi, et j'en parlerai beaucoup, ce n'est pas par vanité, ce n'est pas par vaine gloire ; c'est pour me rappeler les événements auxquels j'ai pris part ; c'est pour me garder de retomber dans les mêmes erreurs. »

Tel était ce jeune prince à l'âge de dix-neuf ans.

Avec son émancipation légale venait se poser la question de son mariage : le Danemark réclamait l'exécution du pacte conclu en 1751.

On se rappelle dans quelles conditions il avait été fiancé, au berceau, à la fille de Frédéric V. La princesse Sophie-Madeleine avait maintenant, comme lui, dix-neuf ans. Il était temps de penser à les marier. On n'avait guère, il est vrai, reparlé de ce mariage depuis

l'époque des fiançailles, qui avaient été, à la demande du Danemark, tenues secrètes dès le début.

Mais la cour de Copenhague ne l'avait pas perdu de vue. L'émancipation du prince de Suède lui fournissait l'occasion de le remettre sur le tapis.

Louise-Ulrique, qui, au moment même des fiançailles, n'avait consenti à l'engagement contracté que dans la ferme espoir que le mariage ne se ferait pas, était plus éloignée que jamais de l'idée de le voir s'accomplir. Le rapprochement avec le Danemark, qu'elle poursuivait alors, n'avait pas répondu à son attente. L'amitié entre les deux cours, peu sincère dès le début, avait fait place à la plus complète méfiance, à la suite des projets de Pierre III contre le Danemark, auxquels la cour de Suède ne s'était montrée que trop disposée à se prêter. Aussi dès que Catherine II eut ramené la politique russe à ses anciennes traditions, la cour de Copenhague s'était-elle empressée de s'entendre avec l'Impératrice et avait accédé à son traité avec Frédéric pour le maintien de la tutelle en Suède.

Espérer que le mariage du prince héritier avec la fille de Frédéric V suffirait, en ces conditions, pour ramener le Danemark à de meilleurs sentiments, paraissait à Louise-Ulrique le plus vain des espoirs.

Elle n'avait, du reste, jamais renoncé à l'idée, caressée depuis le jour où son fils vint au monde, de le marier à une princesse de la maison de Prusse, à une fille de son frère Guillaume. Elle écrivait à Frédéric : « Pour vous

donner, mon cher frère, une preuve combien j'ai de confiance en vous, je viens vous demander conseil dans une affaire, dont je ne parlerai ni au Roi, mon époux, ni à mon fils, avant que d'avoir reçu votre réponse. Il s'agit du mariage de mon fils Gustave. Vous savez qu'il fut accordé l'année 1751 avec la princesse de Danemark, contre le gré du Roi et du mien ; et depuis, mon fils n'y paraissait pas avoir plus de goût que nous. Il est impossible que ce mariage s'effectue, d'autant plus que la forme du gouvernement ne prescrit pas qu'on puisse y forcer le prince contre son inclination, et presque toute la nation est contraire à cette alliance. Je dois ajouter que l'impératrice de Russie, ayant déjà fait sonder mes intentions, paraît entrer de bonne foi dans mes vues. Aussi, regardant cette partie de la question comme déjà réglée, j'ai songé à le pourvoir ailleurs, Je souhaiterais, s'il ne dépendait que de moi, que mon fils se mariât dans notre maison, et comme vous disposez de deux aimables princesses, celle de Prusse et celle de Schwedt, j'ai voulu m'ouvrir à vous sur ce sujet. Je vous prie donc, mon cher frère, de m'en dire votre avis, et, si vous l'agréez, de vouloir bien m'envoyer les portraits de ces deux princesses pour que j'en fasse usage, quand je trouverai l'occasion de les faire apprécier à mon fils (1). »

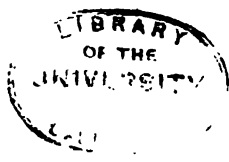
Frédéric lui répondit : « La cordialité avec laquelle vous m'écrivez, ma chère sœur, exige une égale fran-

(1) 12 août 1765. Archives de l'État. Stockholm.

chise de ma part. Je comprends toutes les raisons que vous pouvez avoir de ne point marier votre fils à une Danoise, dont la maison est votre plus grande ennemie, j'en ai des preuves convaincantes. Je vous avoue que, pour ce qui me regarde, je n'ai pas trouvé votre établissement aussi avantageux que je l'aurais désiré, pour vous et votre famille. Votre sort n'a pas répondu à ce qu'on devait espérer avec raison. Je crains une destinée pareille pour ma nièce, dont je suis le tuteur et à laquelle je suis obligé de servir de père. Nous sommes en pourparlers en Hollande, pour l'établir dans ce pays ; et quoique son futur ne soit que stathouder, il n'y a pas d'apparence qu'elle puisse jamais y trouver les amertumes que vous avez éprouvées en Suède. Voilà, ma chère sœur, la situation véritable. Cependant je dois ajouter qu'il n'y a rien d'arrêté ni de conclu jusqu'ici. Pour ce qui regarde ma nièce de Schwedt, c'est une beauté. Elle est aimable, bien élevée, mais encore un peu timide ; elle a de l'esprit, et je suis persuadé que ma sœur Sophie ne vous la refuserait pas (1). »

Mais la cour de Danemark n'entendait pas se laisser débouter. Elle insistait sur les engagements contractés et exigeait le mariage, des fiancés, malgré tout ce que le ministre de Danemark à Stockholm, qui déconseillait ce mariage, avait fait pour l'en détourner. Le portrait que ce diplomate traçait du prince royal de Suède au moment où il atteignait sa majorité, était noirci de parti

(1) 7 septembre 1766. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe XXIII.



pris pour impressionner le Roi et effrayer la princesse elle-même.

« Si dans sa première jeunesse, disait-il du prince Gustave dans un long rapport à son gouvernement, l'on a cru qu'il aurait de l'esprit, il est certain qu'actuellement c'est un esprit si peu orné, si abâtardi par l'oïveté, et si paresseux, qu'il ne deviendra jamais brillant ni solide. Il n'a de goût pour aucune science, pour aucun art, pas même pour l'art militaire. Il ne lit jamais pour s'instruire et rarement pour s'amuser. Il s'ennuie mortellement, et tout ce qui demande quelque application et un certain recueillement lui inspire du dégoût. Tout annonce que ce prince, quand il sera plus âgé, deviendra triste et mélancolique, et on peut craindre qu'il ne ressemble un jour à Érik XIV (1). De toutes les passions, c'est l'orgueil (je voudrais trouver une expression plus forte) qui le maintient le plus. Aussi il n'est pas possible d'imaginer jusqu'où il le pousse. Le moindre geste, la moindre parole le blesse, et sa présence seule suffit à gêner tout le monde. Par un effet de son orgueil, il ne souffre pas la moindre contradiction, pas même de Leurs Majestés, et comme il en essuie le plus souvent de la part de la Reine, il est constaté qu'il ne l'aime pas, et qu'il l'abaissera autant qu'il sera possible quand il en aura le pouvoir. Cependant l'habitude de la craindre et la supériorité que la différence de génie de l'une et de l'autre doit naturellement donner à cette

(1) Atteint de folie mélancolique.



princesse, font qu'elle a un certain crédit sur son esprit. On a cru, il y a quelques années, qu'il aimerait le sexe, mais on ne le croit plus, et quoique, par des raisons en partie faciles à deviner, on n'aurait pas été fâché qu'il se fût attaché à quelque dame de la société, et que même on lui en ait facilité les moyens, cela n'a pas réussi jusqu'ici. L'aplatissement de son front, duquel la sage-femme enfonça le côté gauche au moment qu'il vint au monde, compresse et gêne toutes les parties intérieures de la tête, au point que cela ne pourra que raccourcir sa vie (1). »

Ce tableau, fort peu attrayant, fait à Frédéric V du caractère de son futur gendre, où des traits, assez finement observés, étaient poussés à la caricature et devenaient l'occasion de sombres pronostics, ne détourna nullement le vieux roi de Danemark de sa détermination.

Remarié depuis la mort de la mère de la princesse, et ayant d'autres enfants de ce second lit, adonné du reste à la boisson et menant la vie à outrance qui devait, un peu plus tard, le conduire à la tombe, Frédéric V tenait, avant tout, à marier sa fille. Il exigea comme un point d'honneur l'accomplissement du pacte conclu dix-sept ans auparavant.

La Diète suédoise se prononça aussi pour l'accomplissement du mariage, estimant que l'engagement contracté ne pouvait être rompu sans aggraver la tension re-

(1) Schack à Bernstorff. Ministère des affaires étrangères. Copenhague. O. NILSSON, *Hist. Bibl.*, t. V, p. 134.

grettable des relations avec une puissance voisine.

Quant au prince, principal intéressé dans la question, il se sentait très indécis, tiraillé entre les désirs de la Diète et la volonté de ses parents.

On peut juger de ses sentiments par cette lettre qu'il écrivait à son ancien gouverneur, le comte Bielke, retiré dans ses terres depuis qu'il avait quitté la cour, pour lui demander conseil :

« MON CHER COMTE,

« Dans la situation la plus difficile de ma vie, j'ai recours à vous comme à l'ami le plus fidèle, le plus dévoué, celui qui m'a donné les plus grandes preuves d'attachement, pour demander aide et conseil. C'est cette malheureuse affaire de mon mariage, dont les négociations, mal commencées, menacent de plus mal finir, qui cause mon tourment. Vous vous rappelez dans quelles conditions Tessin força le Roi et la Reine de donner leur consentement à mon mariage avec la fille du roi de Danemark. Vous savez aussi combien je suis peu porté pour ce mariage, et quelle aversion il inspire à la Reine. On l'a considéré alors comme une manœuvre des *Chapeaux* dans l'intérêt de leur parti. Il était peut-être politique. Mais les choses ont bien changé depuis. Ce sont les *Bonnets* qui l'exigent aujourd'hui, sous la pression de la Russie, qui veut flatter un allié. Le Danemark a, de plus, employé de fortes sommes pour gagner leur appui. Les comtes Horn et Löwenbielm se sont adressés à moi pour m'engager à trancher la question en signi-

fant mon consentement. Ils vont jusqu'à dire qu'un refus de ma part m'attirera la haine de la nation. Il est vrai que l'opinion se prononce partout en faveur de cette union. Elle ne constitue plus le projet d'un parti politique, elle devient le vœu de la nation. Les hommes les plus importants des deux partis me tiennent tous le même langage. Mais le Roi, la Reine surtout, y sont plus que jamais opposés. J'ai tourné et retourné la question en tous sens, sans pouvoir arriver à une opinion bien arrêtée. De quel côté est mon devoir ?

« La naissance de la princesse, son caractère, les droits qu'elle apporte avec elle, le consentement de la nation sont bien des choses qui parlent en sa faveur. Mais l'aversion de la Reine peut être un obstacle formidable à mon bonheur, et le respect affectueux que je lui ai voué me rendrait malheureux si je devais lui déplaire.

« Si je me brouille avec le Roi et la Reine, je rends par là même la princesse aussi malheureuse que moi. Je ne sais quel parti prendre, et il m'en faut prendre un. Vous avez été le premier, cher comte, à m'enseigner le devoir. Il vous appartient de me le montrer maintenant et de m'aider à l'accomplir. Je connais la sûreté de votre jugement, je sais que je ne fais pas en vain appel à votre amitié, et j'exige de vous la plus sévère sincérité (1). »

La réponse du comte Bielke (2) fut péremptoire. Elle décida le prince au mariage.

(1) 20 septembre 1765. Papiers de Gustave III.

(2) *Id.*

Cependant, avant de se déclarer définitivement, il entreprit de vaincre les préventions de sa mère. Il obtint d'elle qu'elle envoyât son premier chambellan, le comte Gyldenstolpe, qui jouissait de toute sa confiance, à Copenhague pour s'enquérir du caractère et des qualités de la princesse. Voici le rapport confidentiel que celui-ci adressait à la Reine : « La princesse est plutôt bien que mal de visage; très bien prise de corps; elle a les manières, le son de la voix et la physionomie de la plus grande douceur. L'éducation l'a rendue un peu timide, mais elle est naturellement portée à la joie. Elle parle à tout le monde et est aimée ici jusqu'à l'adoration. Je ne crois pas qu'elle ait l'esprit très cultivé. Il faut des siècles pour en faire naître de l'étendue de celui de Votre Majesté. Elle se met assez mal; paraît, au premier abord, embarrassée, rougit aisément. Voilà tout ce qu'on peut dire de mal d'elle. Elle se présente bien et est plutôt agréable. Son caractère est excellent. Avec de la bonté, Votre Majesté en fera ce qu'elle voudra (1). »

Profitant de l'impression favorable produite par cette lettre, le prince Gustave trancha la question. Il annonça lui-même au Sénat qu'il consentait au mariage proposé. Louise-Ulrique se résigna d'assez mauvaise grâce à l'inévitable.

Les préliminaires furent bientôt arrêtés avec le ministre de Danemark, et une pompeuse ambassade, ayant le comte Horn en tête, partit pour aller chercher

(1) Lettre du comte N.-P. Gyldenstolpe, 5 avril 1766. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe XXI.

la princesse à Copenhague. La Diète avait fait dignement les choses. Elle avait voté une somme de cent cinquante mille écus pour défrayer cette mission qui devait durer trois semaines.

Le 26 septembre, le prince royal partit lui-même pour aller au-devant de la princesse à Helsingborg.

Les lettres qu'il écrivait de là montrent que, même au milieu des émotions de la première rencontre avec sa future épouse, ce qui le préoccupait surtout, c'était la réception que lui ferait sa mère. Pendant qu'au Roi il racontait les cérémonies de la réception, les cordialités du jeune roi de Danemark, son futur beau-frère (Frédéric V venait de mourir, et son fils lui avait succédé), les assurances amicales échangées avec les hauts dignitaires danois qui avaient accompagné la princesse à son passage du détroit d'Elseleur à Helsingborg, il écrivait à la Reine : « Il me fut impossible jusqu'ici d'avoir le seul vrai plaisir que je goûte au milieu de ce terrible brouhaha : celui de m'entretenir avec la plus chérie des mères. La vue d'une princesse aimable, dont le cœur surpasse toutes les autres qualités, ne peut pourtant point effacer, n'effacera jamais ces sentiments ; elle ne doit pas le prétendre, elle ne le prétendra pas, son caractère m'en est garant.

« La princesse est d'ailleurs d'une timidité extrême, mais elle montre toute l'envie qu'elle a de vous plaire (1). »

(1) 10 octobre 1766. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe XXVII.

Dans une lettre à sa sœur, la princesse Sophie-Albertine, le prince faisait un portrait de sa fiancée et ajoutait : « Tout ce que je puis dire, c'est qu'elle gagne à être connue. Elle répare sa timidité par l'envie extrême qu'elle a de plaire à tout le monde et surtout à notre chère mère et au Roi (1). »

Au comte Scheffer, son ancien gouverneur, devenu, comme Bielke, son ami et confident, le prince écrivait toute sa pensée :

« Je crois, et je puis vous l'assurer, que j'ai trouvé la femme qu'il me faut. Elle a assez de beauté pour être agréable et pas assez pour me tourner la tête ; assez d'intelligence pour ne pas paraître niaise, assez de douceur de caractère pour ne pas vouloir prendre sur moi une influence dont je suis jaloux à l'extrême (2). »

Après un séjour de deux jours à Helsingborg, passés en fêtes et en réceptions, le voyage à Stockholm commença. Quoique le mariage n'avait pas encore eu lieu, le prince obtint l'autorisation d'accompagner la princesse pendant ce voyage, au cours duquel il écrivait à la Reine : « La princesse commence à s'humaniser, car jusqu'ici la douleur que lui a causée la séparation de tout ce qui devait lui être cher, et sa grande timidité, n'a pas contribué à rendre sa conversation brillante. Elle n'est pas une beauté, mais ses traits sont agréables, et elle se présente bien. A en juger par tout ce que j'ai

(1) Papiers de Gustave III.

(2) Lettre au comte C.-F. Scheffer, 15 octobre 1766. Papiers de Gustave III.

vu d'elle, son cœur est excellent. Elle a été adorée en Danemark, et tout le monde a pleuré dans les rues quand elle est partie. Elle est d'une très grande douceur et a grande envie de plaire, surtout de gagner les cœurs de Vos Majestés. Si ma chère mère voulait insérer quelque chose de gracieux pour elle dans une de mes lettres, elle me ferait une grâce d'autant plus grande que je crois que cela lui coûtera peu.

« Je ne suis pas devenu fou d'amour et je n'aime la princesse que comme il faut aimer, c'est-à-dire assez pour être galant et rien de plus. » Quand je serai à Drottningholm, je vous définirai ce sentiment (1). »

Quel que fût ce sentiment qui avait besoin d'une définition métaphysique, il ne promettait pas beaucoup pour le bonheur conjugal de la princesse. L'avenir le prouva. A ce moment-là, cependant, ces paroles étaient plutôt dictées par le désir de calmer la jalousie ombrageuse de la Reine.

Trois jours après, à la veille d'arriver à Stockholm, le prince terminait ainsi sa dernière lettre à sa mère :

« J'ose prier ma chère mère de croire que sa tendresse m'est aussi précieuse que la vie, et que rien ne pourrait m'être plus affreux que de la perdre. Je puis l'assurer que la princesse sera encore moins en état de le faire, que personne plus qu'elle ne songe à lui complaire en tout et à gagner sa tendresse. Elle le fera, j'en suis sûr. Je connais trop bien le cœur de ma chère

(1) Lettre à la Reine, 13 octobre 1766. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe XXIX.

mère ; elle ne pourra résister à l'empressement qu'on lui marquera de l'aimer. Quel bonheur pour moi de nous voir tous les deux unis dans la même tendresse, d'autant plus que je me flatte d'occuper toujours la plus grande place dans le cœur d'une mère adorée ! Aimez-moi toujours, ma chère mère, c'est les larmes aux yeux que je vous conjure. »

C'était plaider avec instance et conviction. Mais rien ne fit. La réception que la Reine fit à sa bru fut hautaine, empreinte d'une froide politesse officielle et rien moins que cordiale. A peine les noces, les fêtes de cour furent-elles achevées que la zizanie éclata. La cérémonie politesse que la Reine avait montrée à sa belle-fille en public dégénéra en aigreur, en tracasseries de toutes sortes dans l'intimité du cercle familial.

En vain le prince se multiplia-t-il en efforts de conciliation, la princesse montra-t-elle toute la patience dont son caractère doux et paisible était capable, la mauvaise humeur de la Reine augmentait.

C'est dans sa correspondance avec Frédéric surtout qu'éclate son mécontentement. Elle lui ouvre son cœur et étale ses griefs.

Frédéric, qui avait commencé par partager les préjugés de sa sœur contre la « Danoise », prend enfin sa défense : « Je crois, ma chère sœur, qu'à tout prendre, vous devez être contente de votre bru. On la dit bonne et timide : que serait-ce si elle était tracassière et intrigante ? Telle qu'elle est, vous n'en aurez aucun chagrin.



Ma sœur de Brunswick serait bien heureuse si elle était en pareil cas. Le démon est déchainé dans cette maison lorsque l'Anglaise y rentre, et je vous assure que vous ne troqueriez pas votre Danoisé contre cette Anglaise inquiète et brutale. Vous ne devez pas être surprise si j'ai une aversion pour les méchantes femmes : trois de ces furies, pendant sept ans, m'ont fait la guerre la plus acharnée et la plus cruelle. Le ciel m'a en partie vengé, car la Pompadour et l'impératrice Élisabeth sont actuellement dans le Tartare, vis-à-vis le tribunal de Pluton où elles attendent avec impatience l'arrivée de leur associée Marie-Thérèse (1). »

Puis vient un autre grief que Frédéric s'efforce de dissiper : « Ne craignez pas, ma chère sœur, que vous manquiez de postérité. L'œuvre de la chair ne demande aucune métaphysique. Les besoins de l'amour dans un jeune prince suppléeront aux charmes de la belle. On la dit d'une figure agréable ; cela étant, le reste s'en suivra. Si on épousait une femme pour l'esprit, il vaudrait mieux se marier avec un rhéteur de Jésuites. Ces gens ont plus de savoir, de connaissances et d'imagination que toutes les princesses de l'Europe. Mais on prend une femme comme un moule où l'on forme la postérité. Pourvu qu'elle soit féconde, cela suffit, et quand votre prince aura fait trois ou quatre enfants, il lui sera permis de chercher fortune ailleurs. Je vous dis naturellement, ma chère sœur, ce que je pense, je suis

(1) 19 février 1767. Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, annexe XXX.

même persuadé qu'avec le temps vous serez charmée que votre bru est douce et d'humeur tranquille, car en vérité il n'est pas d'animal plus dangereux qu'une méchante femme. S'il m'était permis d'en citer, quel beau catalogue j'en dresserais ! Mais laissons reposer les cendres de celles qui sont mortes, et prions Dieu pour la conversion des vivantes (1). »

Mais Frédéric avait beau argumenter et plaider les circonstances atténuantes, les dissentiments s'accroissaient. Enfin, de guerre lasse, il écrit : « Je ne m'aperçois que trop, ma chère sœur, que votre belle-fille n'est pas telle que vous la désirez. Mais permettez-moi de vous dire qu'il n'est aucune famille où l'on ne trouve quelque pièce mal assortie. Cela est partout ; il faut prendre patience et se prêter à ce que l'on ne peut pas changer. Je crois que ce qui importe le plus en ceci, c'est de persuader à votre fils de vous rendre grand'mère le plus tôt qu'il pourra. Il est important qu'il ait des enfants, qu'il importe le moule dans lequel il les aura façonnés ? Votre second fils pourrait bien un jour devenir empereur de Russie, comme je vous l'ai marqué. Aussi il importe au bien de l'Europe que l'aîné forme une branche distincte de son frère (2). »

De son côté, le prince inscrit dans son *Journal* les réflexions suivantes : « Ma situation est bien difficile ; je suis tenu à des ménagements vis-à-vis de mes parents, vis-à-vis de ma femme, à une grande circonspection dans

(1) 29 avril 1767. Papiers de la Reine. Archives Fersen.

(2) 9 décembre 1767. Papiers de la Reine. Archives Fersen.

ma vie privée, plus difficile encore que celle que je dois observer dans ma vie publique. Le mariage que j'ai contracté pour satisfaire aux vœux de la nation en est la principale cause. L'aversion de la Reine pour mon épouse, née d'anciennes préventions, semble augmenter de jour en jour. Ni le temps, ni le caractère tranquille et aimable de la princesse ne peuvent la vaincre. De fréquentes tracasseries jettent un voile sombre sur ma vie. Jointes aux tracas publics, elles agissent sur mon esprit et mon humeur plus qu'on ne pense. J'aurais voulu me retirer à la campagne, vivre à l'écart, au milieu de mes occupations favorites. Je ne le puis pas. Les événements politiques, les intérêts de la couronne, l'amitié de la France, qui compte sur mon concours, m'obligent à rester au milieu du mouvement. Je commence ma carrière par le premier devoir des princes : le sacrifice (1). »

Il finit cependant par quitter le château de Drottningholm et alla habiter avec la princesse le petit palais de Haga, aux portes de Stockholm. Il crut y trouver l'isolement qu'il cherchait tout en étant à portée des affaires et à même de suivre les événements politiques. Les intrigues allaient leur train, et la lutte des partis trouvait un regain d'activité dans la nouvelle attitude de l'ambassade de France, qui s'accroissait de plus en plus en faveur de la cour et des idées de réforme constitutionnelle. « Le Roi vous sait gré, écrivait le duc de

(1) *Mémoires de G. P. R. S.* Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

Choiseul au chargé d'affaires de France, l'abbé du Prat, de vous être procuré l'occasion de faire connaître à la reine de Suède les vrais principes et les sentiments secrets qui ont fait la base de vos instructions. Il est certain que le système déterminé du Roi relativement à la Suède est de contribuer au rétablissement de la royauté. Ce système est le seul qui puisse rendre à ce royaume son ancienne gloire et en faire un allié de quelque utilité pour nous. Je crois que la fin de cette année où les Russes sont occupés en Pologne et pourront y être occupés encore longtemps, est le vrai moment de tenir une Diète, dans laquelle le projet d'une révolution pour la restauration de l'autorité royale doit éclater. C'est dans la vue d'une Diète tenue pour cet objet que le Roi procurera des ressources d'argent à la Suède... Le Roi persiste donc à penser que les États prochains non seulement doivent anéantir l'administration actuelle, mais encore rétablir la monarchie, en donnant au Roi le pouvoir d'un monarque dans toute son étendue... Vous pouvez assurer la reine de Suède que le Roi emploiera tous les moyens qui sont en lui pour faire réussir ce projet (1). »

Ni Catherine, ni Frédéric n'ignoraient l'existence de ces projets. Frédéric, sérieusement inquiet qu'une rupture avec la Russie n'en fût la conséquence, en quel cas il se verrait obligé de prendre parti contre la Suède,

(1) Duc de Choiseul à l'abbé de Prat. Marly, 27 juin 1768, d'après une copie de la main de la Reine. Archives Fersen.

faisait tout ce qu'il pouvait pour en détourner sa sœur. Il chercha d'abord à la gagner en lui faisant voir tous les avantages que pourrait avoir pour elle l'amitié de Catherine. L'Impératrice, lui faisait-il entendre, n'aimait guère son héritier, le grand-duc Paul. Celui-ci, du reste, était de constitution très délicate, souvent malade. Il ne serait pas impossible, s'il venait à mourir, que Catherine choisît le second fils du roi de Suède, le prince Charles, pour en faire son héritier. Il revenait souvent dans ses lettres à cette combinaison : « On parle beaucoup à Pétersbourg, lui écrivait-il encore en 1767, du projet, en cas de mort du grand-duc, qui est malade, de vous demander votre second fils pour lui donner cette place. » A un autre moment, il lui laissait entrevoir la possibilité d'un mariage entre ce même grand-duc Paul et sa fille, la princesse Sophie-Albertine. Puis, finalement, il lui offrait soit un mariage pour cette fille avec le frère de l'héritier du trône de Prusse, le prince Henri, fils cadet de Guillaume, soit la charge lucrative de coadjutrice de l'abbaye de Quidlinbourg, soit même les deux choses à la fois. « Je vous avouerai tout franchement, ma chère sœur, écrit-il en décembre de la même année, que la raison qui m'a engagé à vous demander le portrait de votre fille, était des idées que j'avais en tête pour mon neveu Henri. C'est le meilleur et le plus digne enfant que je connaisse ; je l'aime comme mon fils ; il ressemble à son défunt père comme deux gouttes d'eau, et avec cela il a tant d'admirables qualités que personne ne peut lui refuser son cœur. Comme j'aime infiniment cet hon-

nête garçon, j'avais pensé l'assortir avec votre fille. Cela sera comme vous voudrez; mais si vous aimez mieux que votre fille soit coadjutrice de Quidlinbourg, cela n'occasionnera aucune difficulté. En ce cas, mon neveu se tournera ailleurs. Mais vous savez que notre sœur Sophis était coadjutrice de Herfort, et que cela ne l'empêcha pas de se marier avec le landgrave de Schwedt. » Mais la reine de Suède savait maintenant à quoi s'en tenir. L'amitié de Frédéric comme l'alliance de la Russie avaient désormais un but trop intéressé pour qu'elle osât s'y livrer. La Suède était rentrée définitivement dans l'alliance française qui pouvait seule la sauver de la dissolution et du démembrement.

Des cajoleries Frédéric passa alors aux menaces : « Je vous conjure de ne pas vous brouiller avec la Russie, et d'en agir avec la plus grande prudence. Vous avez affaire à trop forte partie. L'exemple de ce que vous voyez arriver en Pologne devrait vous rendre circonspecte... Les bonnes raisons, ma chère sœur, ne prouvent rien contre la force, et vous devez vous attendre que si les choses, à la prochaine Diète, ne tournent pas au gré du parti d'à présent, le pays sera frondé de troupes étrangères. Voilà le grand mal qu'il faut avant tout éviter. Le mal que ressent l'intérieur du royaume peut toujours se redresser avec le temps. Voilà mon avis. Si vous le trouvez trop timide, songez que la témérité a plus causé de chute de trônes que la circonspection (1). »

. (1) 25 décembre 1767. Papiers de la Reine. Archives Fersen.

Ce qui se passait en Pologne, voilà, en effet, ce qui préoccupait la cour de Suède, mais d'une tout autre manière que ne l'aurait désiré Frédéric : « Le sort des Polonais, écrivait le prince Gustave, nous indique notre sort. Le roi de Pologne fera l'expérience qu'il ne faut pas reculer devant le devoir, que les peuples les plus soumis se révoltent lorsqu'à la faiblesse intérieure vient s'ajouter le déshonneur de l'oppression étrangère. Sa couronne tremble déjà sur sa tête, ses sujets conspirent, ses amis l'abandonnent, la Russie le menace d'une guerre. Si Stanislas-Auguste s'était attiré cet orage par sa fermeté à défendre les droits de son pays, j'envierais son sort; sa chute le couvrirait de gloire, et les palais des rois-citoyens (*sic*) de l'Europe s'ouvriraient pour lui. Mais il ne fait rien, il subit tout; il gagnera le mépris de l'étranger et la haine de son peuple (1). »

Et plus loin, sous la date du 18 avril 1768 : « Les nouvelles de Pologne annoncent une grande *confédération* à Kaminiesk pour modifier les décisions de la dernière Diète. On a tenu deux conseils à Varsovie; le Roi et le Sénat de la République doivent solliciter l'appui de l'impératrice de Russie pour faire prévaloir les anciennes résolutions. Quelle infamie ! Ah ! comte Ponia-towsky, que tu me paraissais grand ! Ah ! Stanislas-Auguste, que tu perds à mes yeux ! Tu n'es ni roi ni citoyen. Meurs, s'il le faut, pour assurer l'indépendance de ta patrie, mais ne va pas te jeter sous le joug pour

(1) *Mémoires de G. P. R. S. Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.*

conserver une ombre de pouvoir qu'un seul signe de Moscou peut faire s'évanouir (1). »

Le prince ne croyait pas à la possibilité de remédier au mal dont souffrait la Suède, à moins d'un acte révolutionnaire. « On ne peut sauver les États tombés en léthargie, disait-il, qu'en les tirant de ce sommeil par des moyens violents. L'état de faiblesse et d'effacement politique dans lequel est tombée la Suède, est d'autant plus triste que ceux qui tiennent ses destinées entre leurs mains sont intéressés à perpétuer cet état de choses ; les uns, voués aux intérêts d'une puissance voisine, qui tient à faire durer cet affaiblissement, ne voient que par les yeux de son représentant ; les autres, dominés par l'esprit de parti, ne jugent les choses qu'au point de vue de leurs haines et de leurs intérêts de partisans. Plus on réfléchit, et plus cette vérité éclate : la Diète ne votera jamais sa propre déchéance. Il y a des exemples de rois ayant abdiqué le pouvoir ; jamais d'une Assemblée ayant, de son propre gré, renoncé à l'omnipotence (2). »

Cependant, c'était le parti auquel s'étaient arrêtés le Roi et la Reine. Adolphe-Frédéric, hanté par les souvenirs de 1756, reculait avec épouvante devant les projets hardis de son fils, et Louise-Ulrique s'était laissé convaincre par les *Chapeaux* qu'on pourrait tout obtenir de la majorité de la Diète sans courir les risques d'un coup d'État. Le prince Gustave dut se ranger à leur avis,

(1) *Mémoires de G. P. R. S.* Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

(2) *Id.*



quoique loin d'être convaincu. « Quelques illusions, inscrivait-il dans son *Journal*, que veulent se faire Fersen et son parti sur le succès d'une négociation avec le Sénat, il faudra quand même recourir à la voie extrême. Rien ne prouve plus clairement la pénétration et la justesse de coup d'œil de M. de Choiseul, puisque, à huit cents lieues de distance, il a compris cette nécessité que nos politiques d'ici refusent d'admettre et ont vainement voulu lui cacher (1). »

Enfin, la convocation d'une session extraordinaire des États, à laquelle la revision de la Constitution serait soumise, fut décidée.

Le Sénat refusa d'abord de sanctionner cette convocation. Alors, le Roi, que la Reine et le prince avaient préparé à cet acte de décision, déclara qu'il était résolu d'abdiquer si le Sénat persistait dans son refus de convoquer les États, et qu'il le rendrait responsable de l'interrègne qui suivrait et de toutes ses conséquences. Déposant sur la table du conseil l'acte d'abdication (2), il quitta la salle.

Le conseil, pris au dépourvu par cette attitude catégorique du souverain, à laquelle il n'était nullement habitué, céda. Les États furent convoqués en session extraordinaire pour le mois d'avril suivant.

Catherine II fut la première à s'en émouvoir. « Votre Majesté sera déjà informée, écrit-elle à Frédéric, de

(1) *Mémoires de G. P. R. S.* Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

(2) On retrouve dans les papiers du prince plusieurs projets de rédaction de cet acte, écrits de sa main.

l'effet des nouvelles intrigues de la France à Stockholm. En vraie et bonne parente, je ne puis m'empêcher de plaindre la famille royale, qui se laisse ainsi jouer par cette cour intrigante, au risque de tout. J'espère que Votre Majesté voudra bien faire cause commune avec moi pour étouffer dans la naissance ce nouvel embarras et conjurer un orage qui pourrait décider le malheureux sort des pauvres Suédois (1). »

En transmettant copie de cette lettre à sa sœur, Frédéric disait, de son côté : « Je voudrais que vous vous fassiez une raison de la nécessité, car vous avez en cette Russie une voisine qui n'entend pas raillerie... Les liaisons et les traités où je suis avec les Russes m'obligent d'appuyer leurs déclarations. Vous le devez trouver d'autant moins étrange que vous savez que cette alliance ne date pas d'aujourd'hui et que je ne puis, en aucune manière, me dispenser de remplir mes engagements... Non contents de dominer en Pologne, les Russes voudront jouer le même rôle en Suède... Ne voyez-vous pas que, si le parti russe se sent le plus faible, il implorera le secours de l'Impératrice, qui ne demandera pas mieux que ce prétexte pour faire entrer une vingtaine de mille hommes en Suède? Avez-vous des troupes pour leur résister? Avez-vous de l'argent? Qui vous répond du Danemark? Ne savez-vous pas les étroites liaisons dans lesquelles il est avec l'impératrice de Russie (2)? »

(1) 16 janvier 1769. Papiers de la Reine. Archives Fersen.

(2) 17 et 20 février 1769. Papiers de la Reine. Archives Fersen.

La Diète extraordinaire se réunit cependant à Norrköping, le 19 avril 1769.

Les prévisions du prince Gustave ne furent que trop réalisées. La session fut tumultueuse, traîna en longueur et n'aboutit qu'à un résultat négatif. La division parmi ceux-là mêmes qui devaient faire voter la réforme amena leur défaite. Au lieu d'enlever l'affaire de haute lutte, comme les chefs des *Chapeaux* l'avaient fait espérer à la Reine, ce parti, uniquement attentif à des questions de personnes, n'obtint que des modifications de portefeuille.

« La tragi-comédie est finie, écrivait le prince Gustave à sa mère, nous quittons Norrköping demain. » Et il ajoutait dans une lettre à un ami politique : « Que nous ayons perdu la bataille sur la question de la révision ne me fait pas si grand'peine. Au point où nous en sommes, un simple remaniement de la Constitution ne nous sauverait guère. Mais ce qui m'épouvante, c'est que, dans leur aveuglement, les partis ne voient pas le gouffre affreux où nous conduisent l'anarchie et la corruption. »

Pour la troisième fois, les tentatives de la cour contre la toute-puissance des États avaient échoué.

Afin de les prévenir pour l'avenir, Catherine et Frédéric, en renouvelant, le 12 octobre suivant, le traité de 1764, stipulèrent à nouveau et d'une façon plus catégorique que tout changement de gouvernement en Suède serait regardé comme le cas de guerre qui devait faire entrer les troupes russes et prussiennes simultanément.

ment en Finlande et en Poméranie. Le Danemark ayant, à son tour, adhéré à ce traité, une triple alliance se trouva formée ayant pour but d'empêcher une modification quelconque dans la forme de gouvernement de la Suède.

Les Suédois avaient tout lieu de se rappeler les paroles du comte Panine à Frédéric II au sujet de la Pologne : « L'intérêt de la Russie aussi bien que celui de Votre Majesté demandent qu'il règne toujours dans ce pays une certaine confusion. »

## CHAPITRE XII

### FIN DE RÈGNE.

Nouveaux projets du duc de Choiseul. — Le prince Gustave invité à venir s'entendre avec lui à Paris. — Ce voyage est ajourné. — Voyage du prince Charles. — Négociations de mariage. — Les nièces du grand Frédéric. — Double intrigue. — Visite du prince Henri de Prusse en Suède. — Rentrée d'un contumace. — Mort du roi de Suède. — Désespoir de Louise-Ulrique. — Ses révoltes. — Vellétés subversives. — Traité de subsides avec la France. — Gustave III à Berlin. — Son retour en Suède.

« De toutes les opérations politiques, disait le comte Scheffer, qui avait mené la campagne de la réforme à la Diète de Norrköping, celle de corriger une constitution vicieuse est peut-être la plus difficile. »

Cette fois l'échec subi par la cour de Suède en voulant « corriger les vices de la constitution » suédoise frappait en même temps la politique française dans le Nord, qui s'était identifiée avec elle dans cette tentative.

M. de Choiseul voulut faire sentir à la Diète le poids de sa mauvaise humeur et punir les partisans de la France de leur peu d'égard pour ses conseils. Il rappela le marquis de Breteuil, qui laissa la gérance des affaires de l'ambassade au soin d'un chargé d'affaires. Toute distribution de subsides était, par là même, suspendue.

Toutefois, malgré cette apparence de vouloir se dés-

intéresser des affaires suédoises, M. de Choiseul n'abandonnait nullement la partie engagée. Il se rappela que le prince Gustave avait, dès le début, prévu le résultat négatif de l'appel au bon vouloir et au patriotisme des États nonobstant les belles promesses faites par les *Chapeaux*, qu'il avait toujours maintenu que des moyens plus énergiques pourraient seuls sauver la situation. Le duc sentit que c'était avec lui qu'il fallait désormais compter pour mener à bonne fin toute entreprise ayant pour but de tirer la Suède de l'anarchie qui menaçait de plus en plus son existence politique. Il s'en ouvrit à ce sujet au ministre de Suède à Paris :

« M. de Choiseul conjure Votre Altesse Royale, écrivait confidentiellement le comte Creutz au prince Gustave, de faire un voyage en France pour voir le Roi. « Je vous assure, m'a-t-il dit, que cela en vaut la peine; « il en résultera de grands avantages pour la Suède. En se « voyant, on fera avec la plus grande facilité, dans un seul « jour, ce qu'on ne fera pas à distance dans un siècle. « Nous travaillerons ensemble, a ajouté le duc, à la gloire « et au bonheur des deux royaumes, nous préparerons à « la Suède le destin le plus brillant. Mais il n'y a pas de « temps à perdre. Si le prince royal voulait faire le « voyage absolument incognito et sans suite, avec le sé- « nateur Scheffer que le roi de France aime, ce serait le « mieux. Il faudrait partir tout de suite, sans que per- « sonne en sût rien, excepté le roi de France (1). »

(1) Corresp. de Creutz. Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

Le prince résolut de se rendre à cette invitation. Il obtint, non sans quelque peine, la permission de ses parents. La Reine y avait mis comme condition qu'il emmènerait avec lui son plus jeune frère, le prince Frédéric. Il y avait consenti, pour des raisons qu'il explique longuement dans une lettre au comte Scheffer : « Vous savez, dit-il, que la Reine veut me donner pour compagnon de voyage mon frère Frédéric. Ceci a été décidé malgré mon désir et le sien. Vous avez déconseillé ce projet, à cause du caractère du prince : il est entêté, autoritaire, de manières peu polies. Espérons pourtant pour le mieux. Je connais son cœur. Il est emporté, mais sensible, et se laisse conduire par ceux qu'il aime.

« Nous allons en France pour remplir un grand but, concerter une union durable, basée autant sur l'intérêt réciproque que sur l'amitié personnelle; nous allons travailler à l'émancipation de l'État, à le sauver du péril des interventions étrangères et des dissensions intestines. Je dois, du reste, vous ouvrir entièrement mon cœur. Le ciel ne m'a pas donné d'enfant. Voilà quatre ans que je suis marié. Il est donc possible que je n'en aie pas. La santé vacillante de mon frère Charles peut donner des inquiétudes. Les yeux de la nation commencent à se reporter sur mon frère Frédéric. N'est-il pas juste, dans ces conditions, qu'il soit initié à ce que nous allons entreprendre (1) ? »

Mais ce n'était pas tout que d'avoir obtenu le consen-

(1) Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

tement du Roi et de la Reine. Il fallait celui des États. C'était à eux qu'il appartenait de voter les fonds nécessaires pour entreprendre ce voyage.

La Diète se montra accommodante. Les *Chapeaux*, qui étaient arrivés au pouvoir, à la suite des manœuvres de la Diète de Norrköping, voulurent se faire pardonner leur récente défection. Ils votèrent un crédit de cinquante mille écus, « pour les frais du voyage d'instruction du prince royal auprès des cours étrangères », et de vingt-cinq mille pour chacun des plus jeunes princes. A ce crédit était toutefois attachée la condition que les princes ne s'absenteraient, en aucun cas, tous à la fois du royaume.

Or, la santé du prince Charles lui imposait un voyage immédiat. Les médecins lui avaient ordonné une cure à Aix-la-Chapelle. Le prince Gustave et son frère cadet ne pouvaient s'absenter en même temps que lui, d'autant plus que le prince Henri de Prusse, frère de Louise-Ulrique, venait d'annoncer son intention de visiter la cour de Suède, et la Reine voulut que son fils aîné fût là pour le recevoir.

Malgré les termes pressants de l'invitation du duc de Choiseul, le prince Gustave dut donc ajourner à l'automne son voyage à Paris. Il expédia en France le lecteur de la Reine, Beylon, pour expliquer ce retard et préparer sa réception.

Beylon, Suisse de naissance, attaché à la cour de Suède en qualité de lecteur français de la Reine, jouissait auprès de la famille royale d'une position toute particulière.



Dévoué corps et âme à la Reine, ayant vu naître et grandir tous les princes, il était devenu, grâce à son caractère doux et serviable, à sa haute intelligence et sa discrétion à toute épreuve, le confident, le conseiller et un peu le souffre-douleur de toute la famille. Il servait de négociateur discret entre les princes et leurs parents, de pacificateur dans toutes les petites querelles intimes, hélas ! par trop fréquentes dans la famille de Louise-Ulrique.

La mission de Beylon à Paris, à l'occasion de laquelle il fut créé chevalier de l'*Étoile polaire*, pour lui donner un titre et plus de relief dans les salons, avait pour but de préparer la réception du prince, plus spécialement dans le monde littéraire, qu'il brûlait de connaître, de lui ménager des entrevues avec les « philosophes », les savants, les écrivains de renom.

La question du voyage du prince héritier étant ainsi réglée, la Reine put reporter toute son attention sur celui de son second fils, qui la préoccupait autant au point de vue de sa santé que parce qu'elle y rattachait des projets de mariage qu'elle avait formés pour lui. Après sa cure à Aix et une courte visite à Paris, le prince Charles devait se rendre auprès de son oncle le grand Frédéric à Berlin, et il avait été convenu entre Louise-Ulrique et son frère que le prince épouserait une des nombreuses nièces que le roi de Prusse élevait auprès de lui.

Les eaux d'Aix firent merveille; une visite à Spa

compléta les bienfaits de la cure, après quoi le prince arriva à Paris. En chroniqueur attiré des cours et flatteur professionnel, Grimm écrivait à la Reine : « C'est un grand événement pour moi que d'avoir vu face à face le fils d'une reine auguste dont le génie jouit en Europe d'une réputation indépendante de son rang, et dont les bontés et l'indulgence font justement mon orgueil. C'est dommage, Madame, que mon suffrage n'ait aucune valeur, sans quoi je prendrais la liberté de dire à Votre Majesté que j'ai été enchanté de l'esprit et des manières affables et nobles de Mgr le prince Charles. Mais ce que je puis dire avec vérité, et ce qui ne sera pas peut-être indifférent à Votre Majesté, c'est que depuis le peu de jours que nous avons le bonheur de le posséder, ce prince a déjà capturé tous les cœurs. »

Et dix jours après : « Votre Majesté ne nous a confié Mgr le prince Charles que pour quinze jours, et nous sommes déjà sur le point de le perdre ; mais on ne reprochera pas à Son Altesse Royale de ne pas avoir mis à profit tous les moments. Chaque instant a été marqué d'une conquête. Parmi elles il en est une sur laquelle je ne saurais assez effrayer la tendresse de Votre Majesté, puisqu'elle a pris dès le premier instant tous les caractères d'une passion dans les règles. Quoi qu'il m'en coûte, mon devoir et mon attachement ne me permettent pas de cacher à Votre Majesté que j'ai de justes raisons de craindre que le prince n'ait absolument tourné la tête à Mme Geoffrin. Je dirais bien à Votre Majesté comment cela a commencé, mais qui osera pré-

dire comment cela finira ? On sait à quelles extrémités peut porter une passion dans toute son énergie, et je crains tout. On a vu Mme Geoffrin entreprendre à l'âge de soixante-sept ans le voyage de Varsovie par un sentiment purement maternel ; pourquoi l'amour ne la conduirait-elle pas à soixante et onze ans à Stockholm ? Y a-t-il une route trop longue lorsqu'il s'agit de retrouver ce que l'on aime ?... Au reste, je ne puis refuser à Votre Majesté quelque consolation. Si Mgr le prince Charles a fait ici tant de mal en ce genre et en si peu de temps, tout le monde a su aussi rendre justice à ses solides et aimables qualités, à son esprit, à son affabilité. J'ai été témoin de l'épreuve la plus sûre de la justesse de son esprit et de son goût. Son Altesse Royale a bien voulu me permettre de lui amener M. Sedaine, qui lui a lu une tragédie en prose d'un genre nouveau qui sera jouée l'hiver prochain. Rien n'était moins aisé que de saisir à une simple lecture les traits de ce genre. Aucun n'en a échappé au prince ; son sentiment prompt et sûr m'a enchanté (1). »

En transmettant la pièce dont il est ici question, que la Reine s'était empressée de lui demander, le comte Creutz disait (2) : « M. Sedaine, auteur du *Philosophe sans le savoir*, vient de faire une tragédie en prose intitulée *le Singe de Paris*. Jamais sujet n'a été mieux choisi et

(1) Lettres de Grimm à la reine Louise-Ulrique. Bibl. royale de Stockholm. 1<sup>er</sup> et 10 septembre 1770.

(2) Corresp. du comte Creutz. Bibl. roy. de Stockholm. 28 septembre 1770.

plus magistralement traité. Chaque mot est à sa place, et c'est la nature qui l'arrache. »

Enfin au commencement d'octobre le prince Charles arrivait, en excellent état de santé, à Berlin :

« Je puis enfin vous donner des nouvelles du prince Charles, écrivait Frédéric à sa sœur. Sans flatterie et sans compliments, je dois vous dire qu'il est très aimable et très bien élevé. Vous jugerez facilement quel a été le sujet de notre conversation ; mais comme vous avez été entre les mains d'un fils et d'un frère, je pense bien que vous n'en serez pas inquiète. Je l'ai regardé et retourné de toutes façons pour trouver une ressemblance à ma chère sœur, mais, vraiment, je n'y trouve rien, si ce n'est quelque chose dans les yeux. Je crois quand même vous posséder vous-même. Si j'avais quelque progéniture, je vous l'enverrais ; mais je suis isolé. Le sexe féminin a été plus fécond dans notre race que le masculin, mais, Dieu merci, suis-je bien pourvu de neveux, de petits-neveux, de nièces et d'arrière-nièces (1). »

C'est parmi ces nièces et arrière-nièces que le prince devait choisir une épouse. Il arrivait, du reste, avec des instructions qui devaient guider son choix, sauf éclaircissements ultérieurs qu'il puiserait chez son oncle.

A la fin de la première semaine de son séjour à Berlin, Frédéric écrivait encore à Louise-Ulrique : « Le prince Charles m'a gagné le cœur, surtout par la tendresse qu'il montre pour sa mère. Je l'ai trouvé beau-

(1) 15 octobre 1770. Archives Fersen.

coup plus sage que les jeunes gens de son âge ; il est bien instruit et a beaucoup d'esprit, et vous avez, en vérité, lieu de vous applaudir de vos œuvres, comme on le dit du bon Dieu, lorsqu'il revit le monde qu'il avait créé... Je lui montrerai mes troupes, pour qu'il puisse dire que je lui ai servi un plat de ma boutique.

« Je lui ai demandé s'il ne se marierait pas, vu que son frère n'avait pas d'enfants. Il m'a répondu qu'il attendait la permission de la Diète d'être amoureux. Je lui ai observé que le cœur se décidait parfois de lui-même. Il m'a alors avoué qu'il avait commission de voir des princesses pour déterminer celle à qui il jetterait le mouchoir. Il m'a dit qu'il y en avait deux entre lesquelles il balançait, la petite Augusta de Brunswick et notre Philippine. J'ai cru, ma chère sœur, qu'en qualité de vieil oncle je devais l'informer de ce qui m'était connu de ces filles, et je lui ai dit que, s'il s'agissait de dot, la Philippine lui apporterait une dot plus forte que dix princesses de Brunswick ; mais que s'il s'agissait d'un mariage heureux, il devrait préférer l'Augusta. Cette fille est très bien élevée, ma sœur a été maîtresse de son éducation, et je pouvais presque répondre pour elle. Avec cela, c'est une honnête enfant, elle a bon cœur et quelque chose de si naturel dans l'esprit qui plait et prévient en sa faveur. Au lieu que la Philippine n'a pu être élevée par sa mère, hydropique depuis des années. Le frère, que vous connaissez, s'est mêlé de cette éducation et lui a appris bien des choses qu'il ne convient pas aux filles de savoir. Je ne vous cacherai pas que

mon frère est obligé de la garder avec beaucoup d'attention (1). »

Malgré cet avis, le prince Charles parut donner sa préférence à la femme émancipée, trop savante, la princesse Philippine de Schwedt, plutôt qu'à l'« honnête enfant » dont Frédéric répondait.

Il agissait moins par penchant réel que dans l'arrière-pensée de faire avorter ce mariage que lui imposait la volonté de sa mère. Le prince avait laissé une amourette en Suède, dont le souvenir n'avait fait que grandir durant cette absence. N'osant pas s'opposer ouvertement aux projets de la Reine, dont tous les enfants subissaient la volonté autoritaire, il espérait, en allant à l'encontre des conseils de Frédéric et en choisissant cette princesse, dont Frédéric lui-même faisait un portrait rien moins que rassurant, brouiller les cartes et créer des difficultés qui lui offriraient un moyen de se dérober.

En effet, lorsque la proposition de ce mariage fut soumise au comité secret de la Diète, le prince Charles ainsi que son frère aîné, le prince héritier, qui redoutait ce nouveau lien avec la Prusse, firent agir leurs amis pour qu'elle ne fût pas acceptée. Le comité se tira d'embarras en votant l'ajournement de la question, vu

(1) 19 octobre 1770. Archives Fersen. — La princesse Philippine, née en 1745, était fille du margrave de Brandebourg-Schwedt et de Sophie-Dorothee, sœur de Frédéric. La princesse Augusta, née en 1749, était fille du duc de Brunswick-Wolfenbützel et d'une autre sœur de Frédéric : Philippine-Charlotte. Philippine vivait avec sa sœur aînée, qui avait épousé le frère cadet de Frédéric, le prince Ferdinand.

la situation obérée des finances de l'État et les frais qu'occasionneraient la célébration du mariage et l'établissement du prince.

Le prince Charles dut quitter Berlin sans rien conclure, en laissant les négociations entamées par lui en suspens. Il aurait pu rappeler à son oncle qu'il avait eu raison de faire la réserve de l'assentiment de la Diète pour pouvoir aimer. Ce qui est plus vrai, c'est que, s'étant mis, de parti pris, dans une situation peu digne d'un gentilhomme, il avait eu besoin de l'autorité de la Diète pour s'en tirer.

C'est durant l'absence du prince Charles en Allemagne qu'eut lieu la visite du prince Henri de Prusse à la Cour de Suède. Elle se fit avec tout l'apparat d'une visite officielle. Une escadre suédoise était allée le chercher à Stralsund pour le conduire à Carlsrona, où il fut reçu par le comte Sinclair, envoyé au-devant de lui par le Roi, et le maréchal Fersen, député à cet effet par les États.

Un incident curieux se produisit au moment où ces dignitaires arrivèrent à bord du vaisseau amiral pour souhaiter la bienvenue à l'illustre hôte de la Suède.

Le prince Henri amenait avec lui dans sa suite le comte Hard, ancien aide de camp du roi Adolphe-Frédéric, dont on se rappelle le rôle et la fuite en Allemagne lors du coup d'État manqué de 1756. Il avait été alors condamné à mort par contumace. Il était entré au service du roi de Prusse, avait fait campagne avec le

prince Henri durant la guerre de Sept ans et se trouvait depuis lors attaché à sa cour. La Diète suédoise ayant, en 1762, proclamé une amnistie générale pour les faits de 1756, rien ne s'opposait à ce que Hard rentrât en Suède. Seulement le hasard avait voulu que ce fût justement Fersen, qui, étant maréchal de la Diète en 1756, avait fait condamner à mort les auteurs du mouvement révolutionnaire et fait exécuter les complices de Hard, qui dut maintenant, le premier, le recevoir à son retour au pays. Juge et condamné se trouvèrent en présence lorsque le prince Henri présenta les personnages de sa suite aux envoyés du Roi et des États venus au-devant de lui. Fersen se tira en homme d'esprit de la situation quelque peu embarrassante. Il tendit, en riant, la main à Hard et lui souhaita cordialement la bienvenue. La politique a souvent de ces ironies.

Pour Louise-Ulrique, la visite de son frère était une vraie fête. Depuis vingt-six ans qu'elle avait quitté Berlin, à la suite de son mariage, elle n'avait pas revu un seul membre de sa famille. On sait avec quelle insistance elle avait désiré que son frère Guillaume vint la voir à Stockholm. Frédéric y avait toujours mis obstacle, en arguant la politique. Après la mort de Guillaume, elle avait espéré avoir la visite de son plus jeune frère, le prince Ferdinand. « Comme le Roi est fort gracieux, lui écrivait celui-ci le 5 février 1764, lorsqu'il en fut question, et fort tendre pour sa famille, et que, moi, j'ai tout lieu de me louer de ses bontés, j'ai bon espoir qu'il me permettra de venir. Pour ma part, j'en ai le



plus vif désir (1). » Mais, encore une fois, Frédéric avait élevé des objections.

Cette fois, c'était lui qui spontanément avait annoncé l'arrivée de son frère Henri.

Il lui importait de savoir à quoi s'en tenir, au juste, quant à cette bouderie de la France vis-à-vis de la Suède, et à quel point l'idée d'un changement dans la forme du gouvernement était abandonnée.

Toute à la joie de recevoir enfin un des siens chez elle, Louise-Ulrique ne s'inquiéta nullement des raisons secrètes qui pouvaient avoir motivé la visite de son frère. Elle alla au-devant de lui à deux journées de la ville et le ramena en triomphe. Les bals et les spectacles se succédèrent à la cour pour fêter sa visite. « La Reine, lisons-nous dans des mémoires du temps, redevint jeune, tant sa joie était grande en présence de ce frère qu'elle n'avait pas revu depuis si longtemps. Elle l'accablait de questions, revenait sans cesse à des propos de leur jeunesse, faisant allusion à des événements de famille qu'on aurait pu croire oubliés. Sa volubilité était extrême ; elle riait aux éclats, prête à pleurer dans sa joie. Le dialogue entre eux, poursuivi tantôt en allemand, tantôt en français, le plus souvent en français parsemé de phrases allemandes, au gré des souvenirs, semblait intarissable. »

Le bon roi se pâmait d'aise devant cette animation, cette exubérance joyeuse de son épouse. Il était heu-

(1) Lettres du prince Ferdinand de Prusse à la reine de Suède. Archives de l'État. Stockholm.

reux de la voir si gaie et avait sa part de son bonheur.

Pour le reste de la cour, pour le prince héritier surtout, la présence du prince de Prusse était une cause de gêne et de souci. On se méfiait de cette visite. Avait-il mission de chercher à regagner la Suède à l'alliance prussienne, d'agir péremptoirement en faveur de la Russie et du maintien de l'ordre de choses existant ?

Quoi qu'il en fût, le prince ne fit aucune ouverture, ne montra pas la moindre velléité d'intervention. Son rapport à Frédéric sur la situation en Suède le rassurait suffisamment : que ce fût le parti français ou le parti russe qui prédominât à la Diète, l'anarchie parlementaire, le désordre et la faiblesse du pouvoir étaient toujours les mêmes. « J'ai reçu votre chiffre de Stockholm, répondait Frédéric. Je suis charmé de voir ma sœur en si bonnes dispositions. Qu'elle reste avec ses Français tant qu'elle voudra, pourvu qu'elle garde des ménagements indispensables et nécessaires avec les Russes, pour que l'Impératrice ne puisse pas pousser son animosité trop loin (1). »

Le secret des projets de Choiseul et des combinaisons se rattachant au voyage du prince héritier à Paris avait été gardé, malgré les épanchements fraternels de la Reine.

Au moment de partir, le prince Henri annonça qu'au lieu de retourner à Berlin, il irait à Pétersbourg, ayant reçu ordre de Frédéric de se rendre à l'invitation de

(1) 9 septembre 1770. *Œuvres*, t. XXVII, p. 350.

Catherine II qui avait exprimé le désir de le voir à sa cour.

Inutile de rappeler que c'est durant cette visite que fut réglé le partage de la Pologne. Frédéric en avait rédigé le projet, qu'il attribuait à un homme d'État danois retiré de la politique, le comte de Lynar. Henri était chargé de soumettre à Catherine le *projet Lynar* que l'Autriche avait tacitement accepté. C'est de là qu'est sorti le traité de 1772.

« L'esprit de faction qui maintient l'anarchie en Pologne, disait le préambule de ce monument de cynisme politique, y faisant craindre la décomposition totale de l'État, qui pourrait troubler les intérêts des voisins de cette république, altérer la bonne harmonie qui existe entre eux et allumer une guerre générale, » l'Autriche, la Russie et la Prusse décidaient de « rétablir l'ordre dans cet État et de lui donner une existence politique plus conforme aux intérêts de leur voisinage ».

Cette existence plus conforme devait se traduire par le premier partage. La politique, dont nous avons vu poser les principes entre Catherine et Frédéric à l'occasion du traité de 1764, était couronnée de succès sur la Vistule. Il n'y avait qu'à la laisser agir de la même façon à Stockholm. Là aussi l'esprit de faction accomplissait son œuvre, et les « intérêts du voisinage » allaient tôt ou tard pouvoir s'affirmer.

Le prince Gustave ne le sentait que trop. Il ne cessait, comme nous l'avons vu, de rapprocher l'état de la Suède de celui de la Pologne, et ce rapprochement

l'épouvantait. Il était aisé de voir vers quels abîmes les désordres de leur gouvernement, les luttes des partis conduisaient les Polonais. La visite inopinée du prince de Prusse à Pétersbourg ne fit qu'augmenter son impatience de se rendre à Paris pour s'entendre avec Choiseul sur les moyens de mettre un terme à un état de choses en quelque sorte similaire en Suède, qui la menaçait d'un sort analogue.

Une semaine après le départ du prince Henri de Stockholm, le 8 novembre 1770, le prince Gustave se mettait en route, accompagné de son frère cadet, le prince Frédéric, du comte C.-F. Scheffer, son ancien gouverneur et précédemment ministre de Suède à Paris, et d'une suite de plusieurs gentilshommes.

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de le suivre à Paris, de redire l'accueil qu'il y reçut à la cour, dans le monde élégant, le monde des lettres. Le détail en est suffisamment connu (1).

Louise-Ulrique suivait avec le plus vif intérêt les péripéties du séjour de son fils en France. Quoique jalouse de son influence grandissante, elle se réjouissait de ses succès. Le but de son voyage n'était-il pas de préparer les voies pour faire triompher l'œuvre à laquelle elle s'était vouée depuis le commencement de son règne? En descendant le grand escalier du palais pour aller s'embarquer, le prince avait dit : « J'espère ne plus re-

(1) Voyez *Gustave III et la cour de France*, par GEFROY.

monter ces marches avant que ce gouvernement de brailleurs ait disparu. »

Aussi les lettres où le prince décrivait l'empressement qu'on lui témoignait de toutes parts à Paris, remplissaient-elles d'aise la Reine et étaient-elles lues par elle à toute la cour. Le prince écrivait : « J'ai été présenté au roi de France hier à Versailles, et l'on ne peut recevoir un accueil plus flatteur et plus obligeant. » Et plus tard : « Nous avons été logés dans les appartements des enfants de France; le Roi nous traite avec la plus grande bonté et comme ses enfants. » Parlant des personnes qu'il avait rencontrées dans le monde des lettres, il disait : « J'ai déjà lié connaissance avec tous les philosophes : Marmontel, Grimm, Thomas, l'abbé Morlai, Helvétius. Ils sont plus aimables à lire qu'à voir. Marmontel, qui est charmant dans ses contes et si léger, l'est moins dans la conversation. Pour Grimm, il est plus aimable, quoique plus réservé. Thomas parle avec autant de force qu'il écrit. Tous ils se louent eux-mêmes avec autant de complaisance que leurs admirateurs pourraient le faire. Pour d'Alembert, on m'a dit qu'il était aussi modeste que grand philosophe. Je n'ai point encore pu parvenir à le voir. Rousseau est aussi ici, et il n'est plus un Arménien, mais, à ce qu'on me dit, un homme aimable. On m'a promis de me ménager une entrevue avec lui (1). »

Au comte Ekeblad, membre du cabinet, le prince

(1) Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, p. 393.

écrivait : « Il est impossible d'être mieux accueilli que je ne le suis. Je laisse au comte Scheffer le soin de vous raconter en détail toutes les attentions dont je suis l'objet. Je tiens surtout à constater la bienveillance et l'amitié que le Roi me témoigne. Ce prince est si bon qu'il mérite de gagner tous les cœurs ; le mien lui appartient déjà, et mon séjour ici n'a fait qu'augmenter la sympathie que j'ai toujours professée pour lui et pour la France. J'ai toute raison de me flatter que ce séjour ne sera pas pour moi sans utilité, et qu'il en résultera de grands avantages pour mon pays (1). »

Les rapports de Grimm étaient non moins élogieux et flatteurs qu'à l'occasion de la visite du prince Charles. Il suivait le prince de Suède partout et se vantait qu'on le traitait déjà à Paris de « Suédois naturalisé ». Il écrivait à la Reine : « Vous joignez, Madame, à toutes les espèces de gloire le rare bonheur d'avoir établi une nouvelle maison royale sur le trône de l'Europe qui est peut-être le plus fécond en héros... »

« Partout où je porte mes pas, j'entends l'éloge des princes que Votre Majesté nous a confiés pour un moment. Leur succès est aussi général qu'il est bien mérité, et il faut que des qualités éminentes aient un pouvoir bien invincible sur les âmes, puisqu'elles s'attirent un hommage universel dans les moments même où des objets importants et tristes occupent plus ou moins tous les esprits... »

(1) Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

« Les deux princes actuellement parmi nous ont déjà gagné tous les cœurs. Les uns admirent dans le troisième Gustave de Suède la variété de connaissances, la sagesse et la maturité d'esprit réunies à la chaleur de l'âme ; les autres exaltent dans son frère le prince Frédéric, les agréments de l'intelligence et de la figure, auxquels on n'est nulle part plus sensible qu'en ce pays-ci ; tous s'étonnent de l'aisance avec laquelle ces princes se trouvent au milieu d'un cercle immense, au milieu d'un souper de cinquante femmes du meilleur ton, et, pour que nous ne perdions pas tout à fait notre privilège, on ne comprend pas comment on peut acquérir ces agréments et cette facilité quand on n'est pas né en France... Heureuse mère, si vous pouviez jouir un instant de l'hommage de toute une nation sensible au mérite, et recueillir ainsi la plus douce récompense d'avoir donné le jour à de tels fils et de les avoir ainsi élevés (1) ! »

Cependant, au point de vue des desseins politiques qui avaient amené le prince héritier de Suède en France, il avait éprouvé une grave déception. Le duc de Choiseul, qui l'avait invité à venir s'entendre avec lui à ce sujet, n'était plus au pouvoir. Frappé de la lettre de cachet du 24 décembre, il avait pris le chemin de Chanteloup, exilé de la cour. La chute du puissant ministre, les sympathies qu'on lui témoignait malgré les défenses royales, les violences de son successeur vis-à-vis de la

(1) Corresp. de Grimm. Bibl. roy. de Stockholm,

magistrature parlementaire, avaient fait éclater la guerre ouverte entre les deux camps de la cour et bouleversé la société tout entière. Il n'était plus question que de remontrances, d'arrêtés, d'exil, de lettres de cachet. Mme du Deffant peignait bien l'état des esprits lorsqu'elle écrivait : « C'est la tour de Babel, c'est le chaos, c'est la fin du monde. Personne ne s'entend, tout le monde se hait, se craint, cherche à se nuire. La guenon qui nous gouverne est aussi insolente que bête (1). »

Le prince Gustave tombait bien pour venir parler des affaires de la Suède, demander qu'on s'intéressât à ses projets de réformer son gouvernement : « Personne, écrivait-il, ne s'occupe plus ici de nos affaires politiques depuis la catastrophe Choiseul. »

La disgrâce de Choiseul ne fit cependant pas oublier en Suède ce qu'il avait voulu faire pour son relèvement. Répondant à une lettre de son fils, dans laquelle il lui racontait les péripéties de cette disgrâce, le roi Adolphe-Frédéric prescrivit au prince héritier de « faire parvenir au ministre en exil l'expression de toute sa reconnaissance pour l'appui que sa politique avait toujours trouvé en lui ». Le roi de Suède s'associait ainsi à ceux qui se faisaient inscrire sur la colonne du pavillon de Chanteloup en protestation contre l'éloignement d'un homme d'État qui, selon le mot de Talleyrand, avait « le plus d'avenir dans la tête ».

Cette lettre, en date du 22 janvier 1771, dans laquelle

(1) G. MAUGRAS, *Le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*, p. 348.



le roi de Suède se plaisait à faire acte de justice et de reconnaissance, fut peut-être la dernière qu'écrivit le pauvre Adolphe-Frédéric. Frappé d'un coup d'apoplexie, il mourut, emporté en quelques heures, peu de jours après.

C'était à Drottningholm, le 12 février 1771. Le Roi sortait de table, où il avait satisfait, sans doute trop copieusement, un appétit toujours vorace, lorsqu'il s'affaissa sur le parquet en battant l'air des mains. Transporté dans le petit salon de la Reine, il resta étendu sur un sofa sans reprendre connaissance. Les médecins de la cour épuisèrent en vain toutes les ressources de leur art pour ramener une étincelle de vie dans ce cerveau frappé d'un coup foudroyant. Il expirait, sans lutte ni agonie, la tête appuyée sur les genoux de la Reine, qui lui avait prodigué les plus tendres soins. Les sénateurs Posse, Scheffer, Beckfreis, venus pour prendre part à une réunion du conseil, que le Roi devait présider le soir même, assistèrent à son trépas, avec le personnel de la cour, le maréchal de la Diète Fersen, appelé en toute hâte.

Ainsi s'éteignait, à l'âge de soixante et un ans, un souverain essentiellement bien intentionné, à l'âme honnête, à l'esprit droit et exact, qui, dans des temps moins agités, des circonstances plus normales, aurait sans doute fait un excellent roi. Ses faiblesses furent souvent l'effet d'une naturelle bienveillance, du désir de ne heurter personne. L'ascendant de la Reine avait en quelque sorte atrophié sa volonté. Il s'était habitué à

ne pas en avoir, ou à n'avoir que la sienne. Mais en lui imposant sa volonté, elle ne pouvait lui donner son énergie. Elle l'a entraîné parfois à de fâcheuses compromissions; elle n'a jamais pu lui inspirer cette décision qui triomphe dans les crises.

Louise-Ulrique demeura atterrée de cette mort. La rapidité effroyable du coup sous lequel s'effondrait soudain son bonheur et surtout son pouvoir semblait la paralyser. Le lendemain, informée qu'un courrier partait en toute hâte pour Paris, elle ne put que tracer à ses fils ces lignes : « Je suis dans le dernier désespoir, mais je vis et je vous embrasse. » Durant les jours suivants, au milieu de la consternation de la cour, des manifestations d'un deuil national assez sincèrement senti, car le peuple n'oubliait pas la bonté de cœur de ce roi et en excusait les faiblesses, dans la chambre ardente, où le corps du souverain resta exposé en pompe huit jours durant, pendant que la cour et la ville défilait devant le lit de parade, la Reine n'eut pas une larme. Son chagrin était concentré, morne et farouche. Elle marchait comme dans un rêve. Sa douleur était hantée de cette pensée : son règne était fini ; le pouvoir lui échappait. Son orgueil était en révolte à l'idée de devoir le céder à un autre. Elle avait aimé son époux ; mais ce qu'elle regrettait surtout en lui, c'était sa douce passivité, son inaltérable complaisance, sa soumission. Chez son fils elle ne trouverait ni cette complaisance, ni cette soumission, mais une volonté

aussi ferme, aussi jalouse du pouvoir que la sienne. Une lettre qu'écrivait à ce moment Sinclair, membre du conseil, à Gyldenstolpe, chambellan de la Reine, qui se trouvait absent sur ses terres, dépeint bien, par ses réticences même, l'état d'esprit de Louise-Ulrique lorsque les premières violences de son chagrin s'épuisèrent : « La Reine se console un peu. Mais, grand Dieu, quelle consolation ! Si j'osais me confier à la plume ! Une pensée secrète l'agite toujours. Il y a des haines dans son attitude sombre. Je frémis pour notre avenir si l'effet devait répondre aux apparences. »

Le prince Gustave se trouvait à l'Opéra, dans la loge de la comtesse d'Egmont, lorsque le comte Creutz entra pour lui annoncer l'arrivée du baron Ornfelt en courrier de Stockholm et lui remettre la lettre bordée de noir par laquelle le Sénat lui annonçait la mort du Roi et son propre avènement au trône. Il quitta immédiatement le théâtre. Les nobles paroles de sa belle amie résonnaient encore à son oreille. Elle avait été la première à apprendre de lui l'émouvante nouvelle, la première à le saluer de son nouveau titre de roi. Elle avait accompagné ses condoléances et ses félicitations d'une recommandation qu'il aurait voulu adopter comme devise de son règne, ainsi qu'il avait adopté les couleurs de cette « dame de ses pensées » en se constituant « son chevalier » : « Sire, lui avait-elle dit, les larmes aux yeux, sachez régner avec autorité, mais ne réclamez jamais cette autorité comme un droit. »

Il rentra à l'hôtel de l'ambassade, d'où il expédia le

comte Scheffer à Versailles pour annoncer à Louis XV les événements qui venaient de s'accomplir.

Louis XV était déjà couché, mais il se leva pour recevoir l'envoyé de Gustave III. Habitué à tout ramener à lui-même, Louis XV fut très impressionné de cette mort subite du roi de Suède, frappé ainsi en pleine santé à l'âge de soixante et un ans, exactement l'âge qu'il avait lui-même. Il s'en montra sincèrement affecté. Scheffer profita de cette émotion pour l'attendrir sur la situation de ce jeune roi, surpris par la couronne en pleine fête à Paris et obligé de regagner son pays, où une tâche des plus ardues, celle de l'arracher à l'anarchie, l'attendait. Louis XV fut touché. Il promit sans réserve l'appui de son gouvernement, et il tint parole.

La première pensée du jeune roi en rentrant à l'hôtel de l'ambassade, où tout son entourage le saluait désormais du titre de Majesté, fut d'écrire à sa mère. Le laconisme de sa lettre l'avait frappé. Lui-même, très ému de cette mort inattendue de son père, comprenait le chagrin de sa mère. Le pauvre Adolphe-Frédéric était de ces modestes qui laissent à leur mort un vide plus grand que la place qu'ils occupaient dans la vie. Son fils sentait déjà combien ce vide allait augmenter les difficultés de ses relations avec sa mère, et avait hâte de la rassurer, de calmer par des témoignages empressés d'attachement et de déférence l'humeur jalouse et inquiète qu'il devinait en elle. Voici sa lettre, datée du lendemain du jour où il recevait à l'Opéra la nouvelle de la mort du Roi :

« Paris, ce 2 mars 1771.

« MA TRÈS CHÈRE MÈRE,

« Mon cœur est tellement pénétré du coup cruel qui nous frappe que tout se confond en moi, je ne sens que la grandeur de ma perte et la douleur d'une mère chérie. Il ne me reste plus que vous. Que notre union, notre confiance réciproque, notre amitié tendre nous aident à supporter la perte, moi d'un père respecté et aimé, vous d'un époux chéri. Conservez-vous pour un fils qui ne vivra désormais que pour vous, et dont le seul bonheur sera de vous rendre heureuse. Je vais partir d'ici le plus tôt qu'il me sera possible. Il me tarde de vous embrasser, de pleurer avec vous. Mon inquiétude pour vous est plus forte que toute expression (1). »

Et dans toutes les lettres successives qu'il lui écrivait de Paris, d'où son départ fut retardé par les négociations et la conclusion du traité qui devait donner suite aux promesses de Louis XV, puis par une maladie du prince Frédéric, l'on retrouve cette même préoccupation. Il semble pressentir chez sa mère de sourdes révoltes qu'il s'efforce de pacifier par des assurances de soumission.

Du reste, ces révoltes, cette humeur farouche avaient également frappé Frédéric, à qui sa sœur ouvrait plus franchement son cœur. Il avait commencé par lui offrir les banales consolations de son pessimisme philosophi-

(1) Papiers de la Reine. FERNEX, t. III, p. 395.

que : « Je ne me suis pas étonné, lui écrivait-il le 5 avril 1771, ayant le bonheur de vous connaître, de ce que vous soyez si affectée de la perte inattendue d'un prince que vous aimiez, et je comprends l'impression cruelle qu'ajoute à cette perte la scène tragique dont vous avez été témoin. Mais, ma chère sœur, on se trompe, à coup sûr, si l'on croit trouver dans ce monde plus de bien que de mal. C'est le moins bon des mondes possibles. Il faut se faire une raison sur la nécessité du mal. Ma vie aussi n'a été qu'un tissu d'adversités, de chagrins, de misères. L'expérience du malheur m'a fait comprendre qu'il faut regarder les bons comme les mauvais moments de la vie comme passagers. Je vous conjure donc de tourner vos pensées vers tout ce qui peut adoucir votre chagrin. Vous êtes mère ; votre époux revit dans vos enfants. Il vous a laissé quatre images de son amour, auxquels vous vous devez. Ils auront pour vous la tendresse que leur a transmis celui dont ils tiennent l'existence. Vous devez vivre pour eux, et, si j'osais l'ajouter, pour un frère, pour une famille qui vous aiment, qui sont dignes que vous vous ménagiez pour eux (1). »

Mais il lisait dans les réponses de sa sœur plus que du chagrin : une amertume, des préoccupations, dont il ne pouvait s'expliquer l'origine. Écrivant encore dix jours plus tard, le 15 avril, il lui reproche son « désespoir exagéré », ses « sombres pressentiments », cette

(1) Papiers de la Reine. FRENSEN, t. III, p. 397.

« humeur trop noire » qui lui fait douter de l'avenir et jusque de l'affection de ses enfants, et il ajoute : « Non ! vous êtes aimée de vos enfants, j'en suis un témoin irrécusable. Je crois, au contraire, que de ce moment datera pour vous le commencement d'une vie heureuse, de jours pleins de tranquillité et de paix. Vous pourrez vous mettre à l'abri des affaires et des ennuis de l'État. Vos fils en assumeront désormais tout le poids (1). »

Frédéric touchait là, sans y penser, au fond même de cette grande amertume. Ne plus régner ! Abandonner le pouvoir au moment où le rêve de sa vie allait se réaliser ; descendre au second rang et céder le pas à son fils, surtout à sa belle-fille ! Malgré les raisonnements, sa nature orgueilleuse et personnelle refusait de s'y résigner.

S'il faut en croire les *Mémoires de Fersen*, elle serait allée, au milieu de cette crise d'amertume et de dépit, jusqu'à concevoir des projets, à se bercer d'illusions que sa raison et son cœur devaient également condamner. Elle aurait visé à une régence, parlant de droits primordiaux au pouvoir, de continuation d'un règne qui existait de fait sous le règne nominal de son époux. Si de tels projets ont été conçus, ils n'ont pas été formulés, et il n'en existe aucune trace. Mais on retrouve dans les conversations de la Reine avec Bielke et Sinclair des preuves d'une exaltation d'esprit chez elle qui ne rai-

(1) Papiers de la Reine. Archives Fersen.

sonnait plus sagement. Elle leur demandait comment l'autorité d'un fils pouvait jamais s'élever au-dessus de celle de sa mère, à qui il devait tout; s'il était possible qu'un pouvoir exercé depuis vingt ans pût disparaître, eût à s'effacer devant celui d'un novice, et qu'un règne effectif dût cesser par suite de la cessation d'une fiction. C'était l'aberration d'une âme autoritaire en détresse, le désarroi d'un esprit habitué à dominer devant la nécessité inéluctable d'abdiquer et se soumettre.

En attendant, Gustave III avait obtenu ce qu'il était allé chercher à Paris et pouvait reprendre le chemin de ses États. Un traité de subsides avait été signé à Versailles et 750,000 livres payées au jeune roi pour les premiers frais de l'entrée en campagne. « Toutes nos affaires sont définitivement réglées, écrivait-il le 21 mars au comte Sinclair. M. de Vergennes est nommé ambassadeur extraordinaire. C'est l'homme qu'il nous fallait. Ses instructions sont telles que je le désirais, et trois millions sont destinés à prédisposer la Diète. C'est la mort du Roi qui a touché Louis XV et réveillé ses ministres de leur indifférence. Tout est donc arrangé selon nos désirs, et vous pouvez être sûr que le pouvoir est à nous et que nous en userons avec modération. La maîtresse a été pour nous, et le cœur du Roi aussi. »

Il quitta Paris le 25 mars, et résolut de passer par Berlin pour saluer son oncle. Frédéric ne cachait pas ses inquiétudes sur les résultats de cette visite de son neveu à la cour de Versailles. La Russie n'en était pas moins alarmée. Il n'était bruit que du traité signé par le



jeune roi de Suède à Paris, des projets hardis qu'il nourrissait de modifier la forme de gouvernement dans ses États, grâce aux promesses d'appui et de subsides qu'il avait obtenues en France.

Gustave III réussit, durant son court séjour à Berlin, à calmer ces inquiétudes, en démentant énergiquement et le traité et tout projet de réforme. Il réussit si bien à en imposer à son oncle qu'il obtint son intervention auprès de Catherine II pour détourner également ses soupçons. Dans une lettre écrite après son départ à Louise-Ulrique, Frédéric, après avoir exprimé à sa sœur tout le plaisir que lui avait causé la visite de son neveu, disait : « J'ai tâché de détromper la Russie du préjugé où elle était, que le roi de Suède avait signé un traité avec la France. On en croit encore quelque chose, on lui suppose des desseins hardis qu'il n'a pas. Voilà la raison de la conduite de M. Ostermann à votre cour. On ne m'a cru qu'à demi, parce que je suis oncle ; aussi ce sont des fantômes auxquels Ostermann s'oppose ; mais dès qu'il ne sera pas question d'alliance avec la France, de changement dans la forme du gouvernement, je crois qu'on se radoucira beaucoup (1). »

Gustave III entendait suivre le procédé si souvent pratiqué avec succès par Frédéric II : justifier l'acte par l'acte lui-même. Il voulait mettre la Prusse et la Russie devant un fait accompli. — Jusque-là les démentis et les dénégations étaient de bonne guerre. C'était

(1) 29 juin 1771. Papiers de la Reine. Archives Fersen.

aussi de la politique de Frédéric qu'il tenait cette leçon.

Le 30 mai, il rentrait à Stockholm pour prendre possession de son trône. Il avait à préparer les voies pour l'entreprise qui devait rendre son éclat à ce trône, en même temps que la sécurité et l'indépendance au pays.

## CHAPITRE XIII

### MÈRE ET FILS.

Rencontre du jeune roi avec sa mère. — La discorde éclate. — Intervention de Beylon, de Frédéric. — Départ de Louise-Ulrique pour Berlin. — Sa réception par Frédéric. — Une ressuscitée. — Les savants de Berlin. — Voltaire, Grimm. — Discours académiques. — Correspondance avec la Suède. — Conseils de Beylon. — Nouvelles fureurs.

Louise-Ulrique avait attendu le retour de son fils avec une vive impatience :

« Ekeblad vous dira, lui écrivait-elle au départ de la députation du Sénat qui allait au-devant du jeune monarque à Carlsrona, combien il me tarde de vous voir arriver. Quelle différence, grand Dieu, entre le jour de votre départ et celui de votre retour ! J'ai tout perdu dans cet intervalle. Le temps ne diminue pas ma douleur. Mes jours sont sombres, et la vie m'est un poids. Vous n'aurez que des heures tristes auprès de votre pauvre mère. »

Aux assurances de dévouement et d'affection que lui faisait parvenir Gustave par estafette dès son débarquement, elle répondait : « Je vous remercie de vos affectueuses paroles et de votre promesse de passer votre

première soirée chez moi. Le titre de Majesté m'est bien indifférent, et je ne saurais l'employer avec vous. Tenons-nous à notre amitié et laissons de côté les compliments. Vous êtes toujours mon cher Gustave, et je suis votre tendre mère (1). »

Mais cette cordialité de commande ne dura guère. Une fois en présence, dans les frottements de la vie commune, les anciens dissentiments surgirent de nouveau.

Malgré un fonds d'affection assez sincère de part et d'autre, ces deux tempéraments ne pouvaient se côtoyer longtemps sans se heurter. C'étaient deux volontés également tenaces, possédées du même besoin de dominer, pétries du même orgueil et du même égoïsme. Il était aussi difficile au fils de ne pas se montrer jaloux jusqu'à l'excès de l'autorité qui lui était dévolue, qu'à la mère de se départir de celle qu'elle avait jusqu'ici exercée.

Pour mieux affirmer son affranchissement et se soustraire aux influences de sa mère, Gustave III évita bientôt jusqu'à sa présence. Il vécut peu au palais de la ville, où la Reine douairière continuait à demeurer avec sa cour. Il préféra habiter les châteaux de Gripsholm, d'Ekolsund, où il s'entoura de jeunesse et commença la vie de gaieté et de spectacles, de faste et de représentation qui distingua tout son règne. Démonstrative et outrancière en tout, Louise-Ulrique continuait à maintenir à sa cour un deuil sévère et trouvait les allégresses de celle de son fils indécentes ; elle y voyait un manque

(1) Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

de piété pour la mémoire de son père. Elle trouvait dans ses absences de la ville un manque d'égard pour elle.

Dans le domaine de la politique, les dissentiments ne furent pas moins marqués.

Dès sa prise du pouvoir, Gustave III avait proclamé son intention d'employer tous ses efforts à rapprocher et à réconcilier entre eux les partis politiques, à les unir en un seul parti patriotique capable de sauver le pays en rendant la force et la stabilité au gouvernement. Il réunissait chez lui les hommes marquants de la Diète, les chefs parlementaires qu'il mettait en présence, prêchant l'union et la concentration comme devoir patriotique. Il avait placé ce mouvement sous l'égide de l'Église, faisant agir les évêques, afin de gagner l'ordre des prélats et d'influencer ceux des bourgeois et des paysans, moins pénétrés d'indifférence religieuse que celui de la noblesse.

Louise-Ulrique n'épargnait à ses tentatives de conciliation et d'apaisement ni ses sarcasmes, ni ses critiques. « Je redoute fort, écrivait-elle à son fils à Ekolsund, le parti que vous avez pris de réconcilier les partis de la Diète. C'est dans leurs divisions que se trouvera votre force. Je crains que ce faux pas ne gâte tout. Vous savez que je me trompe rarement, et que si vous aviez maman à côté de vous pour la consulter, on serait peut-être plus avancé. Je ne crois pas aux grimaces de vos évêques. Le grand point est de brouiller les cartes, de telle façon que les États soient obligés d'en appeler à un dictateur, comme à Rome, pour mettre fin à leurs

luttons. Si on n'avait pas toujours eu recours aux palliatifs, nous serions peut-être à la fin de cette comédie (1). »

Ces remarques irritaient d'autant plus le Roi qu'il n'osait avouer l'arrière-pensée dans laquelle il poursuivait ces tentatives de conciliation. Convaincu qu'elles échoueraient en définitive devant l'acharnement de l'esprit de parti et l'aveuglement des intérêts particuliers, il voulait démontrer que nulle amélioration n'était possible, aucun remède à espérer, sous le régime existant, et préparer ainsi l'opinion en faveur d'un changement. Il répondait à sa mère sur un ton de raillerie, lui rappelant que les divisions des partis avaient si peu fait la force de la couronne que c'était au plus fort de ces divisions, durant les deux règnes précédents, que l'autorité du Roi avait été successivement réduite au point de nullité absolue où elle se trouvait. Et il mit plus d'ostentation que jamais dans ses efforts de pacifier les factions et d'effectuer l'union. « Que cette Diète, disait-il dans son discours d'ouverture des États, soit distinguée à jamais dans nos annales par le sacrifice de toute vue particulière, de toute haine ou jalousie, au grand intérêt du bien public. Je contribuerai, de mon côté, autant que cela dépendra de moi, à rapprocher vos esprits divisés, à réunir vos cœurs aliénés les uns des autres, afin que cette Assemblée devienne, sous la bénédiction du Très-Haut, l'époque d'une félicité durable pour ce royaume. »

(1) Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal. GRJNER, t. II, p. 18.

Aux députations des États qui venaient lui apporter leur réponse, il avait ajouté : « Je vous offre ma personne comme trait d'union entre les partis. Je suis le seul dans le royaume qui n'appartienne à aucun. Je puis être impartial. Je ne cherche pas, comme d'autres rois l'ont fait, à dominer par vos discordes, à me servir des haines de partis et des jalousies entre vos ordres pour augmenter mon pouvoir. »

Cette phrase, dans laquelle Louise-Ulrique avait cru voir une allusion à la politique de son regne, eut le don de l'exaspérer. « Au nom du ciel, écrit-elle à son fils, n'affectez donc pas des sentiments que l'on sait que vous n'avez pas. Le temps est passé pour les coups de théâtre. Soyez vrai, soyez sincère. Il n'y a pas de prince ayant l'esprit sain qui ne veuille régner seul. Que voulez-vous dire par cette grande phrase, que vous ne recherchez pas, comme tant d'autres, le pouvoir absolu ? Est-ce de votre père que vous dites cela ? Grand Dieu ! que cela me coûte d'entendre de pareilles fanfaronnades ! »

La brèche entre la mère et le fils allait ainsi en s'élargissant de jour en jour. Dans les rares occasions où ils se trouvaient ensemble, c'étaient les mêmes récriminations, les mêmes propos amers et railleurs. Ou bien c'étaient la jeune reine, les frères du Roi qui venaient se plaindre à lui des emportements de leur mère, des humiliations que leur infligeaient son humeur hautaine et sa maussade brusquerie. La crise s'accroissait et devait éclater. En vain le fidèle Beylon, reprenant son rôle de

médiateur, s'efforçait de ramener la paix, d'empêcher la rupture. Une lettre de Gustave III au dévoué « Mentor » nous montre combien peu il réussissait, combien la querelle était profonde et l'entente impossible. « Il appartient à votre sort, mon cher Beylon, disait le Roi, d'être le Mentor de la famille. Ce n'est peut-être pas la plus agréable charge auprès d'une cour ; mais lorsqu'on la remplit avec autant de zèle que vous, elle est certes des plus honorables... La conduite qu'on poursuit vis-à-vis de moi, la façon dont on traite ma femme, mon frère, me forcent à prendre une décision. On ne change pas de façon à cinquante ans, et, depuis mon retour, je vois que plus je cède, et plus les exigences augmentent. Nous nous connaissons trop bien pour pouvoir nous cacher l'un à l'autre, et j'ai senti bientôt que si on ne reprenait tout le pouvoir que mon avènement a fait perdre, on ne serait jamais content. Je me limiterai donc au devoir strict et absolu d'un fils ; pour le reste, je serai roi ! Voilà ma confession. Adieu, mon cher Beylon. Aimez-moi toujours. Grondez-moi de temps en temps, cela me prouvera votre amitié (1). »

Écrivant à Frédéric pour se justifier des plaintes portées contre lui par elle, Gustave III disait de sa mère : « Le chagrin et le changement dans sa situation l'ont remplie d'amertume et l'exposent à des attaques de mélancolie et d'humeur sombre qui augmentent tous les jours. Je vois avec douleur qu'elle n'a plus pour

(1) Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal. GEIJER, t. II, p. 30.



moi la même tendresse qui faisait autrefois mon bonheur. J'ai remarqué que c'est la place que j'occupe qui me prive de cette tendresse. Des questions économiques concernant la séparation de la cour du Roi, qui est maintenant la mienne, et la sienne, augmentent la froideur entre nous (1). »

Se modelant sur l'exemple du Roi, les personnages de la cour, les hommes politiques avaient peu à peu désappris le chemin des appartements de la Reine douairière, ou bien les fuyaient dans la crainte de cette langue acerbe, qui n'épargnait personne et que l'amertume exaspérait. Louise-Ulrique se trouva de plus en plus isolée.

« Je ne vois presque personne, écrivait-elle au Roi ; je vis seule ici. Je dine avec ma fille ; je soupe vis-à-vis de moi-même. La lecture, qu'on me fait et que je n'écoute pas toujours, est ma seule distraction. Le matin, c'est Durade (2) qui me lit ; l'après-midi, c'est Beylon ; de sept à neuf, Des Roches lui succède, et, à dix heures, Stolberg me lit en suédois, jusqu'à l'heure de mon coucher, toutes les impertinences et les calomnies des gazettes. »

Elle parvenait à fatiguer quatre lecteurs tous les jours. Cela ne l'empêchait pas de s'ennuyer profondément.

Elle fut reprise de l'envie de visiter l'Allemagne, de

(1) 2 juin 1771. Le brouillon de la main du Roi dans les Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

(2) Sa femme de chambre française.

revoir sa famille dont elle était séparée depuis le jour de son arrivée en Suède.

Frédéric l'encourageait à venir le voir et à lui amener sa fille, la princesse Sophie-Albertine, le seul de ses enfants qu'il ne connaissait pas encore.

Elle se décida à partir. « Tout me rappelle ma perte ici, écrivit-elle à Gustave. Je n'ai d'autre ressource que de m'éloigner. C'est à ce propos que je dois informer Votre Majesté de ma décision de faire un voyage à Berlin en octobre et d'y passer l'hiver. Le Roi mon frère m'a, dans plusieurs lettres, prié de venir, dans les termes les plus tendres, ajoutant son désir que je prenne avec moi la princesse ma fille, comme elle est la seule de ma famille qu'il n'a pas encore vue. »

Gustave fut enchanté de voir s'éloigner sa mère. Il aurait les mains plus libres pour l'entreprise importante qu'il préparait en secret. Il offrit de payer tous les frais du voyage et voulut que sa mère fût accompagnée d'une suite digne de son rang, que sa visite à Berlin se fit avec toute la pompe officielle.

Il se montra même tendre et empressé à mesure que le moment du départ approchait; il versa des larmes, se répandit en protestations chaleureuses au moment des adieux. Louise-Ulrique demeura impassible et prit congé de lui avec froideur.

De Norrköping, première étape de son voyage, elle lui écrivit :

« MON CHER FILS,

« Nolcken m'a remis votre lettre, dans laquelle vous me témoignez encore une fois votre émotion sur mon départ. J'aurais voulu en être persuadée, mais j'ai trop de raisons de croire le contraire pour y voir autre chose que des compliments. Lorsque l'on ne se voit pas, l'absence est la même, et la distance ne fait rien à la chose. Je suis et serai toujours votre vieille maman. C'est justement en cela que je vous déplaît, que je dis tout, sans ambages. A mon âge, on ne change pas de caractère. Le mien est franc et ouvert (1). »

Et d'Ystad, en réponse aux reproches de Gustave, qui lui écrivait que ses réflexions étaient injustes et l'avaient profondément blessé : « Je ne me rappelle pas avoir rien dit dans ma lettre de Norrköping qui ait pu vous blesser. Lorsqu'on se voit si peu n'est-ce pas égal si l'on est séparé par un mille ou par cent? Je ne vous cache pas que les malheurs augmentent l'irritation d'esprit, mais c'est dans de pareils moments que la douceur et l'amitié consolent. Lorsque, à leur place, on ne trouve que hauteur et calcul, je vous laisse juge quel effet ils peuvent faire sur un cœur déchiré qui, croyant trouver un fils tendre, ne sent qu'un être qui a peur de se compromettre en montrant de l'affection sincère. Voilà comment je vous ai trouvé pendant cinq longs mois. C'est cela qui a comblé mon chagrin. Vous ne m'avez

(1) Papiers de Gustave III. GEJER, t. II, p. 14.

pas pardonné le passé, et moi, je ne me fais pas d'illusions sur l'avenir (1). »

Son humeur chagrine se déversait jusque sur son entourage : « Elle nous traite tous, écrivait le baron Nolcken, qui avait été chargé par Gustave III d'accompagner sa mère à Berlin, comme les derniers des humains, avec un mépris, un orgueil qui tantôt me fait rire, tantôt me fait enrager. »

Cependant ses dispositions devinrent plus sereines à mesure qu'elle approchait de Berlin, où on se préparait à lui faire fête : « Je me rends d'ici directement à Berlin, écrivait-elle au Roi de Stralsund le 24 novembre, et toutes les lettres que je reçois de là sont pleines de la plus tendre amitié. Le Roi m'a envoyé des vers. Ils sont charmants. J'ai trouvé Stralsund rempli de dévouement et de fidélité. Quelle différence avec Stockholm ! Si vous pouviez entendre comment on parle ici vous aimeriez ces pauvres *pomperniques*. »

De Berlin, elle écrit le 7 décembre : « Le Roi m'a montré une joie et une satisfaction au-dessus de tout ce que je m'attendais. Je n'ai pas un moment d'ennui. Je ne parle pas de mon frère Henri. Il me faudrait plus de temps pour dire tout ce que je lui dois. Il est très bien avec le Roi. La conversation se passe entre nous trois. Quelle différence entre la paix dont je jouis et votre position agitée ! La princesse Philippine est charmante ; si je l'avais pour bru, j'en serais enchantée. Si vous m'ai-

(1) Papiers de Gustave III. GEIJER, t. II, p. 15.

mez, faites de sorte que cette affaire soit bientôt arrangée. »

A Berlin, Louise-Ulrique se retrouva dans son élément, entourée de parents et de courtisans qui l'adulaient à l'envi. Frédéric avait tout fait pour fêter son arrivée : « J'ai été occupé, écrivait-il à l'Electrice de Saxe, à recevoir ma sœur de Suède, qui vient se consoler dans le sein de sa famille de la perte d'un époux dont le souvenir l'attriste et l'afflige... Je l'ai vue comme ressuscitée des morts pour moi, car une absence de vingt-huit ans pour le court espace de notre durée est presque équivalent à la mort. Elle est venue ici très touchée encore de la perte qu'elle a faite du Roi son époux, et j'ai essayé de la distraire par toutes les dissipations possibles (1). »

Tous les membres de la famille avaient été réunis par Frédéric à Berlin pour recevoir cette « ressuscitée ». Son frère Henri était venu de Rheinsberg. Sa sœur, la duchesse de Brunswick, arrivait avec sa fille ; son plus jeune frère, le prince Ferdinand, avec sa femme, fille d'une autre sœur, la magrave de Schwedt, et avec sa belle-sœur, la superbe princesse Philippine de Schwedt, que le prince Charles de Suède avait, lors de sa visite à Berlin, choisie pour épouse et que Louise-Ulrique espérait encore lui faire épouser. La plus jeune sœur de Frédéric, la princesse Amélie, maintenant abbesse de Quidlenbourg, faisait pour lui les honneurs du palais de

(1) *OEuvres*, t. XXIV, p. 230.

Berlin : « J'ai rassemblé ici, écrivait encore Frédéric à son enthousiaste correspondante, l'Électrice de Saxe, tout ce que j'ai pu des débris de la famille pour rencontrer ma sœur de Suède. J'ai eu le plaisir de lui voir répandre des larmes de joie de se retrouver parmi nous après vingt-huit ans d'absence, et de trouver que les liens du sang triomphent du temps et de la séparation (1). »

Les fêtes succédaient aux fêtes. On donnait au palais *Britannicus*, Racine mis en musique par Graun, et *Iphigénie en Tauride*, opéra d'Agricola (2). Les savants, les hommes de lettres venaient saluer la « sœur savante » du grand Frédéric, et Voltaire n'oubliait pas de se faire rappeler à elle : « Je m'amuse et m'instruis en même temps, écrivait Louise-Ulrique à Gustave III, au milieu des savants, de tous les hommes marquants d'ici. Sulzer, Marion, Gualtieri sont les plus charmants. Le fameux Juif (Moses Mendelssohn) a été chez moi deux heures sans que j'aie trouvé le temps long. J'ai reçu une lettre de Voltaire qui exprime ses regrets que l'âge l'empêche de venir me voir (3). »

Grimm ne pouvait laisser échapper une si belle occasion de donner un coup d'encensoir à Frédéric en reprenant sur ce nouveau terrain les encensements de la reine de Suède : « J'espère que Votre Majesté voudra bien me permettre, lui écrivait-il, de confondre mes

(1) *Œuvres.*, t. XXIV, p. 232.

(2) *Œuvres.*, t. XXIV, p. 231.

(3) *Papiers de Gustave III.* GELVER, t. II, p. 17.

acclamations avec celles dont tout Berlin a retenti à l'occasion de l'arrivée de l'auguste reine du Nord. Quel bonheur, Madame, pour vous d'avoir revu ce roi dont le génie immortel, comme l'éclat de son nom, a triomphé également et de la bonne et de la mauvaise fortune; d'avoir rendu la visite à ce prince Henri qui jouit d'une gloire si touchante et si méritée; d'avoir serré dans vos bras une sœur dont la délicatesse d'esprit et les éminentes qualités se sont tant fait admirer; d'avoir connu enfin un neveu, l'espérance de la génération future, digne rejeton d'une race moins illustre par le rang que par le génie qui en a caractérisé chaque individu (1) ! »

Marmontel venait à son tour faire chorus à Grimm : « Un sage a dit, écrivait-il à Louise-Ulrique, que les peuples ne seraient heureux que lorsque les philosophes seraient rois ou lorsque les rois seraient philosophes. Il y avait peu d'apparence que l'un ou l'autre arriverait jamais. Cependant l'on voit aujourd'hui que de tous les ordres de la société le rang suprême est celui où il y a le plus de vrais amis de la sagesse et de la vérité. Telle est la force de l'impulsion qu'un grandhomme a donnée à son siècle. Ce grand homme a eu sur l'âme de Votre Majesté une influence plus prochaine peut-être que la nature, en vous formant du même sang, avait établi entre vous. Quoi qu'il en soit, Madame, vous êtes, comme lui, un grand objet d'émulation pour la saine philosophie, et lorsqu'elle hasarde quelques vérités utiles et

(1) Corresp. de Grimm. Manuscrit de la Bibl. de Stockholm.

courageuses, elle a les yeux tournés vers Votre Majesté (1). »

Mais tout ce bruit et tout ce mouvement avaient bientôt fatigué Frédéric : « Dans tout cela, écrivait le baron Nolcken à Gustave III, après avoir décrit par le menu les fêtes et les réceptions à la cour de Berlin, le roi de Prusse paraît rarement. On dirait qu'il sent combien sa présence a le don de faire fuir la gaieté et à quel point il éveille la peur et la gêne (2). » Il s'était empressé de regagner sa « chère solitude » à Potsdam, laissant Louise-Ulrique poursuivre ses succès parmi les académiciens : « Vous avez, ma chère sœur, lui écrivait-il de Potsdam, bien de l'indulgence pour notre patrie, vous entendez d'assez mauvais discours académiques, avec une patience d'ange, et vous pardonnez aux auteurs l'ennui qu'ils vous causent en faveur de l'admiration qu'ils ont pour votre personne (3). »

Frédéric était, du reste, fort occupé en ce moment. Les négociations pour le partage de la Pologne, entamées par le prince Henri durant sa visite à Pétersbourg, venaient enfin d'aboutir. Une convention était signée par la Prusse et la Russie le 17 février 1772, par l'Autriche le 4 mars suivant. « Par ce trait de plume, écrivait Louise-Ulrique à Gustave, mon frère vient de faire une nouvelle conquête et non la moins belle. Il

(1) Corresp. de Marmontel. Manuscrit de la Bibl. de Stockholm.

(2) 20 décembre 1771. Papiers de Gustave III. *GEJEN*, t. II, p. 17.

(3) Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, p. 416.





n'y a que nous qui demeurons les bras croisés (1). »

Frédéric écrivait de son côté de Potsdam à Henri le 9 avril 1772 : « A présent, mon cher frère, le gros de notre ouvrage est fait... Cela réunira les trois religions grecque, catholique et calviniste, car nous communierons d'un même corps eucharistique qui est la Pologne; et si ce n'est pas pour le bien de nos âmes, cela sera sûrement au grand bien de nos États (2). »

Dans une lettre antérieure il avait dit : « J'ai ajouté au projet de convention que chaque parti se mettrait en possession de sa part immédiatement après la signature du traité, de sorte que, ayant ce nantissement en main, nous ne risquons rien dans la suite, la possession étant ce qui décide du sort de pareilles acquisitions (3). »

Il partait ensuite pour aller visiter cette « nouvelle acquisition », et mettre en train la prise de possession, pendant que la reine de Suède allait demeurer chez son frère Henri à Rheinsberg, ayant entrepris de le réconcilier avec sa femme.

Malgré les préoccupations de son voyage et de la prise de possession de la « conquête », Frédéric n'avait pas oublié cette visite et les frais qu'elle devait entraîner pour son frère. Il lui écrivait le 12 juin 1772 : « Comme vous vous proposez de recevoir à Rheinsberg notre sœur la reine de Suède, je prends la liberté de vous envoyer une petite provision de verdée de Florence, dont je

(1) Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal.

(2) *Oeuvres*, t. XXVI, p. 356.

(3) *Id.*, p. 352.

vous prie de la régaler pendant son séjour chez vous. J'ai en même temps pensé à vos finances, et Buchholtz a ordre de vous payer quarante mille écus (1). » Et il ajoutait, comme pour expliquer cette largesse : « J'ai vu cette Prusse (la nouvelle acquisition en Pologne) que je tiens en quelque sorte de vos mains. C'est une très bonne acquisition et très avantageuse, tant pour la situation politique de l'État que pour les finances ; mais pour avoir moins de jaloux je dis à qui veut l'entendre que je n'ai vu sur tout mon passage que du sable, des sapins, de la bruyère et des Juifs. La prise de possession traînera, je crois, jusqu'au mois de juillet ; mais ce sont de petits inconvénients qui nous feront perdre quelques revenus, à quoi il ne faut pas faire attention dans des choses si importantes (2). »

Au milieu des enchantements de se retrouver parmi les siens et de revivre ses années de jeunesse, Louise-Ulrique n'oubliait pas les affaires de la Suède. Dans ses lettres à son fils, elle continuait à en faire l'objet de ses critiques : « Que voulez-vous que je vous dise de vos affaires diaboliques ? lui écrivait-elle le 17 mars 1772. Pour moi, tout est perdu. Pour former un gouvernement fort, il faudrait un miracle, et Dieu n'en fait plus. » Elle entretenait une correspondance suivie avec Beylon, chargé de la tenir au courant de ce qui se passait à

(1) Frédéric avait alloué à Henri mille écus par mois des revenus de la Pologne en récompense de la part qu'il avait eue à la négociation du partage. Voir sa lettre de remerciements. *Œuvres*, t. XXVI, p. 360.

(2) *Œuvres*, t. XXVI, p. 357.

Stockholm. Celui-ci, avec son franc parler habituel, ne manquait pas de lui dire, assez vertement même, l'effet que produisaient sur l'esprit du roi de Suède ses boutades et ses continuelles railleries.

« Votre Majesté me fait l'honneur de m'apprendre, écrivait Beylon le 22 février 1772, qu'elle a écrit au Roi des lettres sur tous les tons. Tant pis, Madame! Permettez que je vous dise avec mon *helvéticité* ordinaire que je crois qu'il n'y en a qu'un qui convienne : c'est celui de l'amitié et de la tendresse, qui seul peut faire entrer dans son cœur les conseils que vos lumières et votre grande expérience vous mettent à même de lui donner, et dont il a si grand besoin.

« Vous voulez savoir de moi, Madame, quel effet ces lettres ont produit. Votre Majesté m'impose là une tâche bien difficile. Si j'en juge par le caractère du Roi, je répondrai qu'il a eu de l'humeur, de l'impatience, de l'amour-propre offensé et surtout du chagrin, du chagrin de n'avoir pas vos suffrages, dont il est plus friand que jamais. Je me confirme chaque jour davantage dans cette idée. Ah! Madame, si vous vouliez manier cette œuvre avec adresse, quel parti n'en tireriez-vous pas pour son bien et pour le vôtre! Si encore le Roi était seul quand il reçoit ces lettres foudroyantes, dans lesquelles vous le *gourmez*, pour me servir de l'expression énergique de Votre Majesté; s'il n'était entouré que de Beylons ou de gens qui prennent un intérêt aussi vif que lui à votre union, je dirais : Déchargez sur le papier toute la bile que vous voudrez, si cela vous soulage, il

y aurait encore moyen d'en amortir l'effet. Nous en serions quittes pour un peu de ce que j'appelle du *gnague-gnague*. Après cela, un mot pour rire, une pirouette, et tout serait dit. Mais Votre Majesté peut-elle se flatter que ce soit la même chose, si, dans le premier mouvement, toujours un peu vif (et ici vous pouvez vous dire, Madame : A ce noble courroux je reconnais mon sang), le Roi a auprès de lui des gens malintentionnés, qui ne vous ont été attachés qu'autant qu'ils y ont trouvé leur compte? Ah! Madame, je frémis de la liberté que je prends; mais, au nom de Dieu, que le bonheur, le repos de la famille royale ne dépendent pas de telles gens (1). »

Malgré les divergences d'opinion, malgré l'antagonisme grandissant entre eux, Gustave III était, en effet, fort sensible à la bonne opinion de sa mère; il était aussi « friand de son approbation », comme le disait Beylon, que furieux et impatient de ses « gourmandes ».

« Le Roi m'a montré quelques-unes de vos lettres, écrivait encore, plus tard, le fidèle souffre-douleur et médiateur, me permettant non seulement de les lire, mais me les lisant lui-même, vantant votre style, votre esprit, vos lumières, et montrant de la joie, de la satisfaction, à proportion que vous lui exprimiez de la tendresse, de la confiance et du contentement. J'ai été aussi présent quand il reçut les *gourmades* de Votre Ma-

(1) 22 février 1772. Papiers de la Reine. FERSEN, t. III, p. 419.

jesté. Ce serait une scène à peindre. Il dînait en très petite compagnie et de la meilleure humeur du monde. On lui apporta un portefeuille plein de dépêches ; il fouilla avec vivacité, en tira une : « Voici qui est de « maman. » Il l'ouvrit, la parcourut avec patience ; mais il pâlit et se leva de table : « Sire ! lui dis-je, est-il « arrivé quelque malheur à la Reine mère ? — Non ! pas « autrement. Elle paraît être encore de mauvaise hu- « meur. » Si Votre Majesté avait vu son fils en ce mo- ment, elle aurait sûrement pris la résolution de ne plus le *gourmer* de sa vie (1). »

Ces brusqueries et ces réprimandes semblaient telle- ment naturelles à Louise-Ulrique, qu'elle en était pres- que inconsciente. Dans ses réponses à Beylon, elle semble tout étonnée des révélations qu'il lui fait. Elle ne croit pas avoir rien dit qui pût froisser son fils. C'est, au con- traire, lui qui manque d'égards pour sa mère, lui dont « la tendresse subit des sautes de vent », et dont les sentiments « obéissent aux besoins du moment ».

« Ah ! Madame, lui répond courageusement Beylon, examinez, je vous en conjure, si la différence de ton que vous remarquez dans les lettres du Roi ne dépend pas le plus souvent ou, pour mieux dire, toujours de celui que vous prenez avec lui. Quand vous lui montrez de l'irri- tation, de la hauteur, du mépris, il est roi, il le sait pro- digieusement, son cœur se révolte. Faut-il répondre ? Il le fait d'un ton froid et contraint, par manière d'acquies- cement, »

(1) Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, p. 421.

et passe comme chat sur braise les articles sur lesquels vous alterquez, et dont il sent que la discussion ne sera pas avantageuse. Si, au contraire, Votre Majesté prend le ton de la confiance, de l'amitié, du désintéressement, elle peut tout lui dire, combattre même ses idées, il écoutera ses avis. Singulièrement friand de votre approbation, il est joyeux quand il l'obtient. Je ne veux d'autre preuve que la dernière lettre qu'il a reçue de Votre Majesté. Elle ne m'a assurément pas paru, à moi, tout miel et tout sucre ; j'y ai vu la griffe en plus d'un endroit. D'où vient que le Roi en a été content ? C'est que vous y parlez en mère, Madame, et ce que vous désapprouvez paraît partir de l'intérêt, et non du mécontentement (1). »

Mais les sujets de « mécontentement », partant de discorde, surgissaient partout et toujours. Un autre fut la question du mariage du prince Charles. Louise-Ulrique tenait obstinément à son idée de marier son second fils à la princesse Philippine de Schwedt. Elle avait renoué les négociations laissées en suspens par le prince lui-même. Cette fois, Gustave III y avait formellement fait opposition, en prétextant l'impossibilité de faire agréer un tel mariage aux États. Redoutant une nouvelle controverse avec sa mère, il écrivait au comte Schwerin, qui remplaçait Nolcken auprès d'elle : « Mon frère s'est chargé d'informer la Reine, notre mère, du résultat des négociations au sujet du mariage avec la

(1) Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, p. 433.

princesse Philippine qui lui tient tant à cœur. Les États sont contraires à ce mariage. On craint la maison de Brandebourg. Mon frère ne paraît pas très sensible à cette contrariété. Il y a de beaux yeux qui le consolent suffisamment. Peut-être aussi le roi de Prusse n'aurait-il pas été très empressé à payer les cent mille livres qui appartiennent à la princesse...

« Dites-moi comment la Reine prend la chose, et si sa mauvaise humeur retombe comme toujours sur moi, quoique j'aie été plutôt passif en toute cette affaire (1). »

Louise-Ulrique avait pris fort mal la chose. Sa fureur se tourna contre le Roi plus encore que contre le prince Charles. La lettre qu'elle lui écrivit à ce sujet fut de celles que le pauvre Beylon appelait « foudroyantes ». Elle ne se retrouve pas dans le *Recueil*, mais Beylon s'écrie : « Grand Dieu ! Madame, quelle lettre ! elle me fait trembler ! » Il voyait ses conseils, ses représentations, ses supplications, tout emporté, évanoui dans le tourbillon d'un nouvel accès de rage et de dépit.

(1) GEIJER, t. II, p. 20.

## CHAPITRE XIV

### LA RÉVOLUTION DE 1772.

Le coup d'État du 19 août. — Joie de Louise-Ulrique. — Sa réconciliation avec Gustave III. — Fureur de Frédéric II. — Menaces de guerre. — Louise-Ulrique prend le commandement en Poméranie et défie son frère de l'envahir. — Attitude de Catherine II. — Impression en France. — La guerre évitée.

Le coup d'État que Gustave III préparait de longue main, dont les bases avaient été concertées à Paris et en vue duquel des subsides avaient été fournis par la France, éclatait à Stockholm le 19 août 1772. Il avait réussi au delà de toute attente.

Je n'ai pas besoin de refaire ici l'historique de cet événement mémorable (1) qui sauvait les destinées de la Suède. En un seul jour, sans coup férir, sans qu'une arme à feu fût déchargée, une goutte de sang versée, par la seule initiative d'une volonté décidée, un gouvernement parlementaire, qui avait plus d'un demi-siècle d'existence, fut renversé et la monarchie restaurée.

C'est que ce parlementarisme excessif et corrompu avait lassé et effrayé l'opinion. Le relâchement des

(1) Voir *Gustave III et la cour de France*, de GEOFFROY. Parmi les auteurs suédois, ODENER, *Sveriges Pol. Hist. under Gustave III.*



mœurs politiques et les désordres dans le domaine public qu'il avait engendrés parurent conduire à des abîmes qui s'éclairèrent soudain d'une lueur sinistre en présence des événements qui se déroulaient en Pologne. Si jamais événement a porté clairement la marque de la nécessité, c'est sans doute cette révolution partie d'en haut et faite par un roi. « Il est des maux politiques comme des maux physiques, disait le comte de Vergennes, en rendant compte à son gouvernement des événements du 19 août, quand le mal est parvenu à sa plus grande crise, si la mort ne doit pas en être le résultat, le remède vient en quelque façon se placer de lui-même. C'est ce que nous avons vu ici. Des abus toujours croissant, la licence et l'anarchie étaient à leur comble, une révolution devait en être la conséquence inévitable. La fermeté du roi de Suède a fait le reste. Ses antagonistes l'ont mieux servi qu'ils ne se le proposaient. En révoltant la nation, ils l'avaient si bien préparée à désirer un changement que ce prince n'a eu besoin que de se montrer pour l'effectuer (1). »

Il avait suffi, en effet, à Gustave III de haranguer les régiments de la garde pour être acclamé et suivi. Parcourant alors les rues de la capitale, il avait soulevé le peuple, s'était saisi du parc d'artillerie, avait fait arrêter les membres du Conseil et disperser les délégations des États. Prenant ensuite en main les rênes du gouverne-

(1) Ce rapport de l'ambassadeur, témoin oculaire des événements, adressé au duc d'Aiguillon, fut publié dans la *Gazette de France*, et fit un certain bruit à l'époque.

ment, il avait imposé aux votes de la Diète une nouvelle Constitution, en cinquante-sept articles, qui, tout en sauvegardant les libertés individuelles, les droits du citoyen, rendait à la couronne ses anciennes prérogatives.

Lorsqu'il rentra au palais, le soir du même jour, la Suède était rentrée sous le régime monarchique, après avoir secoué le joug des factions.

Le lendemain, 20 août, Gustave écrivait à sa mère :  
« J'ai été obligé de risquer le tout pour le tout. Le plan que je préparais avait été ébruité. J'allais être, cette nuit, emprisonné, massacré. J'ai pris sur-le-champ mon parti. Après une exhortation aux gardes, j'ai fait arrêter en plein midi le Sénat, je me suis emparé du parc d'artillerie. Toutes les gardes m'ont été fidèles, les fils mêmes des sénateurs, leurs neveux m'ont suivi. J'ai ordonné aux députations des États de se disperser sur-le-champ ; j'ai été obéi. Le peuple s'est déclaré pour moi avec une allégresse étonnante. Ses cris de joie, ses acclamations m'ont suivi partout. Les avenues sont gardées, et tout est rentré dans l'ordre et la tranquillité. J'ai fait expédier des ordres à mes frères que j'avais envoyés soulever les provinces, pour leur donner le commandement général, mon frère Charles des provinces du Nord, mon frère Frédéric de celles du Midi. Je supplie ma chère mère de prendre en main mes provinces d'Allemagne et de souffrir que le comte Sinclair commande sous elle. J'espère que le roi de Prusse pensera à deux fois avant de m'inquiéter. Quand il

verra sa sœur à la tête du gouvernement de la Poméranie, et c'est principalement dans cette idée que je vous le confie, ma mère, il n'osera pas y porter la main (1). »

Louise-Ulrique avait déjà quitté Berlin pour retourner à Stockholm. Elle se trouvait en Poméranie, attendant l'occasion de s'embarquer pour la Suède, lorsque cette lettre de son fils lui fut remise. La joie qu'elle en éprouva éclate dans sa réponse. Enfin l'œuvre qu'elle avait poursuivie avec tant d'acharnement toute sa vie, pour laquelle elle avait fait tant de sacrifices, subi tant d'affronts, était heureusement accomplie. Son fils, qu'elle avait accusé de nonchalance et de lenteur, qu'elle croyait manquer de courage et d'entreprise, avait, d'un coup hardi, réalisé son rêve. Dans son enthousiasme, elle était prête à tout oublier, à tout pardonner, et ses jalousies et son orgueil blessé, et le manque d'égard comme les désobéissances de son fils. « Tu es mon fils et tu es enfin digne de l'être, s'écrie-t-elle dans un élan de triomphe. Dieu bénisse tes entreprises. J'oublie, je pardonne tout. Ce fait nous réconcilie à jamais. » « O mon Gustave ! dit-elle en terminant cette lettre toute vibrante d'émotion, n'oublie jamais que tu te dois à ton peuple ; n'abuse pas du pouvoir que Dieu te donne. Laisse à la postérité l'exemple d'un bon roi, d'un honnête homme, d'un grand cœur, et que les Suédois reconnaissent, sous ton règne, que la

(1) Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal. FRASEN, t. III, p. 443.

monarchie est la plus heureuse forme de gouvernement. »

Gustave III était d'humeur à abonder dans son sens et à accepter le nouveau pacte avec un enthousiasme égal au sien : « Hier, la nouvelle forme de gouvernement a été adoptée et jurée par tous les ordres de l'État avec la plus parfaite unanimité, lui écrivait-il le 22 août. J'avais le pouvoir absolu entre les mains. par suite de la soumission volontaire de chaque ordre séparément ; mais j'ai regardé comme plus noble, plus grand, plus conforme à tout ce que j'avais dit auparavant, et certainement plus sûr pour mon gouvernement, de limiter moi-même l'autorité royale, en laissant à la nation les droits essentiels de la liberté et en gardant pour moi ce qui est nécessaire pour empêcher la licence. A présent je compte les heures pour vous revoir, ma chère mère, et ne serai complètement heureux que quand je vous aurai auprès de moi. Mes frères se sont admirablement conduits, et je sens que je puis compter entièrement sur eux (1). »

La nouvelle de ce qui venait de se passer à Stockholm fit sur Frédéric l'effet d'un coup de foudre parti d'un ciel serein. L'événement le prenait complètement au dépourvu. Il était furieux de sentir qu'il avait été trompé par ce neveu et amené à donner des assurances trompeuses à Pétersbourg. Il craignait surtout l'effet que produirait cette déception en Russie. Si Catherine

(1) *Papiers de la Reine FERSEN*, t. III, p. 447.

allait en prendre prétexte pour envahir la Finlande, en le mettant en demeure, aux termes de leur traité, d'en faire autant en Poméranie ? L'idée de partir en guerre contre sa propre famille, de marcher contre sa propre sœur, de laquelle il venait à peine de se séparer dans les termes les plus affectueux, lui répugnait. Cependant le traité de 1769 (renouvelant celui de 1764) était formel. Tout changement dans la forme du gouvernement en Suède devait constituer le *casus fœderis* qui entraînerait l'action simultanée des alliés en Finlande et en Poméranie. La Russie exigerait-elle l'exécution immédiate du pacte ?

« Je suis très fâché des nouvelles que vous me donnez, écrit-il à Louise-Ulrique le 30 août, en réponse à la lettre par laquelle elle lui annonçait, en les justifiant de son mieux, les événements de Stockholm. Le Roi votre fils se perd sans ressource, et il n'y a plus à revenir. J'ai reçu également un courrier qui me marque que l'instigation des Français et leur argent ont donné lieu à toute cette affaire. J'en suis d'autant plus fâché que cette levée de boucliers m'oblige, selon mes traités, à me commettre contre ma famille, car, supposé même que le Roi réussisse dans son projet en Suède, il va s'attirer une guerre qui le dépouillera de la Finlande, qui l'entamera en Norvège et ailleurs. Je ne puis rien faire en tout ceci que de vous plaindre, ma chère sœur, et je ne prévois que des malheurs qu'on s'attire de gaieté de cœur, faute d'avoir réfléchi aux suites d'une telle entreprise. Il n'y a d'autre parti pour vous person-

nellement que de rester en Poméranie jusqu'à l'entière décision de cette entreprise inconsiderée (1). »

De son côté, le prince Henri écrivait à Louise-Ulrique de non moins sombres avertissements : « Comment serait-il possible que la Suède puisse, avec l'appui seul de la France, se maintenir dans une situation autre que celle dans laquelle l'intérêt de la Russie doit la garder ? »

Sur un point, Frédéric se rencontrait avec son neveu le roi de Suède. Il voulait que Louise-Ulrique demeurât en Poméranie. Tant que sa sœur y serait et y exercerait le commandement, il pourrait arguer de ce fait auprès de Catherine pour se dérober à la nécessité d'envahir cette possession suédoise, selon les engagements qu'il avait contractés vis-à-vis d'elle. Il employa toute sa merveilleuse dialectique, en écrivant à Catherine pour la détourner d'une action contre la Suède. « Je viens d'écrire en ce sens en Russie, mandait-il au prince Henri, et j'espère que mes arguments feront leur effet ; mais si cela manque, nous voilà engagés, malgré nous, dans une guerre contre nos propres neveux, dont je vous avoue que la seule idée me répugne (2). »

Henri cependant le rassurait : « Il me paraît que les objets réels qui doivent occuper cette princesse (Catherine), c'est la guerre contre les Turcs. C'est un mal présent ; celui qu'elle voit en Suède n'est que très éloigné. Je ne doute pas qu'elle embrasse le parti de s'attacher

(1) Papiers de la Reine. FERSEN, t. III, p. 452.

(2) *Œuvres*, t. XXVI, p. 360.

aux grands objets, et qu'elle ne traite les affaires de la Suède comme secondaires, qui ne méritent pas qu'elle en soit émue... Si la Russie tourne ses armes contre la Suède, les combinaisons changeront nécessairement, et la cour de Vienne pourrait de nouveau se jeter du côté de la France, qui est obligée de soutenir la Suède (1). »

Loin de se laisser intimider, Louise-Ulrique avait relevé le gant, mettant son frère au défi de faire une chose aussi inique que d'attaquer un pays qui ne lui cherchait pas noise, simplement parce que celui-ci avait voulu améliorer son gouvernement pour sortir d'un état d'anarchie qui le ruinait : « Enfin, que lui reprochet-on, à mon fils ? disait-elle à Frédéric, après avoir énuméré les raisons qui avaient rendu la révolution nécessaire. Il s'est conduit avec modération et avec sagesse, il a rendu la liberté à ses sujets en leur ôtant la licence. Si la Russie ou ses autres voisins lui font une guerre injuste, il pourra succomber, c'est vrai, mais sa chute sera digne de lui, ce sera devant la force et après avoir défendu chaque pouce de terrain. Les siècles à venir le plaindront, et l'injustice de ses ennemis sera une tache éternelle dans leurs annales. Oui, mon cher frère, vous pensez comme moi ; j'en appelle à votre cœur. Ni vous ni la Russie, vous n'avez rien à craindre du Roi mon fils. Il ne pense qu'à rétablir l'ordre dans son royaume. Vous êtes sûrs de ne pas être troublés par la Suède. Si

(1) *Œuvres*, t. XXVI, p. 360.

vous l'attaquez, l'univers verra le spectacle le plus étonnant que jamais l'histoire ait connu. Je suis chargée du gouvernement de la Poméranie. Vous verrez votre sœur défendre cette place ; je serai partout où vos coups porteront. Vous emporterez la place, je n'en doute pas, mais ce sera au prix de mon sang, et, en rendant le dernier soupir, je serai encore digne de vous. Mais je compte sur le cœur de mon frère ; quand le premier moment de vivacité sera passé, il sera juste, il sera tendre, et moi, je ne cesserai de l'aimer (1). »

Mais un appel aux sentiments n'était pas pour faire fléchir Frédéric quand sa politique était en jeu. Sans faire la moindre attention à ce fier défi, pas plus qu'à l'appel sentimental de sa sœur, il répondait avec un froid réalisme poussé jusqu'à la brutalité : « Il faut que le roi de Suède renonce à la souveraineté, que la forme de gouvernement soit remise sur le pied où elle était. Si la négociation que j'ai entreprise à Pétersbourg ne réussit pas, attendez-vous à une guerre qui abîmera la Suède. La Finlande sera subjuguée par les Russes et érigée en duché séparé de la Suède, sans parler de ce que corneront les Danois et du mal que, malgré moi, je serai forcé de vous faire. Que ferez-vous contre une ligue si formidable ?... Si je ne peux trouver des expédients pour calmer les Russes, je suis obligé de remplir mon traité avec eux. Ce sont là des engagements de nation à nation, et où la personne n'entre pour rien.

(1) *Papiers de la Reine. FERSEN, t. III, p. 456.*



Voilà ce qui me met en colère, de voir que par l'action la plus téméraire et la plus étourdie vos fils me forcent à m'armer contre eux. Ne pensez pas que mon ambition soit tentée par ce petit bout de la Poméranie, qui pourrait exciter tout au plus la cupidité d'un cadet de famille ; mais le bien de la Prusse exige que je demeure lié avec la Russie, et je serais blâmé par la postérité si mon penchant personnel l'emportait sur le bien du peuple auquel je dois tous mes soins (1). »

Frédéric s'exagérait les dangers de la situation, ou plutôt il les exagérait à dessein pour effrayer sa sœur et amener le roi de Suède à composition, pour le cas où la Russie voudrait insister sur l'exécution de la clause secrète du traité.

Le prince Henri, auquel Louise-Ulrique avait fait appel, en se plaignant de l'extrême dureté du langage du Roi son frère, lui écrivait : « Je trouve la lettre qu'il vous écrit à ce sujet trop crue, trop grossière et exagérée en tous points... Toutefois jugez vous-même, ma chère sœur, avec équité, et vous verrez que le danger n'est pas imaginaire. Avec le gouvernement qu'elle vient de se donner la Suède redeviendra, si elle conserve la paix pendant dix ans, puissance prépondérante. Est-ce caprice de la part du voisin formidable, s'il tâche d'éviter qu'une puissance qui, par suite de sa situation intérieure, ne pouvait lui nuire, puisse se mettre en état de devenir un jour de nouveau un danger pour

(1) 4 et 11 septembre 1772. Papiers de la Reine. Fersen, t. III, p. 458, 466.

lui ? Si de notre côté on avait les moindres vues, ce serait bien le moment de les satisfaire ; mais ce dont je suis convaincu, c'est que, du moins ici, on fait tout ce qui est humainement possible pour éviter les mesures extrêmes. Ceci grâce à nos liens de parenté, car autrement on devrait saisir cette occasion et en profiter comme on peut (1). »

Sous une forme plus douce et plus sournoise, en termes moins « crus », moins « grossiers » que ceux qu'il reprochait au Roi, c'était pourtant les mêmes arguments, la même politique. On reconnaissait bien le négociateur du partage de la Pologne, ce coup de maître de cynisme politique, dont Frédéric l'avait félicité comme d'une « inspiration de la Providence ». Comme dans la question polonaise, dans celle de la Suède il n'y avait qu'une chose qui méritât d'être considérée, c'était le droit de la Russie, en voisine prévoyante, de faire durer l'anarchie et le désordre en Suède pour mieux en profiter. Si la Prusse n'en tirait pas également parti, c'était grâce à ces liens de parenté qui l'empêchaient de dépouiller un neveu et de chasser une sœur, décidée à se défendre en Poméranie. C'était pourtant une bien belle occasion qu'on sacrifiait au sentiment de la famille.

Mais il ne fallait pas oublier que ce sacrifice avait ses bornes. Il était subordonné à l'abstention de la Russie. Car, si celle-ci exigeait l'action simultanée pré-

(1) Papiers de la Reine. *Mémoires de Fersen*, t. III, p. 464.

vue par le pacte, les liens de parenté eux-mêmes ne compteraient pour rien devant les engagements de « nation à nation ». « Tout dépend, concluait Henri, des lettres qu'on recevra du Nord. » Heureusement, ces lettres furent toutes pacifiques.

C'est que l'impératrice Catherine avait fort à faire en ce moment, et fort à penser.

En Pologne, la « prise de possession » se faisait lentement et non sans embarras. En Orient, la campagne n'avait guère été favorable aux armes russes. Les négociations de paix poursuivies à Focshan étaient loin d'aboutir, et les Turcs voulaient quitter le Congrès et reprendre les hostilités. En Russie, des voix s'élevées contre le règne de la veuve de Pierre III, et les premiers rassemblements d'insurgés sur les bords du Jaïk avaient acclamé Pougatchof. Au sein du palais, la crise déchaînée par la disgrâce de Grégoire Orlof était imminente. Catherine songeait à lui donner un successeur dans le rôle de favori et avait jeté les yeux sur Vassiltchikof. Au sein de la famille, le mariage projeté du grand-duc Paul n'allait pas sans tiraillements. Oui, Catherine avait bien de quoi occuper son esprit. Ce n'était pas le moment de se mettre en plus une guerre avec la Suède sur les bras.

Comme l'avait prédit le prince Henri, elle dut « s'attacher aux grands objets » et traiter les affaires de Suède comme secondaires, « ne méritant pas la peine qu'elle en soit émue ». Et cela d'autant plus que Louis XV et d'Aiguillon ne furent pas les seuls à félici-

ter Gustave III de « l'heureuse révolution qu'il venait d'opérer ». Marie-Thérèse lui écrivait de Schoenbrunn en même temps que Joseph II de Vienne (1) pour l'assurer de la part qu'ils avaient prise à cet « heureux événement ».

Pour tout commentaire de l'acte subversif de Gustave III, Catherine se contenta d'une épigramme : « A propos, disait-elle incidemment dans une lettre à Voltaire, que dites-vous de la révolution de Suède? Voilà une nation qui perd sa liberté et sa constitution en moins d'un quart d'heure. Les États, entourés de troupes et de canons, ont délibéré pendant vingt minutes sur cinquante-sept articles, qu'ils ont naturellement acceptés. Je ne sais si cela peut s'appeler une douce violence, mais je vous garantis que la Suède sera sans liberté, et son roi aussi despote que le roi de France (2). »

Voltaire fut assez embarrassé pour lui répondre. Il venait d'envoyer au roi de Suède une *Ode* qui débutait :

Jeune et digne héritier du grand nom de Gustave,  
Sauveur d'un peuple libre et roi d'un peuple brave,

dans laquelle il célébrait cet acte de « douce violence » dont parlait Catherine comme un acte d'héroïsme qui avait rendu sa liberté à un peuple.

L'exemple de Voltaire avait été suivi par les encyclopédistes. D'Alembert, Marmontel exaltaient à l'envi cette « victoire de l'intelligence et du progrès sur l'oppression des factions aristocratiques ».

(1) MANDERSTRÖM, *Documents inédits pour servir à l'histoire de Suède*.

(2) 17 octobre 1772. Corresp. de Voltaire.

L'Académie des sciences à Paris saluait en Gustave III, dont le portrait trouvait place dans son enceinte, le « Titus du Nord », et les grandes dames dont les salons étaient les arbitres de l'opinion, Mmes du Deffant, de Boufflers, de Brionne et d'Egmont, écrivaient au Roi pour le féliciter de son œuvre émancipatrice, l'appelant le « libérateur de la Suède » : « Vous l'avez délivrée, Sire, disait Mme de Boufflers dans une lettre digne des « républicaines » de la cour de Louis XV, d'une faction furieuse, d'un joug étranger et, pour tout dire, d'une véritable tyrannie. Il est incontestable que le pouvoir absolu est une maladie morale qui, en détériorant les qualités libérales, finit par les détruire dans les États. Mais ceci posé en thèse générale, lorsqu'on veut en faire l'application à l'état actuel de la Suède, à celui dont elle vient de sortir, le républicain le plus fanatique sera forcé de convenir que Votre Majesté en est le libérateur (1). »

Quant à la comtesse d'Egmont, elle triomphait. On sait l'attachement dévoué qu'elle avait pour Gustave III, le sentiment chevaleresque que celui-ci lui avait voué. Il l'avait initiée à tous ses projets, aimait à la consulter, avait suivi son avis quant à la forme libérale qu'il donnait au nouveau régime introduit en Suède. « Le premier objet de mes vœux, Sire, lui avait-elle écrit lorsqu'il lui dévoilait ses projets de coup d'État, est que vous puissiez détruire l'horrible corruption qui préside à vos Diètes, car où règne l'intérêt la vertu ne peut exister...

(1) 23 octobre 1772. Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal. GEORFROY, *Gustave III et la cour de France*, t. II, annexe.

L'augmentation de votre pouvoir est sans doute le premier pas dans cet heureux changement. Mais ne souffrez jamais qu'il puisse ouvrir le chemin à l'arbitraire, et mettez toutes les formes qui peuvent rendre impossible à vos successeurs de l'établir. Que votre règne devienne l'époque d'un gouvernement libre et indépendant, et ne soit pas la source d'une autorité absolue. Une monarchie limitée par les lois me paraît le plus heureux des gouvernements. Les républiques aristocratiques s'éloignent vite de la justice et de la liberté, et les républiques démocratiques ne sauraient convenir aux États considérables. D'ailleurs, ne sait-on pas que la tyrannie des partis finit par s'y introduire plus dangereuse et plus cruelle? Je pense donc que vous ferez le bonheur des Suédois en étendant votre autorité. Mais, je le répète, si vous n'y mettez des bornes qu'il soit impossible à vos successeurs de franchir et qui ne rendent vos peuples indépendants de l'imbécillité d'un roi, des fantaisies d'une maîtresse et de l'ambition d'un ministre, vos succès deviendront le premier principe de ces abus, et vous en répondrez aux yeux de la postérité (1). »

On devine dans quel milieu la fille de Richelieu et parente de Choiseul avait puisé ces idées et quels exemples elle avait présents à l'esprit en faisant ces allusions. Elle était parmi les plus convaincues des « républicaines » des salons en révolte contre la cour et la maîtresse, et ses chaleureux plaidoyers n'avaient pas été

(1) Lettres de la comtesse d'Egmont. Papiers de Gustave III. *La comtesse d'Egmont*, par la comtesse D'ARMAILLÉE, 1 vol. Paris.

perdus sur Gustave III. Aussi, lorsqu'elle apprit les résultats de la révolution à Stockholm, son enthousiasme ne connut plus de bornes. Elle écrivait au roi de Suède : « Le héros de mon cœur, celui qui m'honore du titre d'amie, celui qui m'a permis de l'appeler mon chevalier, enfin le mortel le plus aimable se montre aussi le plus grand. Je ne puis que répéter avec tous vos fidèles sujets : Stockholm est libre, et Gustave est vainqueur ! En disant ces mots, je ne puis m'empêcher de verser des larmes, mais, bon Dieu, qu'elles sont douces ! Non, je ne savais pas à quel point vous m'étiez cher. Imaginez que je me suis trouvée mal quand j'ai appris la nouvelle. J'étais à ma toilette. Un médecin qui a élevé mon enfance est arrivé à moi en criant : « Le roi de Suède est « souverain absolu. » Il me prit un tremblement universel. Sans bien comprendre ce qu'il voulait dire et sans savoir ce que je faisais, j'ai couru, les cheveux épars, où était le courier qui m'apportait votre lettre. » Et elle ajoute, ayant lu le récit des événements du 19 août et de la nouvelle constitution promulguée par le Roi en Suède : « Ce n'est pas l'habileté, le secret de vos projets qui m'étonne. Votre esprit annonçait ces qualités, et il est d'autres exemples de tels succès ; mais avoir le pouvoir et le refuser, n'avoir plus de bornes à sa volonté et ne vouloir régner que par les lois, voilà ce que la philosophie ne saurait concevoir, voilà une vertu sans précédents, voilà une gloire à laquelle nul héros n'est parvenu... La chaleur avec laquelle on s'occupe ici de la Suède me fait passer une partie de ma vie dans la plus

douce illusion. Il m'est impossible de ne pas croire que j'habite vos États, que peu de distance me sépare de vous. Notre nation, j'ose l'affirmer, a un sentiment d'honneur si naturel, si vif, l'âme si aimante, que l'héroïsme l'enflamme au point d'imprimer un véritable attachement pour celui qui lui en montre le spectacle ravissant... Vous avez fait concevoir le véritable héroïsme, vous donnez les vertus morales pour bases à toutes les qualités brillantes, pour guide à toutes vos actions (1). »

C'était, sans doute, attribuer à la France les sentiments qui remuaient à ce moment son propre cœur. Néanmoins la jolie comtesse d'Egmont avait bien saisi le côté élevé de la sympathie dont Gustave était l'objet en France (2). Partout, dans ce monde qui donnait alors le ton à l'Europe, l'opinion se prononçait en faveur de l'acte du roi de Suède.

Catherine n'était pas femme à rompre ouvertement en visière à cette opinion. On sait le cas qu'elle en faisait dans son for intérieur, surtout de l'opinion des gens de lettres que reflétait pour la plupart celle des salons. Son *souffre-douleur* Grimm en recevait souvent la confiance cynique. Mais elle tenait énormément à ne pas avoir cette opinion contre elle. Elle avait réussi à l'avoir entièrement avec elle dans l'affaire de Pologne, dans sa guerre contre les Turcs, dans son rêve de restau-

(1) Papiers de Gustave III. *La comtesse d'Egmont*, par la comtesse d'ARMAILLÉE.

(2) Papiers de Gustave III. *La comtesse d'Egmont*, par la comtesse d'ARMAILLÉE, p. 265.



ration de l'empire byzantin. Mais elle sentit qu'il n'en serait plus de même si elle prenait prétexte de l'acte de Gustave III pour marcher contre la Suède, si elle se prévalait de cet « acte de délivrance » pour attaquer le « sauveur d'un peuple libre » et le « roi d'un peuple brave » afin de le dépouiller de la Finlande.

Ce fut encore une raison pour refouler son humeur et remettre la partie à des temps plus propices.

La réponse de Catherine à la lettre par laquelle Gustave III lui annonçait le changement de régime en Suède, fut donc froide et réservée, mais en somme pacifique (1). Le comte Taube, qui l'avait apportée en ambassade spéciale, fut renvoyé avec des paroles doucereuses. Catherine se contenta de se moquer, dans l'intimité de son entourage, de l'ambassadeur et de l'écharpe blanche qu'il portait au bras, comme emblème de sa mission et des intentions de son maître. Elle trouvait que cette bande au bras rappelait plutôt le signe de ralliement d'une conspiration que le drapeau d'un parlementaire de paix. Elle appelait Taube la colombe sortie de l'arche à Stockholm à la recherche du rameau d'olivier, et elle faisait observer qu'il ne « battait que d'une aile ».

En même temps, Panine<sup>1</sup> disait à Solms que la Russie n'irait pas au delà des « démonstrations passives » que comportait sa dignité (2).

(1) 4/15 septembre 1772. Archives de l'État. Stockholm.

(2) Solms à Frédéric, 4 septembre 1772. Panine à Ostermann, 21 août/1<sup>er</sup> septembre 1772.

Frédéric respira. La crise était conjurée. Il s'empressa d'en avertir sa sœur, en s'attribuant tout le mérite de cette heureuse conjoncture : « J'ai été plus heureux à Pétersbourg que je ne l'aurais pu espérer. L'impératrice de Russie a appris la révolution de Stockholm assez passivement ; mais ce qui m'a fourni l'occasion d'adoucir les esprits, c'est la rupture du congrès de Focshan. Il faut donc, ma chère sœur, employer le bénéfice du temps que la fortune vous accorde et tâcher d'apaiser de plus en plus les esprits en Russie. Une fausse démarche pourrait tout perdre, si l'Impératrice pensait le moins du monde que la Suède, sous son nouveau régime, pourrait vouloir l'attaquer un jour. Ménagez la Russie, je vous le conseille en frère, ménagez-la plus que jamais, car, quoi que disent les Français, le sort du roi de Suède est entre les mains de l'Impératrice, et une vengeance différée n'est pas une vengeance éteinte(1). »

Ménager la Russie voulait dire dans ce cas : revenir sur le passé, remettre les choses en l'état, faire renaître l'anarchie parlementaire et la faiblesse du pouvoir, s'assimiler de nouveau à la Pologne. Alors seulement, prétendait Frédéric, la Russie serait « tranquille » et lui-même rassuré.

Aussi, loin d'accepter le fait accompli, Frédéric redoubla-t-il d'efforts pour défaire l'acte de Gustave III, pour rétablir en Suède la constitution de 1720. Sa diplomatie s'y employa avec énergie tant à Stockholm qu'à

(1) 27 septembre 1772. Archives Fersen. Papiers de la Reine.

Pétersbourg et à Vienne. Dans ses lettres à Louise-Ulrique, à Gustave III lui-même, il y revenait sans cesse, passant tour à tour des menaces et des objurgations aux prières et aux cajoleries. Le prince Henri secondait son frère de son mieux. Continuant son rôle de médiateur fraternel, de donneur de bons conseils, il insistait sur le danger de braver les puissances. Il voyait déjà en imagination la Suède envahie, la Finlande perdue, la famille royale chassée du trône et errante sans foyer sur le continent.

On s'étonnait beaucoup, à Stockholm, de cette persistance de Frédéric, de l'ardeur qu'il mettait à soutenir cette thèse, après la « passivité » avec laquelle avait été acceptée la révolution du 19 août à Pétersbourg. Le comte Ulric Scheffer, à qui Gustave III montrait les lettres de Frédéric, avait dit : « Tout cela veut dire, Sire, donnez-moi la Poméranie, et je vous sauverai des conséquences de votre acte téméraire. »

C'était là toutefois une accusation gratuite. Frédéric ne songeait pas, en ce moment, à s'emparer de la Poméranie. Cette « prise de possession » pouvait attendre que celle de la Pologne fût complétée ; et puis il y avait, quoi qu'on en ait dit, les « liens de parenté ».

Mais ce qui le préoccupait avant tout et par-dessus tout, c'était la triple alliance qu'il venait de former, au prix de tant d'efforts et de tant d'astuce, et qu'une guerre avec la Suède pouvait disloquer. Il avait réussi à détourner la Russie et l'Autriche de la curée turque, où elles ne pouvaient que se jalouser et se combattre, pour

les lancer sur la curée polonaise, où elles purent s'entendre entre elles et avec lui. De là était née une union qui était devenue l'arche sainte de sa politique. Il était peut-être seul à en deviner toute la portée. Marie-Thérèse avait pleuré en signant. « Elle pleurait, mais elle prenait toujours », a dit d'elle Frédéric. « On a voulu agir à la prussienne, tout en conservant les apparences de l'honnêteté », a dit plus tard Marie-Thérèse. Catherine prenait, elle, sans hésitation et sans scrupules, mais aussi sans détourner les yeux de l'Orient. Frédéric était celui qui maintenait en vie l'alliance après l'avoir mise au monde.

Déjà lorsqu'il travaillait à la former, Henri écrivait à son frère, le 5 mars 1772 : « Si tout cela conduit à une alliance durable des trois puissances, cette alliance fera la loi à l'Europe. » Frédéric le savait bien ; aussi voulait-il à tout prix qu'elle fût durable. Son génie politique présentait non seulement ce qu'elle valait pour le présent, mais tout ce qu'elle pourrait être pour l'avenir. N'a-t-elle pas, en effet, dominé les événements de son temps, et, en une grande mesure, façonné ceux du siècle suivant ? Ainsi que l'a bien dit M. Albert Sorel, cette alliance, résultat, non de la communauté des intérêts, mais de l'opposition des convoitises, se dénoua souvent, elle se renoua de même, parce que la convoitise est infinie et qu'elle s'irrite sans cesse en se satisfaisant. Et, chaque fois qu'elle s'est renouée, elle a laissé une empreinte profonde dans l'histoire : après la ligue copartageante de 1772, les coalitions de 1792

et 1814, la Sainte-Alliance, l'alliance des trois Empereurs de 1872, la Pologne rayée de la liste des États, Napoléon I<sup>er</sup> à Sainte-Hélène, Napoléon III prisonnier à Sedan, la France envahie trois fois et démembrée, l'Allemagne modifiée entre les mains de la Prusse, tant et de si grandes révolutions du système européen, dont profitait toujours la Prusse, furent les conséquences de cette entente (1).

L'on comprend, dès lors, que, lorsque Frédéric disait à sa sœur : « Le bien de la Prusse exige que je demeure lié avec la Russie », sa pensée allait bien au delà de la Poméranie et des affaires de la Suède. Ces affaires ne l'intéressaient, au fond, qu'en tant qu'elles pouvaient ébranler cette entente, toucher à l'arche sainte de cette triple alliance. Henri l'avait bien dit : une guerre avec la Suède amènerait des « changements dans les combinaisons », en poussant de nouveau l'Autriche du côté de la France qui défendrait la Suède.

Voilà ce qu'il fallait à tout prix empêcher. Voilà la vraie cause des menaces et des cajoleries de Frédéric à Stockholm. La Suède devait rentrer dans le désordre et l'anarchie afin que la Russie demeurât satisfaite et l'entente des trois intacte.

A côté de cette nécessité primordiale que signifiait la conquête de « ce bout de Poméranie », qui pouvait, tout au plus, « exciter la cupidité d'un cadet de famille » ? Ce n'était pas là ce qu'il poursuivait, Frédéric

(1) ALBERT SOREL, *La question d'Orient au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 113 et 278.

pouvait en donner l'assurance formelle à sa sœur.

Louise-Ulrique le crut sur parole. Elle se vit donc libre de quitter la Poméranie et de rentrer en Suède. Le danger qui y avait exigé sa présence n'existait plus. Et elle avait hâte de se retrouver auprès de son fils, de le voir à l'œuvre dans ses nouvelles fonctions de roi gouvernant.

## CHAPITRE XV

### LES SUITES D'UN COUP D'ÉTAT.

Retour de la Reine mère en Suède. — Question de son apanage. — Son installation au château de Fredrickshof. — Situation politique. — Mariage du duc de Sudermanie. — La princesse Charlotte. — Son rôle dans la famille. — Réconciliation du Roi avec la Reine. — Caractère de Sophie-Madeleine. — Le rôle de l'écuyer Munck. — Effets du raccommodement. — La vie à la cour. — Fêtes et spectacles. — Visite du Roi à Catherine II. — Embarras financiers de Louise-Ulrique. — Elle perd Drottningholm.

L'accueil que reçut Louise-Ulrique, à son retour à Stockholm, fut plein de cordialité. Les effets de la réconciliation duraient encore. Gustave III sentait que sa mère lui avait rendu de réels services par son attitude en Poméranie et pouvait lui en rendre encore grâce à l'influence qu'elle exerçait sur ses frères. Elle, de son côté, toute à la joie du triomphe de sa cause, du succès du coup d'État, était remplie d'indulgence, portée à la conciliation et aux tendresses.

Le Roi n'était pas moins décidé à tenir sa mère à l'écart, à ne tolérer de sa part aucune intervention dans les affaires, et s'était arrangé de façon à l'éloigner de sa cour. Le Conseil d'État avait eu à régler la question de l'apanage de la Reine douairière, laissée en suspens par

le gouvernement déchu. Sur l'initiative du Roi, il avait décidé qu'une rente viagère de 400,000 livres lui serait allouée, et que le château de Fredrickshof, situé à l'entrée du parc royal, aux portes de la ville, lui serait assigné comme résidence. Une somme de 500,000 livres était votée pour la restauration et l'ameublement de ce château. En même temps la propriété du château de Drottningholm, cadeau de Frédéric I<sup>er</sup> à l'occasion de son mariage, lui était reconnue et devait lui servir de résidence d'été. Gustave III avait, durant l'absence de sa mère en Allemagne, fait adopter ces décisions et veillé lui-même aux arrangements de sa nouvelle installation à Fredrickshof. « Tout cela n'est pas pour mes beaux yeux, écrivait Louise-Ulrique à Beylon, mais pour m'éloigner de sa cour et me séparer de lui. »

Fredrickshof lui apparaissait, en effet, comme une sorte d'exil. Seule sa fille, la princesse Sophie-Albertine, dont le doux caractère et le dévouement pour sa mère ne se sont jamais démentis, devait habiter avec elle, ainsi que le fidèle Beylon, dont la société lui était aussi nécessaire et qui lui était également dévoué. Un nombreux personnel de cour, grand maître, dames d'honneur et chambellans, désignés par le Roi, devait se relayer à faire le service à Fredrickshof. Louise-Ulrique ne s'y sentait pas moins isolée et préféra, tant que les rigueurs de la saison le permettaient, vivre à Drottningholm, où elle se trouvait au milieu de souvenirs heureux, entourée des œuvres d'art qu'elle y avait accumulées, du beau parc et de la nature enchanteresse qui



sert de cadre à ce château : « Rien de plus satisfaisant pour moi, lui écrivait le prince Henri, qu'apprendre que vous êtes à Drottningholm et contente. Les lettres que vous m'écrivez sont admirables (1). »

Parfois elle allait rejoindre ses plus jeunes fils à Svartsjö, autre château royal situé sur une île voisine de Drottningholm, pour y passer avec eux quelque temps. La culture des fleurs et des fruits dans les magnifiques serres de Svartsjö l'intéressait surtout : « La description que vous me faites de Svartsjö, écrit encore le prince Henri, me paraît charmante. Vous y êtes entourée de vos enfants et vous menez une vie paisible. Je souhaite que rien ne trouble votre tranquillité. »

Elle avait pris le parti de s'abstenir avec ostentation des affaires du Roi. Elle s'en faisait un mérite auprès de Frédéric II, prétendant s'en laver les mains, si des fautes étaient commises : « Vous faites à merveille de vous retirer complètement de toutes les affaires, lui répondit Frédéric. Rien de plus sage et qui convienne mieux à la situation critique dans laquelle se trouve actuellement la Suède. Je vous proteste que je fais tout ce qui dépend de moi pour calmer l'orage... Si du moins, malgré mes soins, les choses en venaient aux extrémités, je me verrais en état de vous sauver de la catastrophe. C'est une espèce de consolation pour moi. Vous faites bien de vous amuser, et je suis charmé que vous ayez trouvé un violoniste dont le jeu vous fasse

(1) 12 octobre 1772. Archives Fersen.

plaisir. Ma sœur Amélie, que j'ai vue au baptême de l'enfant de mon frère Ferdinand, m'a déjà parlé de ce monsieur et de la musique qu'elle se propose de vous envoyer. Vous réglez toujours dans nos discours ; absente, vous êtes encore parmi nous, et c'est notre seule consolation de ne plus vous avoir ici (1). » Et pour mieux accentuer ce retour d'affection et de bonne entente, après les dures paroles des lettres de Poméranie, il signait : « Le vieux frère qui est et qui sera jusqu'à son extinction votre fidèle et dévoué Frédéric (2). »

Louise-Ulrique voyait, du reste, assez peu le Roi. Gustave III ne faisait que de rares apparitions à Stockholm. Il voyageait beaucoup, se déplaçait constamment, n'aimant pas à habiter longtemps le même château. Sa cour était habituée à se porter de la ville à Gripsholm et d'Ekolsund à Ulriksdal, comme celle de Louis XV allait de Versailles à Marly, à Fontainebleau, à la Muette.

Durant l'année qui suivit la révolution, il parcourut tour à tour toutes les provinces de son royaume pour se montrer aux populations. Il fut partout acclamé. La révolution, qui n'avait provoqué aucune effusion de sang, avait été acceptée comme un progrès, une délivrance ; elle mettait fin au gâchis et fortifiait la Suède vis-à-vis de l'étranger.

Le régime déchu avait, par ses excès et sa corruption, creusé lui-même la tombe des libertés parlementaires. Le mauvais côté du nouveau système introduit,

(1) 7 décembre 1772. Archives Fersen.

(2) On sait que Frédéric II signait toujours ainsi dans l'intimité.

le chemin qu'il ouvrait à une autre tyrannie, au rétablissement du pouvoir d'un seul, n'effrayait plus personne, pas même les parlementaires les plus convaincus. Fersen lui-même, le chef de l'opposition pendant le règne précédent, celui qui avait écrasé avec une main de fer la révolution tentée par Louise-Ulrique en 1756, écrivait à Gustave III, qui demandait son concours pour la nouvelle organisation le lendemain du coup d'État : « Vous avez recommencé, Sire, l'époque de la grandeur de la Suède. Les grands hommes sont seuls réservés pour les grandes œuvres (1). »

Les premiers actes du nouveau gouvernement avaient, du reste, été des actes libéraux : Gustave avait aboli la torture et détruit la *Chambre des roses* et le *Donjon* ; il avait proclamé l'inviolabilité des tribunaux et la liberté de la presse, et avait mis à l'étude les réformes de l'impôt. Le gouvernement des États, au milieu duquel avait périclité et agonisé la chose publique, ne trouvait plus un défenseur. On estimait que les libertés si fièrement revendiquées par Arvid Horn, si hautement proclamées dans cette constitution de 1720, avaient mal tenu leurs promesses et avaient été cause du relâchement des mœurs politiques.

L'habileté de Gustave III avait été de faire sentir à la nation qu'il ne fallait qu'un coup habile pour culbuter les factions et sortir de l'anarchie, mais que pour opérer cette transformation il lui fallait une tête, et

(1) Linköping, 22 août 1772. FERSEN, t. III, p. 446.

que cette tête, elle la trouverait dans son souverain.

C'était, en somme, la leçon que Louise-Ulrique avait passé près de trente ans à vouloir lui inculquer. Si elle n'avait guère réussi, c'est que les violences de son caractère avaient effrayé l'opinion, en lui faisant craindre le remède encore plus que le mal. Il avait suffi à Gustave III de la rassurer pour l'entraîner ; le coup avait porté, et la transformation s'était faite par enchantement.

Au retour de sa tournée en province, l'été de 1773, le Roi écrivait à son ambassadeur à Paris : « La situation est partout satisfaisante. Les populations des campagnes se réjouissent d'une récolte superbe. Dans les villes j'ai trouvé partout le calme et le contentement. Le nouveau gouvernement a fait ses preuves. A l'extérieur les choses aussi se présentent sous un jour plus favorable. Je me flatte même qu'une certaine princesse (Catherine II) est revenue de ses préventions contre ma personne. »

Passant alors à un sujet qui avait en dernier lieu occupé toute son attention, il ajoutait :

« J'ai choisi ce moment de paix et de satisfaction générale pour marier mon frère. Je lui destine une princesse de mon sang, et qui sera Suédoise de cœur dès qu'elle mettra le pied sur le sol de la Suède. »

N'ayant pas eu d'enfants lui-même, Gustave III était préoccupé d'assurer la succession au trône en faisant faire souche à son frère.

Les amours du prince Charles avec la comtesse de

Löwenhielm, qui l'avaient jusqu'ici porté à s'opposer à toute idée de mariage, subissaient déjà les effets du temps. Gustave III avait brusqué le dénouement en donnant un poste à l'étranger au mari qui emmenait sa femme. Il insista ensuite auprès de son frère, en invoquant les raisons d'État qui rendaient son mariage nécessaire. Il n'eut pas grande difficulté à obtenir son consentement.

L'épouse qu'il lui avait choisie était une cousine germane, fille unique du prince Frédéric-Auguste de Holstein-Gottorp, frère aîné de leur père, auquel le grand-duc Paul de Russie, fils de Catherine, venait de céder la principauté d'Oldenbourg et Demelhorst qu'il tenait de son père, Pierre III.

Ce mariage plaisait à Catherine II et avait sans doute contribué à diminuer en elle les préventions dont parlait le roi de Suède. Plusieurs lettres avaient été échangées entre eux à ce sujet. Elle envoyait un ambassadeur en mission spéciale pour assister au mariage et écrivait : « Il ne me suffit pas d'avoir témoigné déjà à plusieurs occasions combien j'ai eu de contentement du mariage si heureusement conclu entre S. A. R. le duc de Sudermanie, frère de Votre Majesté, et la princesse de Holstein notre cousine. J'ai voulu, par une mission expresse à la cour de Votre Majesté, la féliciter sur cet événement et l'assurer de la part que j'y prends. » La mission du prince Narichkine était, dans la pensée de Gustave III, une nouvelle preuve de l'apaisement de l'Impératrice, et démentait les avertissements du roi de

Prusse quant aux dispositions hostiles de la Russie. Pour répondre à cette démarche conciliante, Gustave III avait annoncé son intention, dès que le mariage de son frère aurait été célébré, de se rendre à Pétersbourg pour saluer Catherine et resserrer cette amitié cimentée désormais par un double cousinage.

Il voulut que la cérémonie du mariage fût entourée de tout l'éclat possible : « Je suis très préoccupé, écrivait-il encore à Creutz, du cérémonial à suivre pour le mariage de mon frère, attendu qu'il y a plus de deux cents ans qu'un *frère du Roi* ne se soit marié chez nous. Je vous prie par conséquent de me faire exactement le cérémonial suivi dernièrement à la cour de France pour le mariage du comte d'Artois. »

Ce fut sur le rapport très détaillé qu'envoya l'ambassadeur, que fut réglé, par le Roi lui-même, la cérémonie de la réception et du mariage de la nouvelle princesse.

Née le 22 mars 1759, la princesse Charlotte avait un peu plus de quinze ans lorsqu'elle débarqua en Suède et fut mariée le 7 juillet 1774, à Stockholm, au prince Charles, duc de Sudermanie.

Sans être belle, cette petite princesse, qui paraissait plus que son âge, avait une figure avenante, de grands yeux bleus, un teint blanc et rose, une petite bouche riante et mutine. Sa jeunesse, sa fraîcheur et sa gaieté lui gagnèrent bientôt tous les cœurs. Louise-Ulrique elle-même, qui avait rêvé un tout autre mariage pour son fils, ne put s'empêcher de se laisser gagner par les câlineries de cette enfant riieuse et enjouée.

Tout en aimant follement la danse et les plaisirs, elle ne manquait pas de sérieux, était douée d'un caractère franc et honnête, et cachait sous des dehors simples et naïfs beaucoup d'esprit et tout le charme d'une nature ensoleillée et bienveillante. Elle ne tarda pas à devenir un lien, un trait d'union entre les membres de la famille royale, tourmentés par de constantes zizanies ; sa présence exerça une influence calmante dans ce milieu, où Louise-Ulrique avait implanté les mœurs de la maison de Brandebourg, les querelles intestines qui avaient entouré sa jeunesse et rendu célèbre l'intérieur orageux du vieux roi de Prusse son père.

Le comte Mörner, qui avait été envoyé chercher la future épouse du prince Charles à la petite cour de Eutin, répondait au Roi, qui lui demandait si la princesse était « dévote » : « Elle se conforme présentement aux préjugés de cette cour, et saisira avec la même facilité ceux des autres. » Elle s'était, en effet, bien vite faite au ton et mise au diapason de la cour brillante et voltairienne de Gustave III, sans pourtant en adopter la morale. Jamais la médisance n'a trouvé un mot à dire sur sa vertu, mérite d'autant plus grand qu'elle ne manqua pas d'admirateurs dans ce milieu galant et frivole, et que son époux la négligea ouvertement, lui préférant la société des actrices et fréquentant assidûment les coulisses du théâtre.

Une amitié sérieuse, qui dura quarante ans sans se démentir un seul jour, lia la princesse Charlotte avec sa belle-sœur Sophie-Albertine. Durant une maladie

grave que fit Louise-Ulrique au printemps de 1775, les deux belles-sœurs la soignèrent avec une égale tendresse et un égal dévouement.

Dès l'été de 1775 les espérances quant à la succession au trône semblèrent aussi devoir se réaliser. La princesse Charlotte fut déclarée enceinte. Elle écrivait elle-même à sa mère au mois de septembre : « J'approche, ma chère mère, du terme où j'espère, avec l'aide de Dieu, vous donner une augmentation de postérité, et ce moment semble ajouter aux sentiments de tendresse et de respect filial dont mon cœur est rempli depuis ma plus tendre enfance (1). »

Gustave III était absent en Finlande. Son frère lui annonça la nouvelle, en ajoutant que, selon toutes probabilités, sa femme accoucherait dans la première quinzaine d'octobre. Le Roi envoya de Finlande l'ordre de commander des prières dans toutes les églises du royaume pour l'heureux accouchement de la princesse.

Cependant la Reine mère semblait conserver quelque doute sur le bien fondé de ces espérances : « Si c'est un enfant, écrivait-elle au Roi, on l'attendra ; si elle n'est pas grosse, il faut que les médecins la remettent en état d'en avoir. »

La princesse, en effet, continuait à danser avec la même ardeur que par le passé, à se livrer avec le même entrain à tous les plaisirs, et sa taille ne perdait rien de sa finesse.

(1) MANDERSTROM, *Recueil de documents inédits*, etc.



A son retour de Finlande, le Roi conçut les mêmes doutes. La princesse avait pris part à toutes les fêtes à Gripsholm qui célébrèrent son retour. « Ma belle-sœur, écrivait-il à sa mère, nous a donné hier une petite alerte, qui est cependant heureusement passée. Elle partira dimanche d'ici pour arriver lundi à Stockholm. Sa grossesse est si extraordinaire et paraît si peu, que l'usage de faire assister du monde à la couche des princesses est ici une nécessité, afin de constater la naissance de l'enfant qui naîtra, si tant est qu'il y en a un. C'est pourquoi j'ai prié Mme Sprengporten d'avoir soin, s'il arrivait que ma belle-sœur sentît les douleurs de l'enfantement, qu'elle avertisse sur-le-champ ma chère mère, et que, s'il ne se trouvait pas assez de sénatrices présentes, elle fit avertir le sénateur Falkenberg, qui fait la charge de président de la chancellerie, et un des plus anciens sénateurs pour faire dresser le procès-verbal. J'espère que ma chère mère approuvera cette précaution que le cas singulier de cette grossesse et les propos de la ville semblent exiger. »

Louise-Ulrique fit plus. Elle provoqua un examen approfondi du cas par la Faculté. Il se trouva que la princesse s'était trompée, qu'elle n'était nullement enceinte. « L'erreur, disait le procès-verbal dressé à l'occasion, était due à la jeunesse et à l'inexpérience de la princesse, à la légèreté de son entourage, qui s'était fié à certains indices sans examen plus probant (1). »

(1) Protocole du conseil d'État, 27 septembre 1775.

« Tout était prêt, dit à son tour Fersen, jusqu'aux canons qui devaient saluer de leurs salves le joyeux événement, lorsqu'on découvrit, à la onzième heure, que ce n'était que mirage. Et le lendemain la jolie petite princesse réapparaissait en ville, plus svelte, plus pimpante, plus alerte que jamais, recommençait à danser, à s'amuser, tandis qu'en province, où les nouvelles arrivent tard, on priait encore dans les églises pour son heureux accouchement. »

Le résultat de cette déconvenue avait été de raviver dans l'esprit du Roi l'idée de se rapprocher de la Reine, de renoncer à l'étrange réserve qu'il avait jusqu'ici observée vis-à-vis d'elle, dans l'espoir de donner lui-même un héritier à la couronne.

On se rappelle dans quelles conditions Gustave III avait épousé la fille du roi de Danemark. Ce mariage, contracté pour des raisons politiques dans son enfance, combattu par ses parents, subi par lui-même, n'avait jamais été, à ses yeux, qu'une dure nécessité. La froideur avec laquelle il avait traité son épouse dès le début, s'était bientôt transformée en véritable répulsion. Ils étaient mariés depuis tantôt dix ans, et ce n'était un secret pour personne à la cour que le mariage n'avait jamais été consommé. Le Roi lui-même ne se faisait pas faute, dans son intimité, de parler cyniquement de la Reine comme la « Vierge couronnée ».

Du reste, Gustave III n'était pas, on a pu le voir par le portrait tracé de lui dans sa jeunesse sur la foi des

documents contemporains, de complexion amoureuse. Il paraissait avoir hérité de son oncle, le grand Frédéric, sa nature toute cérébrale, son peu de penchant pour le sexe et son aversion pour le mariage. On a voulu croire, pour expliquer cette aversion, qu'il « réunissait à l'esprit de Henri IV les goûts de Henri III ». Rien n'est plus loin de la vérité, plus contraire à la nature même de ce tempérament d'intellectuel aux sens endormis. Aimant et recherchant la société des femmes, jamais on ne lui avait connu de maîtresse. Ses marivaudages avec nombre de dames de sa cour, parmi lesquelles il aurait trouvé peu de cruelles, quoique poussés fort loin en assiduités et déclarations brûlantes, étaient toujours demeurés platoniques.

Son attachement, bien réel pourtant et profond, pour la belle comtesse d'Egmont, ne fut jamais autre chose. Et cependant les sentiments que Gustave III avait inspirés à la délicieuse Septimanie étaient des plus tendres : « Malgré les tourments de l'absence, lui écrivait-elle à son départ de Paris, que je vous remercie de m'avoir fait connaître le sentiment que j'éprouve !

« Il me met au-dessus de moi-même. Il a doublé mon être. Il m'a élevé toutes les facultés. Ah ! aimez-moi, aimez-moi toujours. Je ne demande que le droit de croire que vous me comptez pour quelque chose dans tout ce que vous ferez de grand, de penser que je vous suis chère, pour que je puisse me rendre utile à votre gloire et vous faire parvenir les vérités qui doivent la conserver et l'étendre. »

Nous avons vu quelle confiance Gustave III avait eue en elle. Il lui avait confié ses projets de coup d'État longtemps avant leur exécution; elle lui avait donné des conseils politiques dont il avait profité. A ces conseils précieux où elle avait fait preuve d'un jugement éclairé, d'un entendement viril, elle avait ajouté des réflexions de femme au cœur tendre et aimant : « Songerez-vous au bonheur que j'éprouverai en apprenant votre gloire? Cette idée ajoutera-t-elle quelque intérêt à vos actions? Puis-je m'en faire illusion? Demain je dîne chez M. de Creutz. Il me fera entendre une musique douce et sensible. Je reverrai cette charmante chambre où vous m'avez donné des assurances d'une amitié éternelle. Hélas! si vous aviez lu alors dans mon cœur, que vous l'auriez trouvé différent du calme que je n'ai cessé de montrer! Quel cruel déchirement de me retrouver dans ces lieux! Que je me sais gré d'avoir pu vous y cacher mes impressions! »

Marmontel, un des assidus du salon de Mme Geoffrin, l'« Olympe » dont la belle Septimanie était la « Vénus », a prétendu que la fille du maréchal de Richelieu avait « la vivacité, l'esprit et la grâce de son père, mais aussi son humeur volage et libertine(1) ». Rulhière, qui vivait dans son intimité, a déjà réfuté cette assertion. Il a mieux connu et mieux compris le caractère de cette charmante femme. Sa correspondance avec le roi de Suède nous montre en elle un esprit très élevé, un sens droit

- (1) *Mémoires de Marmontel*. Voir aussi : *Les dernières années de Mme Geoffrin*, de P. DE SÈCUR. *Revue de Paris*, 15 avril 1896.

et les instincts délicats d'une nature d'élite, et nous laisse l'impression que le sentiment qu'elle avait pour lui la possédait tout entière et a rempli sa vie. « Puis-je avoir eu Gustave pour chevalier, disait-elle en mourant, encore à la fleur de l'âge, et ne pas m'en faire une gloire ? »

Son amie, la comtesse de Brionne, en annonçant sa mort à Gustave III, disait : « Votre Majesté sait le tendre attachement qu'elle vous avait consacré, Votre Majesté a toute raison de dire qu'elle était aimée elle-même. Flattée des préférences que lui accordait le plus grand, le plus aimable des souverains, elle l'eût recherché comme un ami précieux dans l'ordre ordinaire. Il y a des exemples de héros sur le trône, il n'y en a peut-être pas d'un prince sensible à l'amitié (1). »

Oui, un ami précieux, voilà tout ce que le roi de Suède avait été pour elle, et l'amitié, une amitié exaltée et romanesque, un sentiment digne des troubadours ou des preux de la chevalerie, dans lequel il entrait beaucoup d'admiration et une affection sincère, a fait le fond de leur liaison.

Sans doute, chez la comtesse, le cœur était allé plus loin. Mais elle se « savait gré » d'avoir pu lui cacher ses vraies impressions : « Hélas ! si vous aviez lu alors dans mon cœur, que vous l'auriez trouvé différent du calme que je n'ai cessé de montrer ! »

De la même nature a été la « passion » de Gustave III pour Mme Ribbing. Les lettres si pleines d'exaltation

(1) 2 décembre 1773. Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal. GEORFROY, *Gustave III et la cour de France*, appendice.

amoureuse qu'il lui écrivait ne doivent pas être prises trop au pied de la lettre. C'était encore de la passion cérébrale qui embrasait l'imagination sans éveiller les sens.

Sa rupture avec Mme du Rietz, pour laquelle il professa plus tard un sentiment aussi ardent, eut, sans doute, pour cause la détermination de celle-ci de pousser plus à fond les choses, de donner au roman une tournure plus positive. L'ardeur chez le Roi s'était éteinte dès qu'on quitta les hautes régions de l'idéal.

La reine Sophie-Madeleine ne faisait, du reste, rien pour attirer son époux ou le faire sortir de sa réserve. Timide à l'excès, elle était d'une impassibilité manifeste. Gauche aussi et renfermée en elle-même, son caractère offrait le plus grand contraste avec celui du Roi. Les qualités brillantes de Gustave III, son exubérance, lui imposaient. Sa présence lui inspirait une sorte de terreur. Elle devenait muette et confuse devant lui, répondait par monosyllabes lorsqu'il lui adressait la parole, baissant les yeux pour ne pas rencontrer son regard. Elle évitait, autant qu'elle pouvait, de le rencontrer et tremblait de se trouver seule avec lui. Il est vrai que la situation qui était faite à la jeune reine dans cette cour où elle arrivait en étrangère, était de nature à justifier ses allures glaciales et compassées. Traitée avec indifférence par le Roi, avec hauteur et dédain par la Reine mère, avec froideur par les courtisans qu'inspiraient ces exemples, il n'est pas étonnant qu'elle eût acquis des habitudes de réserve, qu'elle préférât la solitude de ses

appartements et la société de ses caméristes danoises aux cercles officiels où elle se sentait peu aimée, et que lorsqu'elle était obligée d'y paraître, son attitude fût contrainte. Cependant il faut croire que, dans le fond, sa nature fut rebelle à l'expansion et aux tendresses, car Sophie-Madeleine fut la seule, parmi les membres de sa nouvelle famille, dont la bonne et joyeuse petite princesse Charlotte ne parvint pas à toucher le cœur et à gagner les sympathies.

« La Reine, dit la princesse dans son *Journal*, est un caractère que je ne parviens pas à comprendre. Elle est si renfermée, si peu expansive, en même temps que timide et peureuse, surtout en la présence du Roi. Lorsqu'elle parle, elle chuchote ses mots, embrouille ses phrases comme si elle voulait voiler sa pensée ou avait peur de la laisser deviner. Et cependant, dans la position difficile dans laquelle elle se trouve, elle a souvent montré du jugement et du bon sens, mais on ne s'en aperçoit pas dans sa conversation. Elle ne s'intéresse à rien, encore moins à l'art et la littérature ; ne lit jamais un livre, tout au plus les gazettes. Ce qui l'occupe, c'est sa toilette et son miroir ; mais elle évite, autant qu'elle peut, de se montrer, et s'habille pour elle-même, pour passer en revue sa garde-robe. Elle est cependant généreuse et charitable, et donne un quart de ses revenus aux pauvres. Personne ne peut se plaindre d'être mal reçu par elle, mais elle ne montre de cordialité à personne, et personne ne jouit de sa confiance. Elle est pieuse aussi, mais d'une piété sévère et sèche, qui

n'oublie jamais une injure. Ses manières sont froides et majestueuses, et elle conserve invariablement la même expression automatique (1). »

Le Roi, préoccupé de son idée de renouer avec la Reine, de reprendre la vie conjugale dans un but dynastique, était fort embarrassé pour opérer cette évolution. Comment s'engager dans cette voie nouvelle après dix ans d'indifférence notoire?

Louis XVI, récemment monté sur le trône de France, vivait aussi, depuis huit ans, auprès de sa jeune et jolie femme sans être autre chose pour elle qu'un mari platonique. Lorsque Joseph II arriva à Paris en 1777, le *fiat lux* n'était pas encore venu ; ainsi que l'écrivait celui-ci à son frère, « la terre était encore en globe (2) » ; Seule l'intervention de Joseph II devait faire cesser cet état de choses. Il s'employa à rapprocher les éléments d'où jaillit l'étincelle.

Ce qui manquait à Gustave III, c'était justement un Joseph II. Il cherchait qui, parmi son entourage intime, pourrait se charger de ce rôle. Il ne pouvait être question d'aucun de ses frères, encore moins de sa mère. Il choisit son premier écuyer, Adolphe-Frédéric Munck, filleul de son père, dont il portait le nom, sur le dévouement et la parfaite discrétion duquel il savait pouvoir compter.

(1) Journal de la princesse Charlotte. Archives d'Eriksberg. ODNER, *Hist. de Gustave III*, t. I, p. 408.

(2) Lettre à Léopold. MACGRAS, *Le duc de Lauzun et la cour de Louis XVI*.



Profitant d'un séjour aux bains de Loka et de l'intimité de promenades à cheval en compagnie de son écuyer, il s'en ouvrit à lui. Munck comprit à demi-mot et entra d'emblée dans son rôle. Dès son retour à Stockholm, il gagna les bonnes grâces d'une des dames de la Reine et s'insinua par ce moyen dans la confiance de Sophie-Madeleine. Il lui parla avec chaleur des désirs du Roi, de l'avenir qui s'ouvrait pour elle ; il exploita avec habileté et son ambition et sa vanité de femme, sa piété religieuse et son sentiment du devoir. Il parvint à lui faire feindre pour le Roi une inclination qu'elle n'avait pas. Il se fit l'intermédiaire d'une curieuse correspondance entre les époux, où la Reine s'exprimait avec passion, le Roi avec tout l'entraînement d'une imagination facilement enflammée. Munck n'avait pas eu de difficulté à lui faire croire que la Reine l'avait toujours aimé en secret, qu'elle avait refoulé ce sentiment au plus profond de son cœur, en voyant la froideur et l'indifférence avec lesquelles il la traitait.

Enfin, il finit par conduire le Roi secrètement dans les appartements de la Reine. Plusieurs rencontres eurent lieu, entourées toujours du plus grand mystère.

Ce mystère même, exigé par le Roi pour des considérations d'amour-propre un peu ridicules, les cachoteries de Munck, ses allées et venues mystérieuses chez la Reine, eurent pour effet, en éveillant l'attention de la cour, de lancer la médisance sur une fausse piste. Elle voulut y voir la preuve de quelque complot ténébreux, d'une audacieuse machination ayant pour but

de faire passer comme étant du Roi l'enfant qui naîtrait à la Reine des œuvres occultes du complaisant écuyer. Il n'en était rien. Des documents irrécusables et des faits avérés ont fait justice de ces racontars d'une cour aussi légère que de mœurs faciles. Il n'y avait dans tout ce mystère que l'absurdité du mystère lui-même, imposé par le Roi par une sorte de mauvaise honte qui avait sa source dans certaines hésitations plutôt physiques. Le rôle de Munck n'a pas été autre chose que celui d'intermédiaire et d'*initiateur*. Il est vrai qu'il a poussé son intervention jusqu'à des limites inouïes ; elle démontre, de la part du Roi qui pouvait la tolérer, une naïveté jointe à un cynisme, à une impudeur presque incroyables. Il n'a pas suffi à Munck d'endoctriner la Reine et d'enflammer le Roi. Il a dû dissiper les doutes de Gustave III sur ses propres capacités, vaincre ses hésitations, l'encourager à tenter l'épreuve, et finalement le conduire, presque de force, tout pâle et tremblant, dans le secret de la nuit, à la chambre nuptiale.

Là ne s'arrêta pas encore son rôle extraordinaire.

On se rappelle une histoire qui, sous le second Empire, faisait le tour des salons de Paris ; comme quoi un célèbre maréchal manchot, qui venait de se marier, avait, pendant sa nuit de noces, menacé « d'appeler ses zouaves » .

Munck, caché derrière la porte, s'entendit appeler par le Roi. Il dut entrer et faire fonction de zouave (1).

(1) *Mémoire de Munck*. Manuscrit de la Bibl. de Stockholm. *Mémoires de Fersen*, t. III, p. 210. Les informations de Fersen, qu'il

Mais la réconciliation était faite et le mariage consommé. Pas d'attentions ni d'égards que le Roi n'eût désormais pour son épouse. La position de la Reine à la cour changeait comme par enchantement. « La Reine jouit de ses premiers beaux jours en Suède », écrivait le ministre de Danemark.

La joie fut générale à la cour comme en ville. La société se félicitait de voir cesser une situation qui était devenue une gêne et un embarras. Le peuple, foncièrement religieux et attaché à l'idée de la famille, fut heureux de voir le Roi revenir à de meilleurs sentiments et de la perspective de voir naître un héritier direct au trône : « La naissance d'un prince, écrivait le ministre de Prusse, remplirait les vœux de la nation, qui n'aime pas le duc de Sudermanie et verrait avec plaisir qu'il fût privé par là du droit de succession. »

Le prince Charles avait, en effet, vu s'effectuer la réconciliation avec méfiance et dépit. Il considérait cette nouvelle attitude du Roi vis-à-vis de la Reine, avec ses conséquences possibles, comme une trahison de sa part : c'était manquer à l'engagement tacite contracté lorsqu'il l'engageait à se marier pour assurer, lui, des héritiers au trône. Son esprit mesquin, envieux et méfiant n'y vit qu'une trame de la Reine et de Munck pour le priver de la couronne. Sa haine se tourna surtout contre eux, qu'il considérait comme les auteurs du com-

tenait de Beylon, confirment les déclarations de Munck. Voir aussi la déclaration du Roi dans les instructions secrètes de Taube. Papiers de Gustave III. Les lettres d'Ekeblad à sa femme. Bibl. de Stockholm. OEHNER, *Hist.*, t. I, p. 409.

plot. Les bruits sinistres qui avaient couru quant au rôle de Munck étaient nés dans l'entourage du prince. L'opinion publique en avait eu raison, ils avaient été étouffés dans la réjouissance générale, et le prince avait dû cacher son dépit et faire taire sa rancune. Il ne guétait pas moins l'occasion de se venger.

La faveur exceptionnelle dont jouissait l'heureux écuyer sembla lui indiquer où il fallait en chercher les moyens. Le Roi le traitait avec une familiarité inusitée. Il l'avait comblé de cadeaux. « De tels cadeaux, dit Sparre, n'avaient jamais été donnés à un particulier par un souverain en Suède. Ils valaient de vingt-cinq à trente mille écus. » La Reine avait offert à Munck son portrait entouré de brillants, qu'il portait avec ostentation sur sa poitrine. On la voyait causer longuement avec lui à l'écart, s'animer, rire ; la froideur impassible qu'on lui connaissait, « l'expression automatique » dont parlait la princesse Charlotte avaient disparu. Le prince Charles s'imagina que c'était la présence de Munck qui les faisait disparaître. Il résolut de les épier. Nous verrons par la suite où le conduisit cet espionnage, servi par une haine jalouse et sans scrupule.

Gustave III avait laissé à la rumeur publique le soin d'apprendre à sa mère sa réconciliation avec sa femme. Il était allé la voir même à Fredrikshof sans lui en parler. Mais à peine de retour à Gripsholm, où séjournait pour le moment la cour, il lui écrivait : « Je suis revenu ici samedi passé à midi. Je me porte fort bien, mais la Reine a ressenti une fâcheuse suite de sa veille, ayant

eu le lendemain une perte de sang considérable. Cependant elle se porte bien aujourd'hui, et j'espère que cet accident n'aurapas d'autres suites fâcheuses qued'avoir dérangé les espérances d'un état différent de celui où elle se trouve aujourd'hui. Je ne sais si je m'explique, mais ma chère mère me pardonnera ce galimatias en faisant réflexion qu'on a toujours de la peine à avouer qu'on a changé de principes, lors même qu'on en a pris de meilleurs que ceux qu'on avait. C'est cela même qui m'a fait ne lui rien dire quand j'eus l'honneur de la voir dernièrement. J'attendais alors le moment de lui annoncer en même temps le raccommodement et l'état de la Reine ; mais comme je vois que pour cela il faudra maintenant attendre peut-être longtemps, j'ai pris galamment mon parti aujourd'hui. »

Louise-Ulrique apprit avec satisfaction la nouvelle du raccommodement. Grâce aux influences de sa fille Sophie-Albertine et de la princesse Charlotte, elle était un peu revenue de ses préventions contre la *Danoise*, comme elle avait coutume d'appeler la Reine. Elle ne pouvait être indifférente aux espérances dynastiques qui se rattachaient à ce raccommodement. « Je suis bien fâchée, répondit-elle à son fils, que les espérances que vous aviez conçues ont été détruites, mais j'espère que dans quelques mois tout sera réparé ; il faut que la Reine, quand elle sera dans cet état, ait soin d'éviter tout mouvement trop vif (1). »

(1) 6 septembre 1775. GEIJER, t. II, p. 98.

En causant avec son chambellan le comte Gyldenstolpe, elle disait : « Mon fils a eu honte de m'avouer le changement qui s'est fait avec sa femme. J'ai eu la discrétion de ne pas lui en parler la première. Enfin il m'a écrit lui-même la nouvelle. Je crois qu'il sera content de ma réponse. La Reine a changé à son avantage. C'est son devoir de lui rendre justice (1). »

Une union peu habituelle semblait donc s'être établie parmi les membres de la famille royale. Le Roi était de la plus brillante humeur. La Reine jouissait du premier rayon de soleil qui entrait dans sa vie. La Reine mère était pacifiée et le prince Charles cachait son jeu, pendant que sa femme, insouciant et joyeuse, ne pensait qu'à jouir des bals et des fêtes auxquels donnaient lieu ces heureux événements à la cour. L'hiver de 1775-1776 fut, en effet, un des plus gais que la société de Stockholm eût connu. Le *Journal* de la princesse Charlotte, qui enregistrait consciencieusement toutes les occasions qui lui étaient offertes de danser et de s'amuser, ne parle plus que de bals costumés à la cour, de soupers avec musique chez la Reine mère, de « soirées en dominos » et de « comédie française ». Le Roi se livra avec passion à son passe-temps favori de figurer comme acteur dans des représentations théâtrales où l'on jouait Racine et Corneille. Il avait organisé une troupe d'amateurs qui le suivait dans tous ses châteaux et jouait tous les soirs. « En l'espace de deux semaines, nous dit Sparre, j'ai

(1) Rapport de Gyldenstolpe au Roi, septembre 1775. GRUNN, *loc. cit.*

« vu jouer à Gripsholm, où la cour passait les fêtes de Noël, l'*Athalie* de Racine, le *Cinna* de Corneille, *Adélaïde du Guesclin*, *Gingiskhan*, et *Radamiste et Zénobie*, suivis des comédies de *Mélanides*, *L'Anglais à Bordeaux*, et une pièce suédoise : *le Pari*. »

Dans presque toutes ces pièces, le Roi avait joué le premier rôle, et il sortait, après la fin, dans le costume du rôle, pour circuler parmi les spectateurs et recueillir leurs compliments plus ou moins spontanés. Il déclarait que son rôle préféré était celui de *Cinna* (1).

« J'ai été témoin, écrivait de son côté l'ambassadeur de France, qui assistait également à ces représentations, de l'impression désagréable produite sur les assistants par cette exhibition du Roi en simple comédien. »

L'ambassadeur (c'était le comte d'Usson qui venait de succéder au comte de Vergennes, appelé au ministère des affaires étrangères) s'aventura même à faire au Roi des représentations à ce sujet. Elles furent fort mal reçues. Ce qui aurait peut-être été toléré de la part de Vergennes, le compagnon des mauvais jours, le collaborateur au coup d'État, ne pouvait l'être de la part de son successeur, qui ne jouissait pas des mêmes privilèges.

Quoi qu'il en soit, d'Usson reçut l'ordre de garder, à l'avenir, ses réflexions pour lui (2).

A Drottningholm, chez la Reine mère, où la cour se

(1) *Mémoires de Sparre. Portefeuille*, t. II, p. 108.

(2) Dépêches de d'Usson, 30 novembre 1775 et 23 janvier 1776. Vergennes à d'Usson, 18 février 1776.

transportait plus tard, ce furent des carousels, des cours d'amour, des tournois de chevalerie dans le parc, les « soirées de divertissement » dans les salles et les galeries du château qui succédèrent aux comédies de Gripsholm. Ces *soirées de divertissement*, comme elles sont intitulées dans les programmes du temps, n'étaient encore que de vastes représentations carnavalesques, dans lesquelles on reproduisait tantôt la cour de la reine Christine, tantôt le carnaval de Venise, la foire de Saint-Germain ou un mariage en Chine, avec costumes à l'avenant, dialogues, chants et ballets. On avait vu figurer à côté de la reine Christine Descartes, Pimental, Chanut, tous les personnages de son temps; puis le Doge et sa fiancée l'Adriatique, entourés de nobles Vénitiens et de Vénitiennes de Titien; puis l'empereur de Chine et sa minuscule femme, au milieu de scènes fantastiques de l'empire du Milieu.

Le Roi non seulement remplissait les premiers rôles dans ces fantaisies dialoguées, mais il les composait. Avec son maître de ballet, il en préparait tout l'agencement, écrivait les couplets, inspirait le dialogue, après avoir distribué les rôles et décidé des costumes. On trouve dans les papiers de Gustave III, écrits de sa main, le scénario de ces « divertissements », comme aussi l'ordonnance des tournois, le règlement des combats selon « les lois et nobles us de l'ancienne chevalerie ». Un de ces tournois, qui eut lieu à Stockholm pendant l'été de 1776, dura trois jours. Ehrenswœrd en donne dans ses *Mémoires* la description détaillée.



**Le Roi et ses frères y figurent.**

Le départ de Gustave III pour Saint-Pétersbourg en 1777 avait seul interrompu ces spectacles, devenus en quelque sorte journaliers à la cour.

Mais il avait fallu enfin remplir cette promesse, faite depuis longtemps et toujours ajournée, de visiter la grande Catherine chez elle; il importait, dans l'intérêt du bon voisinage, de gagner la puissante voisine et resserrer, par une connaissance personnelle, ces liens de cousinage dont on avait trop parlé pour y croire beaucoup.

Je n'ai pas à m'occuper de cette visite, ni des conséquences qu'elle put avoir sur la politique de la Suède, cette étude étant consacrée à la vie de la reine Louise-Ulrique, dont l'influence sur cette politique était désormais nulle.

A son retour de Russie, Gustave III trouva sa mère de nouveau en armes contre lui.

Il est probable que les intrigues du prince Charles, pendant l'absence de son frère, étaient pour quelque chose dans cette nouvelle querelle. Elle se compliquait d'ailleurs d'une misérable question d'argent, d'humiliantes considérations d'intérêt pécuniaire.

Malgré le revenu annuel, pourtant assez suffisant, que lui avait alloué l'État en apanage, la Reine mère, toujours imprévoyante et dépensière, s'était considérablement endettée. Constamment à court d'argent, empruntant de tous côtés sans jamais penser aux échéances, elle se trouva tout à coup sérieusement obérée, ses bijoux

engagés, des hypothèques consenties sur son palais de Drottningholm, sans qu'elle sût trop comment tout cela était arrivé. Elle déclarait n'y rien comprendre. La faute en était au conseil d'État, au Roi, aux ministres, qui avaient fixé son apanage à un chiffre trop bas. L'État devait reconnaître et réparer cette erreur en payant ses dettes.

Gustave III s'y refusa carrément. Il répondit à sa mère que l'État avait largement pourvu à ses dépenses selon son rang et sa position, et ne pouvait être rendu responsable des effets de sa mauvaise administration financière. Il offrait toutefois une transaction pour la tirer d'embarras. La couronne lui rachèterait le château de Drottningholm, qui lui appartenait en propre, puisqu'elle l'avait reçu en cadeau le jour de son mariage, et le prix d'achat serait employé à liquider sa situation obérée.

La correspondance à ce sujet avait été irritante, orageuse. Mais finalement Louise-Ulrique avait dû accepter l'inévitable. Drottningholm fut rétrocédé à l'État, en échange du château de Svartsjö, qui deviendrait la résidence d'été de la Reine mère, et contre le paiement de deux millions de livres comptant, qui serviraient pour payer ses dettes.

On s'imagine la rage et le chagrin de Louise-Ulrique lorsqu'elle dut se séparer de cette demeure qui lui était chère, et des objets d'art qu'elle y avait accumulés. Galerie de tableaux formée de concert avec Tessin, bibliothèque composée avec tant de soin, à tout cela il

fallut dire un éternel adieu. Elle en versa des larmes amères qu'elle ne pardonna pas à son fils. Encore moins put-elle lui pardonner l'empressement qu'il mit à profiter du marché. A peine avait-il été conclu, que la cour du Roi vint s'installer à Drottningholm, redevenu apannage de la couronne, et que les fêtes et les représentations y reprirent de plus belle. La Reine mère n'y remit jamais les pieds.

Cette transaction, qui ne faisait, en somme, honneur ni à la mère ni au fils, finit de creuser le gouffre entre eux. La crise approchait qui devait les séparer à tout jamais.

## CHAPITRE XVI

### DERNIÈRES ANNÉES, EXIL ET MORT.

Les intrigues du prince Charles. — Un esclandre à la cour. — Exil de la Reine mère. — Conseils de Frédéric II. — Naissance de Gustave IV. — Nouvel éclat entre le Roi et sa mère. — Projets de Louise-Ulrique d'aller vivre en Allemagne; de visiter Paris. — Sa retraite à Svartsjö. — Ses *Mémoires*. — Sa maladie. — Sa mort. — Conclusion.

Au mois de février 1778, le bruit se répandit à la cour que la Reine était enceinte.

Pour éviter le ridicule de la mésaventure arrivée à la princesse Charlotte, le Roi avait défendu qu'on parlât de cette grossesse avant qu'elle fût absolument avérée. Elle venait d'être officiellement constatée : la Reine était dans son troisième mois.

Le jour même où cette nouvelle éclata, le prince Charles se trouvait avec son frère Frédéric chez la Reine mère à Fredrikshof. Une étrange conversation s'engagea entre eux. Elle se trouve consignée dans un rapport confidentiel du chargé d'affaires de Prusse, qui tenait ses renseignements de Louise-Ulrique elle-même. Nous la reproduisons d'après ce document, confirmé, du reste, par d'autres également dignes de foi. C'est que

la gravité des propos échangés, le retentissement qu'ils eurent ont donné à ce colloque entre la Reine et ses fils une importance historique.

En annonçant à sa mère la nouvelle du jour, le prince Charles affirma que, d'après sa conviction, l'enfant que portait la Reine était de Munck et non du Roi. Il cita à l'appui de cette opinion les bruits qui avaient couru à la cour à l'occasion de la réconciliation du couple royal, et ses propres observations sur l'intimité qui régnait depuis ce moment entre la Reine et le grand favori.

La Reine mère repoussa d'abord ces commérages et « exhorta son fils à ne pas tenir des propos aussi injurieux pour le Roi ». Mais le prince insista, assurant que « c'était un fait que personne n'ignorait, et que, pour lui, il en était sûr ».

La Reine mère « lui fit alors observer que, les choses étant ainsi, c'était à lui de veiller sur ses droits », ajoutant que pour sa part, « elle serait au désespoir de voir passer les droits de ses enfants sur la tête d'un bâtard ; qu'il fallait en parler au Roi ; qu'elle le ferait s'il voulait ». Le prince résolut « d'en parler à Munck, pour tirer de lui la vérité ». La Reine mère « voulut le détourner de cette idée, mais le prince insista, se fondant sur ce que Munck ne dirait jamais au Roi qu'on l'accusait de le faire cocu (1) ».

(1) Dépêche chiffrée de Mencken à Frédéric, 24 avril 1778. Archives roy. de Berlin. HÜFFER, *Das zerwürfnis Gustafs III von Schweden mit seiner Mutter Luise-Ulrike. Forschung zur Branderburgsche und Preussische geschichte*, t. VI.

On ne sait ce qui doit étonner le plus dans ces singuliers propos, de la légèreté avec laquelle était traitée une matière aussi grave, d'une telle importance au point de vue dynastique, ou de la proposition de la Reine d'en parler au Roi, pour éclaircir la question, et celle encore plus saugrenue du prince d'interroger Munck pour tirer de lui la vérité.

Dans aucune circonstance de sa vie, Louise-Ulrique ne fit preuve d'un plus grand manque de bon sens, d'une légèreté plus criminelle et d'un emportement plus égoïste et plus aveugle ; en même temps, la fausseté de caractère, la duplicité et la bassesse du prince Charles se montraient dans leur vrai jour.

L'honnête Beylon, à qui la Reine faisait le lendemain ses confidences, sentit « ses cheveux se dresser sur la tête ». Il lui représenta qu'elle et son fils se rendaient « coupables du crime de lèse majesté » et commettaient « un forfait contre l'honneur de la famille ». Ne possédant absolument aucune preuve de ce qu'ils avançaient, ils aventuraient l'avenir de la dynastie et la tranquillité de l'État, jetant la semence de futures discordes, peut-être de la guerre civile. « Quel est le tribunal, dit-il, qui pourrait d'ailleurs juger une pareille cause ? Votre Majesté sait bien que rien ne peut invalider la parole du père et de la mère reconnaissant la légitimité de leur enfant. La calomnie ne profitera qu'aux ennemis de l'État (1). »

(1) Conversation entre la Reine et Beylon, rapportée par FERSEN, t. IV, p. 11, 12.

Cela n'empêcha pas le prince Charles de persister dans son dessein de parler à Munck. Il le prit à parti sur son intimité avec la Reine et sur les conclusions qu'on en tirait.

Munck répondit avec hauteur, repoussant les insinuations peu voilées du prince, et n'eut rien de plus pressé que d'aller tout raconter au Roi.

Mandé auprès de son frère, tremblant devant l'éclat de sa fureur, le prince se défendit en jetant tout le blâme sur sa mère. Pour justifier sa démarche auprès de Munck, il prétendit qu'il avait usé de ce moyen pour mettre en garde le Roi et étouffer en sa naissance une trame dans laquelle il voyait s'engager leur mère, sans être obligé de la dénoncer lui-même et de se faire son accusateur.

L'état d'exaltation dans laquelle se trouvait le Roi le rendait facile à convaincre. Il pardonna d'autant plus aisément à son frère qu'il put tourner toute sa fureur contre sa mère. Il se crut ou feignit de se croire sauvé par lui d'une manœuvre indigne ourdie par elle dans sa rancune et sa haine contre la Reine régnante.

Bouillant de rage, il se fit conduire aussitôt à Fredrikshof. Là, dans une scène orageuse, qui fit trembler jusqu'à la valetaille, il signifia à Louise-Ulrique qu'elle eût à quitter sur-le-champ la Suède. Il n'y avait plus place pour elle et lui dans le royaume. Elle devait aller vivre en Poméranie, où le château du gouverneur serait mis à sa disposition. Pour cacher les raisons de son exil, on dirait que par suite de la nouvelle guerre

que semblait vouloir entreprendre le roi de Prusse, il avait été jugé nécessaire de confier le gouvernement des possessions suédoises en Allemagne à la Reine mère elle-même, sa résidence à Stralsund devant les mettre à l'abri de quelque nouvelle entreprise de la part de Frédéric II.

Furieuse de la trahison de son fils, mais trop fière pour vouloir se justifier, en exposant sa duplicité et l'origine de la calomnie, trop orgueilleuse aussi pour exprimer les regrets qu'elle ressentait d'y avoir prêté l'oreille, en présence des menaces du Roi, elle accepta avec hauteur l'exil qu'il lui signifiait, en déclarant qu'elle s'éloignerait volontiers d'un milieu qu'il était parvenu à lui rendre insupportable.

En la quittant, le Roi rappela à sa mère qu'il devait y avoir, le soir même, grand bal costumé à la cour. Il exigea qu'elle s'y rendit, sans rien laisser paraître, pour ne pas éveiller l'attention sur les nouveaux déchirements survenus dans la famille royale.

Le bal eut lieu, en effet. Depuis huit jours, la société répétait les quadrilles de caractère qui devaient être dansés, et dans lesquels prenaient part le Roi, ses frères et les princesses Charlotte et Sophie-Albertine. Il fallut les exécuter selon le programme prescrit. Le défilé final se fit devant les deux reines, qui reçurent les compliments de chaque groupe de danseurs. Le Roi, en Gengis-Khan, à la tête d'une brillante escorte de Tartares, vint débiter des vers qui leur étaient adressés.

Toute la soirée, les membres de la famille royale se



coudoyèrent avec des airs sémillants, s'efforçant à des sourires, à des paroles affectueuses, pour cacher les émotions qui grondaient en eux.

L'effort fut trop grand pour la reine Sophie-Madeleine. Elle faillit se trouver mal et dut se retirer, en prétextant une indisposition subite, qu'on mit sur le compte de son état intéressant.

La tension nerveuse chez le Roi fut telle qu'il eut un violent accès de fièvre dans la nuit et fut plusieurs jours malade. « On voyait, écrit Sparre dans son *Journal*, que l'âme était plus malade que le corps. » Le prince Charles avait évité de rencontrer le regard de sa mère.

Cependant, le Roi maintenait sa décision quant au départ de sa mère. Il fit partir le baron Taube en mission secrète pour Berlin, chargé d'informer Frédéric de ce qui venait de se passer et d'expliquer le renvoi de la Reine mère en Poméranie. Elle y serait censément mise à la tête du gouvernement de la province et y serait traitée avec tous les honneurs dus à son rang. Taube emportait un long mémoire écrit de la main du Roi (1) et une lettre confidentielle pour Frédéric, dans laquelle Gustave III disait : « C'est le plus tendre et le plus affligé des neveux qui s'adresse à un oncle respecté et aimé dans le moment le plus critique de sa vie et avec le cœur le plus profondément navré (2). »

Louise-Ulrique, de son côté, envoya chercher Menc-

(1) Instructions au chambellan baron Taube pour sa mission à Berlin. Corresp. Taube. FERSEN, t. IV, p. 250.

(2) FERSEN, t. IV, p. 268.

ken, le chargé d'affaires de Prusse, à qui elle raconta sa version de l'histoire, en le chargeant de la transmettre à Frédéric, et ajoutait ce mot de sa main : « Mencken vous dira tout. Je compte sur votre amitié ; vous ne voudriez pas m'abandonner dans un tel moment. »

Les réponses de Frédéric ne se firent pas attendre. « Le meilleur conseil que je puisse lui donner, écrivait-il d'abord à son représentant, qu'il chargeait de dire à sa sœur qu'il ne lui écrivait pas directement pour ne pas la compromettre davantage, est de venir s'établir à Stralsund comme on le lui propose. Il me paraît impossible, après ce qui s'est passé, qu'elle puisse jamais se réconcilier avec le Roi et la Reine. La seule chose sur laquelle il faut insister, c'est que le Roi s'engage à meubler convenablement le château de Stralsund et surtout à payer les revenus de son douaire régulièrement (1). »

Après l'arrivée de Taube à Berlin et les confidences que lui faisait Gustave III lui-même sur l'affaire, Frédéric se sentit plus à l'aise pour en écrire directement à sa sœur. « Toutes les nouvelles qui me sont venues de Suède, disait-il, et celles que le Roi, votre fils, me mande aujourd'hui par M. de Taube, m'affligent sincèrement. Je vous vois brouillée avec vos enfants et obligée de chercher un refuge en Poméranie. Je voudrais, pour empêcher les malignes gloses du public sur cette vilaine aventure, que vous prissiez comme de

(1) FENNER, t. IV, p. 258, d'après un extrait de la dépêche délivré à la Reine.

vous-même le parti de venir vous établir en Poméranie, et je crois que vous devriez accélérer votre départ, pour éviter les chagrins ultérieurs que vous pourrez avoir en Suède. Cependant, n'oubliez pas d'assurer vos revenus, et, si vous le jugez à propos, exigez ma garantie, pour qu'au moins vous ne vous trouviez pas dans le besoin pour l'avenir (1). »

A Gustave III, il répondait : « Il m'a été bien douloureux de recevoir les nouvelles que Votre Majesté m'a fait communiquer par M. de Taube... Je ne veux pas entrer dans le fond de la chose ; tout examen sur cette matière m'est odieux. Cependant, je crois que, par les lois que la nature a imprimées dans tous les cœurs, un fils doit toujours conserver les plus grands égards pour les auteurs de ses jours, et que ce sentiment de reconnaissance doit être intarissable dans son cœur. Quel éclat dans l'Europe si ma sœur se voit exilée par ses propres enfants ! Il eût été à souhaiter que l'on pût éviter ce scandale et trouver un prétexte mieux coloré pour son départ, afin que la honte de cette abominable aventure ne donnât pas lieu à des rumeurs injurieuses pour tous les intéressés (2). »

Mais le secret de cette nouvelle brouille n'avait pas pu être gardé. Le Roi en avait parlé à ses ministres, à Fersen, à l'ambassadeur de France. La Reine mère, nous l'avons vu, s'était confessée à Beylon. Tous s'entremirent pour concilier les choses, et empêcher la

(1) FERSEN, t. IV, p. 269.

(2) FERSEN, t. IV, p. 270.

rupture définitive et l'exil de la Reine. Le Roi demeura inébranlable. « Je n'aurais jamais la paix, disait-il, à moins que la mer ne nous sépare. Tant que ma mère restera en Suède, ce sera toujours de nouvelles intrigues; une nouvelle querelle naîtra chaque fois que je la rencontrerai ou que mes frères iront la voir (1). »

La Reine régnante, surtout, était implacable, et le Roi l'encourageait dans sa rancune, ayant eu la faiblesse de lui dire : « Si vous consentez à pardonner à ma mère l'outrage qu'elle vous a fait, j'y verrai une preuve de culpabilité de votre part (2). »

Gustave III semblait, dans son ressentiment, avoir perdu sa prudence et son sens pratique habituels. Au lieu d'étouffer en sa naissance une si vilaine histoire, d'arrêter la calomnie sur la bouche même de ceux qui lui donnaient naissance, il fut le premier à la propager en voulant lui susciter des démentis. Il fut injuste surtout pour sa mère en tournant toute sa fureur contre elle, alors qu'il pardonnait à son frère, auteur principal de la calomnie.

Le sentiment de cette injustice produisit une révolte de la part de Louise-Ulrique. Si, dans le premier mouvement de sa fierté blessée, elle avait accepté de quitter la Suède, elle n'entendait pas que son départ pût être interprété comme une admission de culpabilité. Elle partirait, mais de son plein gré, et non pas en exilée. « Vos conseils seront toujours des lois pour moi, répon-

(1) ODHNER, t. I, p. 523.

(2) *Ibid.*, p. 522.

dait-elle à Frédéric, et je les suivrai exactement, mais pour cette année il m'est impossible d'entreprendre ce voyage... Quitter dans ce moment la Suède, c'est perdre ma réputation, paraître coupable et réduite à la honte d'un exil dans une forteresse... En fait, cette malheureuse affaire s'est passée entre Gustave, Charles et moi. Une mère n'est-elle pas en droit de parler librement à ses enfants sur tout ce qui concerne les intérêts de la famille? Si le secret s'en est répandu, c'est par l'imprudence du Roi, qui en a parlé à plusieurs personnes, même en dehors du Conseil. Il ne peut me forcer de quitter le royaume, n'ayant aucun grief qui puisse justifier une telle violence (1). »

Elle fit dire au Roi qu'elle « n'entendait partir que lorsqu'il lui conviendrait, dût-il envoyer ses troupes la forcer de se mettre en voyage » .

Gustave III fut fort embarrassé. Serait-il vraiment obligé d'employer la force avec sa mère? Il ne pouvait y songer.

D'autre part, l'offre que faisait Frédéric de placer sous sa garantie le douaire de sa sœur n'était pas sans inquiéter le Roi. Cette garantie pourrait dans les mains du roi de Prusse devenir une occasion d'intervention fort inopportune dans les affaires de Suède.

Enfin la princesse Charlotte, toujours à l'affût d'une occasion de jouer son rôle de pacificatrice dans la famille, crut le moment venu de tenter une démarche

(1) FERSEN, t. IV, p. 273.

suprême de conciliation. Elle entraîna d'abord son époux le prince Charles, puis son beau-frère Frédéric et sa belle-sœur Sophie-Albertine. Ils résolurent d'aller tous ensemble se jeter aux pieds du Roi et demander grâce pour leur mère.

Le Roi les reçut assez solennellement dans la grande salle du palais de Drottningholm.

« Le duc de Sudermanie, nous dit Fersen, parla le premier, avec une éloquence étudiée. Le duc d'Ostrogothie le suivit, plaidant pour sa mère avec une conviction plus sincère. La princesse Sophie-Albertine ne dit que quelques mots, mais employa toute l'éloquence de sa tendresse et de ses larmes. La duchesse de Sudermanie fut plus persuasive, grâce à la vivacité de sa parole, son grand bon sens et sa bonté de cœur (1). »

Mais le Roi, loin de se laisser fléchir, rappela durement au prince Charles ses propres déclarations au sujet de leur mère.

Cette allusion au rôle équivoque qu'avait joué le duc de Sudermanie dans toute cette affaire, mit en fureur le prince Frédéric, qui apostropha son frère avec violence, l'accablant d'injures et de menaces, et s'oublia jusqu'à porter la main à la garde de son épée. Le Roi dut intervenir pour les empêcher de se porter à des voies de fait.

La scène devenait tragi-comique. Les princesses sanglotaient ; les princes s'injuriaient.

(1) FERSEN, *Mémoires*, t. IV, p. 29.

Le Roi agacé, énervé, perdait contenance, ne sachant comment mettre fin à une situation qui tournait au vaudeville.

Enfin la princesse Charlotte demanda à voir la Reine. Elle dit vouloir la supplier d'intercéder de son côté en faveur de la Reine mère. « Si elle consent à pardonner, dit-elle au Roi, Votre Majesté devra bien pardonner aussi. »

Gustave III s'offrit, après quelques hésitations, à conduire lui-même sa belle-sœur auprès de la Reine. Arrivés auprès de Sophie-Madeleine, la princesse lui adressa un appel chaleureux.

« — Je pardonne à la Reine mère en chrétienne, répondit froidement Sophie-Madeleine, mais je ne pourrais jamais la revoir. Le Roi dispose de moi, mais non de mon honneur, et s'il me force de la voir, j'en ferais une fausse couche.

« — J'admire vos sentiments chrétiens, répondit malicieusement la princesse Charlotte, mais on ne fait pas une fausse couche quand on veut, et Votre Majesté est bien trop intéressée à ne pas la faire (1). »

Revenu dans la grande salle, où attendaient ses frères et sa sœur, le Roi subit un nouvel assaut de supplications et de larmes.

Le prince Charles pérorait pour se donner une contenance, s'accusant et se justifiant tour à tour. La princesse Sophie-Albertine s'était jetée au cou du Roi en

(1) FERSEN, *Mémoires*, t. IV, p. 30.

sanglotant, et semblait près de défaillir. Pleurant aussi et perdant tout empire sur lui-même, le Roi finit enfin par céder. Il déclara laisser la Reine mère libre de rester ou de partir comme elle voudrait, mais à condition qu'elle ne viendrait plus à la cour, ne chercherait jamais à le voir, ni lui ni la Reine, et qu'elle déclarerait par écrit que les calomnies qu'elle avait proférés étaient sans fondement.

Quelques jours après, Gustave III se rendait en équipage de gala, attelé de six chevaux, précédé de piqueurs et suivi de sa grande garde, à Fredrikshof. Il était accompagné des sept principaux membres de son conseil et du grand chancelier. Il fut reçu par la Reine mère, entourée de sa cour et de tous les membres de la famille royale, qui s'y trouvaient réunis. Le Roi prit place à une table au milieu de la grande salle, sa mère s'assit en face de lui ; les princes, les princesses, les ministres et le personnel des deux cours demeurèrent debout autour de la table. Le grand chancelier, le baron Frédéric Sparre, produisit alors un acte sur parchemin qu'il remit au baron Schwerin, maître de cour de la Reine mère, qui en donna solennellement lecture.

Ce curieux document, qui devait servir à la réhabilitation de l'honneur d'une reine et de garantie pour l'avenir de la dynastie, débutait ainsi :

« Nous, Louise-Ulrique, reine douairière de Suède, princesse de Prusse, savoir faisons à tous présents et à venir :

« Que, ayant été entraînée à prêter l'oreille à cer-



tains bruits injurieux pour notre chère belle-fille, Sa Majesté la Reine régnante, concernant le fruit qu'elle porte actuellement dans son sein, et ayant depuis acquis la conviction que ces bruits, inventés par des gens de mauvaise foi et malintentionnés, étaient absolument faux,

« Avons, de notre plein gré et en toute liberté d'esprit, déclaré, et déclarons par les présentes, que nous tenons ces bruits pour mal fondés et les avons en horreur; que nous n'avons pas de plus vif désir que de voir se réaliser les espérances fondées sur l'état béni de Sa Majesté la Reine, pour le bien de l'État et le bonheur de la maison royale de Suède (1). »

Après que la Reine mère, ainsi que les princes, les princesses et les ministres présents, eurent signé cet acte, le Roi se leva, prononça quelques paroles de conciliation, embrassa froidement sa mère et se retira avec toute sa suite.

Le 11 mai, le Roi réunit son conseil et lui donna connaissance de ce document, qu'il remit ensuite entre les mains du maréchal Fersen, afin qu'il fût conservé dans les archives de l'ordre de la noblesse

— Gardez-le soigneusement, dit le Roi. on ne sait jamais ce qui peut arriver. Je n'ai nulle confiance dans le désintéressement de mes frères.

— Sire, répondit Fersen, il n'y a qu'un acte de violence qui puisse jamais priver vos descendants de leurs

(1) Voir le texte suédois de l'Acte. Archives de la Gardie, XVIII, 8. GELER, en extrait, t. II, p. 174.

droits, et contre un tel acte les documents ne comptent pour rien. Lorsque l'impératrice Élisabeth s'empara de la couronne d'Ivan, que Catherine arracha celle de Pierre III, comme, du reste, lorsque Votre Majesté se saisit du pouvoir le 19 août, aucun acte conservé dans les archives n'aurait prévalu contre ces faits.

— C'est possible, dit le Roi sèchement, mais c'est principalement pour tranquilliser la Reine que j'ai pris cette précaution. Elle est tourmentée par le souvenir de ce qui est arrivé à sa belle-sœur, la reine Mathilde de Danemark (1).

De son côté, Louise-Ulrique écrivait à Frédéric : « Vous savez déjà l'acte qu'il m'a demandé de signer. Après que je l'eus signé, il m'a dit qu'il vivrait avec moi comme par le passé, et qu'il dépendrait de moi de rester ou de quitter la Suède. J'ai répondu que ma santé et mes arrangements domestiques ne me permettent pas de faire cette année un voyage, mais que je profiterais, dans un autre temps, de l'avantage de vivre plus à portée de ma famille, et que ce serait alors que je lui proposerais mes conditions... Lorsque tout ceci se sera calmé, je quitterai avec joie la Suède, quand ce ne serait que pour vous témoigner de vive voix toute ma gratitude et toute ma tendresse (2). »

Mais ce moment, où « tout serait calmé » entre la mère et le fils, ne devait jamais arriver. Une fatalité

(1) FERSEN, *Mémoires*, t. IV, p. 36.

(2) FERSEN, t. IV, annexe X, p. 273.

semblait s'acharner à renouveler entre eux les malentendus et à perpétuer les crises.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1778, la reine Sophie-Madeleine accoucha d'un prince, le futur Gustave IV. Dans l'allégresse générale qui saluait cet heureux événement, la princesse Charlotte trouva l'occasion d'intercéder encore une fois auprès du Roi afin qu'il prît l'initiative d'un rapprochement avec sa mère en l'invitant à venir voir son petit-fils nouveau-né.

Gustave III consentit d'autant plus volontiers qu'il sentait la portée politique qu'aurait la présence de sa mère auprès du berceau de son enfant. Son ministre à Paris ne lui écrivait-il pas encore peu de jours auparavant : « Le comte de Maurepas m'a chargé de représenter encore une fois à Votre Majesté combien il est à désirer que la Reine mère assiste à la naissance de l'enfant, et qu'elle le tienne sur les fonts baptismaux. Ceci est nécessaire pour la tranquillité de la Suède et la paix de l'Europe (1). » Gustave III écrivit donc à sa mère pour lui annoncer la naissance de son enfant; mais il ne peut le faire sans revenir sur le passé et raviver les anciennes blessures, en montrant que son amertume était encore vivace :

« MADAME,

« Ma femme vient dans ce moment d'accoucher et de me donner un fils. Je me hâte d'en faire part à

(1) Papiers de Gustave III. GEIJER, t. II, p. 176.

Votre Majesté. Cet événement, qui met le comble à mes vœux, ne serait point mêlé d'amertume si je ne sentais trop que ce même enfant, tant désiré par moi et mon peuple, m'a privé de ma mère, et que sa naissance est l'origine du malheur de ma vie. Je sens bien que toute ma philosophie n'est pas suffisante pour me soutenir contre ces réflexions. Roi heureux, habitué au succès par tous les événements de mon règne, il m'était réservé de connaître, comme homme, des chagrins dont le plus vil de mes sujets est exempt. Je sens que ces réflexions sont déplacées à un tel moment, et que je devrais les effacer ; mais je ne crois pas devoir tarder plus longtemps à annoncer à Votre Majesté la naissance de mon fils, pour qu'elle ne l'apprenne pas par la joie publique (1). »

Louise-Ulrique répondit aussitôt par le billet suivant griffonné à la hâte :

« MONSIEUR MON FILS,

« Je suis mère, et ce caractère sacré ne s'effacera jamais de mon cœur. Il me fera toujours prendre une part sincère au bonheur de Votre Majesté. J'attends du temps que le voile qui couvre vos yeux se déchire ; c'est alors que vous me rendrez justice et regretterez les duretés dont vous avez usé envers une mère. »

Phrase malheureuse, qui rendait mal sa pensée. Elle semblait ouvrir à nouveau la controverse et prouver que

(1) FERSEN, t. IV, annexe XV, p. 280.

les injurieux soupçons subsistaient quand même. En réalité, Louise-Ulrique n'avait voulu faire allusion qu'à la fausse impression produite chez le Roi par les perfides insinuations du prince Charles quant à la part qu'elle avait eue elle-même dans cette affaire et à l'origine des soupçons.

L'effet du billet n'en fut pas moins fatal. Une lettre de la princesse Charlotte nous le dit. Elle écrivait le soir du même jour à une amie et confidente, la comtesse Piper :

« Je viens chercher dans le sein de votre amitié, ma chère Sophie, un peu de calme et de repos après les grandes agitations par lesquelles nous venons de passer. Vous pouvez vous imaginer que la nuit d'abord a été pleine d'inquiétudes, à cause de la Reine. Je n'ai pas quitté ses appartements depuis onze heures hier soir jusqu'à dix heures ce matin. Les douleurs furent très grandes. Enfin, le moment tant souhaité est arrivé. Mais ce que la joie de tous a eue d'agréable et de touchant à cause de la naissance d'un prince héritier du trône, n'a pas duré longtemps. Nous avons, les deux ducs et moi, cru le moment favorable pour rendre plus complète et plus réelle la réconciliation entre le Roi et la Reine mère. Nous l'avons supplié de l'inviter à venir voir son petit-fils. Le Roi envoya immédiatement une lettre à Fredrikshof. Mais au lieu de la réponse tendre et joyeuse que nous attendions, la plus terrible lettre, la plus dure et la plus injurieuse lui fut envoyée. En un instant la joie fut changée en tristesse, toutes les figures s'assom-

brirent. Le Roi était furieux. Le prince Frédéric fut pris de ses convulsions. Le duc faillit tomber en faiblesse. Tous les assistants étaient mornes, et des larmes coulaient des yeux de chacun (1). »

« Cette scène, écrivait à son tour le ministre de Prusse, en décrivant à Frédéric l'effet produit par la lettre de la Reine mère sur le Roi, se passait en présence de cent personnes accourues au palais à la nouvelle de la naissance du prince. Elle fit la plus odieuse impression et indigna tout le monde contre la Reine mère (2). »

Loin de prévoir la tempête que soulevait son billet, Louise-Ulrique s'était mise en voiture, entourée de nombreux petits paquets contenant les cadeaux qu'elle destinait au nouveau-né, et quittait Fredrikshof pour se rendre au palais du Roi. En route, elle rencontra son maître de cour, le baron Schwerin, revenant du palais. Il lui dit qu'il fallait rebrousser chemin, que le Roi refusait de la voir, et lui raconta l'effet produit par sa lettre.

Surprise, troublée, ne comprenant rien tout d'abord à cette subite fureur du Roi, à cette insulte qu'il lui infligeait, elle donna ordre à ses gens de reprendre le chemin de Fredrikshof, après avoir invité le baron Schwerin à entrer en voiture avec elle. Alors seulement

(1) Lettre de la princesse Charlotte, 1<sup>er</sup> novembre 1778. FENSON, t. IV, p. 283.

(2) Nostitz à Frédéric, 1<sup>er</sup> novembre 1778. Archives de Berlin. HUFER, *loc. cit.*, p. 67.

elle finit par comprendre, aux explications qu'il lui donnait, le sens dans lequel le Roi avait compris certain passage de sa lettre. Elle rentra chez elle le désespoir dans l'âme, se mit à sa table et écrivit au Roi : « Dans l'accablement où l'arrivée de mon maître de cour m'a jetée, par la nouvelle qu'il m'a apportée, je suis incapable de décrire à Votre Majesté toute la douleur dont mon âme est opprimée. Ce voile dont je parlais dans mon billet de ce matin ne regarde en rien la personne de la Reine. Je me réfèrais seulement à la malheureuse impression que vous avez eue contre moi. Je supplie Votre Majesté de ne pas interpréter ce mot autrement, et ne désire que d'avoir l'occasion de vous en assurer verbalement (1). »

Mais rien ne fit ; le trait, quand même décoché sans intention, avait trop bien porté. Le Roi refusa de la voir. « J'ignore, répondit-il, ce que M. de Schwerin a pu vous dire, j'ignore ce que je lui ai dit moi-même, j'étais trop agité pour le savoir. Ce que je sais, c'est que j'ai crains une nouvelle scène, que je n'avais pas la force de supporter. Vous avez empoisonné le plus beau jour de ma vie, jouissez de votre vengeance. Mais, au nom de Dieu, ne vous exposez pas à celle du public. Restez chez vous et ne m'exposez pas à voir ma mère insultée par mon peuple pour l'amour qu'il me porte (2). »

Cette fois, c'en était fait. La rupture était complète et devait être définitive. Louise-Ulrique ne revit plus

(1) Papiers de Gustave III. GELER, t. II, p. 178.

(2) FERSEN, t. IV, annexe XVII, p. 282.

son fils, ne connut son petit-fils qu'à son lit de mort.

Le baptême eut lieu sans elle. Le futur Gustave IV, dont l'entrée dans la vie donnait lieu à de si grandes agitations, triste présage de celles qui devaient signaler son règne, eut pour parrains les présidents des quatre ordres des États, au lieu d'être tenu sur les fonts par sa grand'mère, comme l'aurait voulu la sage prévoyance politique. A ce point de vue, Gustave III commettait encore une erreur. Pour s'en expliquer avec la cour de Versailles, il dut noircir d'autant plus le caractère de sa mère et taire les explications qu'elle lui avait fournies. Les lettres que lui écrivait, à ce propos, le comte de Provence en fournissent la preuve : « Il est affreux pour vous, disait le frère de Louis XVI, que la joie que vous avez dû ressentir de l'événement le plus heureux qui pût vous arriver ait été empoisonnée par les propos qu'une haine aveugle contre sa belle-fille a seule dictés à votre mère, dans un moment où elle n'aurait dû ressentir que des transports d'allégresse... Je ne saurais vous dire à quel point je suis indigné de la conduite de votre *Jézabel* de mère, si je puis m'exprimer ainsi en parlant à son fils (1). »

Isolée dans son palais, rongée d'amertume et d'indignation, Louise-Ulrique fut en proie aux plus vifs chagrins. Sa fille, qui formait toute sa société, ne pouvait lui offrir que ses larmes et sa tendresse pour toute con-

(1) Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal. GEOFFROY, *Extraits et Notices*, etc.



solation. Elle n'avait pas même un ami à qui se confier, car le brave et fidèle Beylon, ce conseiller au dévouement à toute épreuve, était malade, mourant. Louise-Ulrique alla le voir, mais ne put que lui donner ce dernier témoignage d'attachement et de reconnaissance. Il mourut peu de temps après, lui laissant de profonds et sincères regrets. « Malgré son caractère impérieux et changeant, dit Ehrenswærd, la Reine ne varia jamais dans son amitié pour ce fidèle et dévoué serviteur. »

En effet, cet étranger, arrivé en Suède comme lecteur de la Reine, mais qui avait joué à la cour et dans la politique un rôle bien au-dessus de ses modestes fonctions, avait pu, au milieu des luttes politiques, des jalousies des factions, des querelles incessantes au sein de la famille royale, se concilier l'estime de tout le monde ; il jouissait de la confiance en même temps des chefs de parti, de la Reine et du Roi son fils. Le maréchal Fersen, chef des *Chapeaux* sous le gouvernement des États et toujours plus ou moins opposé à la cour, avait un si grand attachement pour Beylon, qu'il alla le soigner durant sa dernière maladie et fut celui qui recueillit son dernier soupir. Il rapporta au Roi les désirs formulés par le mourant au sujet de sa famille, désirs que le Roi ne manqua pas de réaliser. Gustave III écrivait au maréchal à ce sujet : « Je vous suis sensiblement obligé, Monsieur le comte, des derniers soins que vous avez pris du pauvre Beylon, dont je regretterai toujours la perte... Il a su, pendant plus de dix-neuf ans de séjour dans ce pays-ci, durant lesquels douze

ont été passés parmi les factions et les partis, se concilier l'estime et la confiance de tout le monde, et cela fait assez son éloge si votre amitié et celle des principaux personnages du pays n'étaient un témoignage certain de son mérite. Enfin, c'était un homme rare... J'ai fait expédier pour son frère un brevet de pension comme le mourant l'a souhaité, et je vous prie de dire à ses domestiques que je veux leur donner à chacun une pension. C'est le moins que je puisse faire pour la mémoire d'un ami comme lui (1). »

Louise-Ulrique perdait en Beylon, en dehors du conseiller sûr et de l'ami fidèle, le « conciliateur infatigable », comme elle l'appelait parfois, l'intermédiaire toujours prêt à monter à la brèche, à se mettre en quatre pour ramener la paix dans la famille. Dans la situation où elle se trouvait, cette perte était surtout sensible. Le Roi disait dans une lettre à Taube : « La mort de ce pauvre Beylon vous fera sans doute de la peine... Je le regrette infiniment. C'était l'honnêteté et le dévouement mêmes... On dit qu'une certaine grande dame (Louise-Ulrique), à la nouvelle de sa mort, a paru consternée et qu'elle a dit : « Je suis perdue ! C'était le « seul homme qui pouvait me réconcilier avec le Roi. » Elle se trompe. Rien de plus aisé que de la réconcilier avec mon cœur : il parle assez pour elle. Mais mon esprit, c'est plus difficile. Le sien m'a trop effrayé pour qu'il ne faille un temps bien long pour parvenir à me rassurer(2). »

(1) FERSEN, t. IV, annexe XXX, p. 313.

(2) FERSEN, t. IV, p. 312.

Aussi le Roi ne négligeait-il aucune occasion de montrer qu'il entendait obéir à sa raison plutôt qu'à son cœur.

Il évitait de toutes façons de se rencontrer avec sa mère.

Plus que jamais il prolongeait ses séjours à la campagne et venait rarement en ville. Une autre lettre à Taube nous en donne les raisons. « J'ai été, il y a deux jours, en ville, écrit-il de Gripsholm, et il a pensé m'arriver une belle aventure. J'étais arrivé, le vendredi au soir, si incognito que presque personne ne le savait. Je suis allé, le samedi matin, dans l'atelier de Sergel (1) pour voir ses ouvrages. J'y suis resté une bonne heure. J'en étais à peine sorti que la Reine mère y est arrivée. Imaginez-vous le beau coup de théâtre que cela aurait fait si nous nous y fussions rencontrés nez à nez. On aurait cru que cela avait été une affaire arrangée. Enfin, que sais-je ? j'aurais été très *flat* (décontenancé), comme on le dit en bon suédois, et je ne sais comment je m'en serais tiré. Ma bonne étoile en a disposé autrement et m'a fait partir tout juste pour ne pas me trouver dans cet embarras. Sergel fait mon buste, qui, dit-on, est très ressemblant (2). »

Il arrivait parfois, dit Fersen, que le Roi, dans ses promenades à cheval, rencontrait la voiture de la Reine mère. Il se jetait aussitôt dans un chemin de traverse pour ne pas passer auprès d'elle. Le peuple s'étonnait

(1) Le célèbre sculpteur.

(2) Corresp. de Taube. FERSEN, t. IV, p. 313.



de voir un fils mettre tant de soin à fuir sa mère (1). Après avoir défendu à sa cour, à ses frères même et à sa belle-sœur de visiter Fredrikshof, il semblait tirer vanité de l'isolement dans lequel se trouvait Louise-Ulrique, comme d'une preuve de son impopularité. « Tous les efforts de ma mère, écrivait-il à Creutz, n'ont servi qu'à rendre sa propre position plus désagréable. Elle est brouillée avec ses fils et une de ses belles-filles. L'autre l'évite autant qu'elle peut. Tout le monde la fuit. Sa fille seule vit avec elle, mais elle ne compte pas, car elle n'a aucune volonté (2). »

Dans cet abandon et cet isolement, Louise-Ulrique revint à l'idée de quitter la Suède, au moins pour quelque temps, et d'aller vivre en Allemagne. Mais Frédéric s'éleva, cette fois, contre son projet. Il prétextait l'état de guerre dans lequel il se trouvait avec l'Autriche et ses fréquentes absences de Berlin durant la campagne. Il craignait évidemment de devoir épouser la querelle de sa sœur et d'être entraîné dans des démêlés inopportuns avec le roi de Suède. Elle pensa alors à ses frères Henri et Ferdinand, et offrit d'aller passer quelque temps à Reinsberg, où Henri vivait retiré depuis son retour des diverses missions politiques qu'il avait remplies pour son frère. Mais cette proposition ne rencontra guère plus d'encouragement. « Vous me touchez sensiblement, lui répondait le prince Henri, par le désir que vous témoignez de revoir vos parents. Je vous dirai, au sujet

(1) FERSEN, *Mémoires*, t. IV, p. 143.  
(2) Papiers de Gustave III, GEIJER, t. II, p. 163.

du projet que vous formez de venir passer quelque temps en Allemagne, qu'au premier coup d'œil je n'ai envisagé que le plaisir de vous voir, mais, en l'examinant, je suis obligé d'avouer que je trouve de grands obstacles à cet arrangement... Je dois ajouter que le Roi (1), qui, à la vérité, n'aime personne, mais qui, parmi ses ruses, a celle de faire semblant comme s'il aimait sa famille, se trouverait blessé si vous veniez uniquement pour mon frère Ferdinand et pour moi, sans que vous l'eussiez vu (2). »

Le prince Henri se trouvait, du reste, dans une de ses phases de brouille et de bouderie avec le roi de Prusse. « Quant au Roi, disait-il dans une lettre précédente, il ne m'écrivit plus à votre sujet, et je me suis mis à son égard dans la position de lui écrire très rarement et brièvement. En sorte que je me retire autant que je puis. Tant qu'il sera en vie, je n'aurai aucune part ni à la gloire, ni aux sottises. Je me suis assez occupé pour lui, et je sens que le parti que j'ai pris est le plus convenable pour ma situation. »

Et encore :

« Je me trouve comme un homme qui a été, pendant une année, ballotté par la tempête et qui se retrouve tout à coup sur la terre ferme. Je prendrai les eaux à Rheinsberg. J'ai tant de réflexions à faire que je serai fort occupé. Je veux approfondir par quels moyens les Tartufes sur le trône nous font croire tout ce qu'ils veu-

(1) Frédéric II.

(2) 10 septembre 1779. Papiers de la Reine. FRASEN, t. IV, p. 309.

lent et se donnent des vertus, s'attribuent des actions publiques contraires à leur nature et à leur véritable histoire (1). »

Il prit alors envie à Louise-Ulrique de voyager, de visiter des musées, de connaître et de fréquenter les hommes de lettres avec lesquels elle était en correspondance, tels que Marmontel, Helvétius, Grimm, Réaumur. Elle voulut chercher dans les arts et les lettres un dérivatif à ses chagrins, à ses ennuis. Mais les frais d'un tel voyage l'embarrassaient. Il lui était impossible de l'entreprendre sans un secours pécuniaire de la part du Roi, qu'elle ne voulait pas lui demander dans l'état de leurs relations.

Sa fille résolut de le faire pour elle. D'une santé fort délicate, la princesse Sophie-Albertine souffrait depuis quelque temps de douleurs rhumatismales. Elle représenta au Roi qu'elle avait besoin d'aller faire une cure à Spa et le supplia de l'aider à s'y rendre en compagnie de sa mère.

« Si ce voyage est indispensable, répondit Gustave III, je vous y enverrai avec une dame de compagnie. Il n'est guère nécessaire d'y traîner votre mère. »

Mais il s'arrangea de façon que les médecins déclaraient la cure de Spa inopportune. « Il ne manquerait plus, disait-il au baron Ribbing, qu'il chargeait de préparer cette opinion chez les médecins, que ma mère allât parcourir l'Europe pour noircir mon carac-

(1) 13 juin, 24 juillet 1779. Papiers de la Reine. FERSEN, t. IV, annexes XXV, XXVI, p. 305, 306.

« tère et la rendre juge de nos misérables discordes. La voyez-vous à Paris ameutant l'opinion contre moi? »

L'idée seule de cette éventualité le remplissait d'épouvante. Ces salons de Paris, où se faisaient et se défaisaient alors les réputations européennes, l'avaient consacré chevalier sans reproche et souverain modèle. Il y entretenait, nous l'avons vu, un agent officieux et confidentiel, le baron Taube, à côté et en dehors de son envoyé politique et officiel, avec mission d'entretenir ces sympathies. Taube était accrédité auprès de Mmes de Boufflers, de la Mark, de Brionne. « Je passe ma vie, écrivait-il, entre le Temple et les Tuileries pour faire croire à ces dames que chacune d'elles est la plus aimée de Votre Majesté (1). »

Mais que serait-ce si tout à coup la mère de ce roi-chevalier, une sœur du grand Frédéric apparaissait dans ces salons, remplissant tous les échos de sa querelle avec son fils, de ses plaintes contre lui?

Et il n'y avait pas à espérer qu'elle se tairait, qu'elle aurait le tact et la spirituelle réserve de la bonne Mme Geoffrin, qui avait pu cacher à tout le monde les déboires de son voyage de Varsovie, les humiliations subies à la cour de « son fils » Stanislas. Avec sa nature impétueuse, la franchise brutale du sang des Brandebourg, Louise-Ulrique était sûre de crier par-dessus les toits les détails scandaleux de la controverse qui l'avait séparée du sien.

(1) Corresp. de Taube, avril 1780.

Aussi, après avoir voulu à toute force renvoyer sa mère de la Suède, Gustave III n'eut plus qu'une idée : l'empêcher d'en sortir, dans la crainte qu'elle ne réalisât ce projet. Cette crainte le fit même songer à une réconciliation, lorsque des bruits de paix en Allemagne lui firent entrevoir la possibilité que sa mère allât y vivre, échappant ainsi à son contrôle. « Sur la nouvelle que nous avons ici, de la conclusion prochaine de la paix, écrivait le ministre de Prusse à Frédéric, le 13 avril 1779, Sa Majesté Suédoise jugea à propos de faire par l'ambassadeur de France quelques démarches auprès de Sa Majesté la Reine mère pour une entière réconciliation ; mais cette princesse, ayant senti toute la douceur du calme dont elle jouit, n'a pas marqué trop d'empressement de donner occasion à de nouvelles brouilles par l'accommodement qu'on lui propose (1). »

Elle se méfiait, en effet, de ces velléités de conciliation de la part du Roi ; elle craignait ce qu'elle appelait « une paix plâtrée » qui ne servirait qu'à lui susciter de nouveaux ennuis. « C'est encore une ruse, disait-elle « à l'évêque Wingard qui venait, au nom du Roi, « lui faire des propositions de raccommodement ; il « cherche à me mettre dans mon tort et me noircir « dans l'opinion publique. »

« Comment, ma chère enfant, demandait-elle à la « princesse Charlotte qui lui parlait dans le même sens, « pouvez-vous prendre au sérieux ce qu'il vous dit à

(1) Archives de Berlin. HUFFER, *Das zerwürfnis*, etc.



« propos de moi? Vous ne connaissez pas sa duplicité  
« et toutes ses fourberies. »

Une nouvelle grossesse de la Reine était pourtant venue, en 1782, donner, en quelque sorte, un démenti aux injurieux soupçons qui avaient fait le fond de la querelle, et devait tendre à en effacer les effets. « C'est un triomphe pour moi, disait le Roi, je puis maintenant mieux pardonner et mieux oublier. » Il trouvait néanmoins que les conditions que posait sa mère pour faire la paix étaient absurdes. « Elle exige de moi, écrivait-il à la comtesse de Boufflers, un traité formel, tel que les souverains en guerre en contractent pour conclure la paix (1). »

C'est que Louise-Ulrique s'habituaît et prenait goût à son isolement; elle y jouissait d'une tranquillité qu'elle craignait de perdre. Elle s'était retirée complètement à la campagne et se trouvait heureuse au milieu de ses livres et de ses fleurs. « La Reine mère ne quitte plus Svartsjö, écrit Ehrensværd dans son *Journal*; elle partage son temps entre la science, le jardinage et les promenades dans son parc. Elle dit avoir laissé ses chagrins à Stockholm et enfermé ses ennuis à Fredrikshof (2). »  
« Vous avez certainement pris le meilleur parti, lui écrivait son frère Henri. Vivez à votre aise, oubliez vos ennemis en ne les voyant pas et jouissez de vos charmants

(1) Papiers de Gustave III. Bibl. d'Upsal. Extraits et Notices des manuscrits du Nord. GEFROY.

(2) Journal du baron Gustave Ehrensværd, chambellan du Roi (1779).

jardins (1). » Et le ministre de Prusse, Nostitz, qui allait de temps en temps faire visite à la sœur de son maître à Svartsjö, écrivait en 1781 : « Sa Majesté la Reine mère a trouvé dans les agréments d'une vie tranquille et retirée une ressource contre les chagrins qu'elle éprouve dans sa famille ; elle n'a pas voulu la perdre en se prêtant à une réconciliation plâtrée qui ne servirait qu'à sauver les apparences (2). »

Gustave III était souvent à Drottningholm, où la vie de spectacles et de fêtes continuait comme par le passé ; mais, quoique ce palais ne fût éloigné que de quelques lieues de celui de Svartsjö, aucune communication n'avait lieu entre les deux cours. Elles vivaient plus étrangères l'une à l'autre que si elles fussent séparées par des déserts.

A part quelques rares visiteurs osant braver le mécontentement du Roi, tels que le ministre de Prusse et la princesse Charlotte, Louise-Ulrique ne voyait personne. Sa fille, dont la santé chancelante la préoccupait beaucoup, son maître de cour, comte de la Gardie, et sa femme, dame d'honneur, son chambellan et secrétaire Piper, formaient à peu près toute sa société. Les seules communications qu'elle eût encore avec le monde extérieur se résumaient dans sa correspondance avec ses frères. Son amitié pour Frédéric semblait grandir et se resserrer avec l'âge. Ils échangeaient de fréquentes lettres pour affirmer leur détachement et leur mépris du

(1) Papiers de la Reine. FERSEN, t. IV, p. 306.

(2) Archives de Berlin. HUFFER, *Das serwurfnis*, etc.

monde et philosopher sur le néant de la vie : « Si tout n'est pas bien, tout est passable, disait Frédéric, citant le mot de Voltaire, et voilà de quoi il faut nous contenter dans ce misérable monde... Pour moi, qui me sens vieux et cassé, je passerai mon Noël au coin de ma cheminée à me faire quelque conte de grand'mère. D'ailleurs, tout est en deuil pour l'impératrice Thérèse. Elle a pour successeur au trône une tête bien chaude jointe à un esprit inquiet. Il faut s'attendre à tout de sa part. Cet empereur me servira de tonique et donnera de l'activité à ma décrépitude, mais j'avoue que je voudrais plutôt jouir de ma tranquillité. Mes vieux jours ne sont plus partisans des agitations et aiment plutôt plaindre la malheureuse humanité qu'avoir à la combattre (1). »

La Reine envoyait à son frère des pantoufles qu'elle lui avait brodées et des porcelaines de Suède. Frédéric lui faisait cadeau en échange d'une tabatière et de crysoprases rares, et il lui écrivait : « Je vous remercie de votre travail de Pénélope et suis surpris des progrès de votre manufacture de porcelaines. Il ne nous restera plus que des navets à vous offrir en échange de cepays-ci... Soit retenu, soit justice que je me suis rendue, j'ai bien fait de m'abstenir de mettre mon simulacre sur la tabatière. La seule vue d'un vieux singe comme moi vous aurait empêché de prendre du tabac. Le temps qui s'écoule avec une promptitude étonnante ne me fait pas apercevoir qu'il y a douze ans que je n'ai pu me mettre

(1) 23 décembre 1780, 25 janvier 1781. Archives de l'État. Stockholm.

à vos pieds. La vieillese m'accable, et mon existence s'achemine à grands pas vers son terme. » Dans une des dernières lettres que reçut de lui Louise-Ulrique, il disait encore : « Vous êtes pour moi comme les anges, dont on entend parler, mais qu'on n'a pas le bonheur de voir et de pouvoir adorer de près (1). »

Une intéressante occupation pour la Reine à Svartsjö fut aussi celle de rédiger ses Mémoires. La goutte l'empêchait d'écrire beaucoup elle-même. Mais tous les soirs, assise au coin de son feu, elle racontait à son chambellan, le comte Piper, ses souvenirs sur les différentes épisodes de sa vie, formulant son jugement sur les hommes et les choses. Piper prenait des notes et écrivait en suédois un résumé de ces récits, qui devait servir plus tard à la rédaction de Mémoires plus complets.

C'est le *Journal de la Reine* dont on a retrouvé le manuscrit dans les papiers laissés par le maréchal Fersen, à qui Piper l'a confié, avec la correspondance de la Reine, pour les soustraire aux recherches de Gustave III. Malheureusement ces notes s'arrêtent à l'année 1762, et les Mémoires plus complets n'ont jamais été écrits. La maladie et la mort vinrent empêcher la continuation du récit.

Au printemps de 1782, une épidémie inconnue s'abatit sur Stockholm. Elle venait de Russie et reçut le nom de *fièvre russe*. C'était la grippe, ou bien la plus moderne influenza. Elle sévit bientôt à Svartsjö comme

(1) Archives de l'État. Stockholm. (*Corresp. inédite.*)

ailleurs, et la Reine et sa fille en furent atteintes à la fois.

Chez Louise-Ulrique, qui avait d'abord persisté à vouloir soigner elle-même sa fille, le mal dégénéra en pleurésie, et son état fut bientôt des plus alarmants. Elle sentit que sa fin approchait et s'y prépara avec un stoïcisme antique. « Je vais mourir dit-elle à l'évêque Wingard qui venait lui offrir les secours de la religion, je le sens, et cela doit être. Mais je meurs tranquille et sans regrets. Je reconnais que j'ai souvent manqué à l'amour que nous devons à l'Être suprême, j'ai failli en dévouement et en abnégation, j'ai pu m'écarter sur des points vulgaires des préceptes de la religion. Je ne l'ai jamais renié ; ma foi est restée entière sur l'essentiel. Dans les derniers temps, après mes adversités, j'ai eu plus de loisirs de faire des réflexions ; je reconnais que j'ai commis des erreurs dans ma vie et des péchés devant Dieu. Je lui en ai demandé pardon. Il est plein de miséricorde, il a promis le pardon du pécheur. Quant aux hommes, j'ai tâché de remplir mes devoirs envers eux. Si j'y ai manqué, c'est par ignorance ou bien parce que les circonstances étaient plus fortes que ma volonté. Pour ce qui est de mes enfants, je n'ai rien à me reprocher, mon cœur a toujours été à eux ; ils ont fait l'objet le plus cher de ma vie. Ils m'ont mal payé de retour. Je leur pardonne. »

Elle écrivit au Roi une lettre d'adieu : « C'est dans les derniers moments de ma vie que je sens combien peu il en coûte de la quitter. Je n'ai nul regret de partir d'un

monde où j'ai goûté plus d'amertumes que de joies, et que d'indignes procédés m'ont fait détester. C'est à vous que je dois la satisfaction que j'éprouve de voir se terminer enfin ma carrière. » — Suivaient des dispositions testamentaires, d'après lesquelles elle laissait tout son bien à sa fille et à son fils cadet, à l'exclusion des deux aînés, le Roi et le prince Charles ; puis des recommandations au sujet de son enterrement : « Je vous dispense, disait-elle en terminant, de tout faste dans mes obsèques ; je ne veux pas vous occasionner des dépenses inutiles. »

Devant la mort même, ses rancunes demeuraient entières, son orgueil insoumis.

Dès que le Roi eut appris l'état grave de sa mère, il monta à cheval et se rendit de Drottningholm à Svartsjö, suivi seulement d'un page, voulant cacher à la cour sa démarche. Il mit pied à terre à l'entrée du parc et fit venir auprès de lui son frère Frédéric, qui était accouru de son côté au chevet de sa mère et se trouvait depuis la veille au château. Par lui il fit parvenir à la Reine un mot crayonné à la hâte : « Je suis venu, ma chère mère, pour avoir le plaisir de vous voir et vous embrasser. J'espère que vous ne me refuserez pas cette satisfaction. Mon frère Frédéric est témoin de ma douleur ; je l'ai chargé de vous la dépeindre. »

Il fallut de longs pourparlers et les prières réunies du prince, de la princesse Charlotte, qui venait d'arriver aussi en voiture, ignorant la présence du Roi, et de tout l'entourage, pour décider Louise-Ulrique à recevoir

le Roi. « Il n'est pas sincère, disait-elle. Il vient sans doute voir si c'est vrai que je me meurs. »

Lorsque le Roi pénétra dans sa chambre et s'approcha de son lit, elle se souleva avec effort, le toisa froidement et lui demanda s'il était venu la voir mourir. Le Roi, plus gêné qu'ému, lui parla de son inquiétude pour sa santé, de son désir de se réconcilier avec elle et d'oublier le passé.

Elle lui répondit par un long réquisitoire, récapitulant tous ses griefs. « Assise dans son lit, raconte le comte de la Gardie, témoin de la scène, la tête appuyée sur des coussins, elle parlait avec une volubilité, une vigueur d'esprit qui étonna tous les assistants, demandant au Roi quel fond on pouvait faire sur son cœur, lui qui avait pu traiter sa propre mère comme il l'avait traitée, et lui rappelant des choses dont la personne la mieux portante à peine aurait pu se souvenir. » « Que dire, ajoute le même narrateur, d'une femme qui à deux doigts de la mort, pouvant à peine respirer, s'abandonne ainsi à son humeur amère et à son ressentiment? Mais ce moment passé, elle fondit en larmes, et finit par embrasser le Roi en disant qu'elle lui pardonnait (1). »

En prenant enfin congé d'elle, le Roi lui promit de revenir le lendemain et de lui amener son fils. Il excusa la Reine en raison de son état avancé de grossesse.

« Bonne ou mauvaise, dit de la Gardie, cette excuse fut acceptée. » La malade ne répondit que par un léger

(1) De la Gardie. Lettre à sa sœur. FÆRSÉN, t. V, p. 255. 16 juillet 1782.

signe de tête, en congédiant le Roi. Ses forces étaient épuisées.

Le lendemain, le Roi revint avec son fils. Le prince héritier avait alors quatre ans. Il n'avait encore jamais vu sa grand'mère, mais la leçon lui avait été faite. Il l'embrassa en lui demandant d'une petite voix tremblante des nouvelles de sa santé. Elle le fit asseoir sur son lit, ordonna qu'on apportât les cadeaux qu'elle lui avait destinés le jour de sa naissance et qu'elle n'avait pu lui remettre alors. Il y avait une agrafe en diamants qu'elle accrocha sur son bonnet. « La Reine, écrit encore de la Gardie, soutenue par deux personnes, ne finissait pas de caresser l'enfant et de le contempler. A son départ, elle le serra à plusieurs reprises dans ses bras. Tout cela mit du baume dans le cœur du Roi (1). »

La réconciliation fut ainsi scellée par la reconnaissance de l'enfant sujet de la discorde. Mais la Reine avait, dans cet effort, dépensé le dernier souffle de sa vie. Après le départ du Roi, elle s'assoupit et dormit d'une sorte de sommeil léthargique. Vers quatre heures du matin, le lendemain, elle se réveilla et fit appeler auprès d'elle sa maison, ses domestiques. « Nous nous rendîmes tous dans sa chambre, dit de la Gardie. La Reine semblait dans le même état que la veille. Elle prit congé de nous, puis fit les prières à haute voix, et pria ma femme de les réciter avec elle. Vers cinq heures, comme

(1) Lettre citée. FERSEN, t. V, p. 254.



on s'y attendait le moins, elle expira, conservant jusqu'au dernier moment son bon sens (1). »

C'était le 16 juillet 1782. Née le 24 juin 1720, elle venait d'accomplir sa soixante-deuxième année.

(1) FERSEN, t. V, p. 258.

## CONCLUSION

Ainsi terminait ses jours, dans le délaissement et les amertumes, brouillée avec sa famille, mise au ban de la cour de son fils, cette orgueilleuse et hautaine princesse, fille, sœur, épouse et mère de rois. Elle n'emportait dans la tombe ni les regrets de ses enfants, dont elle était parvenue à s'aliéner les affections, ni les sympathies de son peuple, dont elle avait froissé le sentiment national. Après trente-huit ans de séjour en Suède, dont vingt passées sur le trône et le reste dans une situation qui lui était le plus rapprochée, elle mourait sans laisser un ami. Son orgueil de sang, son humeur autoritaire, exigeante et jalouse avaient fait le vide autour d'elle et le vide dans son cœur. Sœur du grand Frédéric, elle n'eut de lui que la témérité sans scrupule, la volonté inébranlable et l'égoïsme terrible et superbe, sans la puissante envergure de son génie politique. Contemporaine de Catherine et de Marie-Thérèse, joignant les vertus domestiques de l'une à l'esprit viril, à l'audace dans l'intrigue de l'autre, elle était dépourvue de leur qualité principale, leur gros bon sens. C'est l'absence de ce don, dans une intelligence fort au-dessus de

la moyenne, qui fit de son règne une époque de crises et d'agitation, de sa vie une série de mécomptes et d'affections contrariées.

Dans l'histoire du pays sur lequel elle a régné, aux côtés d'un prince bienveillant qui ne régna que de nom, elle personnifie la lutte entre le principe monarchique et les libertés parlementaires. Aussi a-t-elle pu être à la fois portée aux nues et appelée le *Fléau de la Suède* par ses contemporains. Avec une ténacité que rien ne rebuta, elle a poursuivi le rêve d'une restauration du pouvoir monarchique au milieu d'un régime parlementaire libéral jusqu'à l'anarchie. Son impétuosité, son orgueil et son peu de sens politique l'ont empêchée de réaliser ce rêve, ont retardé une réforme que des nécessités inéluctables ont fini par imposer. Elle ne put pardonner à son fils d'avoir réussi là où elle avait failli, d'avoir réalisé son rêve au moment où le sceptre passait de ses mains dans les siennes et de s'être rendu maître d'un pouvoir qui lui avait toujours échappé.

Gustave III devait entrer dans l'histoire comme l'auteur d'une réforme qui sauvait son pays du sort de la Pologne. Elle y devait figurer comme la reine révolutionnaire qui avait attenté à ses libertés.

Et cependant, cette révolution d'en haut, qui mettait à l'abri l'indépendance nationale de la Suède, elle seule l'avait rendue possible. Elle l'avait préparée de longue main, malgré toutes les oppositions, malgré les conseils intéressés de son frère le roi de Prusse et les menaces de Catherine II, malgré la puissante ligue qu'ils for-

mèrent pour l'empêcher, malgré les haines des factions dans un parlement corrompu et les persécutions d'une noblesse toute-puissante qui mirent plus d'une fois son trône en péril. Elle avait formé l'opinion publique et créé les forces qui la firent triompher.

Dans le domaine des arts et des lettres, son influence ne fut pas moins grande. Elle remit en honneur les études scientifiques, la culture des lettres, le goût des arts négligés sous les rois conquérants. Reprenant le rôle ébauché par la reine Christine et tombé en déshérence depuis elle, elle leur imprima un nouvel essor. C'est d'elle que partit l'étincelle qui fit éclore la brillante époque artistique et littéraire connue depuis sous le nom d'*Époque Gustavienne*. En tout, son destin semble avoir été d'apprêter le terrain où devait triompher son fils. Elle eut les initiatives ; lui, la gloire des réalisations. Et ils s'en voulurent de s'être ainsi complétés.

Dans leurs brouilles incessantes, leur malheureuse inimitié, tous les torts ne peuvent être imputés à Louise-Ulrique. A ses brillantes qualités, Gustave III joignait une grande duplicité, un raffinement de rouerie. « Il n'y a pas un cheveu de sa tête qui ne cache une fourberie », disait de lui un de ses familiers (1). Avec tous ses défauts de caractère, Louise-Ulrique était franche et sincère. Même dans cette vilaine affaire, qui fut la plus grande maladresse de sa vie : l'esclandre causé par son attitude à l'égard de la légitimité de son petit-fils, elle

(1) ADLERBETH. Voir L. VON ENCESTRÖM, *Minnen och Anteckningar*.

était sincère et pécha par excès de franchise. Trompée par les assurances de son second fils, croyant ses plaintes et ses protestations justifiées par les faits, elle s'éleva avec indignation contre ce qui lui apparut comme une supercherie indigne.

Lorsqu'elle reconnut son erreur, son repentir et ses regrets furent étouffés par la révolte d'orgueil causée par la dureté et les menaces du Roi, par la partialité qu'il témoignait pour le vrai coupable. Il est permis aussi de croire qu'elle n'avait pas prévu toute la portée de son action, ni le retentissement qu'elle aurait.

Le temps a eu raison de la calomnie. Aucun écrivain ne l'endosserait aujourd'hui, l'histoire impartiale ayant fait justice des racontars de l'époque (1). Mais qui dira quelle part le scandale fait autour de sa naissance put avoir dans les événements de 1809 qui chassèrent Gustave IV du trône ?

Dans l'église de Riddarholm, où reposent les cendres à côté des trophées des souverains de la Suède, le tombeau de la reine Louise-Ulrique porte cette inscription, qu'y fit graver son fils :

REGINAM ORNABANT  
 OMNIA SUI SEXUS DECORA  
 INGENIUM VIRILE, BLANDA FECUNDIA  
 LITTERARUM AMOR SINGULARIS  
 ANIMÆ FORTITUDO IPSA MORTE INVICTA.

Ce n'est pas d'ordinaire dans les inscriptions tombales

(1) ODENER, *Histoire politique du règne de Gustave III*, t. I, p. 520.

qu'il faut chercher la définition sincère et véridique du caractère de ceux dont elles font l'éloge. Pourtant l'histoire peut recueillir un lambeau de cette phrase comme élément de son jugement final sur Louise-Ulrique. Ni les luttes de la vie qui fut pour elle un incessant combat, ni les approches de la mort dans l'exil et l'abandon ne purent vaincre la force et l'orgueil de son âme, la trempe virile de son esprit.

FIN.



# TABLE DES MATIÈRES

---

## CHAPITRE PREMIER

### JEUNESSE.

Naissance. — Enfance. — Frères et sœurs. — Caractère. — Beauté.  
— Éducation. — Mme de Blaspiel. — Voltaire, Maupertuis : leur  
rivalité. — Opinion de Voltaire. — Maupertuis et Marie-Thérèse. —  
Portraits. — Question de mariage..... 1

## CHAPITRE II

### MARIAGE.

Règne de Frédéric I<sup>er</sup> de Hesse en Suède. — Élection d'Adolphe-Fré-  
déric de Holstein pour lui succéder. — Prépondérance russe. —  
Révolte des Dalécarliens. — Action du parti français. — Politique  
de Tessin. — Intervention de Louise-Ulrique. — Son mariage décidé.  
— Fêtes à Berlin. — Départ pour la Suède..... 26

## CHAPITRE III

### ARRIVÉE EN SUÈDE.

Débarquement à Carlsrona. — Première entrevue avec le prince. —  
Voyage à travers la Suède à Stockholm. — Arrivée à Drottningholm.  
— Mariage et lune de miel. — Entrée dans la capitale. — Premiers  
effets de son influence..... 59

## CHAPITRE IV

### PREMIÈRES ANNÉES EN SUÈDE.

La vieille et la jeune cour. — Les maitresses du Roi. — Naissance  
d'un héritier. — Tessin nommé son gouverneur. — La vie à Drottning-  
holm. — Complications politiques. — Menaces russes. — Le diplo-



mate et la femme : triomphe de la femme. — Alliance avec la France et la Prusse..... 87

## CHAPITRE V

### ACTION POLITIQUE.

État de la Suède. — Fin du pouvoir monarchique à la mort de Charles XII. — Institution du gouvernement parlementaire. — Abus du parlementarisme. — Les Diètes. — Système des subsides. — Projets de réforme constitutionnelle. — Complications internationales. — Menaces de guerre. — Une ode de Frédéric II..... 121

## CHAPITRE VI

### REINE.

Alliance avec le Danemark. — Mariage de deux enfants au berceau. — Ruse de Tessin. — Brouille de Louise-Ulrique avec Tessin. — Mort du vieux roi. — Coup d'État manqué. — Scène de la proclamation. — Couronnement d'Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique... 157

## CHAPITRE VII

### PREMIÈRES ANNÉES DE RÈNE.

La « Diète de succession ». — Voyage du Roi. — Isolement politique de la Reine. — Liewen. — Tessin. — Rupture définitive. — Retraite de Tessin. — Nouveaux personnages à la cour. — Le parti royaliste. — L'ambassadeur de France. — Tentatives de séduction. — Bal masqué. — Chasse royale. — Embarras d'argent. — Les bijoux de la couronne mis en gage..... 186

## CHAPITRE VIII

### DÉFAITES ET HUMILIATIONS.

Réunion des États. — Défaite du parti de la cour. — Persécutions et avanies. — Les bijoux de la couronne. — Complot contre le gouvernement parlementaire. — Arrestations. — Jugement. — Exécutions. — Acte d'accusation contre le Roi. — Semonce de l'Église à la Reine. — Opinions de Frédéric II. — Jugement de l'histoire..... 218

## CHAPITRE IX

### LA GUERRE DE SEPT ANS.

Chagrins de la Reine. — Mort de sa mère. — Brouille du prince de Prusse avec Frédéric II. — Intervention de Louise-Ulrique. — Mort

du prince de Prusse. — Maladie de la margrave de Bayreuth. — Complications politiques. — La guerre déclarée. — Participation de la Suède. — Attitude de la Reine. — Elle travaille pour la paix. — Mort de l'impératrice Élisabeth. — Avènement de Pierre III. — Ses projets à l'égard de la Suède. — Entente des deux cousins. — Embarras de Frédéric. — Trait de diplomatie..... 249

## CHAPITRE X

## NOUVELLES COMBINAISONS.

Changements survenus à l'avènement de Catherine II. — Son entente avec Frédéric II contre la Suède. — Traitement de la Suède et de la Pologne. — Réconciliation de Louise-Ulrique avec les *Chapeaux* et retour à l'alliance française. — La politique de Choiseul dans le Nord..... 274

## CHAPITRE XI

## LE PRINCE HÉRITIER.

Son éducation. — Son caractère. — Ses goûts. — Ses essais littéraires. — Ses *Mémoires*. — Son mariage. — Ses rapports avec sa mère. — Brouille. — Mauvaise humeur de la Reine contre sa belle-fille. — Conseils de Frédéric. — Projets de la France pour restaurer le pouvoir monarchique. — Opposition de Frédéric et de Catherine. — Menaces. — La Diète de Norrköping. — Nouvelles défaites de la cour. — Triple alliance contre la Suède..... 289

## CHAPITRE XII

## FIN DE RÈNE.

Nouveaux projets du duc de Choiseul. — Le prince Gustave invité à venir s'entendre avec lui à Paris. — Ce voyage est ajourné. — Voyage du prince Charles. — Négociations de mariage. — Les nièces du grand Frédéric. — Double intrigue. — Visite du prince Henri de Prusse en Suède. — Rentrée d'un contumace. — Mort du roi de Suède. — Désespoir de Louise-Ulrique. — Ses révoltes. — Velléités subversives. — Traité de subsides avec la France. — Gustave III à Berlin. — Son retour en Suède..... 322

## CHAPITRE XIII

## MÈRE ET FILS.

Rencontre du jeune roi avec sa mère. — La discorde éclate. — Intervention de Beylon, de Frédéric. — Départ de Louise-Ulrique pour

Berlin. — Sa réception par Frédéric. — Une ressuscitée. — Les savants de Berlin. — Voltaire, Grimm. — Discours académiques. — Correspondance avec la Suède. — Conseils de Beylon. — Nouvelles fureurs..... 352

#### CHAPITRE XIV

##### LA RÉVOLUTION DE 1772.

Le coup d'État du 19 août. — Joie de Louise-Ulrique. — Sa réconciliation avec Gustave III. — Fureur de Frédéric II. — Menaces de guerre. — Louise-Ulrique prend le commandement en Poméranie et défie son frère de l'envahir. — Attitude de Catherine II. — Impression en France. — La guerre évitée..... 373

#### CHAPITRE XV

##### LES SUITES D'UN COUP D'ÉTAT.

Retour de la Reine mère en Suède. — Question de son apanage. — Son installation au château de Fredrickshof. — Situation politique. — Mariage du duc de Sudermanie. — La princesse Charlotte. — Son rôle dans la famille. — Réconciliation du Roi avec la Reine. — Caractère de Sophie-Madeleine. — Le rôle de l'écuyer Munck. — Effets du raccommodement. — La vie à la cour. — Fêtes et spectacles. — Visite du Roi à Catherine II. — Embarras financiers de Louise-Ulrique. — Elle perd Drottningholm..... 396

#### CHAPITRE XVI

##### DERNIÈRES ANNÉES, EXIL ET MORT.

Les intrigues du prince Charles. — Un esclandre à la cour. — Exil de la Reine mère. — Conseils de Frédéric II. — Naissance de Gustave IV. — Nouvel éclat entre le Roi et sa mère. — Projets de Louise-Ulrique d'aller vivre en Allemagne; de visiter Paris. — Sa retraite à Svartsjö. — Ses *Mémoires*. — Sa maladie. — Sa mort. — Conclusion..... 425

CONCLUSION..... 463





A LA MÊME LIBRAIRIE :

- Louis XV et Elisabeth de Russie**, par Albert VASSAL, de l'Académie française. 2<sup>e</sup> édition. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 3 fr.  
*(Mention honorable par l'Académie française, prix Berlier.)*
- Un journal du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le prince de Nassau-Siegen** d'après sa correspondance originale inédite de 1784 à 1789, par la marquise d'ARAGON. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50  
*(Mention honorable de l'Académie française.)*
- La Maison de Savoie et la Triple Alliance (1713-1722)**, par A. BARAGNON. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 10 fr.
- Pierre le Grand. L'Éducation — L'Homme — L'Œuvre**, d'après des documents nouveaux, par K. WALISZEWSKI. 3<sup>e</sup> édition. Un vol. in-8°, avec un portrait en héliogravure. Prix. . . . . 8 fr.
- Le roman d'une impératrice. — Catherine II de Russie**, d'après ses mémoires, sa correspondance et les documents inédits des Archives d'État. 12<sup>e</sup> édition. Un vol. in-8°, avec un portrait d'après une miniature du temps. Prix. . . . . 8 fr.  
*(Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne.)*
- Mémoires de Frédéric II, roi de Prusse**, écrits en français par lui-même, pour la première fois publiés en France, et soigneusement conformés aux manuscrits autographes, avec Notes et Tables analytiques, par MM. E. BOUTAIC et A. CAMRANDE, des Archives nationales. Deux vol. in-8°. Prix. . . . . 16 fr.
- Le chevalier de Vergennes. — Son ambassade à Constantinople**, par Louis BOSSCHETAN DE MANSANT. Deux vol. in-8°. Prix. . . . . 15 fr.  
*(Mention honorable de l'Académie française.)*
- Désirée, reine de Suède et de Norvège**, par le baron HOCQUENOT. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 3 fr.
- Jean-Baptiste Tavernier, écuyer, baron d'Aubonne, chambellan du grand Électeur**, d'après des documents nouveaux et inédits, par Charles JOURY, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50
- Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère** avec le comte de Broghe, Tercier, etc., suivie de divers documents relatifs au ministère secret, publiés d'après les originaux conservés aux Archives nationales et précédée d'une étude sur le caractère et la politique personnelle de Louis XV, par HARTAGE. Deux vol. in-8°. Prix. . . . . 16 fr.
- Mémoires et lettres de François-Joachim de Pierre, cardinal de Bernis (1715-1758)**, publiés avec l'autorisation de sa famille, d'après des manuscrits inédits, par Frédéric MASSON. Deux vol. in-8° avec portrait et fac-similé d'autographe. Prix. . . . . 16 fr.
- Le jeu d'une société. — Le duc de Lauzun et la Cour intime de Louis XV**, par Gaston MIGNON. 8<sup>e</sup> éditi. in-8° avec portrait. 7 fr. 50  
*(Couronné par l'Académie française, prix Leblond.)*
- Une ambassade française en Orient sous Louis XV : Le Mission du marquis de Villeneuve (1728-1741)**, par Albert VASSAL, de l'Académie française. 2<sup>e</sup> édition. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 3 fr.











14 DAY USE  
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED  
**LOAN DEPT.**

This book is due on the last date stamped below,  
or on the date to which renewed, Renewals only:  
Tel. No. 842-3405  
Renewals may be made 4 days prior to date due.  
Renewed books are subject to immediate recall.

**STANFORD  
INTER-LIBRARY  
LOAN**

SEP 25 1973

STANFORD  
INTERLIBRARY LOAN

REC. CIR. FEB 11 '75

DEC 17 1974

Feb 5 1975

LD21A-10m-8, 73  
(R1902810)476-A-81

General Library  
University of California  
Berkeley

Heidenstam, O. O.

H3

the sister of

Grand Frédéric, Louise

Ubrique.

DL761  
H3

133976

UNIVERSITY P

